



2008 Manuel du propriétaire

Pour votre sécurité et confort, lisez-le avec soin et gardez-le dans le véhicule.

HIGHLANDER
HYBRID



Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.

Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
Toyota Customer Experience Center
1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
Servco Automotive Customer Services
1-888-272-5515 (appel gratuit)

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2007 TOYOTA MOTOR CORPORATION

Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

SOMMAIRE

1	Avant de prendre le volant	Informations relatives au système hybride, réglage et fonctionnement des équipements tels que le verrouillage des portes, les rétroviseurs et le volant de direction.
2	Au volant	Informations relatives à la conduite, à l'arrêt et à la sécurité.
3	Équipements intérieurs	Systèmes de climatisation et audio, ainsi que tous les équipements intérieurs de confort.
4	Entretien et soin	Nettoyage et protection du véhicule, entretien à faire soi-même et informations relatives à l'entretien.
5	En cas de problème	Conduites à tenir en cas de remorquage du véhicule, de crevaison ou d'accident.
6	Caractéristiques du véhicule	Informations techniques détaillées du véhicule.
	Index	Liste alphabétique des informations contenues dans le présent manuel.

1 Avant de prendre le volant

1-1. Système hybride	30
Système hybride	30
1-2. Informations relatives aux clés	43
Clés	43
1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes.....	45
Système d'accès et de démarrage "mains libres" ...	45
Télécommande du verrouillage centralisé	69
Portes latérales	79
Hayon	83
Lunette arrière.....	89
1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)	91
Sièges avant	91
Sièges arrière	94
Appuis-têtes	104
Ceintures de sécurité	107
Volant de direction	114
Rétroviseur intérieur anti-éblouissement.....	115
Rétroviseurs extérieurs	117
1-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant.....	119
Lève-vitres électriques	119
Toit ouvrant	121

1-6. Ravitaillement en carburant.....	124
Ouverture du bouchon de réservoir à carburant	124
1-7. Système antivol	129
Système d'antidémarrage...	129
Alarme	134
Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis)	137
1-8. Informations relatives à la sécurité.....	138
Position de conduite correcte	138
Sacs de sécurité gonflables SRS	140
Système de classification de l'occupant du siège passager avant.....	154
Sièges de sécurité enfant ...	161
Installation du siège de sécurité enfant.....	165

2 Au volant

2-1. Procédures de conduite...	178
Conduite du véhicule	178
Bouton de démarrage/ d'arrêt moteur	190
Mode "EV"	194
Transmission	197
Commodo de clignotants....	199
Frein de stationnement.....	200

2-2. Combiné d'instruments 201

Instruments et compteurs ... 201

Témoins et voyants 204

Écran multifonctionnel..... 208

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces219

Sélecteur d'éclairage 219

Sélecteur d'antibrouillards... 223

Essuie-glaces et lave-glace
de pare-brise..... 224

Essuie-glace et lave-glace
de lunette arrière..... 226

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite227

Régulateur de vitesse 227

Système de rétrovision sur
écran..... 230

Systèmes d'aide à la
conduite 234

2-5. Informations relatives à la conduite239

Précautions relatives aux
véhicules utilitaires..... 239

Chargement et bagages 244

Limites de charge du
véhicule..... 249

Conseils de conduite
hivernale 250

Conduite avec une
caravane/remorque..... 254

Remorquage de véhicule 265

3 Équipements intérieurs

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage 268

Système de climatisation
manuel avant..... 268

Système de climatisation
automatique avant..... 274

Système de climatisation
manuel arrière 282

Système de climatisation
automatique arrière 285

Dégivrage de la lunette
arrière et des rétroviseurs
extérieurs 288

Dégivrage des essuie-glaces
de pare-brise 290

Utilisation des commandes
de climatisation au
volant..... 291

3-2. Utilisation du système audio..... 292

Système audio
(modèles sans système
de navigation)..... 292

Utilisation de l'autoradio 295

Utilisation du lecteur de
CD 302

Lecture des disques
MP3 et WMA 309

Utilisation optimale du
système audio 317

Utilisation de l'adaptateur
AUX..... 320

Utilisation des commandes
audio au volant..... 322

3-3. Utilisation du système audio arrière 324

Fonctions du système multimédia aux places arrière	324
Utilisation du lecteur de DVD (DVD-Vidéo)	331
Utilisation du lecteur de DVD (Vidéo-CD)	339
Utilisation du lecteur de DVD (CD-Audio/CD-Texte)	342
Utilisation du lecteur de DVD (disques MP3)	343
Utilisation du mode vidéo ...	345
Modifier la configuration initiale	347

3-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile) 356

Spécificités du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)	356
Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)	362
Comment passer un appel téléphonique	370
Configuration d'un téléphone mobile	375
Configuration du système et sécurité	380
Utiliser le répertoire	384

3-5. Utilisation des éclairages intérieurs 392

Détail des éclairages intérieurs	392
• Sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel	393
• Éclairages intérieurs/individuels	393
• Éclairage intérieur	394

3-6. Utilisation des rangements 395

Détail des rangements	395
• Boîte à gants	396
• Rangement de console ...	396
• Console de pavillon	397
• Porte-gobelets	399
• Porte-bouteilles	403
• Casiers auxiliaires	404
• Tablette centrale arrière ...	407

3-7. Autres équipements intérieurs 409

Pare-soleil	409
Miroir de courtoisie	410
Miroir de conversation	411
Prise d'alimentation	412
Sièges chauffants	416
Accoudoirs	418
Tapis de sol	419
Équipements de coffre	420
Commande d'ouverture de la porte de garage	426
Boussole	433

4 Entretien et soin

4-1. Entretien et soin..... 438

Nettoyage et protection de
l'extérieur du véhicule 438

Nettoyage et protection de
l'intérieur du véhicule 441

4-2. Entretien 445

Prescriptions d'entretien 445

Entretien général..... 448

Programmes d'entretien et
de contrôle antipollution 451

4-3. Entretien à faire soi-même452

Précautions concernant
l'entretien à faire
soi-même 452

Capot 457

Mise en place du cric 459

Compartiment moteur 461

Pneus..... 478

Pression de gonflage des
pneus 488

Jantes 492

Filtre de climatisation 494

Pile de la clé..... 497

Vérification et remplacement
des fusibles 500

Ampoules 513

5 En cas de problème

5-1. Informations à connaître 526

Remorquage du véhicule ... 526

Vous suspectez un
problème 532

Enregistreur de données
d'événement..... 533

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence 536

Si un voyant s'allume ou un
signal sonore se
déclenche... 536

Si un message s'affiche à
l'écran multifonctionnel..... 547

En cas de crevaison..... 548

Si le système hybride ne
démarré pas 560

Si le levier de sélecteur est
bloqué 562

Si vous perdez vos clés..... 563

Si la clé électronique ne
fonctionne pas
normalement 564

Si la batterie 12 V du
véhicule est déchargée 566

Lorsque le véhicule
chauffe 570

Si votre véhicule est
bloqué 574

6 Caractéristiques du véhicule

6-1. Caractéristiques techniques	578
Valeurs pour l'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)	578
Carburant	592
Renseignements sur les pneus	595
 6-2. Personnalisation	 609
Fonctions personnalisables	609
 6-3. Initialisation	 613
Systèmes à initialiser	613

Index

Index des sigles	616
Index alphabétique	618
Que faire si... ..	628

1

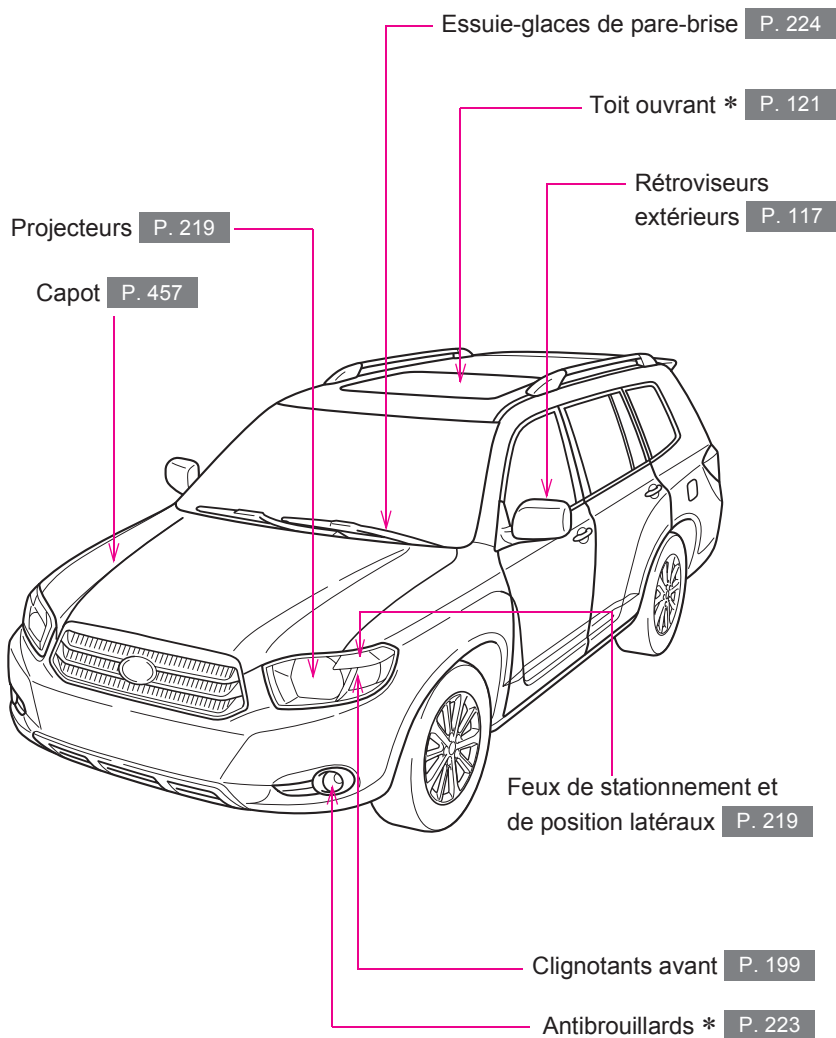
2

3

4

5

6



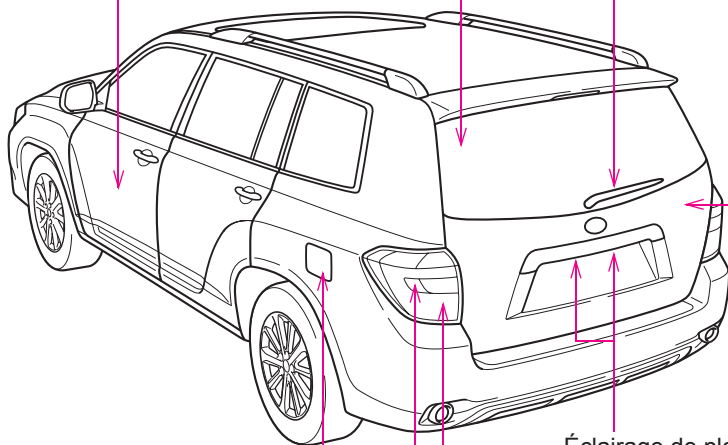
Dégivrage de la lunette arrière P. 288

Lunette arrière * P. 89

Portes latérales P. 79

Hayon P. 83

Essuie-glace de lunette
arrière P. 226



Éclairage de plaque
d'immatriculation P. 219

Feux de position arrière et
latéraux P. 219

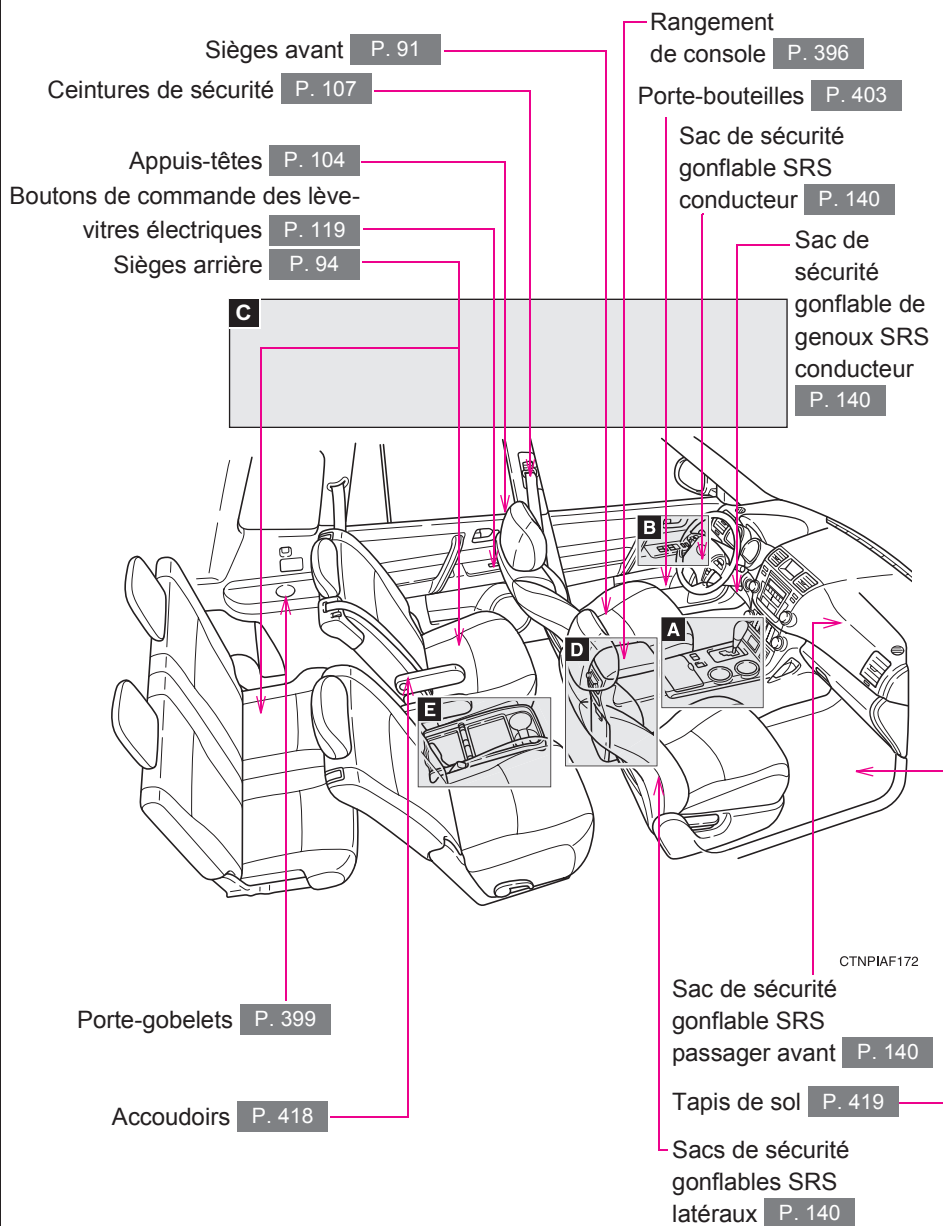
Clignotants arrière P. 199

Pneus

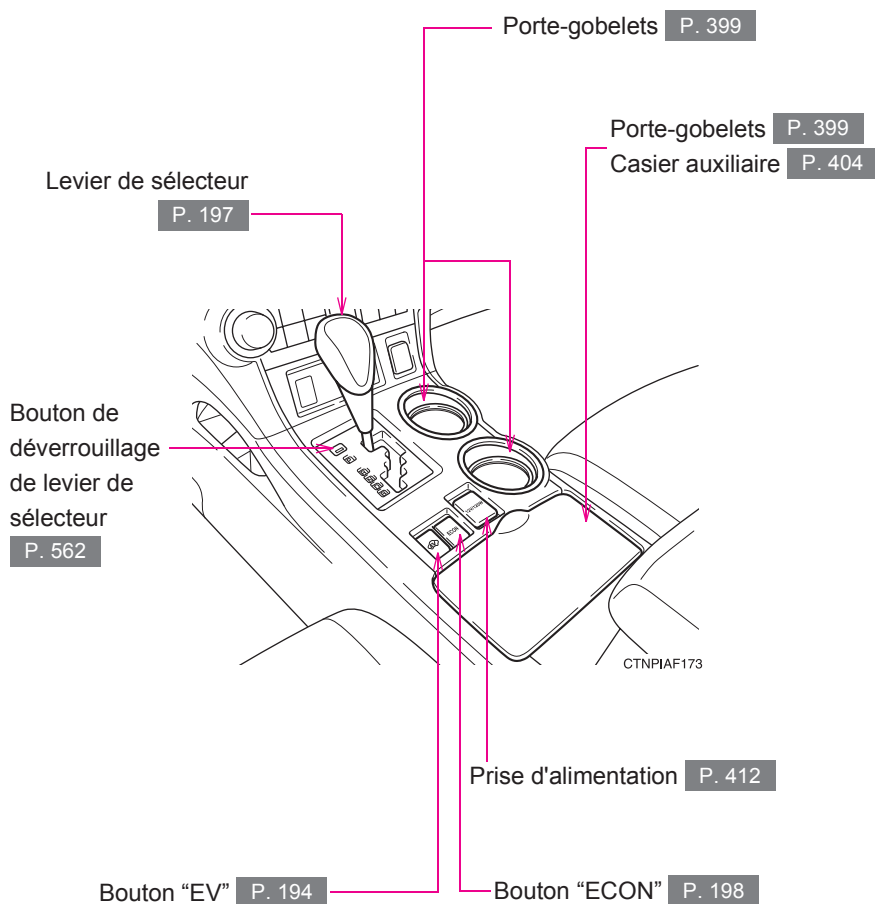
- Permutation P. 478
- Remplacement P. 548
- Pression de gonflage P. 587
- Informations P. 595

Trappe à carburant P. 124

*: Sur modèles équipés

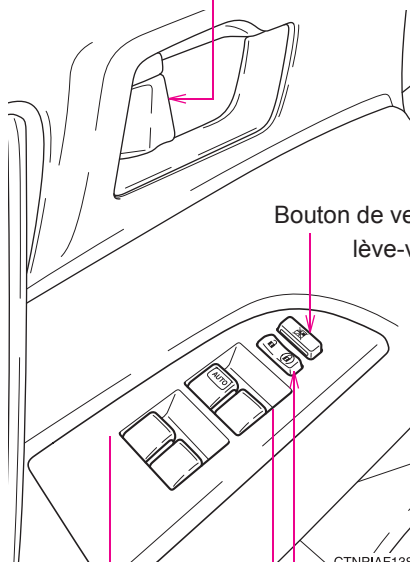


A



B

Bouton intérieur de verrouillage
des portes P. 79

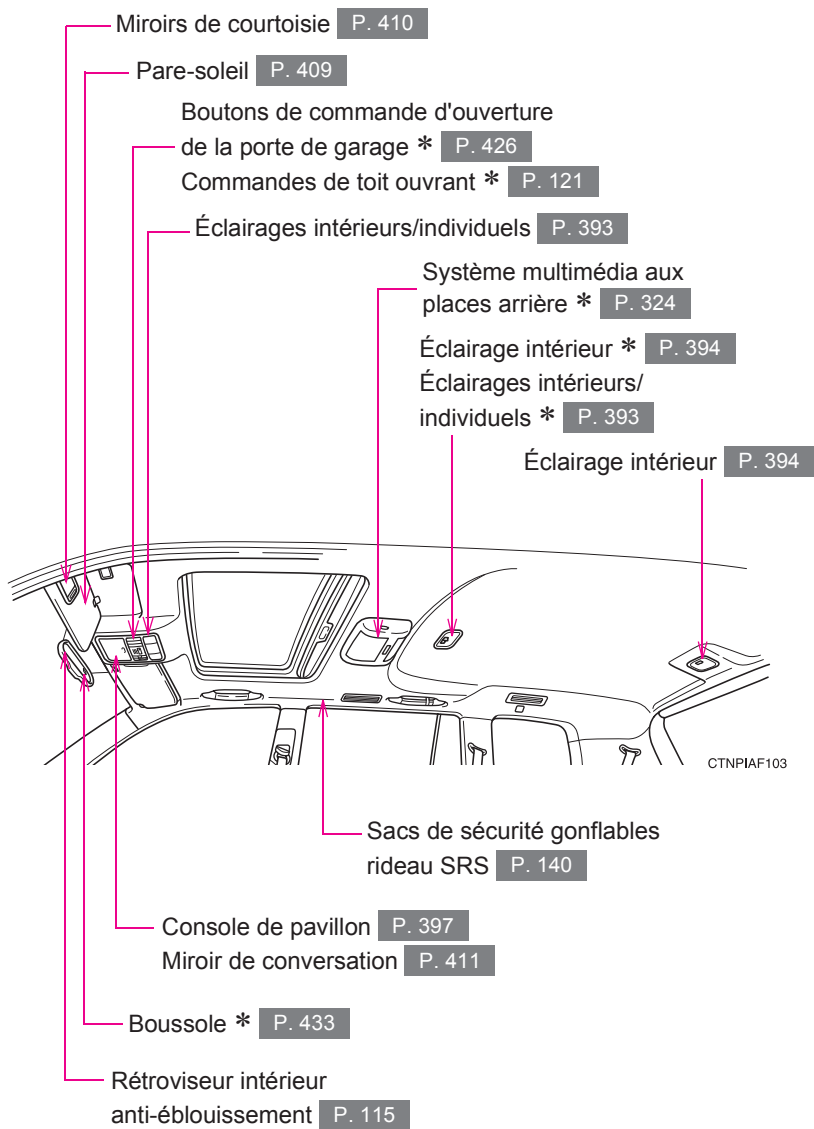


Bouton de verrouillage des
lève-vitres P. 119

Boutons de commande des
lève-vitres électriques P. 119

Commutateur de verrouillage
centralisé des portes P. 79

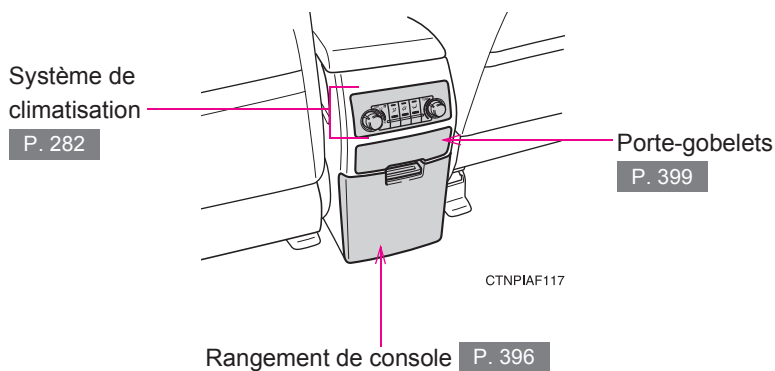
C



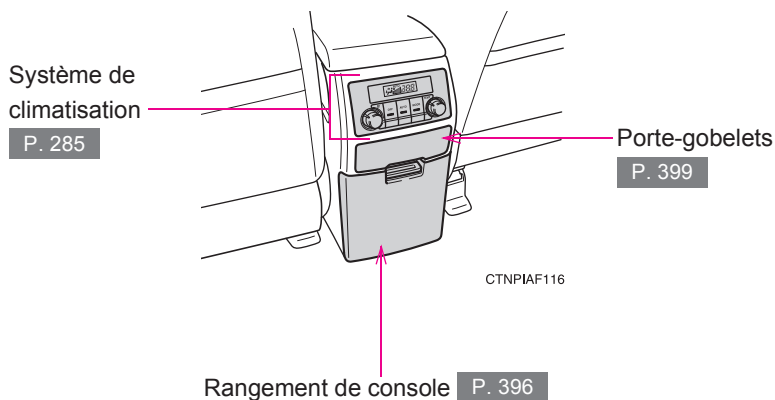
*: Sur modèles équipés

D

► Véhicules avec système de climatisation arrière manuel



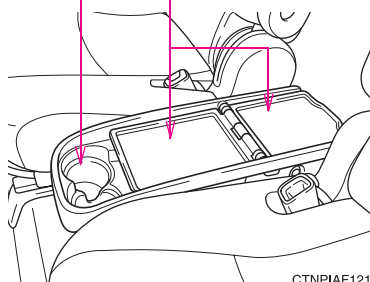
► Véhicules avec système de climatisation arrière automatique



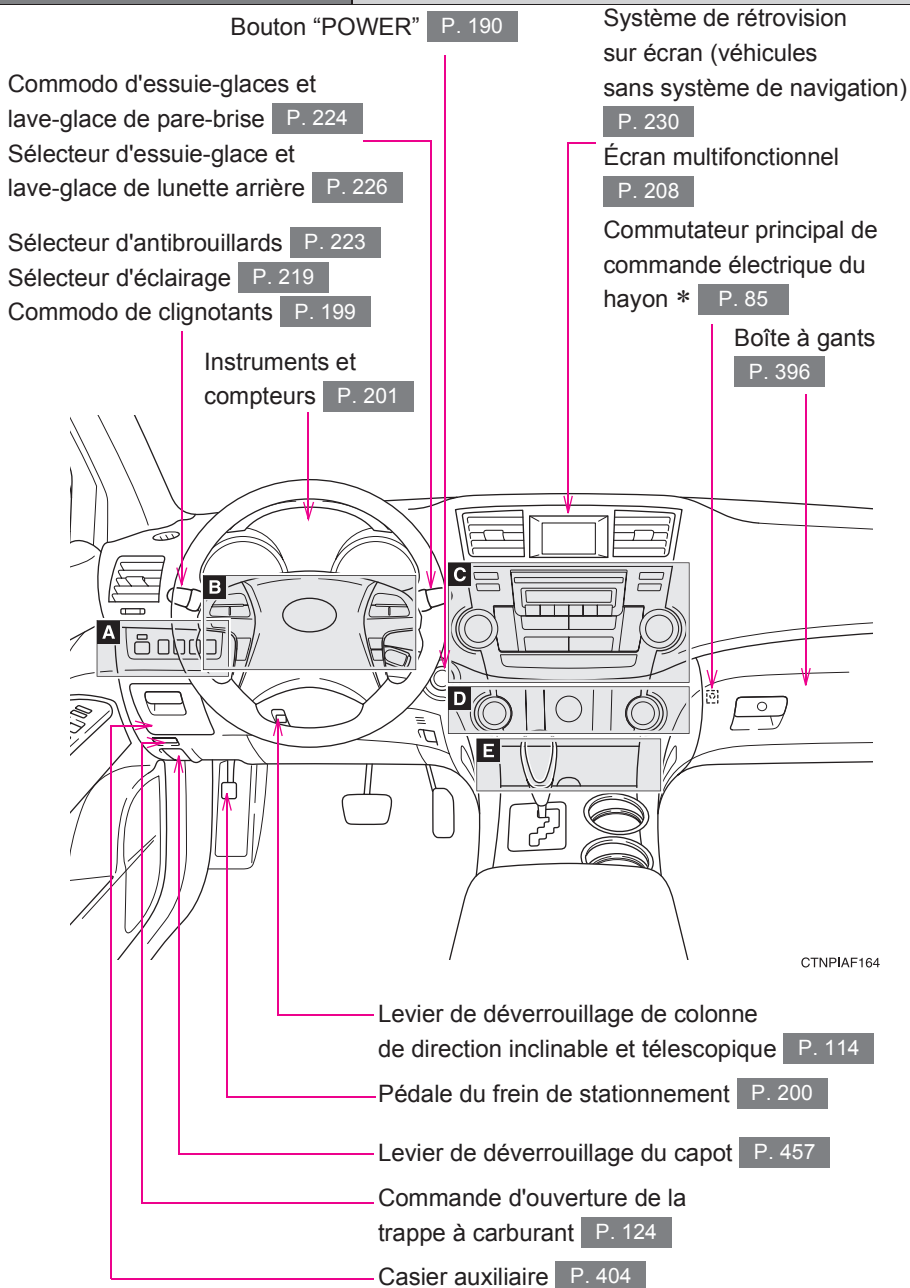
E

Casier auxiliaire P. 404
Tablette centrale arrière P. 407

Porte-gobelets P. 399

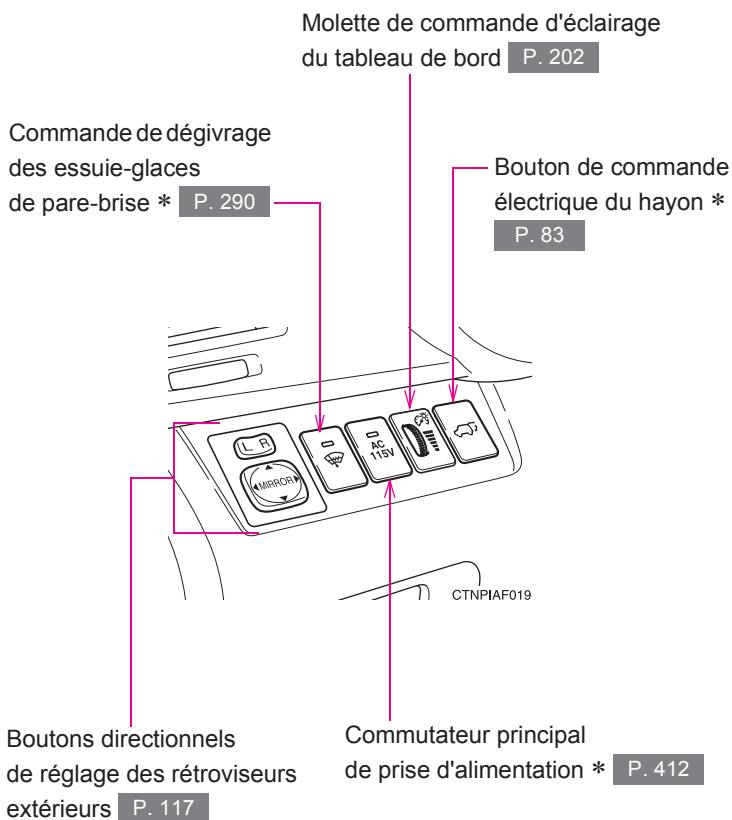


CTNPIAF121



CTNPIAF164

A



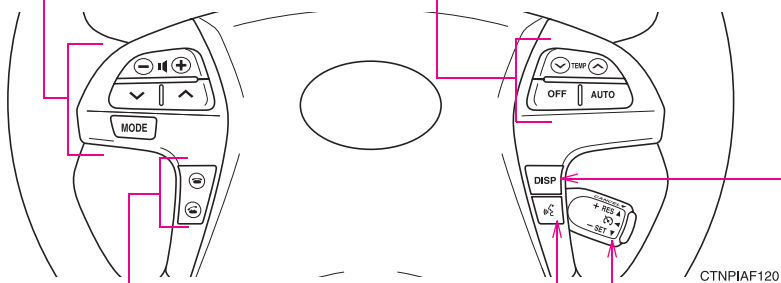
*: Sur modèles équipés

B

Touches de commande du système
audio au volant P. 322

Commandes de climatisation
au volant * P. 291

Commutateur "DISP" P. 208



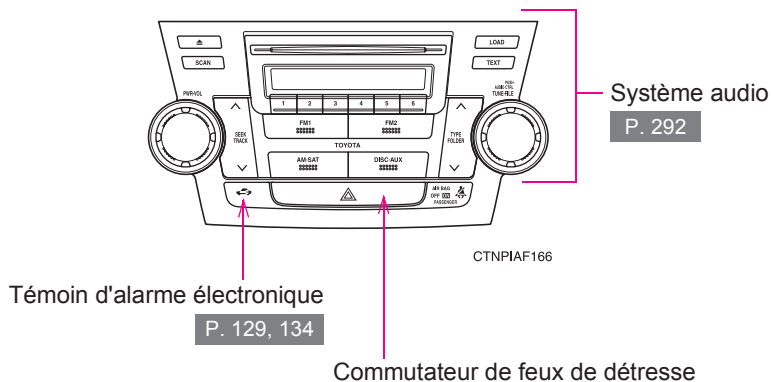
Bouton de téléphonie *, * P. 363

Commodo de régulateur
de vitesse P. 227

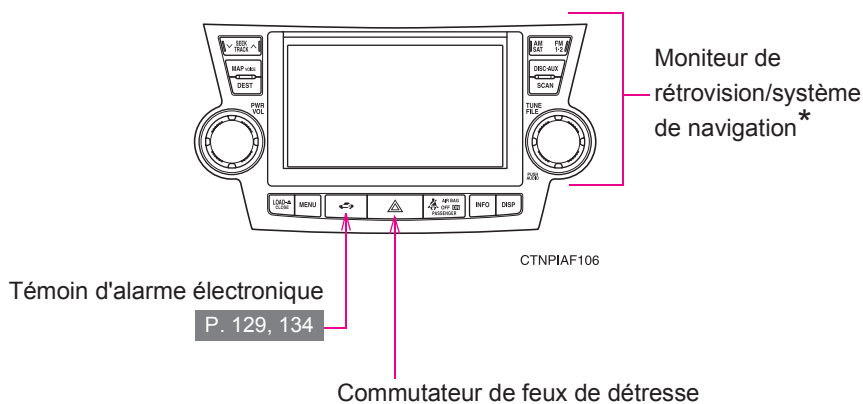
Commande d'activation
vocale *, * P. 363

C

► Véhicules sans système de navigation



► Véhicules équipés d'un système de navigation



*: Sur modèles équipés

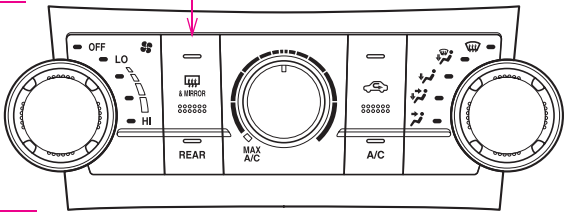
*: Reportez-vous au "Système de Navigation Manuel du Propriétaire".

D

► Véhicules avec système de climatisation avant manuel

Système de climatisation P. 268

Commutateur de dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs */ commutateur de dégivrage de la lunette arrière P. 288

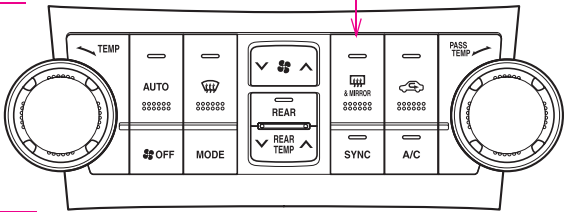


CTNPIAF115

► Véhicules avec système de climatisation avant automatique

Système de climatisation P. 274

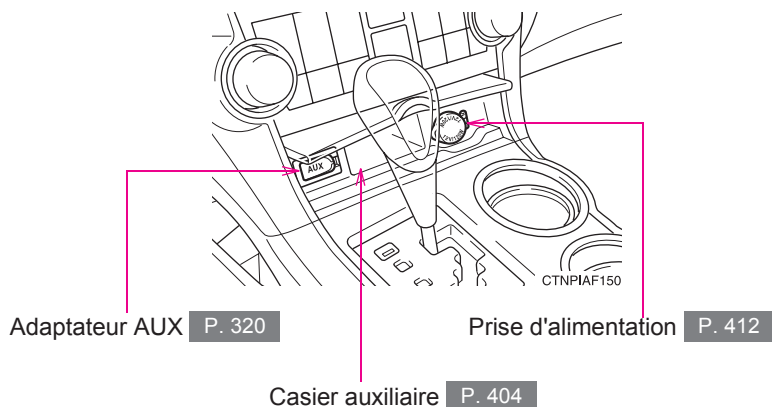
Commutateur de dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs */ commutateur de dégivrage de la lunette arrière P. 288



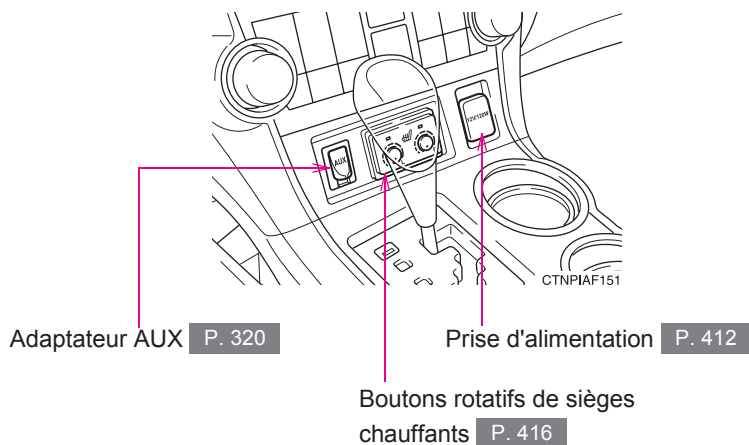
CTNPIAF171

E

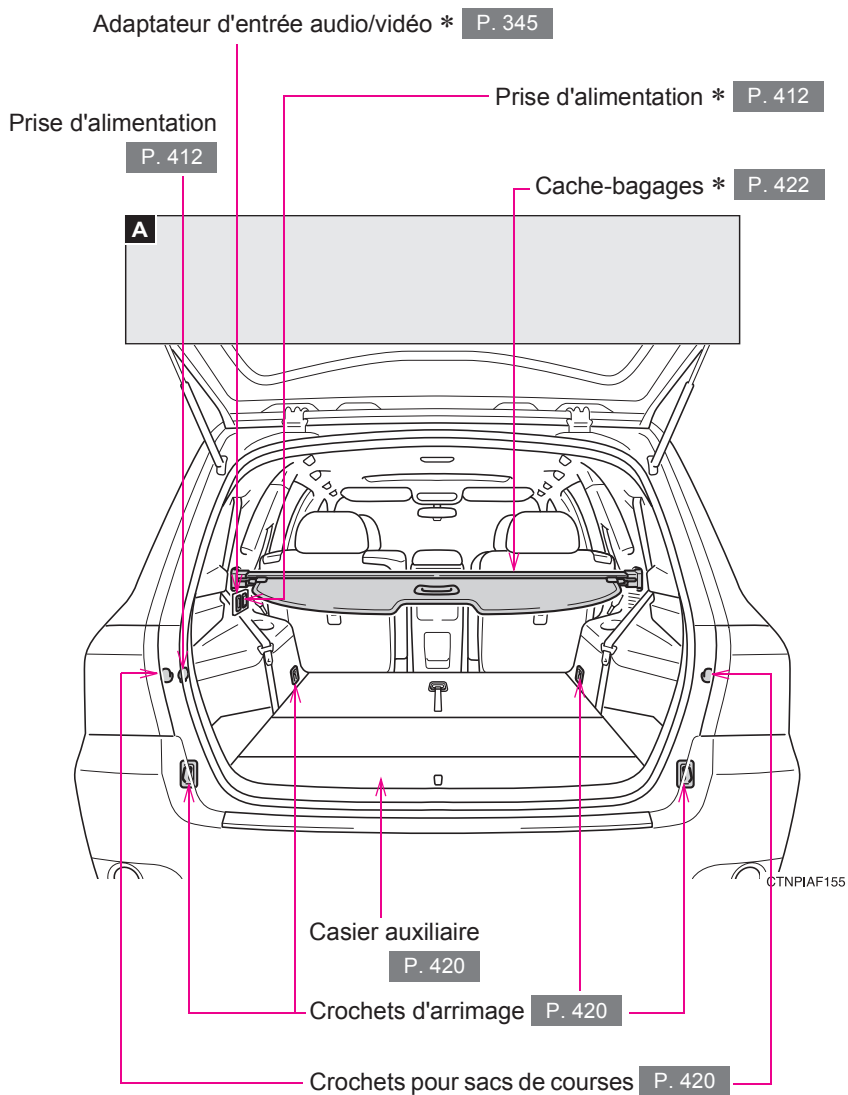
► Véhicules sans sièges chauffants



► Véhicules équipés de sièges chauffants



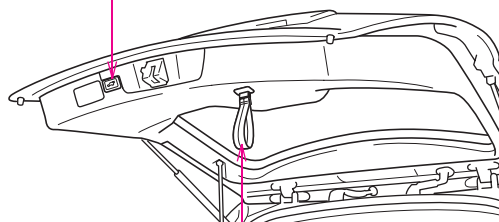
*: Sur modèles équipés



A

Bouton de commande
électrique du hayon *

P. 83



CTNPIAF131

Sangle du hayon

P. 83

*: Sur modèles équipés

Pour votre information

Manuel principal du propriétaire

Veuillez noter le fait que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements standard et en option. Ainsi, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits suivie par Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder, à tout moment et sans préavis, à des modifications.

Selon les caractéristiques, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes d'équipements.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota, mais qui ne sont toutefois pas d'origine. Nous vous rappelons que ces pièces ne sont pas couvertes par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur fonctionnement, réparation ou remplacement ou toute détérioration qu'elles sont susceptibles de provoquer ou encore d'effets adverses qu'elles peuvent avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de pièces qui ne seraient pas des pièces Toyota d'origine risquerait d'affecter les performances du véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible de contrevenir à la réglementation. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur

Sachant que l'installation d'un poste émetteur/récepteur dans votre véhicule risque d'affecter les systèmes électroniques tels que le système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle, le régulateur de vitesse, le système de freinage antiblocage, le système de sacs de sécurité gonflables SRS ou les prétensionneurs de ceinture de sécurité, veuillez à vérifier avec votre concessionnaire Toyota les mesures de précaution ou les instructions spéciales concernant l'installation.

Les pièces et câbles sous haute tension des véhicules hybrides émettent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique, malgré leur blindage électromagnétique.

Mise à la casse de votre Toyota

Les dispositifs de sacs de sécurité gonflables SRS et de prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les sacs de sécurité gonflables et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veuillez à faire démonter et neutraliser les sacs de sécurité gonflables SRS et les prétensionneurs de ceinture de sécurité par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien agréé ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Perchlorate

Cela peut impliquer une manipulation particulière. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Certains éléments de votre véhicule peuvent contenir du perchlorate. Le sac de sécurité gonflable, les prétensionneurs des ceintures de sécurité et les piles de la télécommande du verrouillage centralisé peuvent faire partie de ces éléments.

ATTENTION

■ Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de produits: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être blessé ou même tué.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Conduite attentive: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de vous distraire (par exemple régler un rétroviseur, prendre un téléphone mobile, lire) peut entraîner une collision dans laquelle vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être blessé ou tué.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

■ Élimination en fin de vie de la batterie du système hybride

Si votre véhicule est mis au rebut sans que la batterie du système hybride n'ait été déposée, il y a danger de choc électrique grave en cas de contact avec les pièces et les câbles soumis à une tension élevée et leurs connecteurs. Si votre véhicule doit être mis à la casse, l'élimination en fin de vie de la batterie du système hybride doit être prise en charge par votre concessionnaire Toyota ou un atelier d'entretien agréé. Si la batterie du système hybride n'est pas correctement traitée en vue de son élimination en fin de vie, elle risque d'être la cause d'un accident grave ou mortel, par choc électrique.

Symboles utilisés dans le présent manuel

Mises en garde & avertissements



ATTENTION

Cette mention signale un danger susceptible d'entraîner une blessure corporelle ou la mort si elle n'est pas respectée. Vous êtes informé de ce que vous devez faire ou ne pas faire pour éviter ou réduire les risques de blessure pour vous-même ou pour les autres.



NOTE

Cette mention signale un danger susceptible d'entraîner un dommage au véhicule ou à ses équipements si elle n'est pas respectée. Vous êtes informé de ce que vous devez ou ne devez pas faire afin d'éviter ou réduire les risques de détérioration de votre Toyota et de son équipement.

Symbole de sécurité



Tout au long du présent manuel, vous verrez ce symbole d'un cercle barré. Cela signifie "À ne pas faire", "Il est interdit de" ou "Évitez que ceci se produise".

Avant de prendre le volant

1

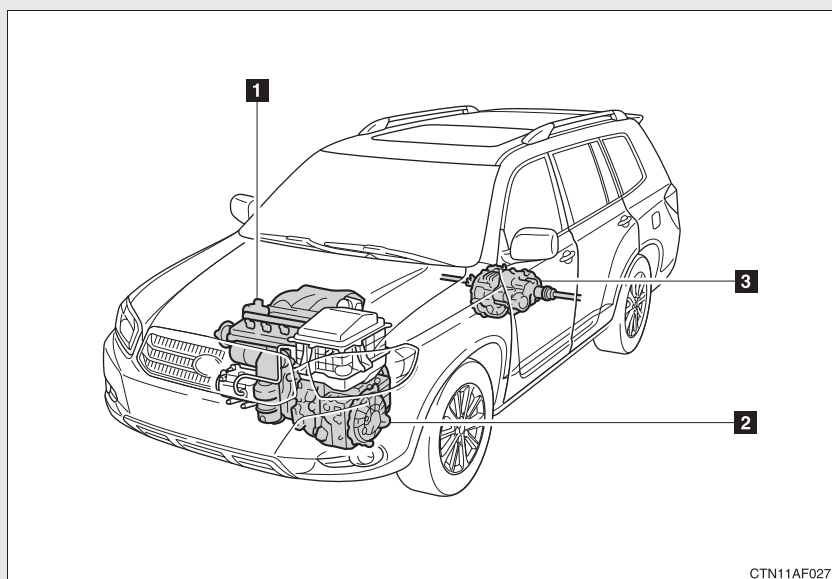
1-1. Système hybride	30	1-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant.....	119
Système hybride	30	Lève-vitres électriques	119
1-2. Informations relatives aux clés.....	43	Toit ouvrant	121
Clés	43	1-6. Ravitaillement en carburant	124
1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes	45	Ouverture du bouchon de réservoir à carburant.....	124
Système d'accès et de démarrage "mains libres"	45	1-7. Système antivol.....	129
Télécommande du verrouillage centralisé.....	69	Système d'antidémarrage	129
Portes latérales	79	Alarme.....	134
Hayon.....	83	Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis).....	137
Lunette arrière.....	89	1-8. Informations relatives à la sécurité	138
1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction).....	91	Position de conduite correcte	138
Sièges avant	91	Sacs de sécurité gonflables SRS	140
Sièges arrière.....	94	Système de classification de l'occupant du siège passager avant	154
Appuis-têtes	104	Sièges de sécurité enfant.....	161
Ceintures de sécurité	107	Installation du siège de sécurité enfant	165 29
Volant de direction	114		
Rétroviseur intérieur anti-éblouissement.....	115		
Rétroviseurs extérieurs	117		

1-1. Système hybride

Système hybride

Votre véhicule est un véhicule hybride. Ses caractéristiques diffèrent des véhicules conventionnels. Essayez dans toute la mesure du possible de vous familiariser avec les caractéristiques de votre véhicule, et à l'utiliser avec soin.

Le système hybride associe un moteur thermique (à essence) et un moteur électrique, qu'il gère en fonction des conditions d'utilisation afin d'améliorer la consommation en carburant et réduire les émissions polluantes à l'échappement.



- 1** Moteur thermique
- 2** Moteur électrique avant
- 3** Moteur électrique arrière

■ À l'arrêt et/ou au départ du véhicule

Le moteur thermique s'arrête lorsque le véhicule est à l'arrêt. À son départ, le véhicule est mû dans un premier temps par le moteur électrique. À basse vitesse ou en faible descente, le moteur thermique est arrêté, seul le moteur électrique est utilisé.

■ En marche normale

C'est le moteur thermique qui est essentiellement utilisé. Le moteur électrique recharge la batterie du système hybride si nécessaire.

■ À l'accélération

La puissance de la batterie du système hybride vient s'ajouter à celle du moteur thermique, via le moteur électrique.

■ Au freinage (freinage récupératif)

Le moteur électrique recharge la batterie du système hybride.

■ Freinage récupératif

La génératrice convertit l'énergie cinétique en énergie électrique lorsque sont réunies les conditions suivantes:

- Vous n'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.
- Vous appuyez sur la pédale de frein alors que le sélecteur de vitesses est sur "D" ou "R".

■ Conditions dans lesquelles le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter

Le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement. Toutefois, il risque de ne pas s'arrêter automatiquement, dans les situations suivantes:

- Pendant la mise en température du moteur thermique
- Pendant la recharge de la batterie du système hybride
- En cas de température insuffisante ou excessive de la batterie du système hybride

■ Recharge de la batterie

- Le moteur thermique assure seul la recharge de la batterie du système hybride; ainsi il n'est pas besoin d'utiliser une source extérieure pour la recharger. Toutefois, en cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie du système hybride se décharge progressivement. Pour l'éviter, roulez au moins une fois par mois, sur une durée d'au moins 30 minutes ou une distance d'au moins 10 miles (16 km). Au cas où la batterie du système hybride arriverait à un état de décharge complète, le véhicule refuserait de démarrer avec une batterie 12 V auxiliaire, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Lorsque le sélecteur de vitesses est sur "N", la batterie du système hybride ne se recharge pas. Lorsque la circulation est intense, roulez avec le sélecteur de vitesses sur "D" pour éviter de décharger la batterie.
- Afin d'éviter que la batterie 12 V ne se décharge, conduisez la véhicule au moins une fois par mois et ne faites fonctionner les accessoires qu'une fois le témoin "READY" allumé. Au moment de mettre le véhicule au parking, assurez-vous que les portes sont bien fermés et que tous les feux sont éteints.

■ Après décharge complète, dépose ou remplacement de la batterie 12 V

Le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter même si le véhicule roule sur la batterie du système hybride. Si le phénomène persiste pendant plusieurs jours, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides

Il est possible que vous ne perceviez aucun bruit ni vibration moteur alors même que le véhicule est en capacité de rouler. Mettez systématiquement le sélecteur de vitesses sur "P" lorsque vous stationnez.

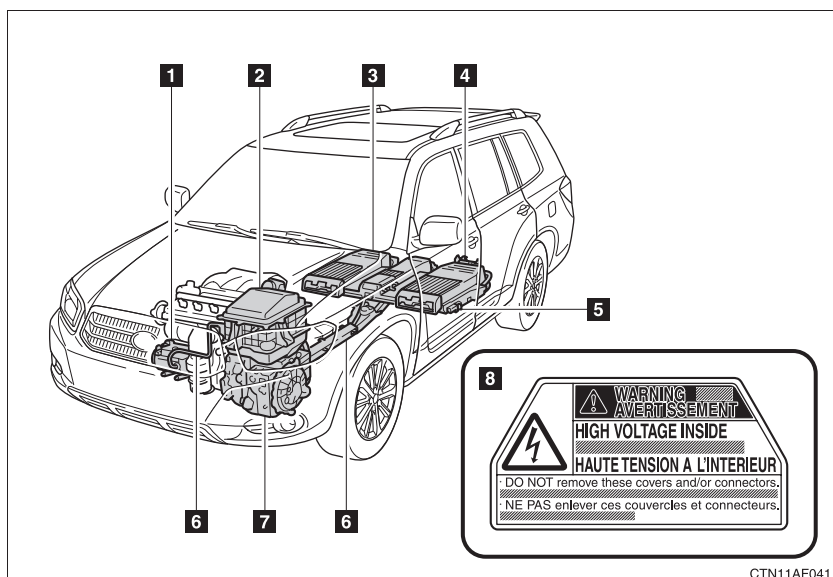
Les bruits et vibrations suivants peuvent se manifester lorsque le système hybride est en marche; ils ne sont pas le signe d'une anomalie:

- Bruits de moteur électrique possibles en provenance du compartiment moteur.
- Bruits possibles en provenance de la batterie du système hybride, sous le siège arrière, au démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Bruits possibles en provenance de la boîte-pont, au démarrage ou à l'arrêt du système hybride ou lorsque le moteur tourne au ralenti.
- Bruits de moteur thermique possibles en cas de violente accélération.
- Bruits possibles en provenance du freinage récupératif, lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.
- Vibrations possibles au démarrage ou à l'arrêt du moteur thermique.
- Bruits de ventilateur possibles en provenance des prises d'air de ventilation sous la deuxième rangée de sièges.

■ Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut

Contactez votre concessionnaire Toyota pour toute question sur l'entretien, la réparation, le recyclage et la mise au rebut. Ne prenez pas à votre compte l'élimination en fin de vie de votre véhicule.

Composants haute tension

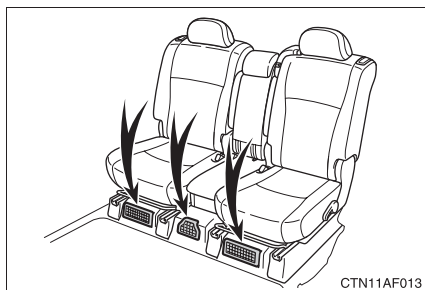


CTN11AF041

- | | |
|---|---|
| 1 Compresseur de climatiseur | 5 Prise de service |
| 2 Module de commande de puissance et convertisseur DC/DC | 6 Câbles haute tension |
| 3 Batterie du système hybride | 7 Moteur électrique avant, boîte-pont et génératrice |
| 4 Moteur électrique arrière | 8 Etiquette de mise en garde |

Prenez garde lors de toute manipulation avec le système hybride, car il intègre un circuit haute tension (650 V environ au maximum) ainsi que des pièces qui deviennent brûlantes lorsque le système hybride est en fonction. Respectez les étiquettes de mise en garde disposées sur votre véhicule.

■ Prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride



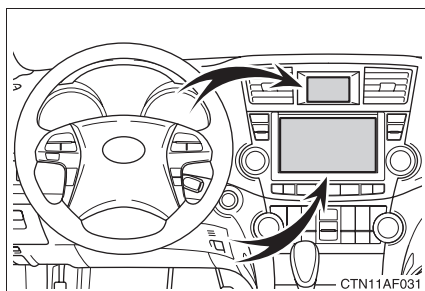
CTN11AF013

Des prises d'air de ventilation sont situées sous les sièges de la deuxième rangée pour permettre le refroidissement de la batterie du système hybride. Si ces prises d'air sont bouchées, la batterie du système hybride risque de surchauffer, avec pour conséquence une baisse de puissance.

Système de coupe-circuit d'urgence

Le système de coupe-circuit d'urgence isole le véhicule du courant haute tension et arrête la pompe d'alimentation, afin de réduire les risques d'électrocution et de fuite de carburant, lorsqu'un choc détecté par le capteur de choc excède un niveau de violence donné. Si le système de coupe-circuit d'urgence se déclenche, votre véhicule ne peut plus redémarrer. Pour redémarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

Contrôle de l'énergie disponible/écran consommation

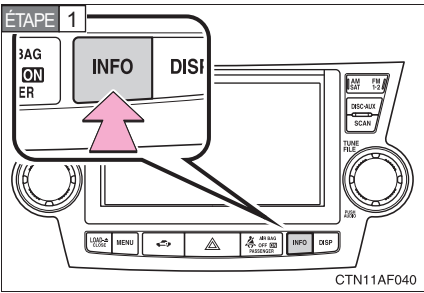


CTN11AF031

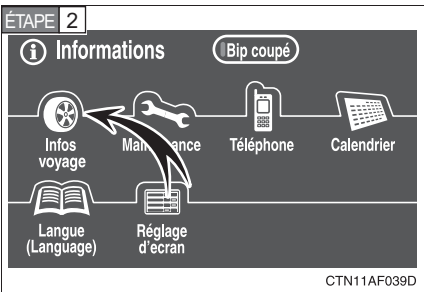
Vous pouvez vous tenir informé de l'état du système hybride au moyen de l'écran multifonctionnel (→P. 36) et l'écran du système de navigation (→P. 36, 38). Les images d'illustration suivantes ne sont que des exemples, et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

■ Contrôle de l'énergie disponible

- Comment afficher à l'écran du système de navigation (sur modèles équipés):



Appuyez sur la touche “INFO”.



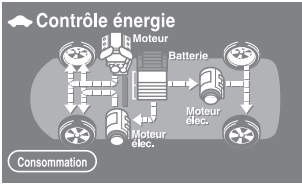
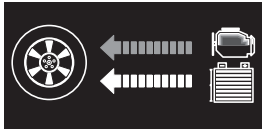
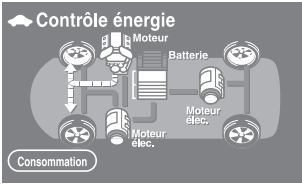
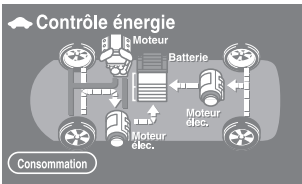
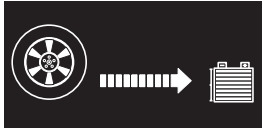
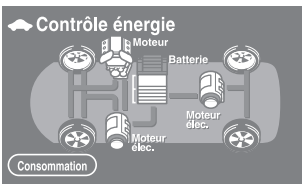
Effleurez le bouton “Infos voyage” de l’écran “Informations”.

Si l’écran “Consommation” s’affiche, effleurez le bouton **Energie**.

- Comment afficher à l'écran multifonctionnel:

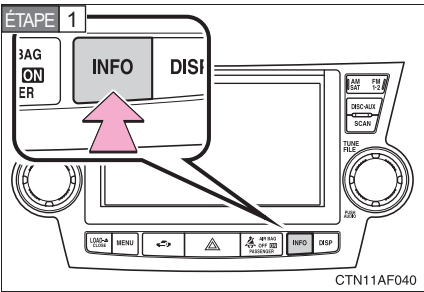
Appuyez plusieurs fois sur le bouton “DISP” au volant afin de sélectionner l'écran du contrôle de l'énergie disponible.

	Écran du système de navigation	Écran multifonctionnel
Lorsque le véhicule est mû par le moteur électrique		

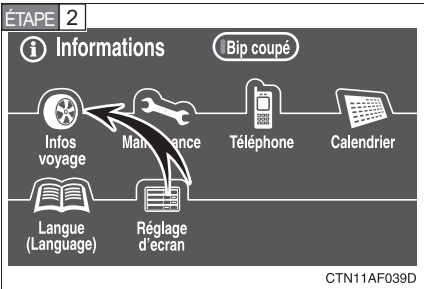
	Écran du système de navigation	Écran multifonctionnel
Lorsque le véhicule est mû à la fois par le moteur thermique et le moteur électrique		
Lorsque le véhicule est mû par le moteur thermique		
Lorsque le véhicule est en phase de recharge de la batterie du système hybride		
Lorsqu'il n'y a aucun transfert d'énergie		
État de la batterie du système hybride	Insuffisant   Niveau maxi 	Insuffisant   Niveau maxi 

1
Avant de prendre le volant

■ Consommation (système de navigation uniquement)

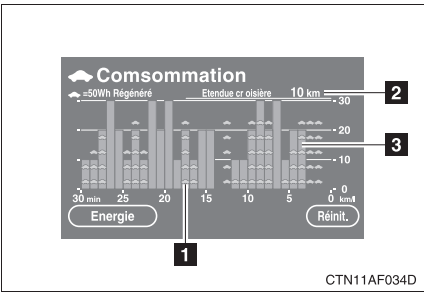


Appuyez sur la touche “INFO”.



Effleurez le bouton “Infos voyage” de l’écran “Informations”.

Si l’écran “Contrôle énergie” s’affiche, effleurez **Consommation** .



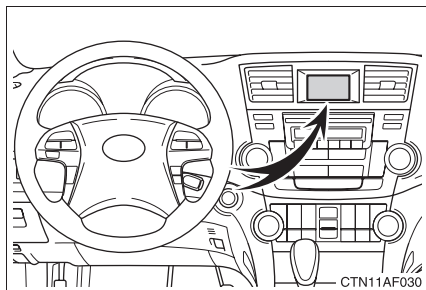
- 1 Energie régénérée au cours des 30 dernières minutes
- 2 Autonomie restante
- 3 Consommation de carburant au cours des 30 dernières minutes

■ Réinitialisation des données de consommation

Effleurez le bouton **Réinit.** pour réinitialiser l’écran d’affichage de la consommation moyenne de carburant.

Message d'alerte système hybride

Un message s'affiche automatiquement lorsque le système hybride est victime d'une défaillance technique ou qu'une action inadaptée est tentée.



Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions. (→P. 547)

1

Avant de prendre le volant

■ Si un témoin d'alerte s'allume ou un message d'alerte s'affiche, ou si la batterie 12 V est débranchée

Le système hybride risque de ne pas démarrer. Dans ce cas, essayez une nouvelle fois de démarrer le système. Si le témoin "READY" ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Au moment du ravitaillement en carburant, il arrive que la trappe à carburant prenne quelques instants pour s'ouvrir

Dans le cadre du fonctionnement normal du système antipollution, il arrive que la trappe à carburant prenne jusqu'à 10 secondes pour s'ouvrir automatiquement après que vous ayez appuyé sur le bouton du mécanisme d'ouverture. Avant que le ravitaillement en carburant soit possible, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments. (→P. 124)

■ Panne sèche

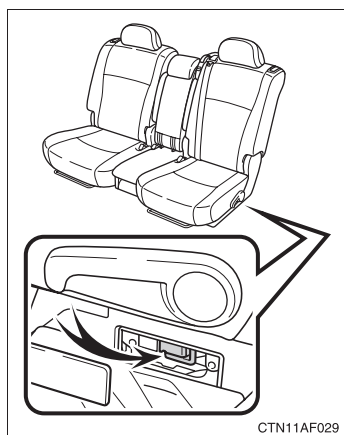
Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu'il est impossible de démarrer le système hybride, ravitaillez en carburant suffisamment de sorte que le témoin de réserve (→P. 539) s'éteigne. Si la quantité de carburant n'est pas suffisante, le système hybride risque de ne pas démarrer. (La quantité minimale de carburant à ravitailler de sorte que le témoin de réserve de carburant s'éteigne est d'environ 2,5 gal. [9,8 L, 2,1 Imp.gal.], lorsque le véhicule se trouve sur un sol plan. Cette valeur est sujette à variation si le véhicule se trouve dans une pente.)

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives à la haute tension

Le véhicule est équipé de circuits haute tension en DC et AC, en plus du circuit 12 V. Les hautes tension DC et AC sont très dangereux et peuvent provoquer de graves brûlures et des chocs électriques pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne touchez, ne démontez, ne déposez ou ne remplacez jamais les pièces, les câbles et leurs connecteurs soumis à tension élevée.
- Le système hybride devient brûlant après démarrage, du fait de l'utilisation de la haute tension. Prenez garde aussi bien aux hautes tensions qu'aux hautes températures, et respectez toujours les consignes de sécurité apposées sur le véhicule.



- N'essayez jamais d'ouvrir l'orifice d'accès à la prise de service situé sur le côté gauche de la base des sièges de la deuxième rangée. La prise de service n'est utilisée que lorsque le véhicule fait l'objet d'une maintenance et qu'il est relié à une source haute tension.

 ATTENTION**■ Précautions concernant les accidents de la route**

Respectez les recommandations suivantes pour réduire les risques d'accident.

- Garez votre véhicule sur le bord de la route, mettez le sélecteur de vitesses sur "P", serrez le frein de stationnement et arrêtez le système hybride.
- Ne touchez pas aux pièces, câbles et connecteurs sous haute tension.
- Si des câbles électriques sont visibles à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il y a risque de choc électrique. Ne touchez jamais aux câbles électriques exposés.
- Si vous constatez une fuite de liquide, ne la touchez pas avec les doigts, car le risque existe que ce liquide soit de l'électrolyte alcalin (corrosif) issu de la batterie du système hybride. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment et immédiatement à l'eau ou, dans la mesure du possible, avec une solution d'acide borique. Consultez un médecin dans les plus brefs délais.
- Si le véhicule hybride prend feu, quittez-le sans tarder. N'utilisez jamais d'extincteur non conçu pour les feux d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité peut se révéler dangereux.
- Si votre véhicule a besoin d'être remorqué, il doit l'être avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si les roues en prise avec le moteur électrique touchent le sol lors du remorquage, la génératrice risque de continuer à produire de l'électricité. Le risque existe qu'une fuite de courant soit à l'origine d'un incendie. (→P. 526)

■ Batterie au nickel-métal-hydrure

Votre véhicule est équipé d'une batterie au nickel-métal-hydrure scellée. Si elle n'est pas convenablement recyclée, elle présente un danger pour l'environnement et il y a risque de brûlures graves et de chocs électriques qui peuvent entraîner des blessures graves, voire mortelles.

ATTENTION

■ En cas d'activation du système

- Vérifiez soigneusement qu'aucune pièce ou câble sous haute tension n'est exposé. Ne touchez jamais les pièces et les câbles. (→P. 34)
- Inspectez soigneusement le sol, sous le véhicule. Si vous repérez une fuite de liquide sur le sol, c'est le signe que le circuit d'alimentation est peut-être endommagé. Quittez le véhicule dès que possible.

NOTE

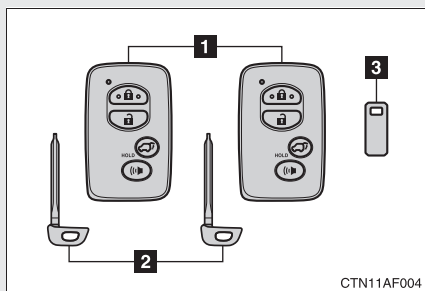
■ Prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride

- Ne placez pas de corps étrangers sur les ouïes d'aération. La batterie du système hybride risquerait de surchauffer et de subir des dommages.
- Nettoyez régulièrement les prises d'air de ventilation afin d'éviter toute surchauffe de la batterie du système hybride.
- Ne mettez pas d'eau sur les ouïes d'aération. Cela risque de provoquer un court-circuit et d'occasionner des dommages à la batterie du système hybride.
- N'embarquez pas de grandes quantités d'eau (en bonbonnes, par exemple) à bord de votre véhicule. En cas de projections d'eau sur la batterie du système hybride, celle-ci risque de subir des dommages.

1-2. Informations relatives aux clés

Clés

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.



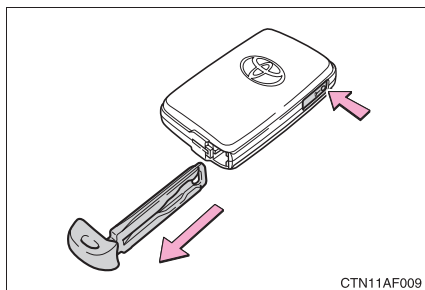
1 Clés électroniques

- Fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P. 45)
- Fonctionnement de la télécommande du verrouillage centralisé (→P. 69)

2 Clés conventionnelles

3 Languette du numéro de clé

Utilisation de la clé conventionnelle



Tirez la clé conventionnelle.

Une fois que vous avez fini d'utiliser la clé conventionnelle, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé conventionnelle avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est complètement utilisée ou si l'accès "mains libres" ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé conventionnelle. (→P. 564)

■ **Au cas où vous devez confier une clé du véhicule à un gardien de parking**

Fermez à clé la boîte à gants, si les circonstances l'exigent. (→P. 396)

Gardez la clé conventionnelle et ne remettez que la clé électronique au gardien.

■ **Languette du numéro de clé**

Conservez cette languette dans un endroit sûr, par exemple dans votre portefeuille et non dans le véhicule. Si vous veniez à perdre une clé, vous pourriez en faire faire une nouvelle par votre concessionnaire Toyota, en lui fournissant la languette du numéro de clé. (→P. 563)



NOTE

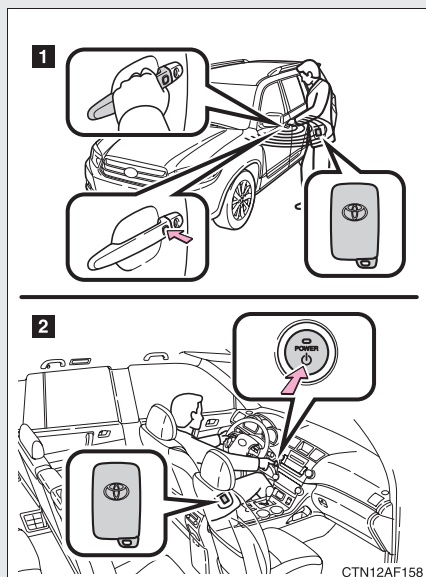
■ **Pour éviter toute détérioration des clés**

- Évitez de faire subir aux clés des chocs violents, ne les exposez aux fortes chaleurs en les laissant sous la lumière directe du soleil, et ne les laissez pas tomber dans l'eau.
- N'exposez pas les clés à des matériaux électromagnétiques et n'y attachez rien qui pourrait faire obstacle aux ondes électromagnétiques qui leur sont destinées.
- Ne démontez pas la clé électronique.

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

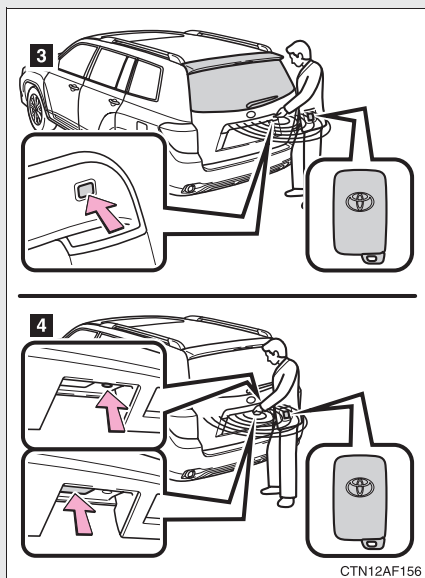
Système d'accès et de démarrage "mains libres"

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. (Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.)



- 1** Verrouiller et déverrouiller les portes (→P. 46)
- 2** Démarrer et arrêter le système hybride (→P. 190)

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

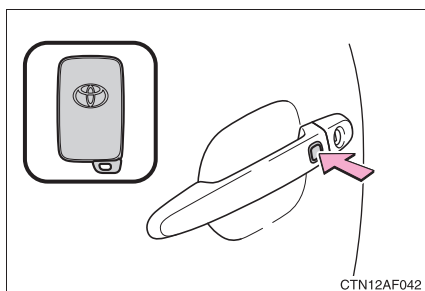


3 Déverrouiller la lunette arrière (→P. 48)

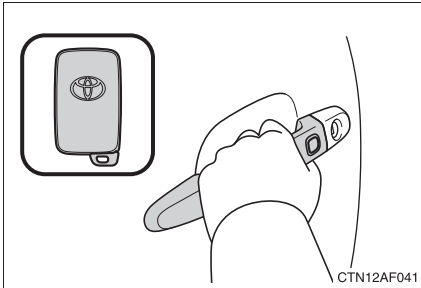
4 Verrouiller et déverrouiller les portes (→P. 46)

Verrouillage et déverrouillage des portes

► Poignée de porte avant



Appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller les portes.

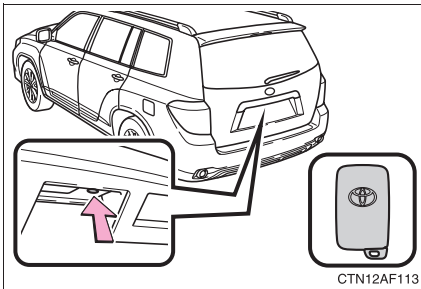


Saisissez la poignée pour déverrouiller les portes.

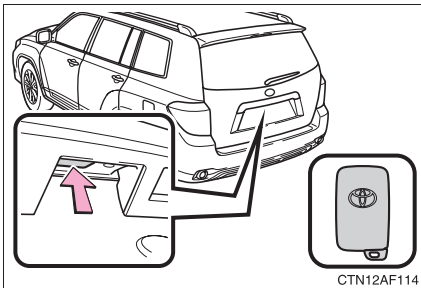
Vos doigts doivent être en contact avec le capteur situé au dos de la poignée.

La porte ne peut être déverrouillée dans les 3 secondes qui suivent le verrouillage de la porte.

► Poignée de hayon



Appuyez sur le bouton pour verrouiller la porte.

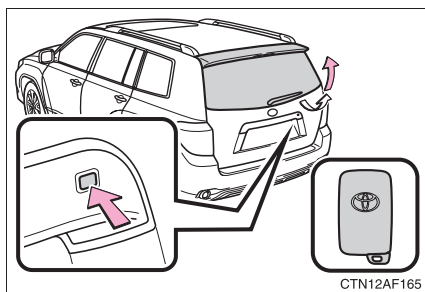


Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte.

La porte ne peut être déverrouillée dans les 3 secondes qui suivent le verrouillage de la porte.

Verrouillez à nouveau le hayon lorsque vous quittez le véhicule. Le hayon ne se verrouille pas automatiquement après avoir été ouvert puis refermé.

Déverrouillage de la lunette arrière



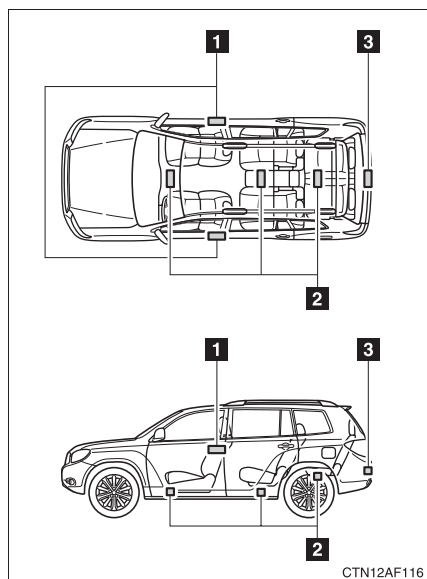
Appuyez longuement sur le bouton pour déverrouiller la lunette arrière. La lunette arrière s'ouvre vers le haut.

Il n'est possible de déverrouiller la lunette arrière que lorsque le hayon est fermé.

Verrouillez à nouveau la lunette arrière lorsque vous quittez le véhicule. La lunette arrière ne se verrouille pas automatiquement après avoir été ouverte puis refermée.

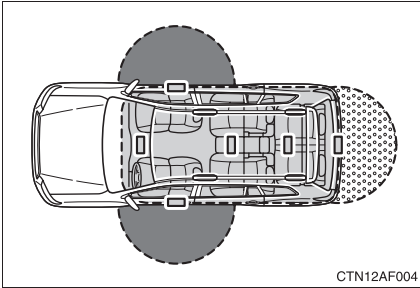
Emplacement des capteurs et portée effective

■ Emplacement des capteurs



- 1 Antennes extérieures à l'habitacle
- 2 Antennes internes à l'habitacle
- 3 Antenne externe au coffre

■ Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)



- Verrouillage ou déverrouillage des portes

Le système est opérationnel lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) de l'une ou l'autre des poignées extérieures de portes avant.

- Démarrage du système hybride ou changement de mode du bouton "POWER"

Le système est opérationnel lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

- Ouverture de la lunette arrière et verrouillage ou déverrouillage des portes

Le système est fonctionnel lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon d'environ 2,3 ft. (0,7 m) de la poignée du hayon.

■ Signaux de manœuvre

Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse. (Verrouillage: 1 fois, déverrouillage: 2 fois)

■ Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage "mains libres" utilisent des ondes radio de faibles puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé de fonctionner correctement.

(Solutions possibles: →P. 564)

- En cas de décharge de la pile de la clé électronique
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand écran, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque vous avez avec vous un poste de radio, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou tout autre appareil de télécommunication sans fil
- Lorsque la clé électronique est entrée en contact avec un objet métallique ou que ce dernier la recouvre
- Lorsque plusieurs clés électroniques sont à proximité
- Lorsque vous portez ou utilisez en même temps la clé électronique et les appareils émetteurs d'ondes radio suivants
 - Deuxième jeu de clé électronique du véhicule
 - Clé à télécommande qui émet des ondes radio
 - Ordinateur personnel
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci

■ Programmation de la fonction de déverrouillage des portes

Il est possible de choisir la porte déverrouillée par la fonction “mains libres”.

ÉTAPE 1 Mettez le bouton “POWER” en mode ARRÊT.

ÉTAPE 2 Témoin éteint sur la clé, appuyez pendant plus de 5 secondes sur le bouton  ,  , ou  , tout en appuyant simultanément sur le bouton  de la clé.

La programmation change à chaque nouvelle opération, comme illustré ci-dessous. (Lorsque vous modifiez la programmation à plusieurs reprises, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonctionnel	Déverrouillage des portes	Bip
	Maintenez la poignée de porte extérieure côté conducteur pour déverrouiller uniquement la porte conducteur.	Extérieur: trois bips Intérieur: un bip
	Maintenez la poignée de porte passager avant pour déverrouiller toutes les portes	
	Maintenez n'importe quelle poignée de porte avant pour déverrouiller toutes les portes	Extérieur: deux bips Intérieur: un bip

■ Fonction d'économie de la batterie

Dans les circonstances suivantes, l'accès "mains libres" est désactivé pour éviter de décharger la batterie 12 V du véhicule et la pile de la clé électronique.

- Lorsque l'accès "mains libres" n'a pas été utilisé pendant 2 semaines ou plus
- Lorsque la clé électronique est restée à moins de 3 ft. (1 m) environ du véhicule pendant 10 minutes ou plus

L'accès "mains libres" fonctionne à nouveau lorsque...

- Le véhicule est verrouillé au moyen du bouton de verrouillage de la poignée de porte.
- Le véhicule est verrouillé/déverrouillé au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé. (→P. 69)
- Le véhicule est verrouillé/déverrouillé au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 564)

■ Décharge de la pile de la clé

- La durée de vie standard de la pile est comprise entre 1 et 2 ans. (La pile se décharge même si la clé électronique n'est pas utilisée.) Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande de verrouillage centralisé ne fonctionne pas, ou que le périmètre de détection s'est réduit, une pile usagée peut en être la cause. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 497)
- Afin d'éviter toute détérioration grave, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) des appareils électriques suivants.
 - Postes de télévision
 - Ordinateurs personnels
 - Téléphones cellulaires ou sans fil en cours de recharge
 - Lampes de table

■ Pour faire fonctionner le système correctement

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système de l'extérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l'antiverrouillage risque de ne pas fonctionner correctement.)

■ Remarque relative à l'accès "mains libres"

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants.
 - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée extérieure de porte, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
 - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, sur le cache-bagages, sur le plancher ou dans la boîte à gants alors que le système hybride est démarré ou que le mode du bouton "POWER" change.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le système hybride si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller si la poignée de porte est aspergée pour une grande quantité d'eau, tel que par temps de pluie ou durant le lavage du véhicule. (Les portes se verrouillent automatiquement au bout de 60 secondes environ si celles-ci ne sont ni ouvertes ni refermées.)
- Si vous portez des gants, la porte risque de ne pas s'ouvrir lorsque vous en saisissez la poignée.
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès "mains libres" ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)

■ Lorsque le véhicule n'est pas conduit pendant une période prolongée

Afin d'éviter le vol du véhicule, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.

■ Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ Alarmes et témoins d'avertissement

Une combinaison d'alarmes extérieures et intérieures ainsi que de voyants et de messages d'avertissement affichés sur l'écran multifonctionnel sont utilisés pour réduire les risques de vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une erreur d'utilisation.

● Lorsqu'un des voyants s'allume:

Prenez les mesures adéquates en regard du voyant qui s'allume.
(→P. 536)

● Lorsqu'un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel:

Prenez les mesures adéquates en regard du message d'avertissement affiché sur l'écran multifonctionnel. (→P. 547)

● Lorsqu'une alarme retentit:

Prenez les mesures qui s'imposent en vous référant au tableau suivant.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 2 secondes	Tentative de verrouillage des portes et de la lunette arrière au moyen de l'accès "mains libres" alors que la clé électronique se trouve toujours dans l'habitacle.	Récupérez la clé électronique laissée dans l'habitacle et verrouillez les portes et la lunette arrière à nouveau.
	Vous avez essayé de fermer la lunette arrière alors que la clé électronique était à l'intérieur et que toutes les portes étaient verrouillées.	Récupérez la clé électronique et fermez la lunette arrière.
	Tentative de sortie du véhicule en emportant la clé électronique et de verrouillage des portes sans mettre le bouton "POWER" en mode ARRÊT.	Mettez le bouton "POWER" en mode ARRÊT et verrouillez les portes à nouveau.
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 10 secondes	Tentative de verrouillage du véhicule au moyen de l'accès "mains libres" alors qu'une des portes est ouverte.	Fermez et verrouillez toutes les portes à nouveau.
L'alarme intérieure produit un son continu	Vous avez essayé d'ouvrir la porte pour descendre du véhicule, sans avoir au préalable mis le sélecteur de vitesses sur "P"	Mettez le sélecteur de vitesses sur "P".

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme intérieure produit plusieurs sons	Vous avez mis le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES alors que la porte conducteur était ouverte. (Vous avez ouvert la porte conducteur alors que le bouton "POWER" était en mode ACCESSOIRES.)	Mettez le bouton "POWER" en mode ARRÊT et fermez la porte conducteur.
	Passage du bouton "POWER" en mode ARRÊT alors que la porte conducteur est ouverte.	Fermez la porte conducteur.
Les alarmes intérieure et extérieure produisent un son continu.*	Vous avez essayé de fermer la porte conducteur alors que la clé se trouve à l'extérieur du véhicule, que le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE ou ACCESSOIRES et que le sélecteur de vitesses n'est pas sur "P".	Mettez le sélecteur de vitesses sur "P", mettez le bouton "POWER" en mode ARRÊT et fermez à nouveau la porte conducteur.
L'alarme intérieure produit un bip unique.*	La pile de la clé électronique est presque usée.	Remplacez la pile de la clé électronique.
	Vous avez essayé de démarrer le système hybride en l'absence de la clé électronique ou alors que celle-ci ne fonctionne pas normalement.	Démarrez le système hybride en ayant la clé électronique avec vous.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme intérieure produit un bip unique et l'alarme extérieure se déclenche 3 fois.*	Vous avez essayé de fermer la porte conducteur alors que la clé se trouve à l'extérieur du véhicule et que vous n'avez pas mis le bouton "POWER" en mode ARRÊT.	Mettez le bouton "POWER" en mode ARRÊT et fermez à nouveau la porte conducteur.
	Un occupant a sorti la clé électronique du véhicule et a fermé la porte alors que le bouton "POWER" était en mode DÉMARRAGE ou ACCESSOIRES.	Remettez la clé électronique à l'intérieur du véhicule.

* : Un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

■ Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ne fonctionne pas normalement

● Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la clé conventionnelle. (→P. 564)

● Démarrage du système hybride. (→P. 564)

■ En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique

→P. 497

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres", etc. (Fonctions personnalisables →P. 609)

■ Certification relative au système d'accès et de démarrage "mains libres"

► Réserve aux véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: NI4TMLF-2

FCC ID: NI4TMLF-3

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité.

NOTE:

Cet équipement a été éprouvé et est déclaré conforme aux caractéristiques attendues pour un dispositif numérique de classe B, selon la partie 15 de la réglementation FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences gênantes en zone résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut irradier une énergie de fréquence radio et s'il n'est pas installé et utilisé selon les instructions fournies, il peut provoquer des interférences gênantes dans les communications radios. Cependant, il n'y a pas de garantie pour qu'aucune interférence ne produise dans une installation donnée. Si cet équipement provoque des interférences gênantes pour les réceptions radio ou T.V., ceci peut être déterminé par arrêt et mise en marche de l'équipement. L'utilisateur est encouragé à essayer de remédier à ce problème d'interférence en recourant à l'une ou à plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou repositionner l'antenne réceptrice.
- Augmentez la distance séparant l'équipement et le récepteur.
- Branchez l'équipement à la douille d'un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché.
- Demandez conseil au concessionnaire ou à un technicien radio/télévision expérimenté.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

NOTICE:

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

TCB

GRANT OF EQUIPMENT
AUTHORIZATION
Certification
Issued Under the Authority of the
Federal Communications Commission
By:

TCB

Underwriters Laboratories, Inc.-
Santa Clara
333 Pfingsten Road
Northbrook, IL 60062
United States

Date of Grant: 06/29/2004
Application Dated: 06/29/2004

Denso Corporation
1-1, Showa-cho
Kariya-shi, Aichi-ken, 448
Japan

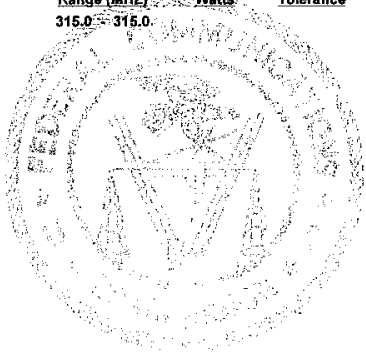
Attention: Kazuo Sakakibara , General Manager

NOT TRANSFERABLE

EQUIPMENT AUTHORIZATION is hereby issued to the named GRANTEE, and
is VALID ONLY for the equipment identified hereon for use under the
Commission's Rules and Regulations listed below.

FCC IDENTIFIER: **ANY0000**
Name of Grantee: **Denso Corporation**
Equipment Class: **Part 15 Security/Remote Control Transmitter**
Notes: **Keyless Entry Vehicle Transmitter**

Grant Notes	FCC Rule Parts	Frequency	Output	Frequency	Emission
		Range (MHz)	Watts	Tolerance	Designator
	15.231	315.0	315.0		



TCB

GRANT OF EQUIPMENT
AUTHORIZATION

TCB

Certification
Issued Under the Authority of the
Federal Communications Commission
By:

British Approvals Board for
Telecommunications - B
Balfour House Churchfield Road
Walton-on-Thames, Surrey, KT12 2TD

Date of Grant: 06/16/2006
Application Dated: 06/15/2006

Toyota Motor Corporation
1, Toyota-Cho
Toyota Aichi, 471-71
Japan

Attention: Kazunori Sakai, General Manager

NOT TRANSFERABLE

EQUIPMENT AUTHORIZATION is hereby issued to the named GRANTEE, and is
VALID ONLY for the equipment identified hereon for use under the Commission's Rules
and Regulations listed below.

FCC IDENTIFIER: NI4TMLF-3

Name of Grantee: Toyota Motor Corporation

Equipment Class: Part 15 Low Power Transmitter Below 1705 kHz

Notes: Smart LF Oscillator

Grant Notes	FCC Rule Parts	Frequency	Output	Frequency	Emission
		Range (MHz)	Watts	Tolerance	Designator
	15C	0.1342 - 0.1342			

Avant de prendre le volant

TCB

GRANT OF EQUIPMENT
AUTHORIZATION

TCB

Certification
Issued Under the Authority of the
Federal Communications Commission
By:

Underwriters Laboratories, Inc.-San Jose Date of Grant: 12/07/2006
333 Pflingsten Road
Northbrook, IL 60062 Application Dated: 12/07/2006

Denso Corporation
1-1, Showa-cho
Kariya-shi, Aichi-ken, 448
Japan

Attention: Kazuo Sakakibara , Senior Manager

NOT TRANSFERABLE

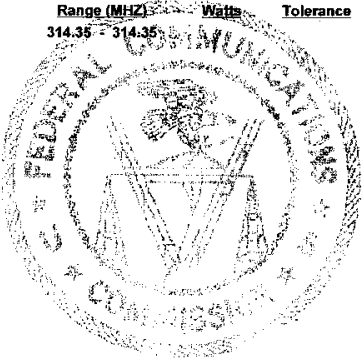
EQUIPMENT AUTHORIZATION is hereby issued to the named GRANTEE, and
is VALID ONLY for the equipment identified hereon for use under the
Commission's Rules and Regulations listed below.

FCC IDENTIFIER: **BY0000Z**
Name of Grantee: **Denso Corporation**
Equipment Class: **Communications Receiver used w/Pt 15
Transmitter**
Notes: **Vehicle Entry System Receiver**

Grant Notes

FCC Rule Parts
15B

Frequency Range (MHz)	Output Watts	Frequency Tolerance	Emission Designator
314.35 - 314.355			



► Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité de l'appareil.

NOTE:

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes



Certification & Engineering Bureau (ISO 9001)

3701 Carling Avenue
Bldg. 94
P.O. Box 11490 Station "H"
Ottawa, Ontario
K2H 8S2

July 30, 2004

DENSO CORPORATION

1-1, Showa-Cho, Kariya-Shi
Aichi-Ken,
448-8661 Japan

Attention: Mr. Yasuhiro Shimizu

Dear Sir/Madame,

I have reviewed the test report and related documents, and am pleased to advise that this device meets our procedural and specification requirements for certification. The field offices have been notified.

The assigned certification number and the model number must be shown on each equipment model. This certification identification information may be shown on the equipment model identification plate or on a separate label that shall be indelible and tamper proof. The certification number shall be prefixed with the letters "IC:". Radio equipment is certified as described on the attached certification certificate.

Certificate(s) are attached for the following model(s):

14AAB

A website has been established which includes the status of applications.
The address is <http://spectrum.ic.gc.ca/~cert/>.

Sincerely

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Daniel Sigouin".

Daniel Sigouin
Certification Officer
Telecom Certification Section

Canada



Industry
Canada

Industrie
Canada

Submission No. > 101699

**TECHNICAL ACCEPTANCE
CERTIFICATE**

**CERTIFICAT D'ACCEPTABILITÉ
TECHNIQUE**

CERTIFICATION No.
No. DE CERTIFICATION

> 1551A-14AAB

ISSUED TO
DÉLIVRÉ À

> DENSO CORPORATION

TYPE OF EQUIPMENT
GENRE DE MATÉRIEL

> Keyless Entry

TRADE NAME AND MODEL
MARQUE ET MODÈLE

> 14AAB

FREQUENCY RANGE
BANDE DE FRÉQUENCES

EMISSION TYPE
GENRE D'ÉMISSION

R.F. POWER
PUISSANCE H.F.

SPECIFICATION/ ISSUE
SPÉCIFICATION/ ÉDITION

314.3500 MHz

53K4A1D

400.00 nW

RSS210

5

Certification of equipment means only that the equipment has met the requirements of the above noted specifications. License applications, were applicable to use certified equipment, are acted on accordingly by the issuing office and will depend on the existing radio environment, service and location of operation.

This certificate is issued on condition that the holder complies and will continue to comply with the requirements of the radio standards specifications and procedures issued by the Department.

L'homologation de matériel terminal signifie seulement qu'il est conforme aux exigences du cahier des charges mentionné ci-dessus. Les demandes de licence, le cas échéant en vue de l'utilisation de matériel certifié seront traitées en conséquence par le bureau chargé de délivrer les dites licences, en tenant compte du milieu radioélectrique ambiant, du service radio existant et de l'emplacement de la station.

Le présent certificat est délivré à condition que le détenteur se conforme et continue à se conformer aux cahiers des charges et procédures sur les normes radioélectriques publiées par le ministère.

ISSUED UNDER THE AUTHORITY OF MINISTER OF INDUSTRY
DELIVRE AVEC L'AUTORISATION DU MINISTRE DES INDUSTRIES

DATE July 30 2004

FOR

Bob Corey

DIRECTOR GENERAL
SPECTRUM ENGINEERING

DIRECTEUR GÉNÉRAL
GÉNIE DU SPECTRE

Canada

Avant de prendre le volant

1



**Underwriters
Laboratories Inc.®**

Underwriters Laboratories Inc.
333 Pfingsten Road
Northbrook, IL 60062-2096 USA
Phone: +1-847-272-8800
Fax: +1-847-272-8129

Certificate of Compliance to Industry Canada Radio Equipment Requirements

Certificate Holder Company Name:	Denso Corporation	IC Certification Number:	1551A-13BZS
Certificate Holder Address:	1-1 Showa-cho, Kariya-shi Aichi-ken 448-8661 JAPAN		
Equipment Category:	Vehicle Entry System receiver		
Model Designation:	13BZS	Emission Designation (TRC-43):	N/A
Standard Number:	RSS-210 RSS-GEN	Standard Issue Date/Revision:	Issue 6, September 2005 Issue 1, September 2005
Frequency Range of Device:	314.35 MHz	RF Output:	N/A ☐ Conducted Field Strength
Antenna Type:	Built-in (fixed)	Connection Type:	Integral ☐ Gain: N/A
Test Laboratory Name:	UL Apex Co., Ltd.		
Test Laboratory Address:	4383-326 Asama-cho Ise-shi, Mie-ken 516-0021, Japan		
Test Laboratory Company Number:	4247A		
Test Laboratory Contact Person:	Naoki Sakamoto		
Test Laboratory Phone Number:	81-596-24-8116		
Test Laboratory Fax Number:	81-596-24-8124		
Test Laboratory Email Address:	Naoki.Sakamoto@jp.ul.com		

Certification of equipment means only that the equipment has met the requirements of the above noted specification. License applications, where applicable to use certified equipment, are acted on accordingly by the issuing office and will depend on the existing radio environment, service and location of operation.

This certificate is issued on condition that the holder complies and will continue to comply with requirements and procedures issued by Industry Canada.

Certified equipment shall not be distributed, leased, sold, or offered for sale in Canada before the details of the certification have been added to the Industry Canada Certification and Engineering Bureau's Radio Equipment List (REL) located on their Website at <http://strategis.ic.gc.ca/app/sit/reltel/search/newRadioSearch.do?language=eng>.

Authorized Signature:

Jack Steiner
Section Manager
International EMC Services

Date: December 7, 2006

TÜV America Inc
Foreign Certification Body (FCB)
10040 Mesa Rim Road
San Diego, CA 92121

Phone: (658) 678 1400
Fax: (658) 548-0384
E-mail: fcb@tuvam.com
Industry Canada Company Number 3087
www.TUVAmerica.com/fcb



FCB TECHNICAL ACCEPTANCE CERTIFICATE

CERTIFICATE No.: T25911-00-03AA
ISSUE DATE: 28 June 2005
ISSUED TO: TOYOTA MOTOR CORPORATION
1 Toyota-Cho
Toyota Aichi
471-8572 JAPAN

Equipment Category: Vehicle Device
Trade Name and Model No.: TMLF-3
Frequency Range: 134.2 kHz
Emission Designator: A1D
RF Power Rating: 63.25 microWatts
Antenna Information: Integral
Type of Modulation: AM
Test Lab and IC No.: MIKES BAET Product Service GmbH
Ohmstrasse 2-4
94342 Strasskirchen
GERMANY
Klaus Gegenfurthner; klaus.gegenfurthner@mikes-germany.de
Phone: 0049 9424 9407 37; Fax: 0049 9424 9407 60; IC ID: 3009

IC Company No., UPN and Filing Type: 2842A-TMLF3
Single
IC Radio Standards: RSS-210, Issue 5, November 2001


Technical Certifier

27 June 2005
Date

Certification of equipment means only that the equipment has met the requirements of the above noted specification. License applications, where applicable to use certified equipment are acted on accordingly by the issuing office and will depend on the existing radio environment, service and location of operation. This certificate is issued on condition that the holder complies and will continue to comply with requirements and procedures issued by Industry Canada.

Issued by TÜV America, Inc. FCB per IC recognition under the terms of the APEC MRA, PHASE II, and REC-CB.

NOTE: Certified equipment shall not be distributed, leased, sold, offered for sale in Canada before the details of the certification have been sent to the REL.
(Rev. 2, 5/23/05)

 ATTENTION

■ Précautions concernant les interférences avec des dispositifs électroniques

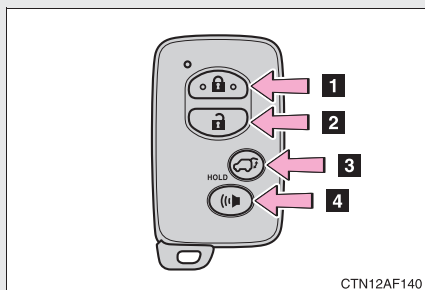
- Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur ou défibrillateur, etc.) doivent rester à distance des émetteurs-récepteurs du système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 48) Leur implant est en effet susceptible d'être perturbé dans son fonctionnement par les ondes radio. Il est possible de désactiver l'accès "mains libres", au besoin. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle d'émission des ondes radio. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver l'accès "mains libres".
- Il est demandé à toute personne porteuse d'une prothèse médicale électrique autre que cardiaque (stimulateur ou défibrillateur) de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio extérieures.
Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails concernant la désactivation de l'accès "mains libres".

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Télécommande du verrouillage centralisé

Il est possible d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller et déverrouiller le véhicule de l'extérieur.



- 1 Verrouillage de toutes les portes
- 2 Déverrouillage de toutes les portes
- 3 Appui long: Ouverture et fermeture du hayon (sur modèles équipés)
- 4 Appui long: Déclenchement de l'alarme

1

Avant de prendre le volant

■ Fonction de déverrouillage en 2 actions

Lorsque vous appuyez sur  , la porte conducteur est déverrouillée. Un nouvel appui sur  dans les 3 secondes qui suivent déverrouille les autres portes.

■ Signaux de manœuvre

Portes: Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse. (Verrouillage: 1 fois, déverrouillage: 2 fois)

Hayon: L'ouverture/la fermeture du hayon est confirmée par un signal sonore et le double clignotement des feux de détresse.

■ Mode de dissuasion antivol



Si vous appuyez sur  pendant plus de 1 seconde, une alarme retentit pendant 60 secondes environ et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou bien de le détériorer.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quelle touche de la télécommande de verrouillage centralisé.

■ Signal sonore de verrouillage des portes

Si une porte n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu en cas de tentative de verrouillage des portes. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez le véhicule à nouveau.

■ Pile de la clé électronique usée

→P. 52

■ Si la télécommande du verrouillage centralisé est inopérante

- Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la clé conventionnelle. (→P. 564)

- Démarrage du système hybride. (→P. 564)

■ Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique

→P. 497

■ Alarme

Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller les portes et armer le système d'alarme. (→P. 134)

■ Conditions affectant le fonctionnement

→P. 50

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la télécommande de verrouillage centralisé).

(Fonctions personnalisables →P. 609)

■ Certificat de la télécommande du verrouillage centralisé

► Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis.

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité.

NOTE:

Cet équipement a été éprouvé et est déclaré conforme aux caractéristiques attendues pour un dispositif numérique de classe B, selon la partie 15 de la réglementation FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences gênantes en zone résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut irradier une énergie de fréquence radio et s'il n'est pas installé et utilisé selon les instructions fournies, il peut provoquer des interférences gênantes dans les communications radios. Cependant, il n'y a pas de garantie pour qu'aucune interférence ne produise dans une installation donnée. Si cet équipement provoque des interférences gênantes pour les réceptions radio ou T.V., ceci peut être déterminé par arrêt et mise en marche de l'équipement. L'utilisateur est encouragé à essayer de remédier à ce problème d'interférence en recourant à l'une ou à plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou repositionner l'antenne réceptrice.
- Augmentez la distance séparant l'équipement et le récepteur.
- Branchez l'équipement à la douille d'un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché.
- Demandez conseil au concessionnaire ou à un technicien radio/T.V. expérimenté.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

NOTICE:

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio-TV technician for help.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

TCB

GRANT OF EQUIPMENT
AUTHORIZATION
Certification
Issued Under the Authority of the
Federal Communications
Commission
By:

TCB

American TCB, Inc.
6731 Whittier Avenue
Suite C110
McLean, VA 22101

Date of Grant: 09/30/2002

Application Dated: 09/30/2002

TRW Inc
24175 Research Drive
Farmington Hills, MI 48335-2642
Attention: Kim App

NOT TRANSFERABLE

EQUIPMENT AUTHORIZATION is hereby issued to the named GRANTEE, and is VALID ONLY for the equipment identified hereon for use under the Commission's Rules and Regulations listed below.

FCC IDENTIFIER: [REDACTED]
Name of Grantee: [REDACTED]

Equipment Class: Part 15 Security/Remote
Control Transmitter

Notes: Automotive Remote Control

Grant Notes

FCC Rule Parts
15.231

Frequency
Range (MHZ)
315 - 315

Output
Watts

Frequency
Tolerance

Emission
Designator

Avant de prendre le volant

1

TCB

GRANT OF EQUIPMENT
AUTHORIZATION

TCB

Certification
Issued Under the Authority of the
Federal Communications Commission
By:

American TCB, Inc.
6731 Whittier Avenue Suite C110
McLean, VA 22101
United States

Date of Grant: 08/10/2004

Application Dated: 08/10/2004

TRW Inc
24175 Research Drive
Farmington Hills, MI 48335-2642
United States

Attention: Kim App , Design Engineer

NOT TRANSFERABLE

EQUIPMENT AUTHORIZATION is hereby issued to the named GRANTEE, and is
VALID ONLY for the equipment identified hereon for use under the Commission's
Rules and Regulations listed below.

FCC IDENTIFIER: **Q0434P**
Name of Grantee: **TRW Inc**
Equipment Class: **Communications Receiver used w/Pt 15 Transmitter**
Notes: **Automotive Security/Convenience Receiver**

Grant Notes

<u>FCC Rule Parts</u>	<u>Frequency Range (MHZ)</u>	<u>Output Watts</u>	<u>Frequency Tolerance</u>	<u>Emission Designator</u>
15B	315.0 - 315.0			

► Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité de l'appareil.

NOTE:

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.



Industry
Canada

Industrie
Canada

No. ► 18106

TECHNICAL ACCEPTANCE CERTIFICATE

CERTIFICAT D'ACCEPTABILITÉ TECHNIQUE

CERTIFICATION NO. N ^o DE CERTIFICATION	► 1470A-11	
ISSUED TO CÉLÉBRE À	► TRIN TRC	
TYPE OF EQUIPMENT GENRE DE MATÉRIEL	► LOW POWER TRANSMITTER	
TRADE NAME AND MODEL MARQUE ET MODÈLE	► 5000 502X (TX)	
FREQUENCY RANGE BANDÉ DE FRÉQUENCES	► 299 MHz to 330 MHz	
RADIOGRAPH DESIGNATION DÉSIGNATION DÉMODULATION	► 221CA1D	
R.F. POWER RATING PUISSANCE NOMINALE HF	► 4 (50)W	
CERTIFIED TO CERTIFIÉ SELON LE	► SPECIFICATION CAHIER DES CHARGES	ISSUÉ 1 ÉDITION

Certification of equipment means only that the equipment has met the requirements of the above listed specifications. License applications, when applicable to non-certified equipment, are issued on accordingly by the issuing office and will depend on the existing radio environment, service and location of operation.

This certificate is issued on condition that the holder complies and will continue to comply with the requirements of the radio standards specifications and procedures issued by the Department.

ISSUED UNDER THE AUTHORITY OF MINISTER OF INDUSTRY
CÉLÉBRE AVEC L'AUTORISATION DU MINISTRE DES INDUSTRIES

DATE October 1, 2002

L'homologation de matériel radioélectrique signifie seulement qu'il est conforme aux exigences du cahier des charges mentionné ci-dessus. Les demandes de licence, le cas échéant en vue de l'utilisation de matériel radioélectrique non certifié, sont émises en conséquence par le bureau chargé de délivrer les licences, en tenant compte de l'état radioélectrique existant, du service radio existant et de l'emplacement de la station.

Le présent certificat est délivré à condition que le détenteur se conforme et continue de se conformer aux exigences des charges et procédures, sur les normes radioélectriques publiées par le ministère.

FOR

DIRECTOR GENERAL
SPECTRUM
ENGINEERING
BRANCH

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU SPECTRE

Canada



American Telecommunications Certification Body Inc.
6731 Whittier Ave, McLean, VA 22101

August 19, 2004

Our Ref: ATCB001565

TRW Inc.
24175 Research Drive
Farmington Hills, MI
48335-2642 USA

Attention: Keith Fraley

Dear Sir/Madame:

American TCB has reviewed the related documents and is pleased to advise that this application meets Industry Canada's procedural and specification requirements for certification. Copies of the original submission documents should be maintain for 10 years.

The assigned certification number must be shown on each equipment model. This certification identification information may be shown on the equipment model identification plate or on a separate label that shall be indelible and tamper proof. The certification number shall be prefixed with the letters "IC:". The radio equipment is certified as described on the attached certificate(s).

We have notified the Bureau so they may record this equipment in the Department's Radio Equipment List (REL). Please note that certified equipment shall not be distributed, leased, sold, or offered for sale in Canada before the details of the certification appear in the REL. Status of this listing in the Industry Canada's REL list may be found at the following web address:

http://strategis.ic.gc.ca/cgi-bin/sc_mrksv/spectrum/relietSearch/search.pl?lang=e&db=rel

Sincerely,

William H. Graff
President and Director of Engineering

080304-9



American Telecommunications Certification Body Inc.
6731 Whittier Ave, McLean, VA 22101

REF No. ► ATCB001565

**TECHNICAL ACCEPTANCE
CERTIFICATE**

**CERTIFICAT D'ACCEPTABILITÉ
TECHNIQUE**

CERTIFICATION No. No. DE CERTIFICATION	► 1470A-6R		
ISSUED TO DELIVRÉ À	► TRW Inc. 24175 Research Drive Farmington Hills, MI 48335-2642 USA		
TYPE OF EQUIPMENT TYPE DE MATÉRIEL	► Receiver, Vehicular Device		
TRADE NAME AND MODEL MARQUE ET MODÈLE	► 500N		
FREQUENCY RANGE BANDE DE FRÉQUENCES	► 315 MHz		
EMISSION DESIGNATION DESIGNATION D'ÉMISSION	► N/A		
R.F. POWER RATING PUISSANCE NOMINALE H.F.	► N/A		
ANTENNA ANTENNE	► Integral		
TEST LABORATORY LABORATOIRE D'ESSAI	► University of Michigan / EECS 3228 EECS Building 1301 Beal Avenue Ann Arbor, Michigan 48109-2122 USA	SITE NUMBER NUMÉRO DE SITE	► 2057
CERTIFIED TO CERTIFIÉ SELON LE	► SPECIFICATION CAHIER DES CHARGES	RSS-210	ISSUE 5 as Amended ÉDITION

Certification of equipment means only that the equipment has met the requirements of the above noted specification. License applications, where applicable to use certified equipment, are acted on accordingly by the issuing office and will depend on the existing radio environment, service and location of operation.

This certificate is issued on condition that the holder complies and will continue to comply with the requirements of the radio standards specifications and procedures issued by Industry Canada.

DATE OF ISSUE: August 10, 2004
Revised on August 19, 2004

L'homologation de matériel terminal signifie seulement qu'il est conforme aux exigences du cahier des charges mentionné ci-dessus. Les demandes de licence, le cas échéant en vue de l'utilisation de matériel certifié seront traitées en conséquence par le bureau chargé de délivrer lesdites licences, en tenant compte du milieu radioélectrique ambiant, du service radio existant et de l'emplacement de la station.

Le présent certificat est délivré à condition que le détenteur se conforme et continue à se conformer aux cahiers des charges et procédures sur les normes radioélectriques publiées par l'Industrie Canada.

William H. Graff
President and Director of Engineering

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales

Il est possible de verrouiller et de déverrouiller le véhicule au moyen de l'accès "mains libres", de la télécommande du verrouillage centralisé ou du commutateur de verrouillage centralisé des portes.

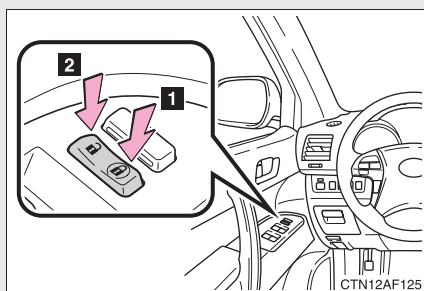
■ Accès "mains libres"

→P. 45

■ Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 69

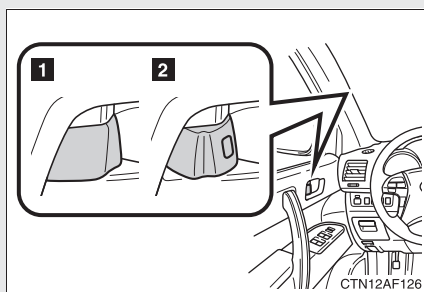
■ Commutateur de verrouillage centralisé des portes



1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

■ Bouton de verrouillage intérieur

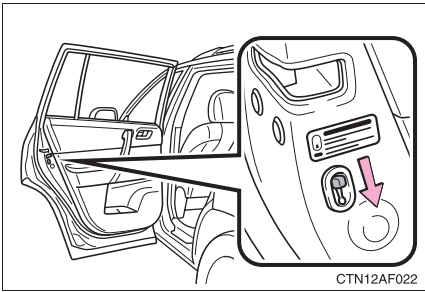


1 Verrouillage de la porte

2 Déverrouillage de la porte

Le fait de tirer la poignée de porte risque d'ouvrir la porte avant même si le bouton de verrouillage est en position de verrouillage.

Sécurité enfants des portes arrière



La porte ne peut être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière.

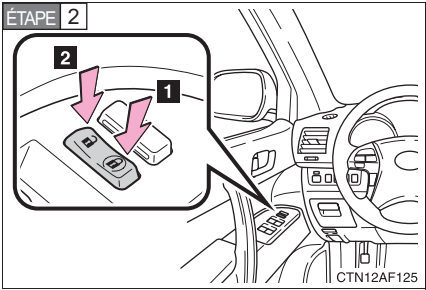
Système de verrouillage et déverrouillage automatique des portes

Il est possible d'activer ou désactiver les fonctions suivantes:

Fonction	Opération
Fonction de verrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses	Verrouillage de toutes les portes dès que le sélecteur de vitesses n'est plus sur "P".
Fonction de déverrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses	Déverrouillage de toutes les portes dès que le sélecteur de vitesses est mis sur "P".

Pour activer/désactiver ces fonctions, procédez comme suit:

ÉTAPE 1 Fermez toutes les portes et mettez le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE. (ne laissez pas s'écouler plus de 10 secondes entre les 2 actions.)



Amenez le levier de sélecteur sur “P” ou “N” et maintenez le commutateur de verrouillage centralisé des portes (**1** ou **2**) enfoncé pendant environ 5 secondes, puis relâchez-le.

Les positions du sélecteur de vitesses et du commutateur correspondant à la fonction à activer ou désactiver sont indiquées dans le tableau suivant.

Fonction	Position du sélecteur de vitesses	Position du commutateur
Fonction de verrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses	P	1
Fonction de déverrouillage des portes asservi au sélecteur de vitesses		2

Lorsque l'opération d'activation ou désactivation est terminée, toutes les portes sont successivement verrouillées et déverrouillées.

■ Lorsque vous verrouillez les portes avec la clé

Il n'est pas possible de verrouiller la porte si le bouton "POWER" est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE ou si la clé électronique a été laissée à l'intérieur du véhicule.

Selon la position de la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et la porte pourrait être verrouillée.

■ Utilisation de la clé conventionnelle

Les portes sont également verrouillables/déverrouillables au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 564)

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la fonction de déverrouillage des portes).
(Fonctions personnalisables →P. 609)

ATTENTION

■ Pour éviter tout accident

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, une porte pourrait s'ouvrir et un passager tomber du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Attachez toujours votre ceinture de sécurité.
- Verrouillez toujours toutes les portes.
- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées.
- Ne tirez pas sur la poignée de porte intérieure pendant la marche du véhicule.
- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants aux places arrière.

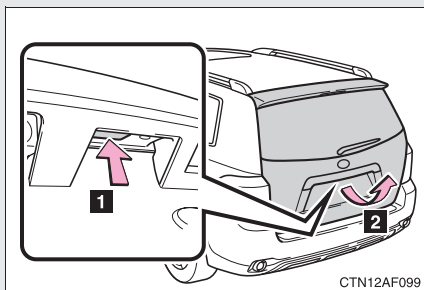
1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes Hayon

1

Avant de prendre le volant

Le hayon s'ouvre au moyen d'un mécanisme d'ouverture. Il est possible d'ouvrir le hayon au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé ou de l'accès "mains libres".

■ Mécanisme d'ouverture du hayon



1 Appuyer vers le haut

2 Tirer vers le haut

■ Accès "mains libres"

→P. 46

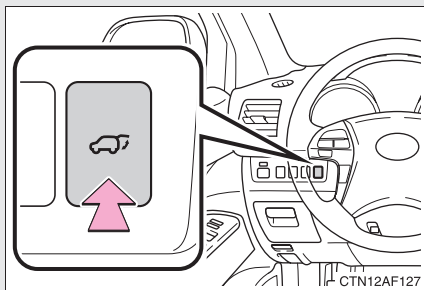
■ Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 69

Le hayon à commande électrique (sur modèles équipés) peut être ouvert/fermé au moyen du bouton de commande électrique du hayon ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

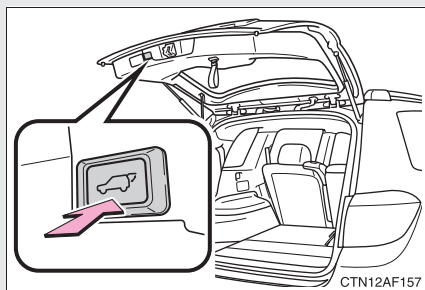
■ Boutons de commande électrique du hayon (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

► Tableau de bord



Appuyez longuement sur le commutateur de nouveau, pour ouvrir/fermer.

► Hayon



Appuyez sur le commutateur pour fermer.

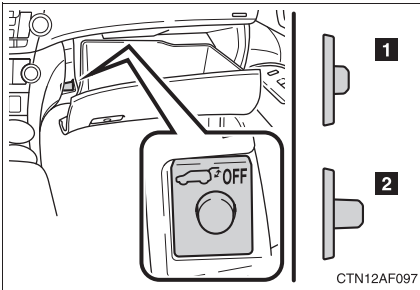
L'ouverture/fermeture du hayon est confirmée par un double signal sonore et le double clignotement des feux de détresse.

Il est possible d'ouvrir le hayon même si celui-ci est verrouillé. Verrouillez à nouveau le hayon lorsque vous quittez le véhicule. Le hayon ne se verrouille pas automatiquement après avoir été ouvert puis refermé.

■ Télécommande du verrouillage centralisé (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

→P. 69

Neutralisation du système de commande électrique du hayon (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

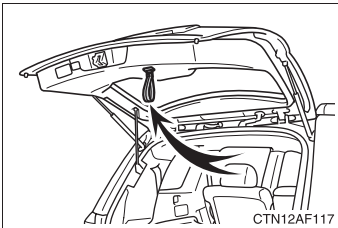


Placez sur arrêt le commutateur principal situé dans la boîte à gants pour désactiver le système de commande électrique du hayon.

- 1 Activé
- 2 Désactivé

Il est alors impossible d'ouvrir le hayon, ni avec la télécommande du verrouillage centralisé, ni avec le bouton de commande électrique du hayon.

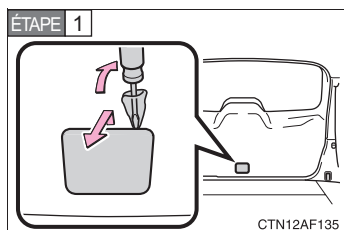
■ Sangle du hayon



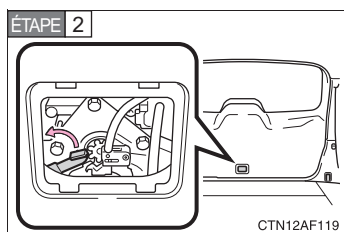
Utilisez la sangle pour fermer le hayon.

■ Si le mécanisme d'ouverture du hayon est inopérant

Il est possible d'ouvrir le hayon par l'intérieur.



Ouvrez le couvercle.



Tournez le levier.

■ Le hayon à commande électrique est fonctionnel quand...

- Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE et le sélecteur de vitesses est sur "P".
- Le bouton "POWER" est en mode ARRÊT ou ACCESSOIRES.

Vous pouvez ouvrir le hayon à commande électrique même lorsque la lunette arrière est déjà ouverte. La lunette arrière ne peut pas se fermer lorsque le hayon à commande électrique est en cours de fermeture. Fermer à la main la lunette arrière.

■ Protection anti-pincement (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

Si un objet quelconque s'oppose à la fermeture ou à l'ouverture du hayon à commande électrique, celui-ci inverse automatiquement son sens de manœuvre.

■ Cas où le hayon à commande électrique est inopérant

Le hayon doit être réinitialisé. Pour ce faire, fermez-le complètement à la main.

■ Mécanisme de fermeture automatique du hayon (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

Si le hayon reste entrouvert, le mécanisme de fermeture automatique du hayon ferme automatiquement et complètement ce dernier.

■ Protection anti-abaissement (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

Si, pendant la manœuvre d'ouverture automatique du hayon à commande électrique, vous lui opposez une force excessive, la manœuvre d'ouverture s'arrête pour éviter que le hayon à commande électrique ne se rabatte violemment.

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la télécommande de verrouillage centralisé).
(Fonctions personnalisables → P. 609)

⚠ ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Précautions pendant la conduite

Laissez le hayon fermé.

Si le hayon reste ouvert, les bagages risquent de tomber sur la route et les gaz d'échappement d'envahir l'habitacle.

■ Manœuvre du hayon à commande électrique

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du hayon.
- Prenez garde à ne pas vous faire pincer les doigts par le hayon lorsque le mécanisme termine de le fermer automatiquement.
- Interdisez aux enfants de jouer avec le hayon.
Le fait de fermer le hayon sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée dans certains cas.

ATTENTION

■ **Protection anti-pincement (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)**

- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- La protection anti-pincement peut ne pas fonctionner si un objet quelconque fait obstacle juste avant la fermeture complète du hayon.

NOTE

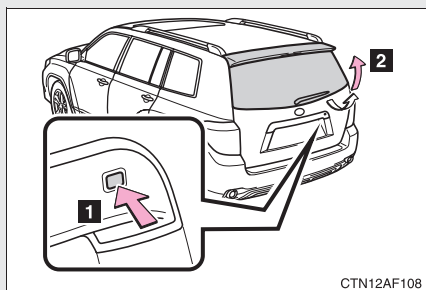
■ **Pour éviter toute détérioration du hayon et de ses organes**

- Abstenez-vous de forcer sur les vérins amortisseurs, de les peindre ou d'y appliquer un corps étranger quel qu'il soit.
- Ne forcez pas sur le hayon alors que le mécanisme automatique est en train de le fermer.
- Vérifiez l'absence de tout obstacle dans l'encadrement du hayon avant de le fermer.

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Lunette arrière (sur modèles équipés)

Il est possible d'ouvrir la lunette arrière au moyen du mécanisme d'ouverture de la lunette arrière.



1 Appuyez longuement sur le bouton pour déverrouiller et ouvrir le lunette arrière.

2 Tirer vers le haut

Il est possible d'ouvrir la lunette arrière uniquement lorsque le hayon est fermé.

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous ouvrez la lunette arrière. (→P. 45)

1

Avant de prendre le volant

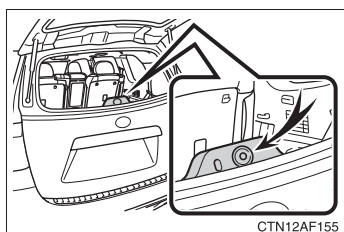
■ Ouverture et fermeture de la lunette arrière

- Assurez-vous que l'essuie-glace arrière est arrêté.
- Ne faites pas fonctionner l'essuie-glace arrière lorsque la lunette arrière s'ouvre. (Si le bras d'essuie-glace est actionné, fermez la lunette arrière puis faites fonctionner l'essuie-glace. Le bras d'essuie-glace revient alors automatiquement en position de repos après balayage.)
- Assurez-vous que le hayon est fermé avec de fermer la lunette arrière.

ATTENTION

■ Manipulation de la lunette arrière

- N'ouvrez pas la lunette arrière pendant la marche du véhicule.
- N'ouvrez pas la lunette arrière lorsque l'essuie-glace arrière fonctionne. (Si l'essuie-glace arrière est actionné alors que la lunette arrière s'ouvre, le système d'entraînement du moteur d'essuie-glace sera arraché et balancera sur la partie basse du hayon.)



- N'insérez aucun objet dans le système d'entraînement du moteur d'essuie-glace.

- Ne fermez pas la lunette arrière lorsque l'essuie-glace arrière fonctionne. La bras d'essuie-glace risque d'être actionné subitement après fermeture de la lunette arrière.

Si vous ne vous conformez pas aux précautions ci-dessus, vous pourriez être blessé.

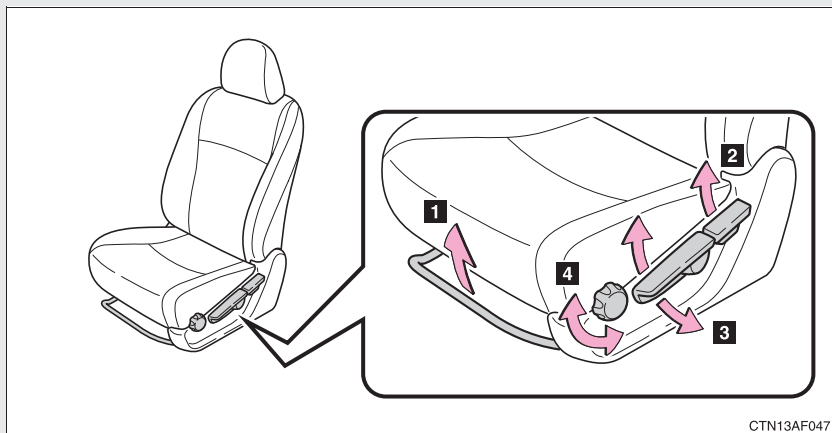
■ Précautions pendant la conduite

Le hayon et la lunette arrière doivent toujours rester fermés.

Cela évite non seulement que les bagages ne soient éjectés, mais empêche également les gaz d'échappement de pénétrer dans le véhicule.

Sièges avant

► Siège à réglage manuel

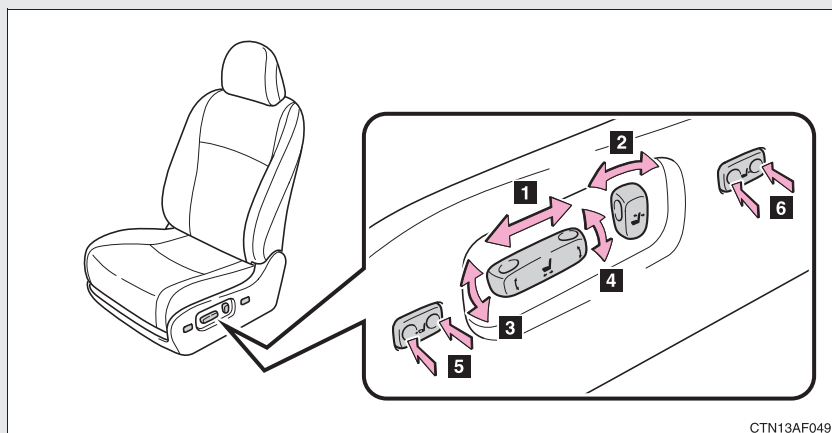


CTN13AF047

- 1** Levier de réglage en position du siège
- 2** Levier de réglage en inclinaison du siège
- 3** Levier de réglage de la hauteur de siège (côté conducteur uniquement)
- 4** Molette de réglage de l'inclinaison de l'assise de siège (avant) (côté conducteur uniquement)

Tirez sur le levier jusqu'à ce que le mécanisme soit déverrouillé.

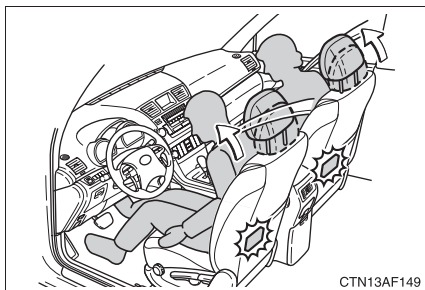
► Sièges électriques



CTN13AF049

- 1** Commutateur de réglage de la position du siège
- 2** Commutateur de réglage de l'inclinaison du dossier de siège
- 3** Commutateur de réglage de l'inclinaison de l'assise de siège (avant) (côté conducteur uniquement)
- 4** Commutateur de réglage de la hauteur de siège (côté conducteur uniquement)
- 5** Commutateur de réglage du soutien des jambes sur le siège conducteur (sur modèles équipés)
- 6** Commutateur de réglage du soutien lombaire (siège conducteur uniquement)

Appuis-têtes actifs



Lorsque le dossier de siège avant subit un choc violent, l'appui-tête avance légèrement pour aider à réduire le risque de coup du lapin pour l'occupant du siège.

Toute force, aussi minime soit-elle, exercée sur le dossier de siège risque d'entraîner le déplacement de l'appui-tête. Ceci n'indique pas un problème.

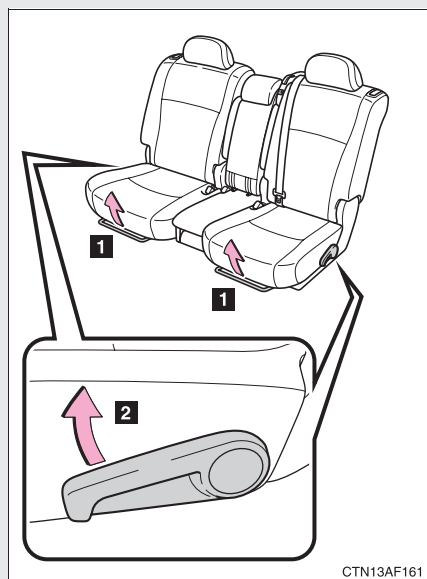
⚠ ATTENTION

■ Réglage du siège

- Prenez garde à ne pas blesser les passagers ou abîmer un bagage avec le siège.
- Lorsque vous roulez, n'inclinez pas le dossier de siège plus que nécessaire, pour réduire le risque de sous-marinage.
Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur le cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
- Sièges à réglage manuel uniquement: Après réglage du siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.

Sièges arrière

■ Sièges de la deuxième rangée

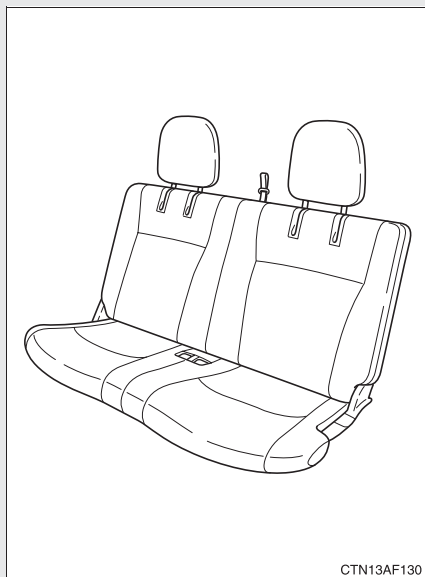


1 Levier de réglage en position du siège

2 Levier de réglage en inclinaison du siège

Tirez sur le levier jusqu'à ce que le mécanisme soit déverrouillé.

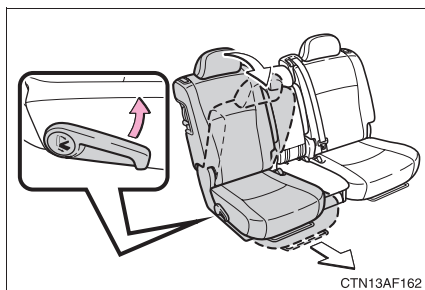
■ Sièges de la troisième rangée (sur modèles équipés)



Les sièges de la troisième rangée sont dépourvus de toute fonction de réglage.

Déplacement d'un siège de la deuxième rangée pour accéder à un siège de la troisième rangée (véhicules équipés d'une troisième rangée de sièges)

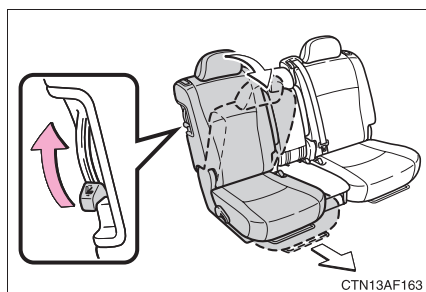
■ Accès à bord (côté droit uniquement)



Tirez le curseur vers le haut et rabattez le dossier de siège en avant. Le siège coulissera vers l'avant.

Déplacez le siège dans la position la plus avancée possible.

■ Descente du véhicule (côté droit uniquement)



Soulevez le levier du côté du dossier de siège et rabattez le dossier de siège. Le siège coulissera vers l'avant.

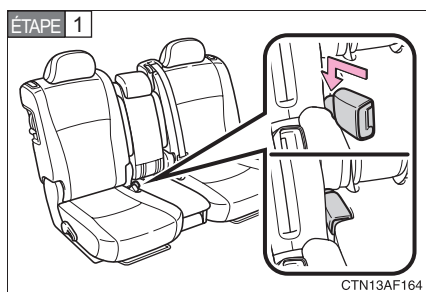
Déplacez le siège dans la position la plus avancée possible.

■ Après montée/descente des passagers du véhicule

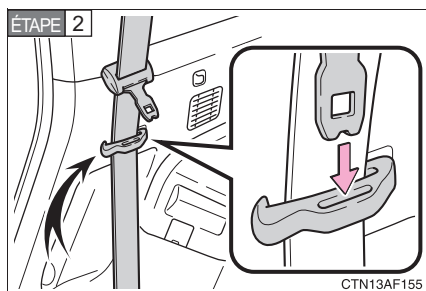
Relevez le dossier de siège puis reculez le siège jusqu'à son verrouillage.

Rabattre les dossiers de sièges de la seconde rangée

■ Avant de rabattre les dossiers de sièges de la seconde rangée



Rangerez la boucle de la ceinture de sécurité centrale arrière.



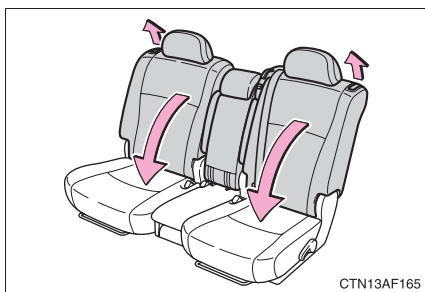
Faites passer les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants et rangez les pènes.

Cela évite toute détérioration de la sangle diagonale.

Assurez-vous de retirer les ceintures de sécurité de leur passant avant de les utiliser.

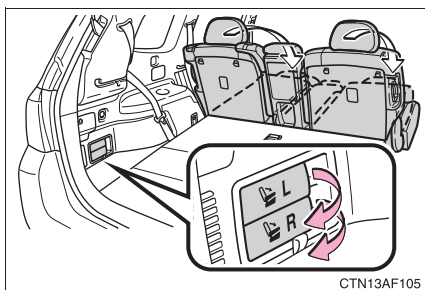
■ Rabattre les dossiers de sièges de la seconde rangée

► Depuis l'intérieur



Tirez sur le levier pour déverrouiller le dossier de siège, puis rabattez ce dernier vers l'avant.

► Depuis l'extérieur (sur modèles équipés)

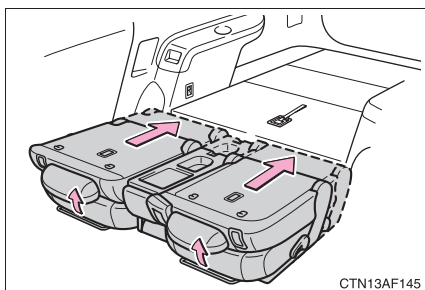


Tirez sur la poignée.

L: Sièges gauche et central de la seconde rangée

R: Siègle droit de la seconde rangée

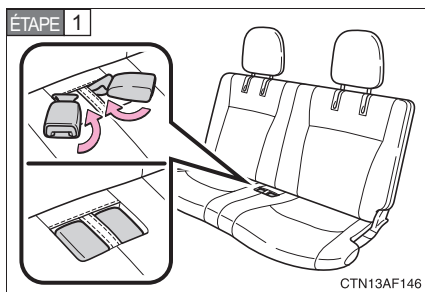
■ Après avoir rabattu les dossiers de sièges de la seconde rangée



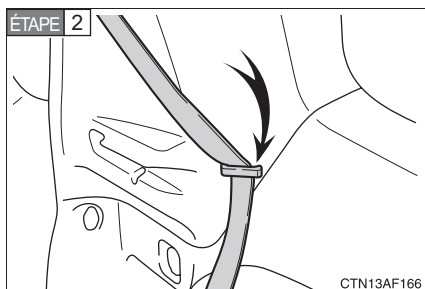
Reculer au maximum le siège rabattu de la seconde rangée.

Rabattre les sièges de la troisième rangée (véhicules équipés d'une troisième rangée de sièges)

■ Avant de rabattre les dossiers de sièges de la troisième rangée



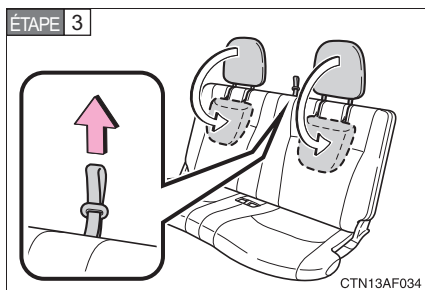
Rangez les boucles des ceintures de sécurité des sièges de la troisième rangée.



Faites passer les ceintures de sécurité dans les passants.

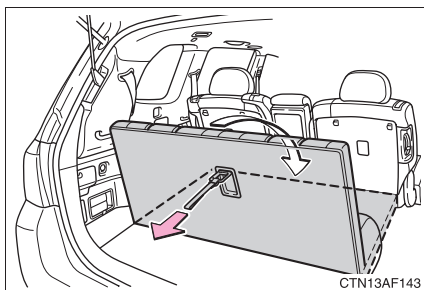
Cela évite toute détérioration de la sangle diagonale.

Assurez-vous de retirer les ceintures de sécurité de leur passant avant de les utiliser.



Tirez sur la sangle pour rabattre les appuis-têtes.

■ Rabattre les dossiers de sièges de la troisième rangée



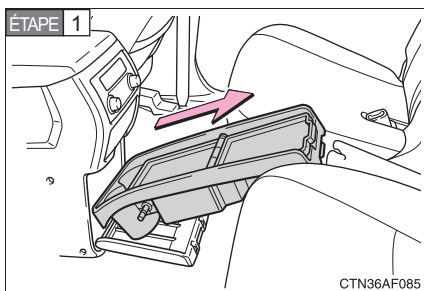
Tirez sur la sangle des dossiers de sièges de la troisième rangée pour pouvoir rabattre ces derniers.

1

Avant de prendre le volant

Démontage du siège central de la deuxième rangée

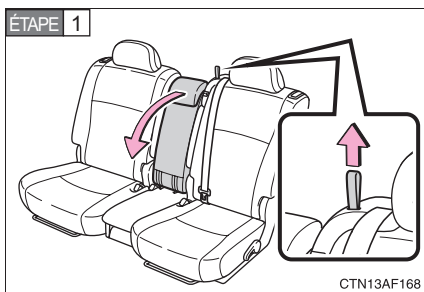
■ Avant de démonter le siège central de la deuxième rangée



Démontez la tablette centrale arrière du rangement de console.

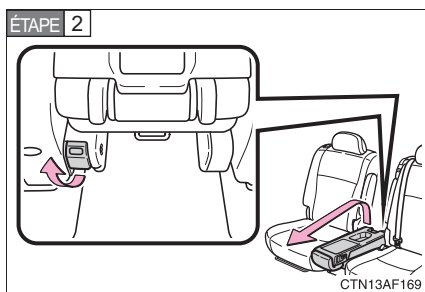
ÉTAPE 2 Abaissez au maximum l'appui-tête du siège central de la deuxième rangée. (→P. 104)

■ Démontage du siège central de la deuxième rangée

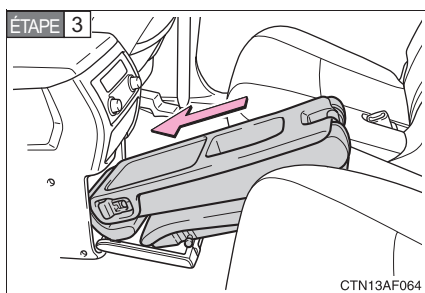


Rabattez le dossier de siège central de la deuxième rangée tout en tirant sur la sangle de déverrouillage.

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)



Tirez sur le levier de déverrouillage pour démonter le siège central de la deuxième rangée.

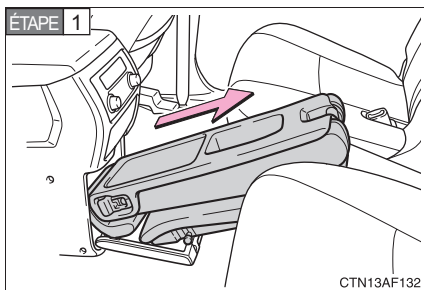


Rangez le siège central de la seconde rangée dans le rangement de console.

ÉTAPE 4 Assurez-vous que le siège est bien en place et fermez la porte du rangement de console.

Montage du siège central de seconde rangée

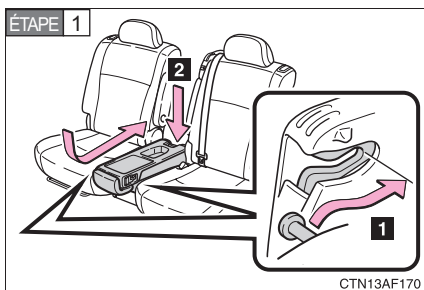
■ Avant de remonter le siège central de seconde rangée



Sortez le siège central de la deuxième rangée du rangement de console.

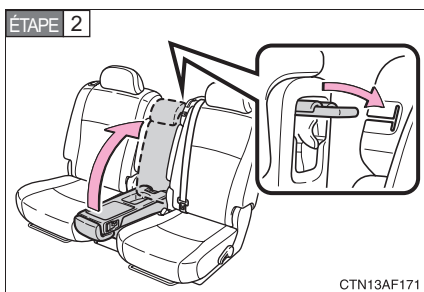
ÉTAPE 2 Démontez la tablette centrale arrière, si celle-ci est utilisée, du siège de seconde rangée. (→P. 407)

■ Montage du siège central de seconde rangée



1 Insérez à fond les axes avant dans les crochets et redressez le siège central de la deuxième rangée.

2 Appuyez sur l'assise du siège central de la deuxième rangée afin de verrouiller les axes arrière.



Redressez le dossier de siège et verrouillez-le.

Rangez la tablette centrale arrière dans le rangement de console.

ATTENTION

■ Lorsque vous réglez un siège arrière ou que vous enlevez le siège central de la seconde rangée

- Prenez garde à ne pas blesser les passagers ou abîmer un bagage avec le siège.
- Lorsque vous roulez, n'inclinez pas le dossier de siège plus que nécessaire, pour réduire le risque de sous-marinage (glissement sous la ceinture de sécurité). Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur le cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
- Prenez garde à ne pas vous faire prendre les mains ou les pieds dans le siège.

■ Avant de rabattre un siège arrière

Ne rabattez pas un siège arrière lorsque des passagers sont assis sur les sièges arrière ou que des bagages sont placés sur les sièges arrière.

■ Après avoir réglé un siège

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Assurez-vous que le siège et son dossier sont bien verrouillés en position, en les faisant bouger alternativement d'avant en arrière et inversement.
- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le siège.
- Siège central de la deuxième rangée: Assurez-vous que le siège est verrouillé en place en essayant de faire basculer le dossier et de soulever l'arrière de l'assise de siège.

■ Précautions pendant la conduite

Laissez le rangement de console en position fermée.

Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

 NOTE

■ **Lorsque vous rabattez les sièges de la seconde rangée**

Ne rabattez pas le dossier du siège en avant alors que les crochets du cache-bagages sont fixés.

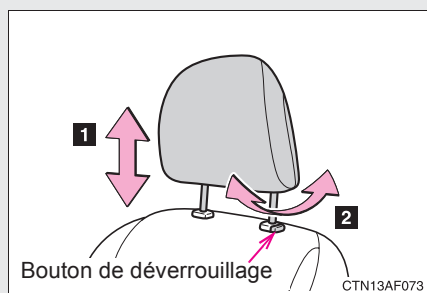
■ **Siège central de la deuxième rangée déposé**

Évitez de disposer de lourdes charges sur le siège. Les axes métalliques du siège risqueraient d'être endommagés, vous empêchant ainsi de le remonter correctement.

Appuis-têtes

■ Réglage des appuis-têtes

► Sièges avant



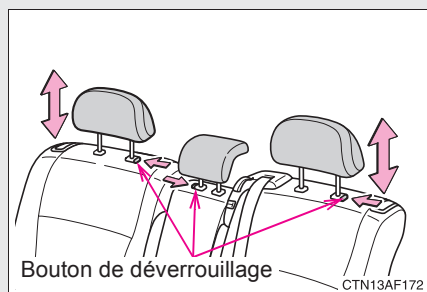
1 Réglage en hauteur

Pour monter: Tirez les appuis-têtes vers le haut.

Pour abaisser: Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez les appuis-têtes vers le bas.

2 Réglage de l'inclinaison

► Sièges de la deuxième rangée



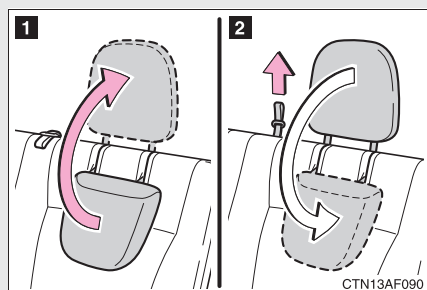
Réglage en hauteur

Pour monter: Tirez les appuis-têtes vers le haut.

Pour abaisser: Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez les appuis-têtes vers le bas.

Lorsque vous utilisez le siège central, relevez toujours l'appui-tête.

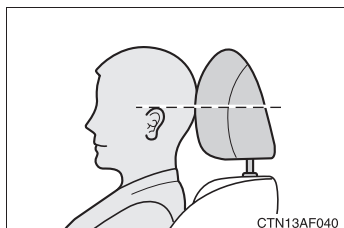
■ Lors de l'utilisation des appuis-têtes des sièges de la troisième rangée (véhicules équipés d'une troisième rangée de sièges)



1 Pour relever

2 Pour rabattre

■ Réglage en hauteur des appuis-têtes (sauf siège central de la deuxième rangée et sièges de la troisième rangée)



CTN13AF040

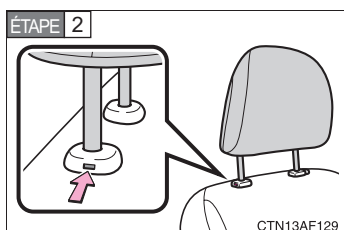
Veillez à ce que les appuis-têtes soient réglés de telle sorte que leur centre se trouve le plus proche possible du bord supérieur de vos oreilles.

■ Appuis-tête des différents sièges

Les appuis-têtes sont spécialement adaptés aux sièges qu'ils équipent.

■ Démontage des appuis-têtes des sièges avant et extérieurs de la deuxième rangée

ÉTAPE 1 Tirez l'appui-tête vers le haut tout en maintenant le bouton de déverrouillage enfoncé.



CTN13AF129

Insérez un tournevis plat dans la fente. (La fente est située du côté opposé au bouton de déverrouillage de l'appui-tête.)

ÉTAPE 3 Tirez l'appui-tête vers le haut tout en enfonçant le tournevis.

■ Montage des appuis-têtes des sièges avant et extérieurs de la deuxième rangée

ÉTAPE 1 Alignez l'appui-tête sur les trous de montage.

ÉTAPE 2 Maintenez enfoncé le bouton de déverrouillage et abaissez l'appui-tête au maximum.

 ATTENTION

■ **Précautions à observer avec les appuis-tête**

Respectez les précautions suivantes avec les appuis-têtes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

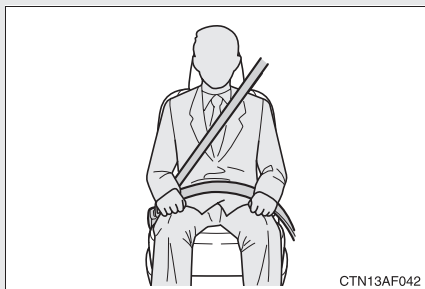
- Les appuis-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après réglage des appuis-têtes, essayez de les enfoncer pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuis-têtes démontés.

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Ceintures de sécurité

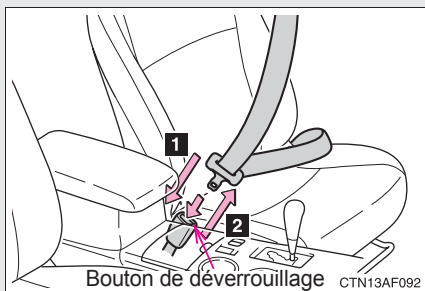
Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route.

■ Utilisation correcte des ceintures de sécurité



- Tendez la sangle diagonale de sorte qu'elle couvre complètement l'épaule, sans entrer en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

■ Attacher et détacher la ceinture de sécurité



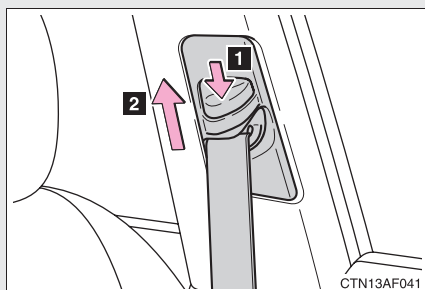
1 Attacher la ceinture

Engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

2 Détacher la ceinture

Appuyez sur le bouton de déverrouillage.

■ Réglage de la hauteur d'ancrage des ceintures (sièges avant)

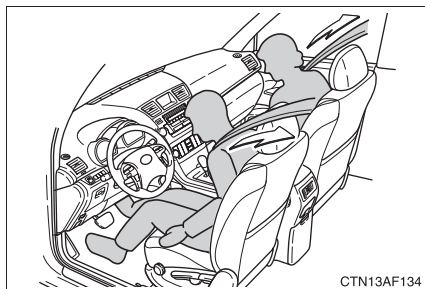


1 Vers le bas

2 Vers le haut

Montez ou descendez les coulisseaux de réglage selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)



Le prétensionneur agit sur la ceinture de sécurité pour plaquer très rapidement le passager contre son siège, en la rétractant lorsque le véhicule subit un choc frontal violent (dans des cas précis), ou fait un tonneau.

Il est normal que les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas de choc frontal léger, de choc latéral ou de percussion par l'arrière.

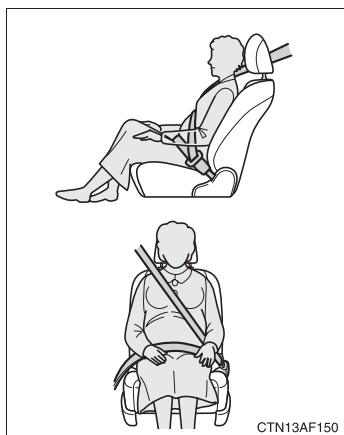
■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet de bloquer fermement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 165)

■ Femmes enceintes



Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 107)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel passager. Déroulez complètement la sangle diagonale par dessus l'épaule et placez la ceinture en travers de la poitrine. Évitez de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

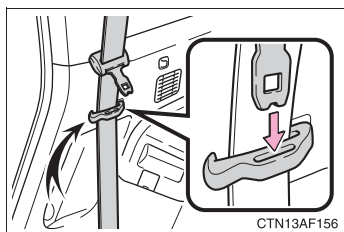
Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.

■ Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée.

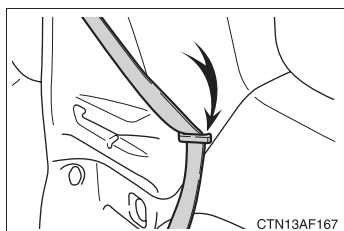
■ **Lorsque les ceintures de sécurité des sièges arrière ne sont pas utilisées**

► Ceintures des sièges de la seconde rangée



Passez les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants et rangez les pènes pour éviter toute détérioration des sangles diagonales.

► Ceintures des sièges de la troisième rangée (véhicules équipés d'une troisième rangée de sièges)



Faites passer les ceintures de sécurité des sièges extérieurs dans les passants pour éviter toute détérioration des sangles.

■ **Utilisation de la ceinture pour les sièges enfant**

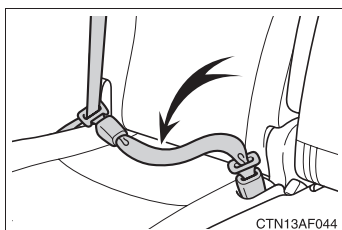
Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 161)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions de la P. 107 concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité.

■ **Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur**

Les ceintures de sécurité ne sont plus utilisables dès lors que leur prétensionneur s'est déclenché. Après un accident, faites contrôler les prétensionneurs par votre concessionnaire Toyota. Vous devez veiller au remplacement des prétensionneurs s'ils se sont déclenchés.

■ Rallonge de ceinture de sécurité



Si les ceintures de sécurité ne peuvent être attachées parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité à votre taille auprès de votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Port de la ceinture de sécurité

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque ou d'accident.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. N'utilisez aucune ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise adéquate. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

ATTENTION

■ **Prétensionneurs de ceintures de sécurité**

Ne rien poser sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Le poids du passager s'en trouve réparti sur toute la surface de l'assise, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids. Par suite, le prétensionneur de la ceinture de sécurité du passager avant risque de ne pas se déclencher en cas d'accident.

■ **Détérioration et usure des ceintures de sécurité**

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en coinçant dans la porte une sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées, et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. N'utilisez pas une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant en cas d'éventuelles blessures, qui peuvent s'avérer graves, voire mortelles.
- Veillez à ce que la ceinture et le pêne soient verrouillés et les sangles ne soient pas vrillées.
Si votre ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.
- N'essayez pas d'installer, de démonter, de modifier ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Par une mauvaise manipulation des prétensionneurs, vous êtes susceptible d'en altérer le fonctionnement correct, avec un risque de blessures graves, voire mortelles.

 ATTENTION

■ **Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité**

- N'utilisez pas de rallonge si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité avec un siège pour enfant, car alors la ceinture est trop longue et n'assure pas un maintien suffisant du siège pour enfant, ce qui fait courir à l'enfant un risque accru d'être tué ou grièvement blessé en cas d'accident.
- Une rallonge personnelle risque de ne pas présenter les mêmes garanties de sécurité en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, où à une autre place que celle pour laquelle elle a été prévue.

 NOTE

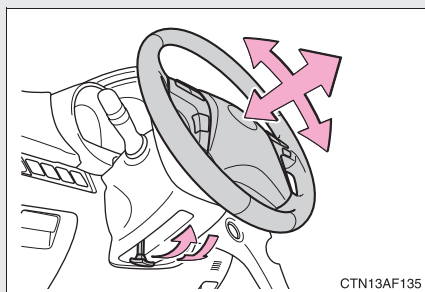
■ **En cas d'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité**

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur la boucle de déverrouillage de la rallonge, et non sur celle de la ceinture de sécurité. Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'habitacle ni la rallonge elle-même.

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant de direction)

Volant de direction

Il est possible de régler le volant de direction pour le confort du conducteur.



ÉTAPE 1 Maintenez le volant et abaissez le levier.

ÉTAPE 2 Trouvez la position qui vous convient en déplaçant le volant en profondeur et verticalement.

ÉTAPE 3 Tirez le levier.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Ne réglez pas la position du volant en conduisant.

En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Après réglage du volant de direction

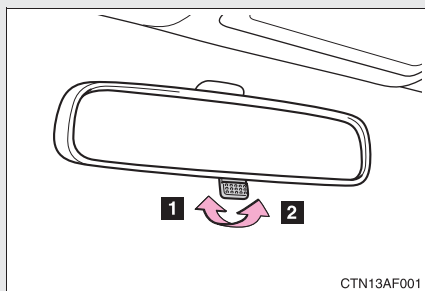
Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.

Sinon, le volant pourrait bouger tout d'un coup, au risque de provoquer un accident grave voire mortel.

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement

Il est possible de réduire l'intensité de l'éblouissement des projecteurs des véhicules qui vous suivent au moyen des fonctions suivantes.

► Rétroviseur intérieur anti-éblouissement à commande manuelle

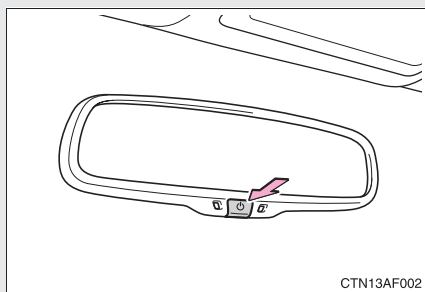


1 Position normale

2 Position anti-éblouissement

► Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

En mode automatique, des capteurs détectent la lumière des projecteurs des véhicules qui vous suivent et en réduisent automatiquement l'intensité réfléchie.

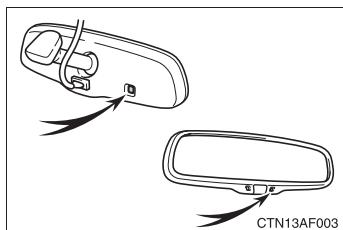


Marche/arrêt du mode automatique

Le témoin s'allume lorsque le mode automatique est mis sur marche.

Le rétroviseur revient en mode automatique chaque fois que vous mettez le bouton "POWER" en mode MARCHÉ.

■ **Pour éviter toute erreur du capteur (sur les modèles à rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)**



Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, évitez de les toucher ou de les couvrir.

! ATTENTION

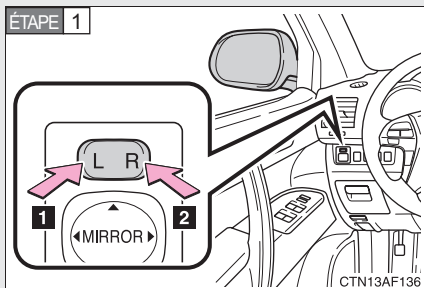
■ **Précautions pendant la conduite**

Ne réglez pas la position du rétroviseur en conduisant.

Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

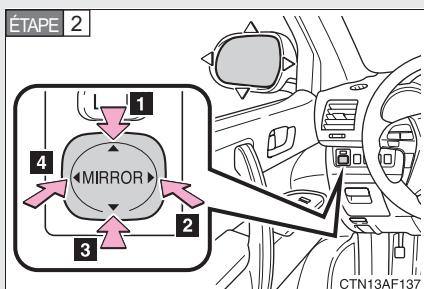
Rétroviseurs extérieurs

Vous pouvez régler l'orientation du rétroviseur au moyen du sélecteur, lorsque le bouton "POWER" est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.



Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler.

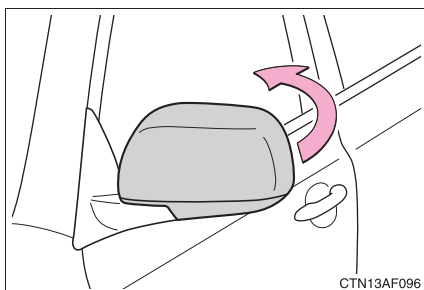
- 1 Vers la gauche
- 2 Vers la droite



Réglez le rétroviseur.

- 1 Vers le haut
- 2 Vers la droite
- 3 Vers le bas
- 4 Vers la gauche

Escamotage des rétroviseurs



Poussez les rétroviseurs vers l'arrière pour les escamoter.

■ **Cas où les rétroviseurs sont embués (véhicules équipés d'un système de dégivrage des rétroviseurs extérieurs)**

Activez le système de dégivrage des rétroviseurs. (→P. 288)

 ATTENTION

■ **À la conduite du véhicule**

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne réglez pas la position des rétroviseurs en conduisant.
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs en position escamotée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

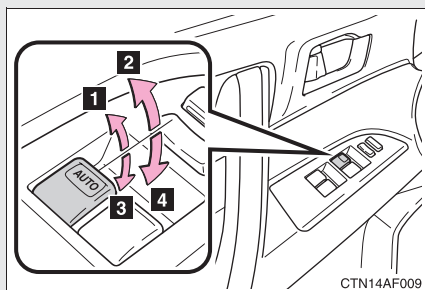
■ **Lorsque le système de dégivrage des rétroviseurs fonctionne (véhicules équipés d'un système de dégivrage des rétroviseurs extérieurs)**

Évitez de toucher la surface du miroir, car celle-ci peut être brûlante.

1-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques

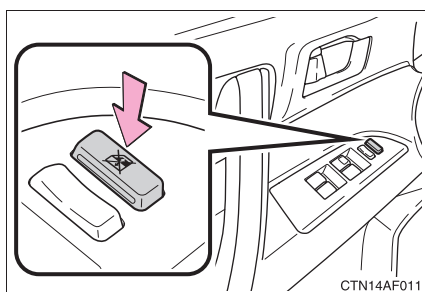
Les lève-vitres électriques s'ouvrent et se ferment au moyen des commutateurs suivants.



- 1 Fermeture
- 2 Fermeture par simple impulsion (vitre conducteur uniquement)*
- 3 Ouverture
- 4 Ouverture par simple impulsion (vitre conducteur uniquement)*

*: Appuyez sur le commutateur dans le sens contraire à la manœuvre pour arrêter la vitre à une position intermédiaire.

Commutateur de verrouillage



Enfoncez le commutateur pour neutraliser toute action sur les commutateurs des lève-vitres passagers.

Utilisez ce commutateur pour empêcher les enfants d'ouvrir et fermer accidentellement une vitre passager.

■ **Les lève-vitres électriques sont fonctionnels lorsque...**

Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ **Fonctionnement des lève-vitres électriques après arrêt du système hybride (vitre conducteur uniquement)**

Il est possible de faire fonctionner les lève-vitres électriques pendant environ 45 secondes même après avoir mis le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou ARRÊT. Toutefois, ils sont inopérants si une porte avant est ouverte.

■ **Protection anti-pincement (vitre conducteur uniquement)**

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement, la vitre s'arrête et s'ouvre légèrement.

 ATTENTION

■ **Fermeture des vitres**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

● Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.

● Ne laissez pas les enfants jouer avec les lève-vitres électriques.

Fermer un lève-vitre électrique sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessée gravement, voire même tuée dans certains cas.

■ **Protection anti-pincement (vitre conducteur uniquement)**

● N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.

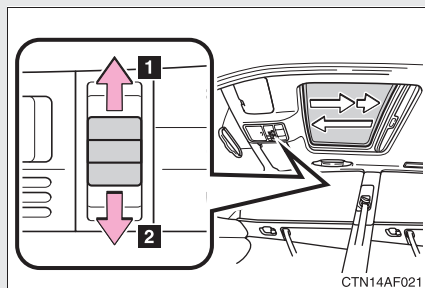
● Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre.

1-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Toit ouvrant (sur modèles équipés)

Utilisez le commutateur de console de pavillon pour ouvrir, fermer, et basculer le toit ouvrant.

■ Ouverture et fermeture



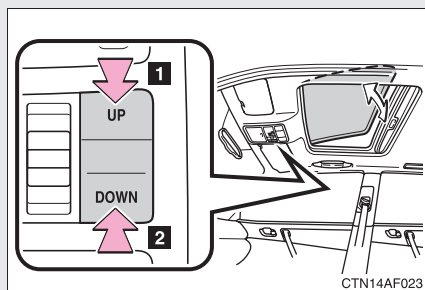
1 Ouvrir

Le toit ouvrant s'arrête quelques centimètres avant la position de pleine ouverture. Déplacez à nouveau le commutateur vers l'arrière pour obtenir l'ouverture complète.

2 Fermeture

Poussez le commutateur vers l'avant pour arrêter le toit ouvrant à une position intermédiaire.

■ Basculement vers le haut ou vers le bas



1 Basculement vers le haut

2 Basculement vers le bas

Appuyez sur le commutateur dans l'un ou l'autre sens de manœuvre pour arrêter le toit ouvrant à une position intermédiaire.

■ **Le toit ouvrant est fonctionnel lorsque...**

Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ **Utilisation du toit ouvrant après mise sur arrêt du système hybride**

Il est possible de faire fonctionner le toit ouvrant pendant environ 45 secondes même après avoir mis le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou ARRÊT. Toutefois, il est inopérant si une porte avant est ouverte.

■ **Protection anti-pincement**

Si le système détecte la présence d'un objet entre le toit ouvrant et l'encadrement de ce dernier pendant la fermeture par coulissement ou par abaissement, le toit ouvrant s'arrête puis s'ouvre de quelques millimètres.

■ **Si le toit ouvrant ne peut être fermé**

Si le toit ouvrant ne se ferme pas automatiquement, par exemple après l'activation accidentelle de la protection anti-pincement causée par une anomalie, appuyez longuement sur le commutateur pour fermer le toit ouvrant.

■ **Pour réduire les bruits aérodynamiques**

Pour réduire les bruits aérodynamiques, conduisez avec le toit ouvrant quasiment ouvert à fond et non ouvert à fond.

■ **Pare-soleil**

Le pare-soleil peut être déployé et rétracté manuellement. Toutefois, le pare-soleil est automatiquement rétracté lorsque le toit ouvrant est ouvert.

■ **Fonction de rappel de toit ouvrant ouvert**

Une alarme se déclenche lorsque la porte conducteur est ouverte et que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé alors que le système hybride est arrêté.

 ATTENTION**■ Ouverture du toit ouvrant**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne tolérez d'aucun passager qu'il passe la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule pendant la marche.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

■ Fermeture du toit ouvrant

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du toit ouvrant.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant.
Fermer le toit ouvrant sur une personne lui fait courir un risque important d'être blessé gravement, voire même tué.

■ Protection anti-pincement

- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du toit ouvrant.

1-6. Ravitaillement en carburant

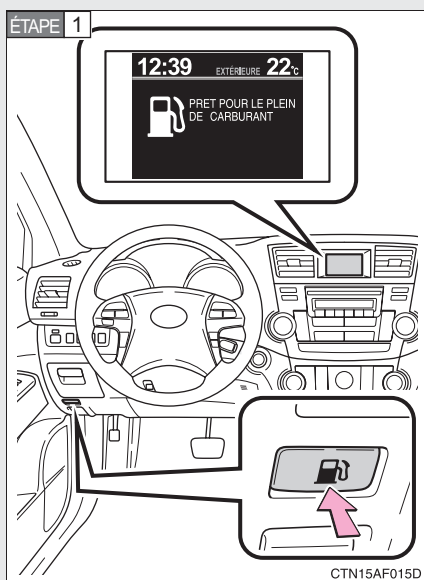
Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

Le réservoir de carburant qui équipe votre véhicule est doté d'une structure spéciale, qui oblige à faire baisser la pression interne avant de faire le plein. Après que vous ayez appuyé sur le bouton du mécanisme d'ouverture, quelques secondes s'écoulent avant que le véhicule ne soit prêt à être ravitaillé.

■ Avant de ravitailler le véhicule en carburant

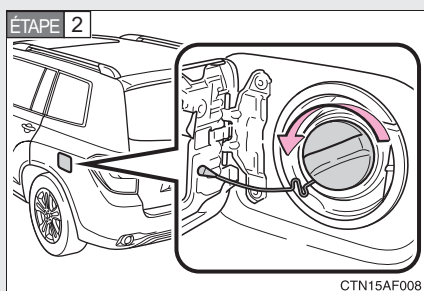
Mettez le bouton "POWER" en mode ARRÊT et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.

■ Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

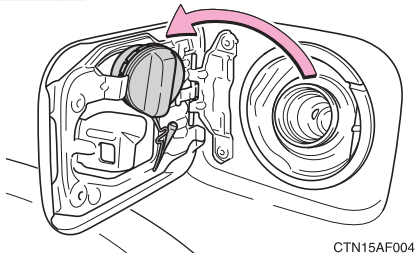


Appuyez sur le bouton d'ouverture de la trappe à carburant.

À l'affichage du message "PRET POUR LE PLEIN DE CARBURANT", la trappe à carburant s'ouvre.



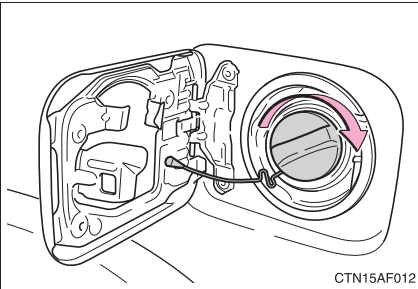
Tournez lentement le bouchon du réservoir à carburant pour l'ouvrir.

ÉTAPE 3

CTN15AF004

Accrochez le bouchon au dos de la trappe à carburant.

Fermeture du bouchon du réservoir à carburant



CTN15AF012

Lorsque vous remettez en place le bouchon du réservoir à carburant, tournez-le jusqu'à perception d'un déclic.

Une fois relâché, le bouchon revient légèrement en arrière.

■ Types de carburant

Utilisez de l'essence sans plomb. (Indice d'octane 87 [Indice d'octane recherche 91] ou supérieur)

■ Capacité du réservoir de carburant

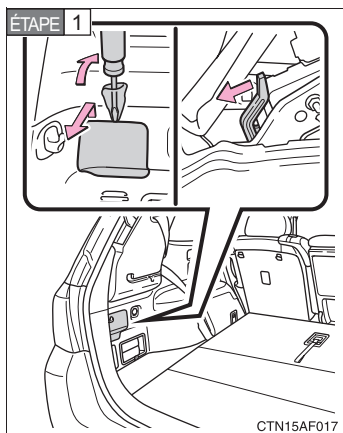
Environ 17,2 gal. (65,0 L, 14,3 Imp. gal.)

■ Si la trappe à carburant ne s'ouvre pas et si le message "ATTENDEZ SVP OUVREZ MAINTENANT" s'affiche à l'écran multifonctionnel

Le réservoir à carburant est en cours de dépressurisation. La trappe à carburant s'ouvre 10 secondes environ après que vous ayez appuyé sur le bouton.

■ Si la commande d'ouverture de la trappe à carburant ne fonctionne pas

Si la commande d'ouverture de la trappe à carburant est inopérante, contactez votre concessionnaire Toyota. Au cas où vous auriez besoin de ravitailler en urgence, suivez la procédure ci-dessous.



Ouvrez la trappe à carburant au moyen du levier situé dans le coffre.

ÉTAPE 2 Retirez lentement le bouchon. Faites attention à ce que du carburant ne jaillisse pas dans la mesure où la pression du réservoir à carburant n'a peut-être pas été complètement réduite.

ÉTAPE 3 Faites le plein avec précaution. Agissez avec précaution pendant que vous faites le plein, du carburant risque de déborder par suite d'un dégazage de l'air contenu dans le réservoir.

ATTENTION

■ Ravitaillement du véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Touchez le véhicule ou toute autre surface métallique pour vous décharger de l'électricité statique.

Les vapeurs d'essence risquent de s'enflammer sous l'effet d'une étincelle produite par une décharge d'électricité statique.

- Pour retirer le bouchon du réservoir à carburant, tenez-le toujours par les oreilles et tournez-le lentement.

Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous tournez le bouchon du réservoir à carburant. Attendez que ce bruit cesse avant de retirer complètement le bouchon.

Par temps chaud, le carburant sous pression risque de gicler hors du goulot de remplissage et de provoquer des blessures.

- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir de carburant ouvert.

- N'inhalez pas les vapeurs de carburant.

Le carburant contient des substances chimiques nocives en cas d'inhalation.

- Ne fumez pas lors du ravitaillement du véhicule en carburant.

Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.

- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni quoi que ce soit qui pourrait être chargé en électricité statique.

Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ À la fermeture du bouchon du réservoir de carburant

N'utilisez qu'un bouchon du réservoir à carburant Toyota d'origine conçu pour votre véhicule. À défaut, il risquerait de se produire un incendie ou tout autre incident pouvant entraîner des blessures graves voire mortelles.

■ À l'ouverture du bouchon du réservoir de carburant

N'ouvrez pas le bouchon trop brutalement. Par temps chaud, le carburant sous pression peut provoquer des blessures en s'échappant du goulot de remplissage en cas de retrait rapide du bouchon du goulot.

NOTE

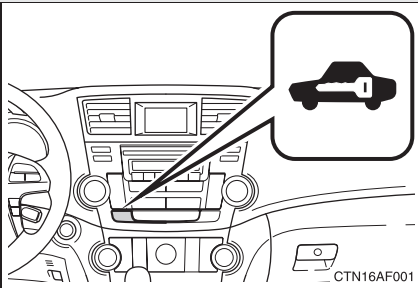
■ **Ravitaillement en carburant**

- Ravitaillez en carburant en moins de 30 minutes. Au bout de 30 minutes, le clapet interne se ferme. Dans ce cas, du carburant risque de déborder si vous continuez à faire le plein. 5 minutes environ après la fermeture du clapet, le message “FERMEZ LE BOUCHON DU RESERVOIR A CARBURANT” s’affiche à l’écran multifonctionnel. Pour poursuivre le plein, remettez le bouchon du réservoir en place et fermez la trappe de remplissage, puis appuyez à nouveau sur commutateur d’ouverture de la trappe de remplissage.
- Ne renversez pas de carburant pendant le ravitaillement.
A défaut, vous risqueriez de détériorer votre véhicule en provoquant un dysfonctionnement du circuit d’échappement, en détériorant le circuit d’alimentation ou encore en abîmant la peinture du véhicule.

Système d'antidémarrage

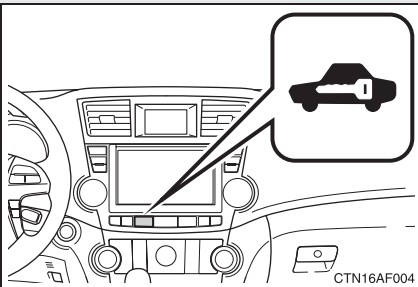
Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système hybride si la clé n'a pas été préalablement reconnue par l'ordinateur de bord du véhicule. Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous en descendez.

► Véhicules sans système de navigation



Le témoin clignote après mise du bouton "POWER" en mode ARRÊT, pour indiquer que le système fonctionne.

► Véhicules équipés d'un système de navigation



Le témoin clignote après mise du bouton "POWER" en mode ARRÊT, pour indiquer que le système fonctionne.

■ Entretien du système

Le système d'antidémarrage dont est équipé ce véhicule est sans aucun entretien.

■ Conditions risquant de nuire au bon fonctionnement du système

- Si la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé, appartenant au système antivol (utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

■ Certifications du système d'antidémarrage

- Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: NI4TMIMB-1

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

FCC ID: NI4TMIMB-1

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

● Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

Ce dispositif est conforme à la norme RSS-210 (Industry Canada).

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité de l'appareil.

This device complied with RSS-210 of Industry Canada.

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.



Industry
Canada

Industrie
Canada

No. ► 15411

TECHNICAL ACCEPTANCE CERTIFICATE

CERTIFICAT D'ACCEPTABILITÉ TECHNIQUE

CERTIFICATION No. No. DE CERTIFICATION	► 2584A 12035	
ISSUED TO DÉLIVRÉ À	► TÔKAI RIKI CO. LTD.	
TYPE OF EQUIPMENT GENRE DE MATÉRIEL	► Low Power Device	
TRADE NAME AND MODEL MARQUE ET MODÈLE	► RI-20BTY	
FREQUENCY RANGE BANDÉ DE FRÉQUENCES	► 134.2 kHz	
EMISSION DESIGNATION DESIGNATION D'ÉMISSION	► —A1D	
R.F. POWER RATING PUISSANCE NOMINALE R.F.	► < 10 Watt	
CERTIFIED TO CERTIFIÉ SELON LE	SPECIFICATION CAHIER DES CHARGES	RSS210 ÉDITION 5

Certification of equipment means only that the equipment has met the requirements of the above noted specification. License applications, where applicable to the certified equipment, are acted on accordingly by the issuing office and will depend on the existing radio environment, service and location of operation.

This certificate is issued on condition that the holder complies and will continue to comply with the requirements of the radio standards specifications and procedures issued by the Department.

ISSUED UNDER THE AUTHORITY OF MINISTER OF INDUSTRY
DÉLIVRÉ AVEC L'AUTORISATION DU MINISTRE DES INDUSTRIES

DATE January 28, 2002

L'homologation de matériel terminal signifie seulement qu'il est conforme aux exigences du cahier des charges mentionné ci-dessus. Les demandes de licence, le cas échéant en vue de l'utilisation de matériel certifié seront traitées en conséquence par le bureau chargé de délivrer lesdites licences, en tenant compte du milieu radioélectrique ambiant, du service radio existant et de l'emplacement de la station.

Le présent certificat est délivré à condition que le détenteur se conforme et continue à se conformer aux cahiers des charges et procédures sur les normes radioélectriques publiées par le ministère.

FOR

DIRECTOR GENERAL
SPECTRUM
ENGINEERING
BRANCH

DIRECTEUR GÉNÉRAL
GÉNÉ
DU SPECTRE

Canada

 NOTE**■ Pour éviter d'abîmer la clé**

Ne pas modifier, démonter ou neutraliser le système d'antidémarrage. Quelle que soit la modification effectuée, le fonctionnement normal du système ne peut plus être garanti.

Alarme (sur modèles équipés)

Le dispositif déclenche l'alarme et l'éclairage clignote en cas d'intrusion par effraction.

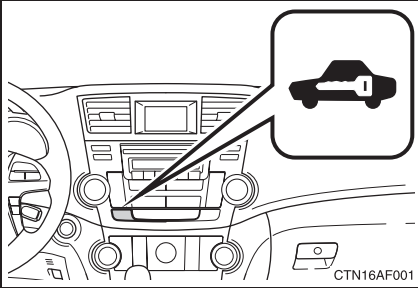
■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme se déclenche dans les situations suivantes.

- Vous avez déverrouillé ou ouvert une porte ou le coffre, alors verrouillé, par un autre moyen que la fonction de verrouillage des portes de la télécommande du verrouillage centralisé ou l'accès "mains libres". Les portes sont verrouillées de nouveau automatiquement.
- Le capot est ouvert alors que le véhicule est verrouillé.
- La lunette arrière verrouillée est ouverte par un autre moyen que l'accès "mains libres".
- La batterie est rebranchée.

■ Armement du système d'alarme

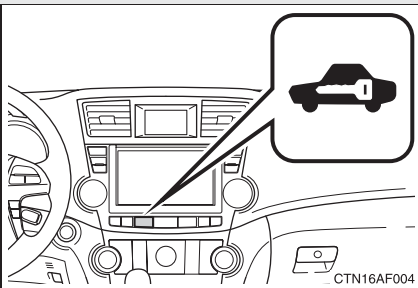
► Véhicules sans système de navigation



Fermez les portes et le coffre et verrouillez toutes les portes au moyen de la fonction de verrouillage des portes de la télécommande du verrouillage centralisé ou de l'accès "mains libres". Le système s'armera automatiquement au bout de 30 secondes.

Le témoin allumé en permanence se met alors à clignoter lorsque le dispositif d'alarme est activé.

► Véhicules équipés d'un système de navigation



Fermez les portes et le coffre et verrouillez toutes les portes au moyen de la fonction de verrouillage des portes de la télécommande du verrouillage centralisé ou de l'accès "mains libres". Le système s'armera automatiquement au bout de 30 secondes.

Le témoin allumé en permanence se met alors à clignoter lorsque le dispositif d'alarme est activé.

■ Désactivation et arrêt de l'alarme

Déverrouillez les portes au moyen de la fonction de verrouillage des portes de la télécommande du verrouillage centralisé ou de l'accès "mains libres".

■ Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

Afin de prévenir tout déclenchement intempestif de l'alarme et tout vol du véhicule, vérifiez les points suivants.

- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres et le toit ouvrant ont été fermés avant que l'alarme ne soit activée.
- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

■ Mode de dissuasion antivol

→P. 69

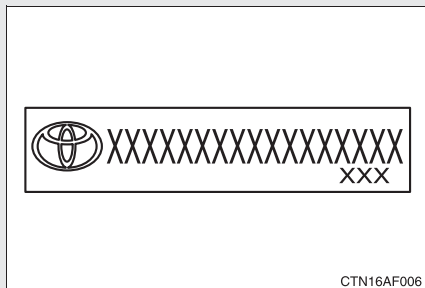
■ En cas de débranchement de la batterie

Assurez-vous de désactiver l'alarme.

Si la batterie se décharge complètement alors que l'alarme n'est pas désarmée, le système risque de se déclencher au rebranchement de la batterie.

■ En cas de déverrouillage des portes avec la clé conventionnelle

Désactivez l'alarme.

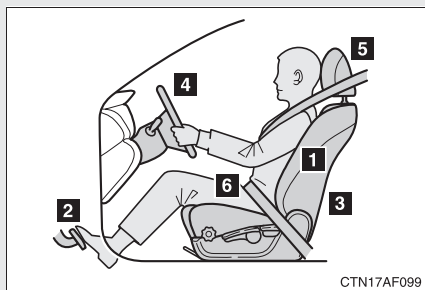


Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin de lutter contre le vol, en rendant plus faciles le repérage et la récupération des pièces issues d'un véhicule volé. Ne les retirez pas, sous peine de poursuites judiciaires.

1-8. Informations relatives à la sécurité

Position de conduite correcte

Adoptez une posture correcte pour conduire, comme suit:



- 1** Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège. (→P. 91)
- 2** Avancez/reculez le siège de sorte à atteindre les pédales et à pouvoir les utiliser sur toute leur course. (→P. 91)
- 3** Réglez le dossier de siège de sorte à pouvoir manipuler facilement les commandes.
- 4** Réglez le volant en inclinaison et en profondeur de sorte à axer le sac de sécurité gonflable sur votre poitrine. (→P. 114)
- 5** Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 104)
- 6** Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 107)

 ATTENTION**■ Pendant la marche du véhicule**

- Ne réglez pas la position du siège conducteur en conduisant.
Le conducteur risquerait alors de perdre le contrôle du véhicule.
- Ne placez aucun coussin dorsal sur le dossier de siège conducteur ou passager.
Le coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête, augmentant ainsi le risque pour le conducteur ou le passager d'être blessé grièvement, voir tué.
- Ne disposez rien sous les sièges avant, sauf dans le casier auxiliaire.
Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de sièges et d'empêcher le siège de se verrouiller. Un accident pourrait s'ensuivre. Cela peut aussi occasionner des dommages au mécanisme de réglage.

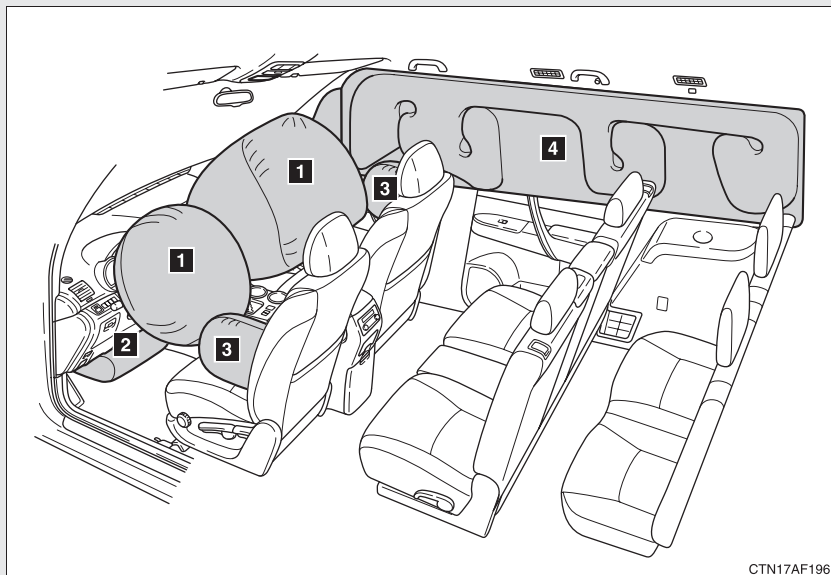
■ Réglage de la position du siège

- Prenez soin de ne blesser aucun autre passager en réglant la position du siège.
- Ne passez pas les mains sous le siège ou dans les mécanismes pour ne pas vous faire blesser.
Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.

1-8. Informations relatives à la sécurité

Sacs de sécurité gonflables SRS

Les sacs de sécurité gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit un choc violent susceptible de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.



CTN17AF196

► Sacs de sécurité gonflables frontaux

1 Sac de sécurité gonflable conducteur/sac de sécurité gonflable passager avant

Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager contre les chocs avec les éléments de l'habitacle.

2 Sac de sécurité gonflable de genoux conducteur

Contribue à accroître la protection du conducteur.

► Sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau

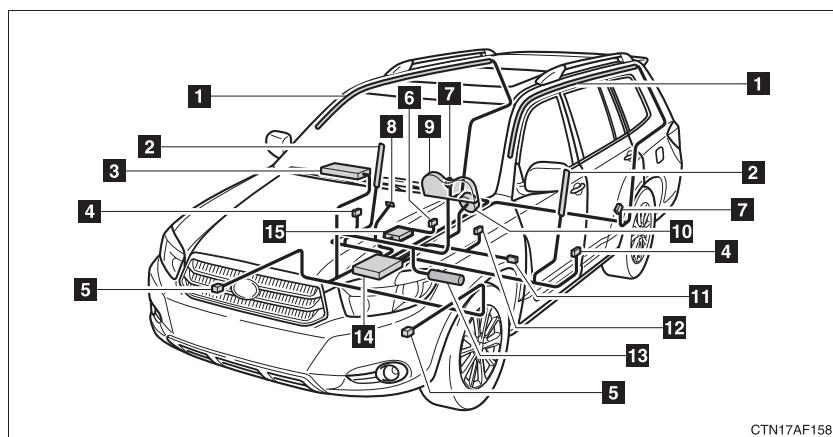
3 Sacs de sécurité gonflables latéraux

Participent à la protection du thorax des occupants des sièges avant.

4 Sacs de sécurité gonflables rideau

Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis aux places extérieures.

Composition du système de sacs de sécurité gonflables



CTN17AF158

- | | |
|--|---|
| 1 Sacs de sécurité gonflables rideau | 8 Témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF" |
| 2 Sacs de sécurité gonflables latéraux | 9 Voyant SRS |
| 3 Sac de sécurité gonflable passager avant | 10 Sac de sécurité gonflable conducteur |
| 4 Capteurs de sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau | 11 Capteur de la position du siège conducteur |
| 5 Capteurs de sacs de sécurité gonflables frontaux | 12 Contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur |
| 6 Contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant | 13 Sac de sécurité gonflable de genoux conducteur |
| 7 Capteurs de sacs de sécurité gonflables rideau | 14 Boîtier électronique de sacs de sécurité gonflables |
| | 15 Système de détection du passager (calculateur électronique et capteurs) |

Votre véhicule est équipé de SACS DE SÉCURITÉ GONFLABLES INTELLIGENTS (ADVANCED AIRBAGS) conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). Le système de sac de sécurité gonflable contrôle la puissance de déploiement des sacs de sécurité gonflables conducteur et passager avant. Le système de sac de sécurité gonflable conducteur se compose d'un capteur de position de siège conducteur, etc. Le système de sac de sécurité gonflable passager avant se compose d'un capteur de classification des occupants du siège passager avant, etc..

Les principaux éléments du système de sacs de sécurité gonflables SRS sont illustrés ci-dessus. Le système des sacs de sécurité gonflables SRS est commandé par un boîtier électronique. Ce boîtier intègre un capteur de sécurité et un capteur de sac de sécurité gonflable.

Lorsque la violence du choc frontal ou latéral l'exige, le système de sacs de sécurité gonflables SRS déclenche les dispositifs pyrotechniques de gonflage (générateurs de gaz). Le déploiement rapide des sacs de sécurité gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

■ Voyant SRS

Ce témoin est relié à un système qui surveille en permanence le boîtier électronique de sacs de sécurité gonflables, les capteurs de sacs de sécurité gonflables frontaux, les capteurs de sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau, les capteurs de sacs de sécurité gonflables rideau, le capteur de position du siège conducteur, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification des occupants du siège passager avant, les témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF", le contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant, les prétensionneurs de ceintures de sécurité avant, les générateurs de gaz, le câblage correspondant et les alimentations électriques. (→P. 537)

■ **En cas de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (ils se gonflent)**

- Le contact avec les sacs de sécurité gonflables SRS en cours de déploiement est susceptible de causer des contusions et de petites écorchures.
- Le déploiement des sacs de sécurité s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module de sac de sécurité gonflable (moyeu de volant, couvercle du sac de sécurité gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, une partie des montants avant et arrière et du rail latéral de toit, peuvent rester brûlants pendant plusieurs minutes. Le sac de sécurité gonflable, lui aussi, peut être très chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.

■ **Conditions de déploiement (sacs de sécurité gonflables frontaux)**

- Les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux se déploient lorsque la violence du choc frontal dépasse le seuil prévu, lequel correspond approximativement à un choc à 15 mph (25 km/h) contre un obstacle fixe indéformable.

Cependant, ce seuil de vitesse est considérablement plus élevé si le véhicule heurte un objet, tel qu'un autre véhicule garé ou un poteau de signalisation, qui peut se déplacer ou se déformer sous l'impact ou encore en cas de collision avec encastrement (par exemple, collision dans laquelle l'avant du véhicule vient s'engager sous le châssis d'un camion, etc.).

- Lors de certaines collisions, à une vitesse de décélération longitudinale du véhicule très proche du seuil prévu, il est possible que les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux et les prétensionneurs de ceintures de sécurité ne se déclenchent pas en même temps.
- Le sac de sécurité gonflable SRS passager avant ne se déclenchera pas si aucun passager n'est assis sur le siège passager avant. Néanmoins, le sac de sécurité gonflable passager peut se déployer si vous mettez des bagages sur le siège, ou si la ceinture de sécurité est bouclée, même en l'absence d'occupant sur le siège. (→P. 154)

■ Conditions de déploiement (sacs de sécurité gonflables latéraux)

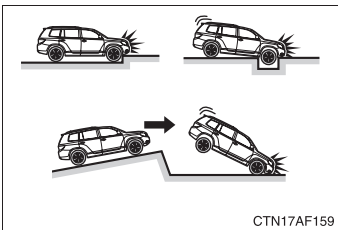
- Les sacs de sécurité gonflables SRS latéraux sont conçus pour se déployer lorsque l'habitacle subit un choc important par le côté.
- Le sac de sécurité gonflable SRS latéral du siège passager ne se déclenche pas si aucun passager n'est assis sur le siège passager avant. Néanmoins, le sac de sécurité gonflable latéral côté siège passager peut se déployer si vous mettez un bagage sur le siège, ou si la ceinture de sécurité est attachée alors même que le siège est inoccupé. (→P. 154)

■ Conditions de déploiement (sacs de sécurité gonflables rideau)

Les sacs de sécurité gonflables SRS rideau sont conçus pour se déclencher lorsque l'habitacle subit un choc important par le côté ou lorsque le véhicule se retourne.

■ Conditions de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS (ils se gonflent), en dehors d'une collision

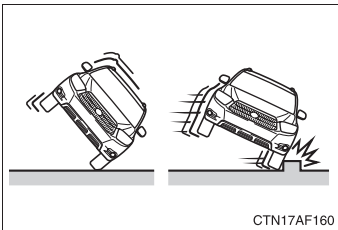
Les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux peuvent aussi se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.



CTN17AF159

- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule

Les sacs de sécurité gonflables SRS rideau peuvent également se déployer dans les cas illustrés par la figure.

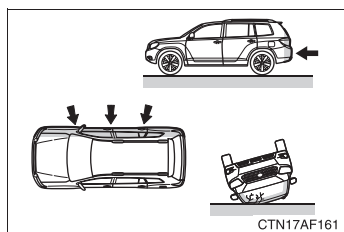


CTN17AF160

- Le véhicule est en équilibre précaire sur son axe latéral.
- Le véhicule dérape et heurte un obstacle en dur.

■ **Types de collisions pour lesquelles les sacs de sécurité gonflables SRS (frontaux) risquent de ne pas se déployer**

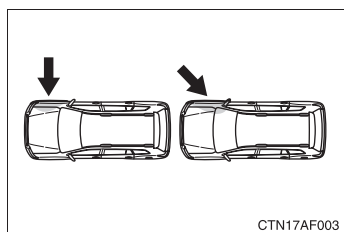
En règle générale, les sacs de sécurité gonflables SRS frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou le côté, fait un tonneau ou subit un choc avant à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'un choc quel qu'il soit entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS frontaux peut intervenir.



- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

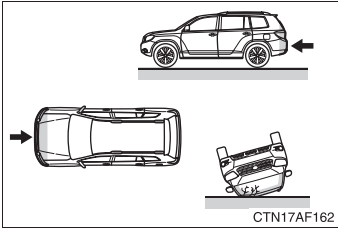
■ **Types de collisions pour lesquelles les sacs de sécurité gonflables SRS (sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau) risquent de ne pas se déployer**

Le système des sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideau peut ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté selon certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.



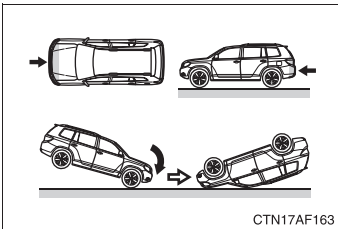
- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de trois-quarts

En règle générale, les sacs de sécurité gonflables SRS latéraux ne sont pas conçus pour se déployer lorsque le véhicule est percuté par l'avant ou l'arrière, s'il se retourne ou bien s'il subit un choc latéral à vitesse réduite.



- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

En règle générale, les sacs de sécurité gonflables rideau SRS ne sont pas conçus pour se déclencher lorsque le véhicule subit un choc frontal ou arrière, s'il se retourne par l'avant ou est percuté par le côté à vitesse réduite.

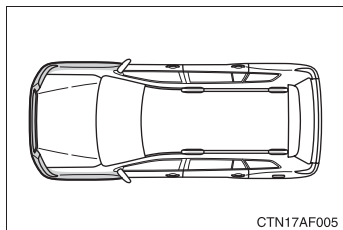


- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement par l'avant

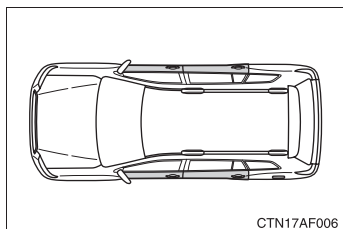
■ Quand contacter votre concessionnaire Toyota

Contactez votre concessionnaire Toyota dès que possible dans les cas suivants. Contactez votre concessionnaire Toyota avant de débrancher les câbles de la batterie de servitude (12 V).

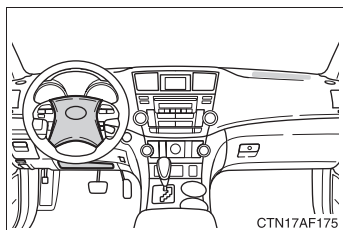
- Un sac de sécurité gonflable SRS (quel qu'il soit) s'est déclenché.



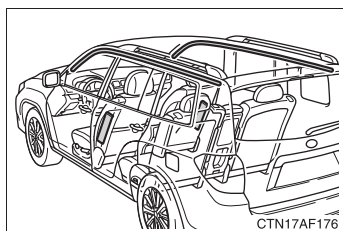
- Le véhicule a subi un choc à l'avant ou est déformé, ou bien a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS.



- Le véhicule est partiellement enfoncé ou déformé au niveau de la porte, ou a été impliqué dans un accident dont la violence n'a pas justifié le déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS latéraux et rideau.



- Le rembourrage du volant de direction ou le tableau de bord ou la partie inférieure de celui-ci est éraflé(e), craquelé(e) ou abîmé(e) d'une manière quelconque.



- La surface des sièges au voisinage du sac de sécurité gonflable latéral porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration qu'elle quelle soit.
- La partie des montants avant, arrière et des garnitures des rails latéraux de toit renfermant les sacs de sécurité gonflables rideau est rayée, craquelée ou abîmée d'une manière quelconque.

ATTENTION

■ Précautions à observer avec les sacs de sécurité gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes avec les sacs de sécurité gonflables. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.
Les sacs de sécurité gonflables SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.
- Le sac de sécurité gonflable SRS conducteur se déploie avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le conducteur se trouve très près du sac de sécurité gonflable. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis, la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) conseille:

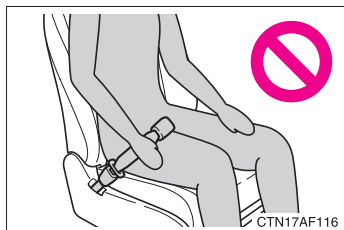
Sachant que la zone de danger pour le sac de sécurité gonflable conducteur se trouve dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) du déploiement, placez-vous à 10 in. (250 mm) du sac de sécurité gonflable conducteur pour garantir une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant de direction et le sternum. Si vous êtes actuellement assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de différentes façons:

- Reculez votre siège autant que vous le permet la longueur de vos jambes (vous devez toujours atteindre confortablement les pédales).
- Inclinez légèrement le dossier du siège.
Bien que la conception des véhicules soit variable, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, en inclinant simplement un peu le dossier du siège. Si vous voyez mal la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et non glissant pour vous surélever ou bien remontez l'assise du siège si votre véhicule est doté de ce dispositif.
- Si votre volant de direction est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le sac de sécurité gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

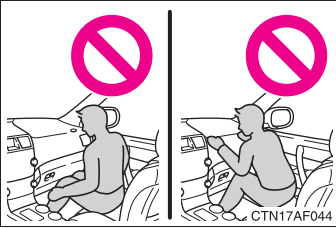
Le siège doit être réglé selon les recommandations de la NHTSA ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant de direction et la vue des commandes du tableau de bord.

ATTENTION

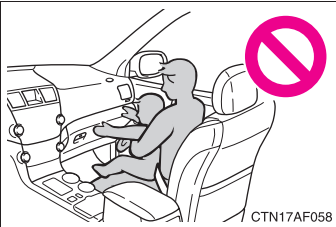
■ Précautions à observer avec les sacs de sécurité gonflables SRS



- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité à la boucle du siège conducteur, mais pas à la ceinture de sécurité proprement dite, le système de sac de sécurité gonflable SRS conducteur pense que vous avez attaché votre ceinture de sécurité, alors qu'en fait c'est faux. Dans ce cas, il se peut que le sac de sécurité gonflable conducteur ne se déploie pas correctement en cas d'accident, et vous risquez d'être tué ou grièvement blessé. Veillez donc à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.
- Le sac de sécurité gonflable SRS du passager avant se déploie également avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le passager se trouve très près du sac de sécurité gonflable. Éloignez le siège passager au maximum du sac de sécurité gonflable, et réglez le dossier de siège de sorte que le passager avant soit assis bien droit dans son siège.
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou protégés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un sac de sécurité gonflable. Installez les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité dans un siège de sécurité enfant. Toyota recommande vivement que les nourrissons et les jeunes enfants soient installés sur le siège arrière du véhicule et convenablement attachés. C'est à l'arrière que les nourrissons et les enfants sont les mieux protégés. (→P. 161)

! ATTENTION**■ Précautions à observer avec les sacs de sécurité gonflables SRS**

- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas contre la planche de bord.



- Interdisez au passager avant de voyager avec un enfant sur les genoux.
- Ne conduisez pas le véhicule avec quelque chose sur les genoux, et n'autorisez pas non plus le passager à voyager avec quelque chose sur les genoux.



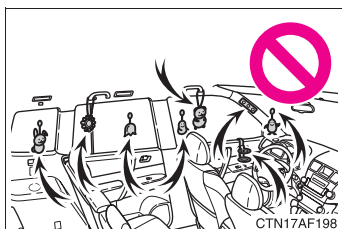
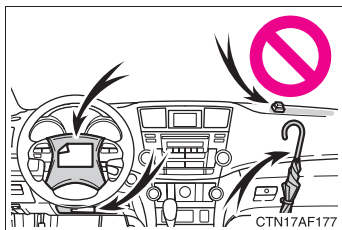
- Ne vous appuyez pas contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.



- Ne laissez personne s'agenouiller sur le siège passager et se pencher vers la porte ou bien mettre sa tête ou ses mains à l'extérieur du véhicule.

ATTENTION

■ Précautions à observer avec les sacs de sécurité gonflables SRS



- Ne fixez ni ne posez aucun objet sur le tableau de bord, la garniture centrale du moyeu de volant de direction ou la partie inférieure de la planche de bord. Au déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS conducteur, passager avant et genoux, tout objet risque de se transformer en projectile.
- Ne fixez aucun objet sur les portes, la vitre de pare-brise, les vitres latérales, les montants avant et arrière, le rail latéral de toit et la poignée de maintien.
- Ne suspendez aux crochets à vêtements aucun cintre nu ni aucun objet dur. En cas de déploiement du sac de sécurité gonflable SRS rideau, ces objets peuvent se transformer en projectiles capables de vous blesser grièvement, voire de vous tuer.
- Si le cache en vinyle est mis dans la zone où le sac de sécurité gonflable de genoux SRS se déploie, assurez-vous de l'enlever.
- N'utilisez aucun accessoire de siège venant recouvrir les zones de déploiement des sacs de sécurité gonflables SRS latéraux, car il risquerait d'en gêner le déploiement.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux zones renfermant les composants des sacs de sécurité gonflables SRS (→P. 142).
En effet, cela pourrait entraîner un fonctionnement anormal des sacs de sécurité gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déclenchement (déploiement) des sacs de sécurité gonflables SRS, car ils sont alors encore très chauds.

ATTENTION

■ Précautions à observer avec les sacs de sécurité gonflables SRS

- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement d'un sac de sécurité gonflable SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essayez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les sacs de sécurité gonflables SRS, telles que la garniture du moyeu de volant et les garnitures de montants avant et arrière, apparaissent abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.

■ Modification et mise au rebut des éléments du système de sacs de sécurité gonflables SRS

Consultez impérativement votre concessionnaire Toyota si vous avez besoin d'intervenir sur votre véhicule ou de procéder à l'une des modifications suivantes.

Les sacs de sécurité gonflables SRS risquent de ne pas fonctionner correctement ou de se déployer (gonfler) accidentellement, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

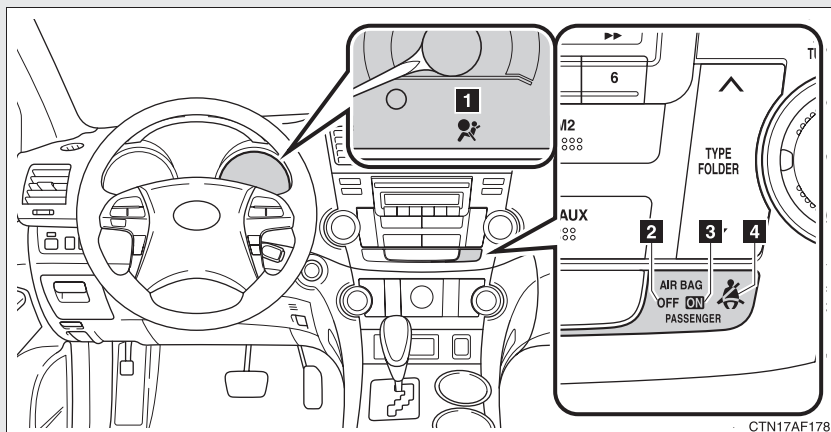
- Installation, dépose, démontage et réparations des sacs de sécurité gonflables SRS.
- Réparation, modification, dépose ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur sellerie, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit.
- Réparations ou modifications de l'aile avant, du bouclier avant, ou du côté de l'habitacle.
- Installation de chasse-neige, de treuils, etc. sur la calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Modifications des suspensions du véhicule.
- Installation d'appareils électroniques tels que radio émetteur/récepteur ou lecteurs CD.
- Aménagements apportés au véhicule pour une personne atteinte d'un handicap physique.

1-8. Informations relatives à la sécurité

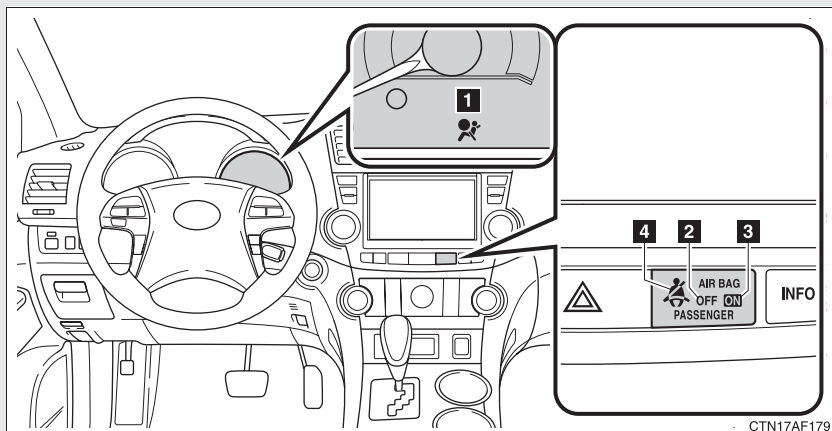
Système de classification de l'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant passager avant. Ce système détecte les conditions d'occupation du siège passager avant et active ou désactive en conséquence les dispositifs de sécurité du passager avant.

► Véhicules sans système de navigation



► Véhicules équipés d'un système de navigation



1 Voyant SRS

2 Témoin "AIR BAG OFF"

3 Témoin "AIR BAG ON"

4 Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant

États et fonctionnement du système de classification des occupants du siège passager avant

■ Adulte*1

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Voyant SRS	Désactivé
	Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Clignotant*2
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Activé
	Sac de sécurité gonflable latéral du siège passager avant	
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant	

■ Enfant *3 ou siège de sécurité enfant*4

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"*5
	Voyant SRS	Désactivé
	Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Clignotant*2
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Désactivé
	Sac de sécurité gonflable latéral du siège passager avant	
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	Activé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant	

■ **Inoccupé**

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	Non allumé
	Voyant SRS	Désactivé
	Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant	
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Désactivé
	Sac de sécurité gonflable latéral du siège passager avant	
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	Activé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant	Désactivé

■ **Le système présente une anomalie**

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Voyant SRS	Activé
	Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant	Désactivé
Dispositifs	Sac de sécurité gonflable passager avant	Désactivé
	Sac de sécurité gonflable latéral du siège passager avant	
	Sac de sécurité gonflable rideau côté passager avant	Activé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant	

*1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est installé dans le siège passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un enfant, selon sa constitution et sa posture.

- *2: Au cas où le passager avant ne porterait pas sa ceinture de sécurité.
- *3: Lorsqu'un enfant trop grand pour utiliser un système de sécurité enfant est installé dans le siège passager avant, le système va peut-être le reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa posture.
- *4: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route peut être exceptionnellement monté sur le siège passager avant si vraiment aucune autre solution n'est envisageable. (→P. 162)
- *5: Si le témoin n'est pas allumé, consultez la section de ce manuel consacrée à l'installation du siège de sécurité enfant. (→P. 165)



ATTENTION

■ **Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant**

Respectez les recommandations suivantes concernant le système de classification des occupants du siège passager avant.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez la ceinture de sécurité correctement.
- Vérifiez que la languette de la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas restée engagée dans la boucle avant qu'une personne s'assoie dans le siège passager avant.

 ATTENTION
■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant

- Assurez-vous que le témoin “AIR BAG OFF” reste éteint alors que la personne installée dans le siège passager avant utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si le témoin “AIR BAG OFF” s’allume, détachez de la boucle de ceinture de sécurité le pêne de la rallonge, puis attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin “AIR BAG ON” est bien allumé. Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin “AIR BAG OFF” est allumé, le sac de sécurité gonflable frontal et le sac de sécurité gonflable latéral du côté passager avant risquent de ne pas se déclencher correctement, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves en cas d’accident.
- N’installez pas de charge lourde sur le siège passager avant ou l’équipement (par ex. aumônière de dossier de siège).
- N’exercer aucun poids sur le siège passager avant en mettant vos mains ou vos pieds sur le dossier de siège passager avant depuis les sièges arrière.
- N’autorisez pas un passager arrière à soulever le siège passager avant avec ses pieds ou bien à appuyer sur le dossier de siège avec ses jambes.
- Ne posez pas d’objets sous le siège passager avant.
- N’inclinez pas le dossier du siège passager avant au point qu’il vienne à toucher le siège arrière. Le témoin “AIR BAG OFF” risquerait alors de s’allumer, indiquant que les sacs de sécurité gonflables passager ne se déploieront pas en cas d’accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le. Mettre le dossier du siège passager avant le plus vertical possible quand le véhicule se déplace. Une inclinaison excessive du dossier de siège risque de diminuer l’efficacité des ceintures de sécurité.

 ATTENTION

■ **Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant**

- Si un adulte est installé dans le siège passager avant, le témoin “AIR BAG ON” est allumé. Si le témoin “AIR BAG OFF” est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol, et d'attacher correctement sa ceinture. Si le témoin “AIR BAG OFF” reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant.
- Lorsqu'il est inévitable d'installer un système de siège de sécurité enfant faisant face à la route sur le siège de passager avant, effectuez l'installation du système de siège de sécurité enfant sur le siège de passager avant dans l'ordre approprié. (→P. 165)
- Ne modifiez ni ne démontez les sièges avant.
- Ne pas frapper le siège de passager avant du pied ni le soumettre à des chocs violents. Dans le cas contraire, le témoin de rappel SRS risque de s'allumer et indiquer une anomalie de fonctionnement du système de détection. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Un siège de sécurité enfant installé dans un siège arrière ne doit pas être en contact avec le dossier du siège avant.

Sièges de sécurité enfant

Un siège de sécurité enfant pour un jeune enfant ou un bébé doit être correctement fixé sur le siège du véhicule à l'aide de la sangle ventrale de la ceinture de sécurité trois points.

Dans les États-Unis (50 états) et au Canada, l'utilisation des sièges de sécurité enfant est désormais rendue obligatoire par la législation fédérale.

Points à se rappeler

Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant à l'arrière que dans le siège passager avant.

- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour les détails concernant l'installation, suivez les instructions de montage fournies avec le siège de sécurité enfant.
Le présent manuel fournit des instructions d'installation d'ordre général. (→P. 165)

Les types de sièges de sécurité enfant

Les sièges de sécurité enfant sont classés en 3 catégories, selon l'âge et la taille de l'enfant.

► Siège jeune enfant



► Siège modulable



► Coussin de rehausse



■ Lorsque le siège de sécurité enfant ne sert pas

Laissez le siège de sécurité enfant solidement arrimé au siège. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant sur un siège passager ou dans le coffre sans l'arrimer.

■ Sélection d'un siège de sécurité enfant adapté

Choisissez un siège de sécurité enfant qui soit adapté à l'enfant. Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité quelle que soit sa catégorie, installez-le dans un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 107)

⚠ ATTENTION**■ Précautions à observer avec les sièges de sécurité enfant**

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité du véhicule et installé dans un siège de sécurité enfant adapté à son âge et à sa taille. Tenir un enfant dans ses bras ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et les éléments de l'habitacle.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant approprié en accord avec la taille de l'enfant et monté sur le siège arrière. Les statistiques prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.

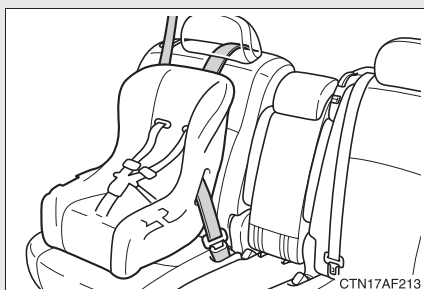
ATTENTION

■ Précautions à observer avec les sièges de sécurité enfant

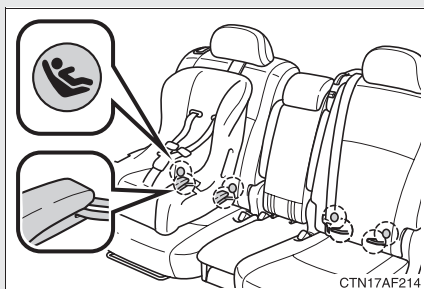
- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin "AIR BAG OFF" est allumé.
En cas d'accident, la vitesse et la violence de déploiement du sac de sécurité gonflable du passager avant peut tuer ou blesser grièvement l'enfant si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège avant.
- S'il n'est pas possible de procéder autrement, un siège de sécurité enfant type face à la route peut être installé sur le siège passager avant. Reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin "AIR BAG OFF" est allumé, car le déploiement du sac de sécurité gonflable passager peut être très rapide et violent. Sinon, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué.
- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité lorsque vous installez un système de siège de sécurité enfant sur un siège avant ou arrière. Si vous installez un siège de sécurité enfant avec la rallonge de ceinture de sécurité raccordée à la ceinture de sécurité, cette dernière ne retiendra pas en toute sécurité le siège de sécurité enfant ce qui risque de provoquer le décès ou de graves blessures à l'enfant ou aux autres passagers dans l'éventualité d'une collision.
- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la zone du siège, des montants avant ou arrière ou du rail latéral de toit où les sacs de sécurité gonflables latéraux ou les sacs de sécurité gonflables rideau se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des sacs de sécurité gonflables latéraux et rideau représente un danger, et le choc est susceptible de blesser grièvement l'enfant, voire de le tuer.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé. S'il est mal arrimé, le risque existe que l'enfant soit grièvement blessé, voire tué lors d'un freinage brusque ou d'un accident.

Installation du siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant. Attachez solidement les sièges de sécurité enfant aux places arrière latérales de la deuxième rangée de sièges au moyen de la ceinture de sécurité ou du point d'ancrage inférieur du siège de sécurité enfant. Attachez la sangle supérieure au moment d'installer le siège de sécurité enfant.

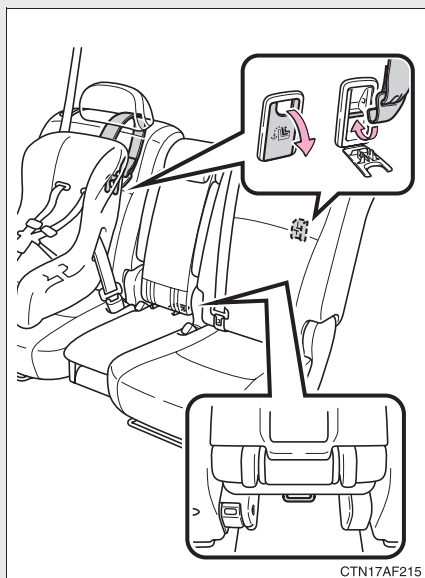


Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour siège de sécurité enfant (ceintures à enrouleur à verrouillage automatique/d'urgence, sauf ceinture du siège conducteur)



Siège de la deuxième rangée: Points d'ancrage inférieurs pour sièges de sécurité enfant

Les sièges arrière des places extérieures sont équipés de points d'ancrage inférieurs. (Leur emplacement est indiqué par des boutons intégrés aux sièges.)



Siège de la deuxième rangée:
Pattes d'ancrage (pour la
sangle supérieure)

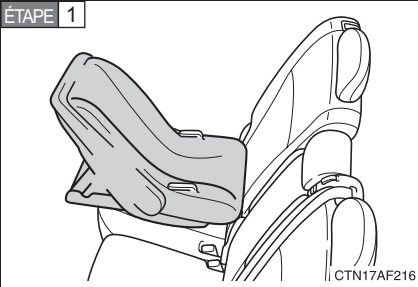
Des pattes d'ancrage sont
prévues sur les sièges de la
seconde rangée.

CTN17AF215

Installation du siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

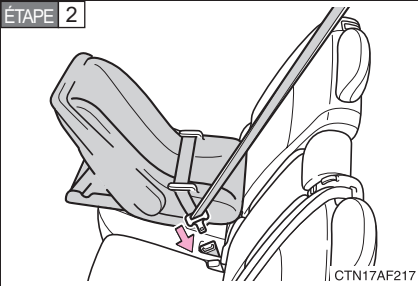
■ Siège de sécurité jeune enfant/modulable — type dos à la route

ÉTAPE 1



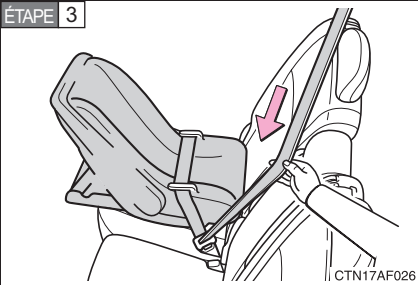
Posez le siège enfant sur le siège arrière, dos à la route.

ÉTAPE 2



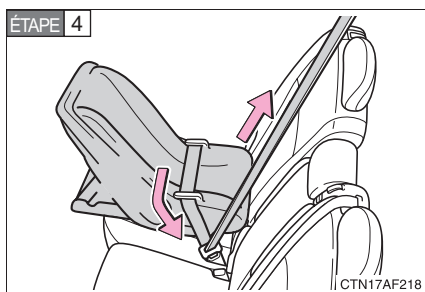
Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège enfant et attachez-la à la boucle. Veillez à ne pas vriller la ceinture.

ÉTAPE 3



Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler de quelques millimètres afin d'armer l'enrouleur à verrouillage automatique.

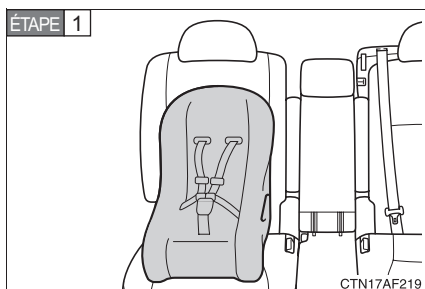
Le verrouillage automatique n'autorise que l'enroulement de la ceinture de sécurité.



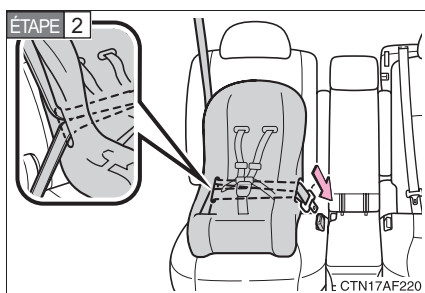
Plaquez le siège enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège enfant soit correctement en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

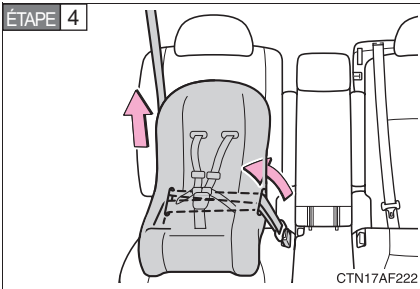
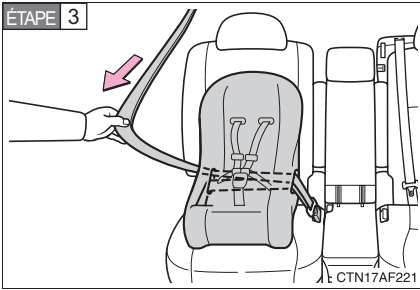
■ Siège modulable — type face à la route



Posez le siège enfant sur le siège, face à la route.



Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège enfant et attachez-la à la boucle. Veillez à ne pas vriller la ceinture.



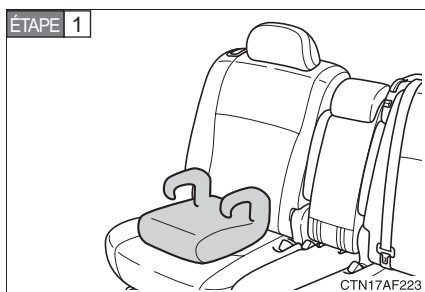
Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler de quelques millimètres afin d'armer l'enrouleur à verrouillage automatique.

Le verrouillage automatique n'autorise que l'enroulement de la ceinture de sécurité.

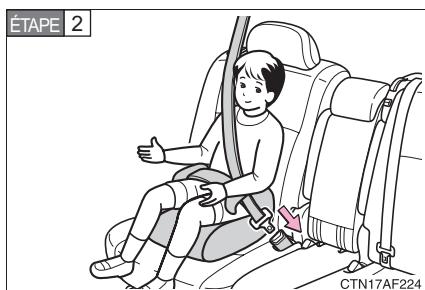
Plaquez le siège enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège enfant soit correctement en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.

■ Coussin de rehausse



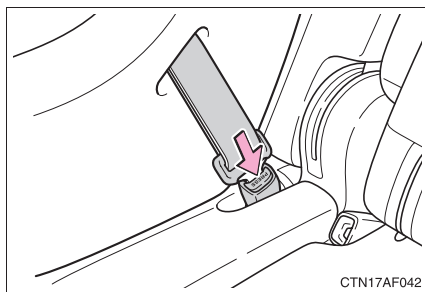
Posez le coussin de rehausse sur le siège, face à la route.



Asseyez l'enfant sur le réhausseur. Passez la ceinture de sécurité dans le réhausseur selon les instructions du fabricant et attachez-la à la boucle de ceinture. Veillez à ne pas vriller la ceinture.

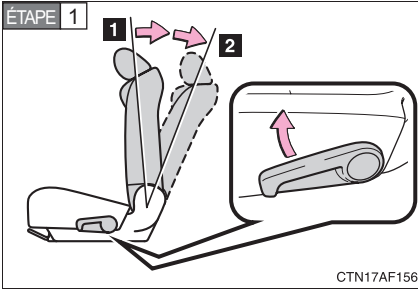
Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant; la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 107)

Dépose d'un siège de sécurité enfant attaché avec la ceinture de sécurité



Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et enroulez complètement la ceinture de sécurité.

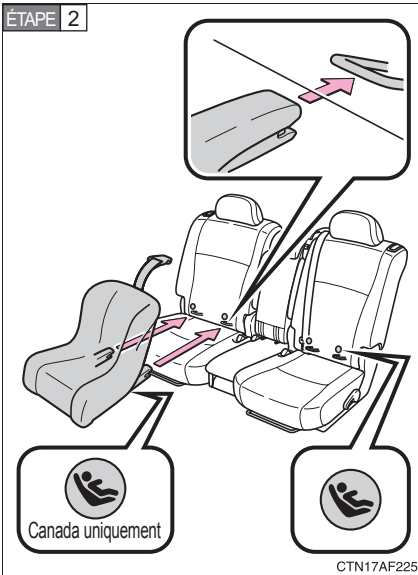
Fixation avec les ancrages inférieurs de siège de sécurité enfant



Rabattez le dossier de siège en tirant le levier. Redressez le dossier de siège et verrouillez-le en 1^{ère} position (position la plus verticale). Réglez le dossier de siège à 3^{ème} position de verrouillage. (→P. 94)

- 1 1^{ère} position de verrouillage
- 2 3^{ème} position de verrouillage

► Type A



Arrimez les crochets des sangles inférieures aux points d'ancrage.

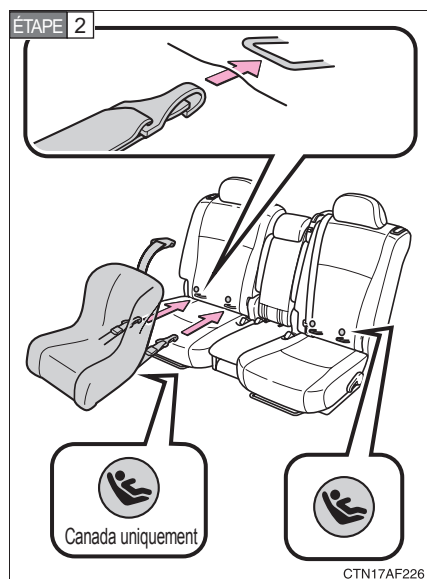
Les barres se trouvent dans l'interstice entre le coussin du siège et le dossier de siège.

Si le siège de sécurité enfant est équipée d'une sangle supérieure, celle-ci doit être arrimée à la patte d'ancrage correspondante.

Pour les utilisateurs résidant au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

► Type B



Attachez les boucles sur les ancrages.

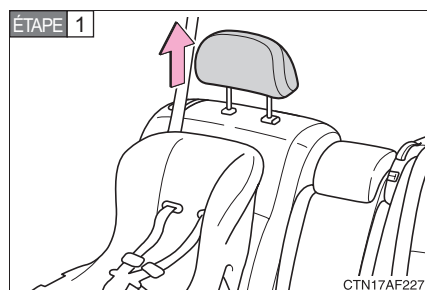
Les barres se trouvent dans l'interstice entre le coussin du siège et le dossier de siège.

Si le siège de sécurité enfant est équipée d'une sangle supérieure, celle-ci doit être arrimée à la patte d'ancrage correspondante.

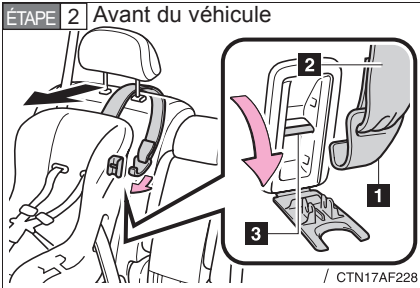
Pour les utilisateurs résidant au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

**Siège de sécurité enfant avec sangle supérieure
(sièges de la seconde rangée uniquement)**



Fixez le siège de sécurité enfant avec la ceinture de sécurité ou à un point d'ancrage inférieur, puis relevez l'appui-tête au maximum.

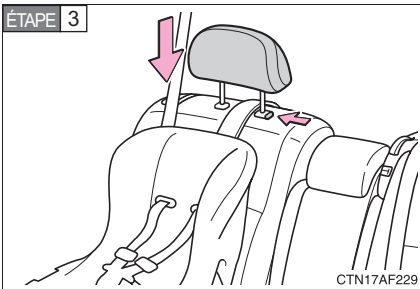


Siège extérieur: Ouvrez le cache de la patte d'ancrage. Fixez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle supérieure.

Siège central: Fixez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle supérieure.

Assurez-vous que la sangle supérieure est solidement attachée.

- 1** Crochet
- 2** Sangle supérieure
- 3** Patte d'ancrage



Abaissez les appuis-têtes au maximum.

■ Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Les points d'ancrage sont conformes aux normes FMVSS225 et CMVSS210.2.

Les sièges de sécurité enfant conformes aux normes FMVSS213 et CMVSS213 sont utilisables sans restrictions.

Le véhicule a été conçu en conformité avec la norme SAE J1819.

ATTENTION

■ En cas d'installation d'un coussin de rehausse

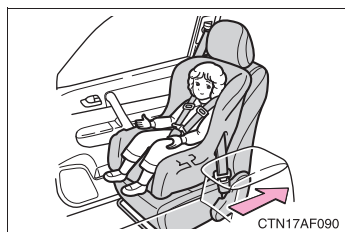
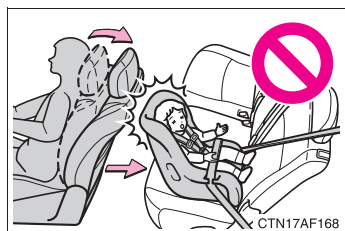
Ne déroulez pas complètement la sangle diagonale afin d'empêcher l'activation du verrouillage automatique de l'enrouleur. (→P. 109)

- Lorsque l'enrouleur à verrouillage automatique est armé, la ceinture ne fonctionne qu'en tension, ce qui peut gêner ou blesser l'enfant.
- Ne laissez pas l'enfant jouer avec la ceinture de sécurité: il courrait un risque de blessures graves, voire mortelles.

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies dans le manuel d'installation du siège de sécurité enfant et arrimez solidement ce dernier.

Si le siège de sécurité enfant n'est pas bien fixé, l'enfant risque d'être blessé voire tué en cas de freinage brusque ou d'accident.



- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Positionnez le siège passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.
- N'installez un siège de sécurité enfant type face à la route ou un coussin de rehausse dans le siège passager avant que si vraiment vous ne pouvez pas faire autrement. Si vous installez un siège enfant type face à la route ou un coussin de rehausse sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin "AIR BAG OFF" est allumé. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de déclenchement (déploiement) des sacs de sécurité gonflables.

ATTENTION

1

Avant de prendre le volant

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

- Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant en place centrale arrière, mettez les deux assises de siège dans la même position et inclinez les deux dossiers de siège selon le même angle. Sinon, il n'est pas possible de bien assujettir le siège de sécurité enfant, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.
- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage inférieurs pour fixer un siège de sécurité enfant, veillez à reculer le siège au maximum, et à plaquer le dossier de siège contre le siège de sécurité enfant.
- Si vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas d'accident ou de freinage brusque.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et n'est pas vrillée.
- Essayez de bouger le siège enfant dans tous les sens pour vérifier qu'il est bien fixé.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous installez un siège de sécurité enfant avec une rallonge de ceinture de sécurité, la ceinture de sécurité n'assure pas un arrimage suffisant du siège de sécurité enfant, avec le risque que l'enfant ou un autre passager soit tué ou grièvement blessé en cas d'accident.

■ Pour fixer correctement un siège de sécurité enfant aux points d'ancrage

Lorsque vous utilisez les points d'ancrage inférieurs, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage et que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Vérifiez que le siège de sécurité enfant est solidement attaché, sinon l'enfant risque d'être grièvement blessé ou tué lors d'un freinage brusque ou d'un accident.

2-1. Procédures de conduite.....	178	2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite	227
Conduite du véhicule	178	Régulateur de vitesse	227
Bouton de démarrage/ d'arrêt moteur.....	190	Système de rétrovision sur écran	230
Mode "EV"	194	Systèmes d'aide à la conduite	234
Transmission.....	197		
Commodo de clignotants.....	199		
Frein de stationnement	200		
2-2. Combiné d'instruments	201	2-5. Informations relatives à la conduite	239
Instruments et compteurs	201	Précautions relatives aux véhicules utilitaires.....	239
Témoins et voyants.....	204	Chargement et bagages	244
Écran multifonctionnel.....	208	Limites de charge du véhicule.....	249
2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces	219	Conseils de conduite hivernale	250
Sélecteur d'éclairage	219	Conduite avec une caravane/remorque.....	254
Sélecteur d'antibrouillards.....	223	Remorquage de véhicule.....	265
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise.....	224		
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière.....	226		

Conduite du véhicule

Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité.

■ Démarrage du système hybride

→P. 190

■ Conduite

ÉTAPE 1 Pédale de frein enfoncée, mettez le sélecteur de vitesses sur "D". (→P. 197)

ÉTAPE 2 Desserrez le frein de stationnement. (→P. 200)

ÉTAPE 3 Relâchez progressivement la pédale de frein et appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur pour faire avancer le véhicule.

■ Arrêt

ÉTAPE 1 Levier de sélecteur sur "D", appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Lorsque vous arrêtez le véhicule pour une période prolongée, mettez le levier de sélecteur sur "P". (→P. 197)

■ Stationnement du véhicule

ÉTAPE 1 Levier de sélecteur sur "D", appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Serrez le frein de stationnement. (→P. 200)

ÉTAPE 3 Mettez le sélecteur de vitesses sur "P". (→P. 197)

Lors d'un stationnement en côte, bloquez les roues si nécessaires.

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton "POWER" et arrêtez le système hybride.

ÉTAPE 5 Verrouillez la porte, et vérifiez que vous avez bien la clé en votre possession.

Démarrage en côte à fort pourcentage

- ÉTAPE 1** Serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur "D".
- ÉTAPE 2** Appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur.
- ÉTAPE 3** Desserrez le frein de stationnement.

■ Conduite par temps de pluie

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée, et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est à ce moment-là particulièrement glissante.
- Sur autoroute, évitez de rouler à vitesse soutenue par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

■ Rodage de votre Toyota neuve

Pour accroître la durée de vie de votre véhicule, nous vous conseillons de respecter les recommandations suivantes:

- Pendant les 186 premiers miles (300 km):
Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 621 premiers miles (1000 km):
 - Ne roulez pas aux vitesses extrêmes.
 - Évitez les accélérations soudaines.
 - Ne roulez pas de manière prolongée sur les petits rapports.
 - Ne roulez pas à vitesse constante pendant trop longtemps.

■ Frein de stationnement à tambours incorporés aux disques

Votre véhicule est équipé d'un frein de stationnement à tambours incorporés aux disques.

Ce type de système de freinage nécessite un rodage périodique ou à l'occasion du remplacement des mâchoires et/ou des tambours.

Demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer le rodage de la manière suivante.

■ Conduite à l'étranger

Observez les réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 580)

■ Pour un meilleur rendement

- Mettez le sélecteur de vitesses sur "D" en marche normale

En position "N", le moteur thermique fonctionne mais toute production d'énergie électrique est neutralisée. Cela a pour conséquence une décharge de la batterie du système hybride, et donc un recours superflu à la puissance du moteur thermique pour recharger.

- Adoptez une conduite souple

Évitez les accélérations et ralentissements trop violents. Accélérer et décélérer de manière progressive et sans à-coups permet d'exploiter plus efficacement le moteur électrique, sans avoir recours au moteur thermique.

- Évitez les accélérations répétées

Toute accélération consomme de la puissance de la batterie du système hybride, avec pour conséquence à terme une capacité d'accélération dégradée. Il suffit de moins enfoncer la pédale d'accélérateur pour recharger la batterie du système hybride.

- Mettez le sélecteur de vitesses sur "P" lorsque vous stationnez

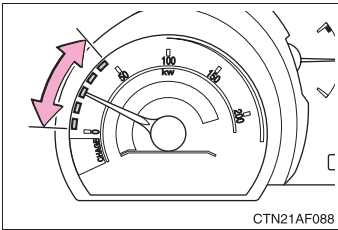
En position "N", la batterie du système hybride n'est pas rechargée.

Laisser le levier de sélecteur trop longtemps sur "N" a tendance à entraîner la décharge de la batterie du système hybride. Le véhicule ne peut rouler si la batterie du système hybride est déchargée.

■ Manifestations normales après mise sur arrêt du système hybride

Cinq heures environ après l'arrêt du système hybride, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes, sous le véhicule. Il provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

■ Conduite écologiquement responsable



CTN21AF088

Il est possible d'adopter une conduite écologiquement responsable en veillant à rester dans la plage d'économie variable. Le témoin de la plage d'économie variable s'allume lorsque le véhicule atteint la vitesse de 2,5 mph (4 km/h), levier de sélecteur sur "D". Ce même témoin s'éteint lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 1,2 mph (2 km/h) ou que le levier de sélecteur est amené sur une position autre que "D".

■ Centrale hydraulique de freinage

La centrale hydraulique de freinage utilise du liquide de frein mis sous pression à l'aide de la pompe pour assister les freins. Si la centrale hydraulique de freinage tombe en panne en cours de route, le voyant du système de freinage s'allume et le signal sonore retentit en continu. Dans ce cas, les freins ne fonctionnent peut-être pas correctement. S'ils ne fonctionnent pas correctement, enfoncez fermement la pédale de frein. Si le voyant du système de freinage s'allume, arrêtez-vous immédiatement et contactez votre concessionnaire Toyota.

Dans les conditions suivantes, vous pouvez percevoir un bruit en provenance du compartiment moteur. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

- La porte conducteur est ouverte et le système hybride est arrêté.
- La pédale de frein est enfoncée et le système hybride est arrêté.
- Après la mise en marche du système hybride.
- La pédale de frein est enfoncée à plusieurs reprises et le système hybride est en marche.
- Après l'arrêt du système hybride.

La pédale de frein risque de devenir dure à enfoncer ou bien la course de celle-ci risque d'être réduite avant de mettre la système hybride en marche. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

■ Lorsque vous freinez

Au freinage, il est possible que vous perceviez un bruit en provenance de la génératrice.

Ceci n'indique cependant pas un problème.

ATTENTION

■ **Au démarrage du véhicule**

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, système hybride en marche. Ceci évite au véhicule d'avancer.

■ **À la conduite du véhicule**

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
 - Appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, dont peut découler un accident grave, voire mortel.
 - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous tourner sur vous-même, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
 - Veillez à garder une position de conduite correcte en toutes circonstances, même pour déplacer le véhicule de quelques mètres seulement, afin de pouvoir agir convenablement sur les pédales de frein et d'accélérateur.
 - Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, ce qui peut provoquer un accident.
- Le conducteur doit prêter attention aux piétons lorsque le véhicule est mû par le moteur électrique uniquement. En raison de l'absence de tout bruit mécanique, les piétons peuvent en effet ne pas se rendre compte que le véhicule est en mouvement.
- Ne roulez pas sur des matériaux inflammables et ne stationnez pas non plus à proximité de tels matériaux.
La ligne d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. En conséquence, toute présence de matières inflammables à proximité présente un risque d'incendie.
- Ne laissez pas le véhicule reculer alors que le sélecteur de vitesses est sur une position correspondant à une marche avant, ou avancer alors que le sélecteur est sur "R".
Le système hybride pourrait ne plus fonctionner ou ne plus fournir une assistance suffisante aux freins et à la direction, d'où un risque d'accident ou de dommages causés au véhicule.

 ATTENTION

- Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, ouvrez les vitres et contrôlez que le coffre est fermé. De grandes quantités de gaz d'échappement pénétrant dans le véhicule peuvent entraîner une somnolence du conducteur et se traduire par un accident, pouvant entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
- Sous aucun prétexte ne mettez le sélecteur de vitesses sur "P", "R" ou "N" alors que le véhicule roule encore.
La transmission risque en effet de subir d'importantes détériorations et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne mettez pas le sélecteur de vitesses sur "N" alors que le véhicule roule.
Le frein moteur serait alors inefficace et un accident pourrait s'ensuivre.
- N'arrêtez pas le système hybride alors que le véhicule roule encore.
La direction assistée ne fonctionne pas correctement si le système hybride est arrêté.
- Lorsque vous descendez une pente à fort pourcentage, utilisez le frein moteur afin de garder la maîtrise de votre vitesse.
L'utilisation continue des freins risque de provoquer leur surchauffe et d'entraîner une perte d'efficacité. (→P. 197)
- Lorsque vous stationnez en pente, utilisez la pédale de frein et le frein de stationnement pour empêcher le véhicule de partir en avant ou en arrière, et de provoquer un accident.
- Abstenez-vous de régler votre siège, le volant ou les rétroviseurs (extérieurs comme intérieur) tout en conduisant.
Vous pourriez en effet perdre le contrôle du véhicule et provoquer un accident grave, voire mortel.
- Veillez à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule, afin qu'il ne coure aucun risque de blessure grave, voire mortelle.

ATTENTION

- Ne dépassez pas la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse le permettent, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneumatiques haute vitesse. À plus de 85 mph (140 km/h), une crevaison peut provoquer la perte de contrôle du véhicule, et un accident où vous-même ou toute autre personne pourrait être blessé. Demandez conseil à un revendeur de pneumatiques afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire votre véhicule à vitesse élevée.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction risque de provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule, avec pour conséquence possible un accident.
- Des variations brutales dans la puissance de freinage, par suite par exemple de la manœuvre du levier de sélecteur sur "B" causant l'application du frein moteur et le freinage récupératif, peuvent entraîner une mise en dérapage du véhicule, à l'origine d'un accident.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un fonctionnement déficient des freins. Si les freins ne sont humides et ne freinent pas bien que d'un seul côté, le comportement du véhicule risque d'être perturbé au changement de direction, avec pour conséquence possible un accident.

■ Manœuvre du sélecteur de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.

Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

ATTENTION

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt

- Abstenez-vous d'emballer le moteur thermique du système hybride.
Si la transmission est en prise (sélecteur de vitesses sur toute autre position que "P" ou "N"), le véhicule risque de démarrer brusquement, sans que vous vous y attendiez, et de provoquer un accident.
- Ne laissez pas le véhicule avec le système hybride en fonction pendant trop longtemps.
Si vous ne pouvez l'éviter, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas dans l'habitacle.
- Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le système hybride est en fonction, pour pouvoir éviter un accident provoqué par un mouvement du véhicule.

■ Lorsque le véhicule est en stationnement

- Ne laissez pas de lunettes de vue, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
À défaut, les conséquences suivantes sont à prévoir.
 - Du gaz peut s'échapper du briquet ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
 - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes de vue.
 - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des composants électriques du véhicule.
- Serrez systématiquement le frein de stationnement, placez le sélecteur de vitesses sur "P", arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule.
Ne vous éloignez pas du véhicule alors que le système hybride est en fonction.
- Ne touchez pas le tuyau d'échappement alors que le système hybride est en marche ou immédiatement après son arrêt.
Vous risqueriez de vous brûler.

ATTENTION

- Ne laissez pas le véhicule, système hybride en marche, à proximité de congères de neige, où dans une zone où il neige. Si des congères de neige se forment autour du véhicule alors que le système hybride est en marche, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. La conséquence peut en être de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. L'inhalation de gaz d'échappement pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée, arrêtez le système hybride. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. La conséquence peut en être de graves problèmes de santé, voire la mort.
- La ligne d'échappement doit faire l'objet de contrôles réguliers. Si celui-ci présente un trou ou une fissure due à la corrosion, un joint endommagé ou des bruits anormaux, assurez-vous de faire inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota. À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans l'habitacle du véhicule et d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule

Mettez toujours le système hybride sur arrêt. À défaut, vous pourriez accidentellement déplacer le sélecteur de vitesses ou appuyer sur la pédale d'accélérateur, avec pour conséquence un risque d'accident ou d'incendie causé par une surchauffe du système hybride. Par ailleurs, si le véhicule est stationné dans une zone mal ventilée, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule, avec pour conséquence possible de graves problèmes de santé, voire la mort.

 ATTENTION**■ Lorsque vous freinez**

- Si le système de freinage à pilotage électronique ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules trop près et évitez les descentes ou les virages brusques où il est nécessaire de freiner.

Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande un effort à la pédale plus important qu'à l'accoutumée. Les distances de freinage risquent également d'être accrues.

- Le système de freinage comporte 3 circuits hydrauliques indépendants: Si l'un des circuits connaît une défaillance, les autres continuent de fonctionner. Dans ce cas, il convient d'exercer sur la pédale de frein une pression plus forte qu'à l'habitude et les distances de freinage s'allongent. Si cela se produit, ne continuez pas de conduire votre véhicule.

■ Si votre véhicule est bloqué ou embourbé

Évitez de faire patiner inutilement les roues lorsque l'une d'elles n'est plus en contact avec le sol, est ensablée ou embourbée, etc. La transmission risque en effet d'en souffrir, et le véhicule risque de partir brutalement en avant (ou dans toute autre direction) et de provoquer un accident.

■ An cas où vous entendriez un crissement ou un grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

ATTENTION

■ En cas de crevaison pendant la marche du véhicule

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule fait des bruits anormaux.
- Le véhicule se comporte anormalement.

Remplacez le pneu crevé par un neuf. (→P. 552)

NOTE

■ À la conduite du véhicule

Pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte, abstenez-vous d'accélérer ou d'appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein.

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Placez systématiquement le sélecteur de vitesses sur "P". À défaut, le véhicule risque de démarrer ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ Pour éviter les problèmes mécaniques

- Évitez de laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
Le moteur électrique d'assistance de direction risque d'être détérioré.
- Lorsque vous devez franchir un obstacle sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

 NOTE**■ À l'approche d'une route inondée**

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule.

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous vous seriez engagé sur une route inondée et où le véhicule se serait trouvé noyé, ne manquez pas de faire vérifier les points suivants par votre concessionnaire Toyota.

- Fonctionnement des freins
- Changement de la quantité et de la qualité de l'huile et autre liquide utilisé dans le moteur, la boîte-pont du système hybride, la boîte-pont du moteur électrique arrière, etc.
- État du graissage des roulements et des articulations de suspension (chaque fois que possible) et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

2-1. Procédures de conduite

Bouton de démarrage/d'arrêt moteur

■ Démarrage du système hybride

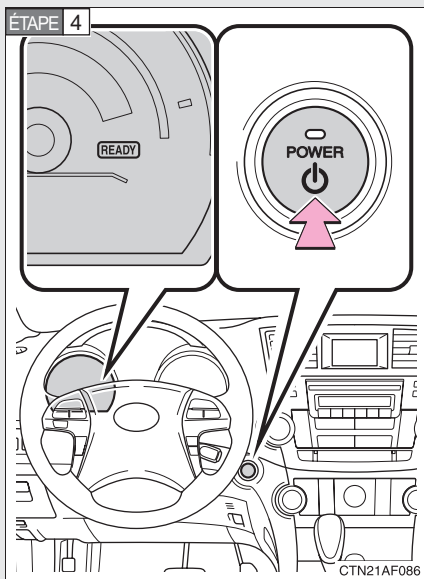
Le système hybride peut démarrer dans n'importe quel mode; il suffit d'appuyer sur la pédale de frein pendant que vous actionnez le bouton "POWER".

ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Vérifiez que le levier de sélecteur est sur "P".

ÉTAPE 3 Installez-vous dans le siège conducteur et appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.

Le témoin du bouton "POWER" s'allume en vert. Si le témoin ne devient pas vert, le système hybride ne peut être démarré.



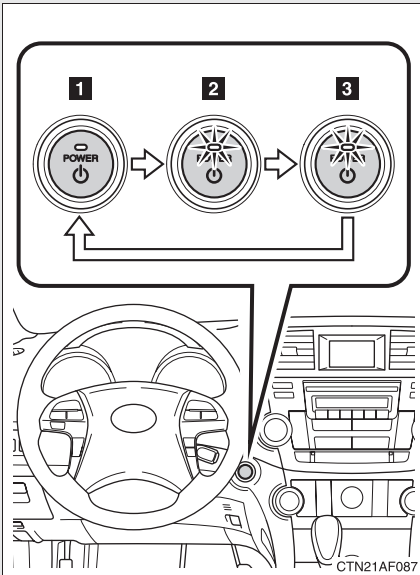
Appuyez sur le bouton "POWER".

Après quelques instants, le témoin "READY" (PRÊT) s'allume, accompagné d'un bip.

Le véhicule est en capacité de rouler lorsque le témoin "READY" est allumé, même si le moteur thermique est arrêté.

■ Changement du mode du bouton “POWER”

Pour changer de mode, appuyez sur le bouton “POWER” alors que vous portez la clé électronique sur vous. (Le système hybride peut démarrer dans n'importe quel mode; il suffit d'appuyer sur la pédale de frein pendant que vous actionnez le bouton.)



1 ARRÊT*

Les feux de détresse restent fonctionnels.

2 Mode ACCESSOIRES

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

Le témoin du bouton “POWER” devient ambre.

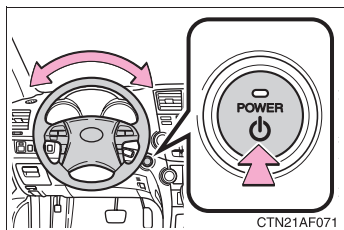
3 Mode DÉMARRAGE

Tous les équipements électriques sont utilisables.

Le témoin du bouton “POWER” devient ambre.

*: Si le levier de sélecteur n'est pas sur “P” lorsque vous arrêtez le système hybride, le bouton “POWER” passe en mode ACCESSOIRES et non en mode ARRÊT.

■ Débloquage de l'antivol de direction



Vérifiez que l'antivol de direction est effectivement désarmé.

Pour débloquer l'antivol de direction, tournez lentement le volant à droite ou à gauche tout en appuyant sur le bouton "POWER".

Lorsque l'antivol de direction ne se débloquent pas, le témoin du bouton "POWER" clignote en vert.

■ Si le système hybride ne démarre pas

Le système d'antidémarrage n'a peut être pas été désactivé. (→P. 129)

■ Lorsque le témoin du bouton "POWER" clignote en couleur ambre

Le système est susceptible de connaître un fonctionnement défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Si le témoin "READY" (PRÊT) ne s'allume pas

Si le témoin "READY" ne s'allume pas lorsque vous appuyez sur le bouton "POWER" alors que le sélecteur de vitesses est sur "P" et que vous appuyez sur la pédale de frein, contactez sans attendre votre concessionnaire Toyota.

■ Coupure automatique du contact

Si le bouton "POWER" est laissé en mode ACCESSOIRES pendant plus d'une heure alors que le sélecteur de vitesses est sur "P", il passe automatiquement en mode ARRÊT.

■ Lorsque la température ambiante est basse, en conditions hivernales par exemple

Il peut arriver que quelques secondes soient nécessaires avant que le témoin "READY" (PRÊT) ne s'allume.

■ Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides

→P. 33

■ En cas de défaillance technique du système hybride

→P. 537

■ **Pile de la clé électronique usée**

→P. 52

■ **En cas de décharge de la pile de la clé électronique**

→P. 564

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

→P. 50

■ **Remarque relative à l'accès "mains libres"**

→P. 53

 ATTENTION

■ **Au démarrage du système hybride**

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le système hybride. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le système hybride, sous aucun prétexte.

Ce comportement est susceptible de provoquer un accident pouvant provoquer des blessures corporelles graves, voire mortelles.

■ **Précautions pendant la conduite**

Ne touchez pas au bouton "POWER" pendant la marche du véhicule.

Un appui long sur le bouton "POWER" commande l'arrêt du système hybride, ce qui pourrait provoquer un accident.

 NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie de servitude (12 V)**

Ne laissez pas le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE pendant trop longtemps, sans que le système hybride ne soit en marche.

■ **Au démarrage du système hybride**

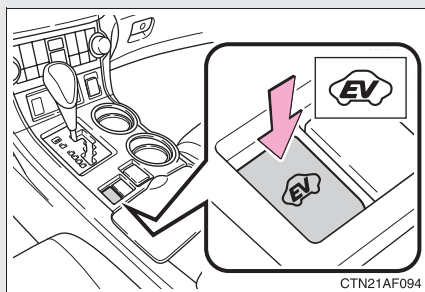
● Ne pas emballer le moteur thermique du système hybride, à froid.

● Si le système hybride devient difficile à démarrer, faites-le vérifier dans les plus brefs délais par votre concessionnaire Toyota.

2-1. Procédures de conduite

Mode “EV”

En mode “EV”, le moteur électrique, alimenté par la batterie du système hybride, assure seul la propulsion du véhicule.



Marche/arrêt

Lorsque vous sélectionnez le mode “EV”, le témoin correspondant s'allume. Pour rétablir le mode de propulsion normal (moteurs thermique et électrique combinés), appuyez sur le bouton alors que le mode “EV” est actif.

■ Situations dans lesquelles il n'est pas possible d'activer le mode “EV”

Vous risquez de ne pas pouvoir passer en mode “EV” dans les situations suivantes. Si le mode ne peut être activé, un bruiteur se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

- Le système hybride est trop chaud.

Vous avez laissé le véhicule au soleil, roulé en montagne ou à vitesse soutenue, etc.

- Le système hybride est trop froid.

Vous avez laissé le véhicule exposé pendant longtemps à des températures inférieures à 32°F (0°C), etc.

- Le moteur thermique est en cours de montée en température.

- Le niveau de charge de la batterie du système hybride est bas.

Le niveau de charge de la batterie du système hybride affiché par le “Contrôle énergie” correspond au niveau 3 ou bien à un niveau inférieur.
(→P. 36)

- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h).
- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en côte, etc.
- Le désembuage du pare-brise est en marche.

■ Annulation automatique du mode "EV"

Lorsque vous roulez en mode "EV", le moteur thermique est susceptible de redémarrer automatiquement dans les situations suivantes. Lorsque le mode "EV" est annulé, un signal sonore se déclenche et le témoin de mode "EV" clignote, puis s'éteint.

- Le niveau de charge de la batterie du système hybride diminue.
Le niveau de charge de la batterie du système hybride affiché par le "Contrôle énergie" correspond au niveau 2 ou bien à un niveau inférieur. (→P. 36)
- Le véhicule accélère à plus de 25 mph (40 km/h).
- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en côte, etc.

■ Autonomie possible en mode "EV"

La distance qu'il est possible de parcourir en mode "EV" est d'environ 1/2 mile (1 km) aux vitesses inférieures à 25 mph (40 km/h). (L'autonomie possible dépend du niveau de charge de la batterie du système hybride et des conditions de circulation.)

■ Economies de carburant

Le Highlander a été étudié pour permettre les économies maximum de carburant en conditions normales d'utilisation, c'est-à-dire en propulsion combinée moteur thermique/moteur électrique. En roulant en mode "EV" plus souvent que nécessaire, vous risquez d'obtenir des économies moindres de carburant.

ATTENTION

■ **Précautions pendant la conduite**

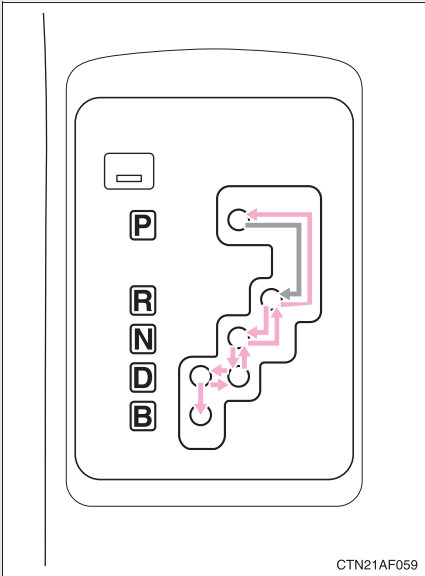
Lorsque vous roulez en mode “EV”, redoublez de vigilance vis-à-vis des autres usagers de la route. En raison de l'absence de bruit de moteur, les piétons, cyclistes et tous les autres usagers de la route aux alentours risquent de ne pas avoir conscience de la présence de votre véhicule; c'est pourquoi vous devez conduire encore plus prudemment.

2-1. Procédures de conduite

Transmission

Choisissez la gamme de rapports en fonction des conditions de circulation et d'utilisation du véhicule.

■ Manœuvre du levier de sélecteur



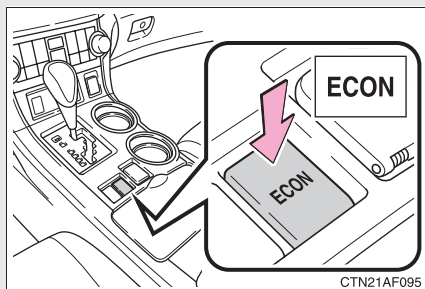
Bouton “POWER” en mode DÉMARRAGE, appuyez sur la pédale de frein et manœuvrez le sélecteur de vitesses.

■ Usage des différentes positions

Positions du sélecteur	Fonction
P	Véhicule en stationnement ou démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Position point mort
D	Conduite normale
B	Frein moteur

■ Sélection du mode “Eco”

Utilisez le mode “Eco” pour diminuer encore davantage la consommation de carburant durant des trajets nécessitant des accélérations et freinages fréquents.



Marche/arrêt

Lorsque le mode “Eco” est activé, le témoin “ECON” s'allume.

Appuyez une nouvelle fois sur le même bouton pour désactiver le mode “Eco”.

Le mode “Eco” vous permet de rester dans la plage d'économie variable.

(→P. 181)

■ Lorsque la circulation est chargée

Lorsque le sélecteur de vitesses est sur “N”, la batterie du système hybride ne se recharge pas. Afin d'éviter que la batterie du système hybride ne se décharge, évitez de laisser le levier de sélecteur sur “N” pendant une période prolongée.

■ Mode “Eco”

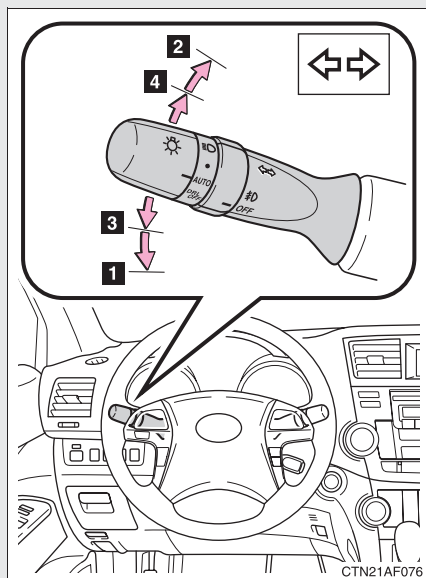
Lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée en mode “Eco”, la remise en vitesse lors de l'accélération peut être plus longue qu'à l'accoutumée. Ceci est normal.

■ Si le levier de sélecteur est bloqué sur “P”

→P. 562

2-1. Procédures de conduite

Commodo de clignotants



- 1 Clignotant gauche
- 2 Clignotant droit
- 3 Maintenez le commodo à mi-course pour signaler un changement de voie de circulation.

Le clignotant gauche fonctionne tant que vous maintenez le commodo.

- 4 Maintenez le commodo à mi-course pour signaler un changement de voie de circulation.

Le clignotant droit fonctionne tant que vous maintenez le commodo.

2

Au volant

■ Les clignotants sont opérationnels

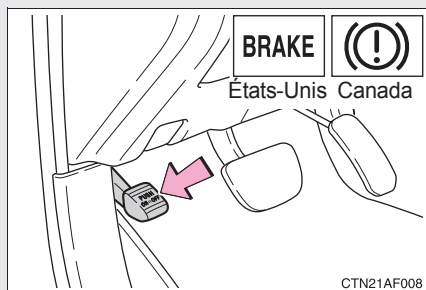
Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ Si les clignotants clignotent plus rapidement qu'à l'habitude

Vérifiez qu'une ampoule n'est pas grillée aux clignotants avant et arrière.

2-1. Procédures de conduite

Frein de stationnement



Enclenchement du frein de stationnement*

(Enfoncez la pédale une deuxième fois pour desserrer le frein de stationnement.)

*: Appuyez à fond sur la pédale du frein de stationnement avec votre pied gauche, tout en enfonçant la pédale de frein avec votre pied droit.

NOTE

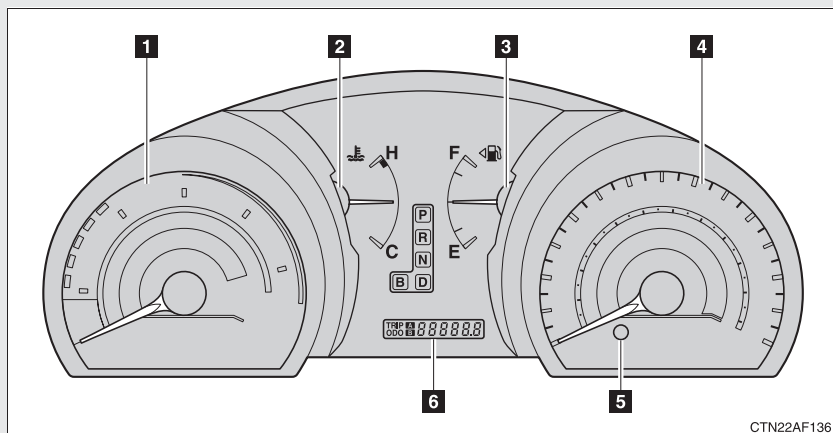
■ Avant de prendre le volant

Desserrez complètement le frein de stationnement.

Le fait de conduire le véhicule avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences une dégradation des performances de freinage et un accroissement de l'usure des freins.

2-2. Combiné d'instruments

Instruments et compteurs



CTN22AF136

Les instruments et compteurs suivants s'éclairent lorsque le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

1 Indicateur de puissance instantanée

Affiche une valeur approximative de la puissance instantanée du système hybride, en kilowatts.

2 Thermomètre de liquide de refroidissement

Indique la température du liquide de refroidissement moteur.

3 Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir.

4 Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule.

5 Bouton de commutation de totalisateur kilométrique/totalisateur partiel et de remise à zéro du totalisateur partiel

Permet d'afficher successivement les distances du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel. Un appui long sur ce bouton permet de remettre à zéro le totalisateur partiel lorsque celui-ci est affiché.

6 Totalisateur kilométrique/totalisateur partiel

► **Totalisateur kilométrique**

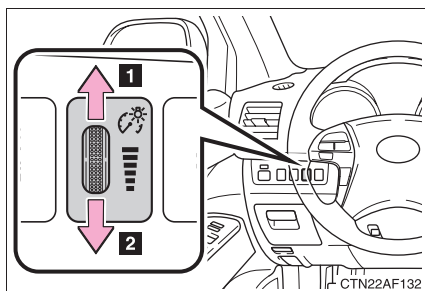
Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

► **Totalisateur partiel**

Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et afficher des distances différentes.

Commande d'éclairage du tableau de bord

Il est possible de régler l'intensité d'éclairage du tableau de bord.



1 Plus clair

2 Plus sombre

Lorsque vous tournez le sélecteur d'éclairage pour allumer les feux de position, l'éclairage baisse légèrement d'intensité, sauf si vous l'avez réglé sur le maximum.

■ Plage "CHARGE" de l'indicateur de puissance instantanée

La zone "CHARGE" indique que le système est en mode de régénération*. L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie.

*: Tel qu'utilisé dans le présent manuel, le terme "régénération" désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du véhicule.

 NOTE

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages au moteur et à ses accessoires**

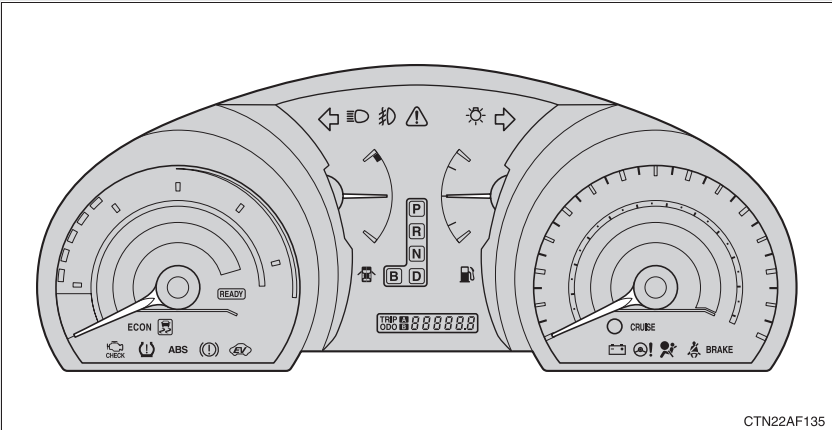
Le moteur thermique risque de surchauffer si l'aiguille du thermomètre est dans la zone rouge (H). Si c'est le cas, arrêtez immédiatement le véhicule sur une aire de sécurité. Vérifiez le moteur après son complet refroidissement. (→P. 570)

2-2. Combiné d'instruments

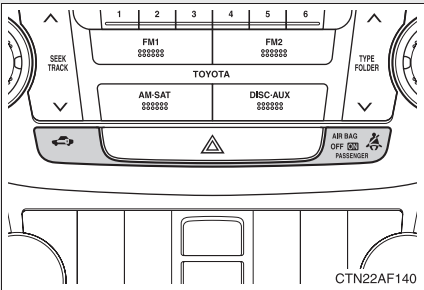
Témoins et voyants

Les témoins et voyants du combiné d'instruments et de la console centrale informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

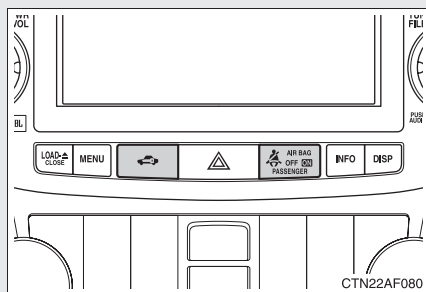
► Combiné d'instruments



► Console centrale (véhicules sans système de navigation)



► Console centrale (véhicules équipés d'un système de navigation)



■ Témoins indicateurs

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.



Témoin des clignotants
(→P. 199)



*4 Témoin de phares
(→P. 219)



Témoin de feux de route
(→P. 221)



*5 Témoin de feux de position (→P. 219)

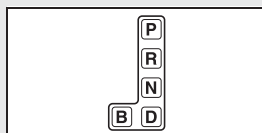


*1 Témoin de perte d'adhérence (→P. 235)



(sur modèles équipés)

Témoin des projecteurs antibrouillard (→P. 223)



Témoins de position de levier de sélecteur (→P. 197)



*1 Témoin de neutralisation de sac de sécurité gonflable SRS (→P. 154)



Témoin du système d'antidémarrage/dispositif antivol (sur modèles équipés) (→P. 129, 134)



Témoin du régulateur de vitesse (→P. 227)



Témoin "READY"
(→P. 190)



Témoin "ECON"
(→P. 198)



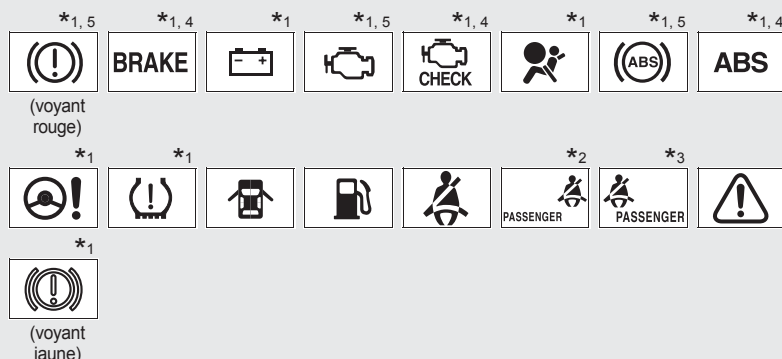
Témoin "EV" (→P. 194)



Témoin de plage
d'économie variable
(→P. 181)

■ Voyants

Les voyants informent le conducteur de toute anomalie affectant les systèmes du véhicule. (→P. 536)



*1: Ces voyants s'allument lorsque le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du système hybride, ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'une défaillance technique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

*2: Véhicules sans système de navigation

*3: Véhicules équipés d'un système de navigation

*4: Pour véhicules vendus aux États-Unis

*5: Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

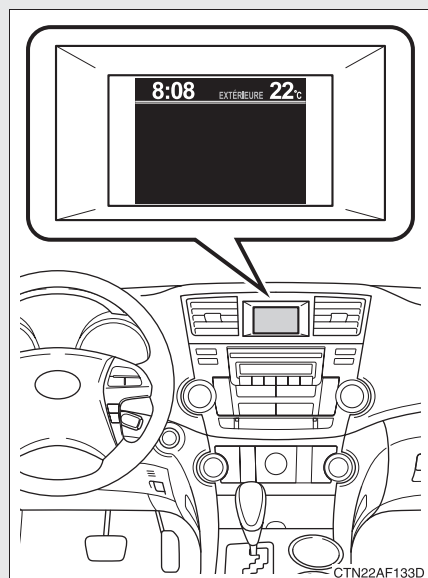
 ATTENTION**■ Si le voyant d'un système de sécurité ne s'allume pas**

Si le voyant d'un système de sécurité (tel que l'ABS ou le système des sacs de sécurité gonflables SRS) ne s'allume pas au démarrage du système hybride, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou même tué. Si tel est le cas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

2-2. Combiné d'instruments

Écran multifonctionnel

L'écran multifonctionnel présente au conducteur une multitude de données relatives à la conduite, y compris la température extérieure en temps réel et l'heure.



- Température extérieure

Indique la température extérieure.

Les températures affichables sont comprises entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C).

- Montre (→P. 211)

Indique l'heure et permet de la régler.

- Informations relatives au trajet (→P. 209)

Affiche l'autonomie, la consommation de carburant et les autres informations relatives à la conduite.

- Affichage du système de climatisation automatique (sur modèles équipés) (→P. 274)

Affichage automatique lorsque la climatisation automatique est en fonction.

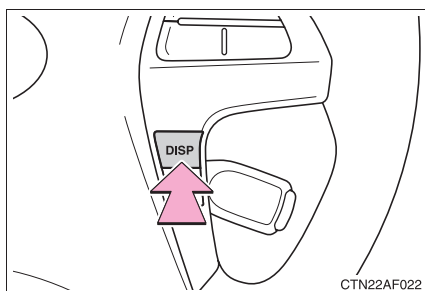
● **Moniteur de rétrovision**
(→P. 230)

Automatiquement affiché lorsque le sélecteur de vitesses est amené su "R".

● **Messages d'alerte**
(→P. 547)

Automatiquement affiché en cas de fonctionnement défectueux d'un des systèmes du véhicule.

Informations relatives au trajet



Appuyez sur le bouton "DISP" pour afficher les informations relatives au trajet.

Appuyez sur le bouton "DISP" pour afficher successivement les éléments d'information.

■ **Contrôle de l'énergie disponible**

Affiche l'état du système hybride. (→P. 36)

■ **Consommation de carburant instantanée**

Affiche la consommation de carburant instantanée.

■ **Consommation moyenne depuis le dernier plein**

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le dernier plein de carburant.

■ **Autonomie restante**

Affiche la distance maximale estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant.

- Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

■ **Consommation moyenne de carburant**

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro.

Pour remettre à zéro cette fonction, appuyez sur le bouton "DISP" pendant plus d'une seconde alors que la consommation moyenne de carburant est à l'affichage.

■ **Distance parcourue**

Affiche la distance parcourue depuis le démarrage du système hybride.

■ **Historique de la consommation moyenne depuis le dernier plein**

Affichage des cinq dernières consommations moyennes de carburant.

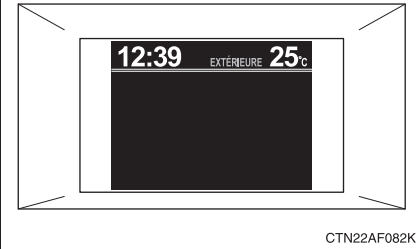
■ **Pression de gonflage des pneus**

Affiche la pression de gonflage de chaque pneu. Il n'existe aucune corrélation entre l'ordre d'affichage des valeurs et la position des pneus.

Après que vous ayez mis le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE, plusieurs minutes peuvent s'écouler avant que ne s'affiche la pression de gonflage des pneus. Plusieurs minutes peuvent également être nécessaires pour que la pression de gonflage des pneus soit affichée, après que vous l'avez rectifiée.

Réglage de l'affichage

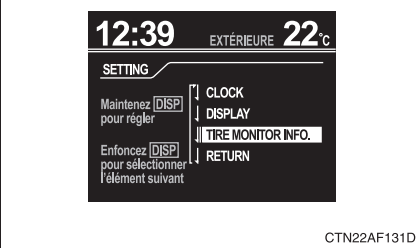
ÉTAPE 1



Affiche l'écran de configuration sur l'écran multifonctionnel lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Appuyez longuement sur le bouton "DISP" pour afficher l'écran de réglage.

ÉTAPE 2



Sélectionnez l'entrée souhaitée dans le menu.

Appuyez longuement sur le bouton "DISP" pour passer en mode de réglage.

Réglage de la montre

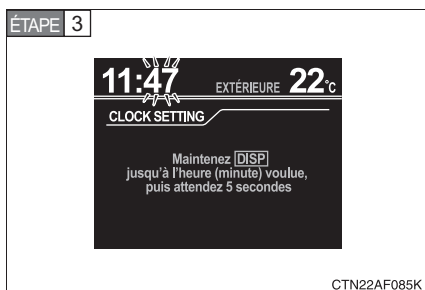
ÉTAPE 1 Sélectionnez "CLOCK" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.

ÉTAPE 2



Appuyez sur le bouton "DISP" pour régler l'heure.

Après avoir réglé l'heure, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

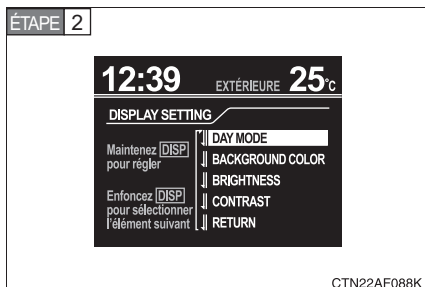


Appuyez sur le bouton “DISP” pour régler les minutes.

Après avoir réglé les minutes, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

■ Réglage de l'affichage

ÉTAPE 1 Sélectionnez “DISPLAY” dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton “DISP” jusqu'à ce que l'affichage change.



Sélectionnez l'entrée souhaitée dans le menu.

Appuyez longuement sur le bouton “DISP” pour passer en mode de réglage.

● Réglage du mode d'affichage diurne

ÉTAPE 1 Sélectionnez “DAY MODE” dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton “DISP” jusqu'à ce que l'affichage change.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner “ON” ou “OFF”.

Après avoir réglé le mode diurne, attendez 5 secondes pour permettre au système de l'enregistrer automatiquement.

● Réglage de la couleur d'arrière-plan

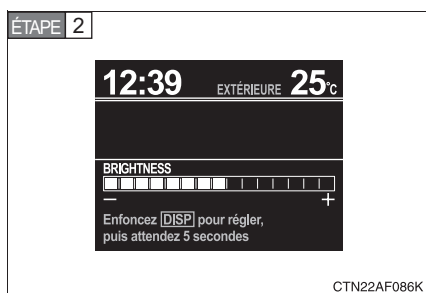
ÉTAPE 1 Sélectionnez "BACKGROUND COLOR" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton "DISP" pour sélectionner "BLACK" ou "BLUE".

Après avoir sélectionné la couleur de l'arrière-plan, attendez 5 secondes pour permettre au système de l'enregistrer automatiquement.

● Réglage de la luminosité

ÉTAPE 1 Sélectionnez "BRIGHTNESS" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.



Appuyez sur le bouton "DISP" pour régler la luminosité.

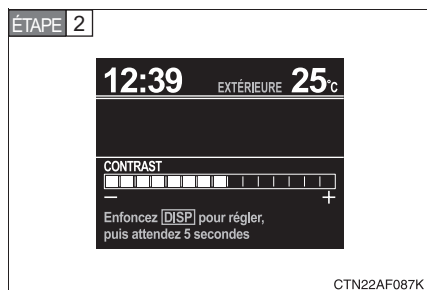
+: Plus clair

-: Plus sombre

Après avoir réglé la luminosité, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

● Réglage du contraste

ÉTAPE 1 Sélectionnez "CONTRAST" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.



Appuyez sur le bouton "DISP" pour régler le contraste.

+: Augmenter

-: Diminuer

Après avoir réglé le contraste, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

● Retour à l'écran précédent

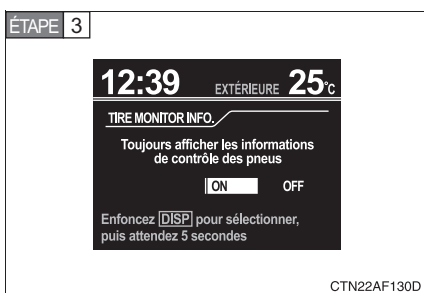
Sélectionnez "RETURN" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.

■ Affichage des informations relatives à la pression de gonflage des pneumatiques

Il est possible de paramétrer l'affichage des informations relatives à la pression de gonflage des pneumatiques de sorte qu'elles apparaissent lors du premier démarrage du système hybride.

ÉTAPE 1 Sélectionnez "TIRE MONITOR INFO." dans l'écran de menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.

ÉTAPE 2 Sélectionnez "DISPLAY" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.



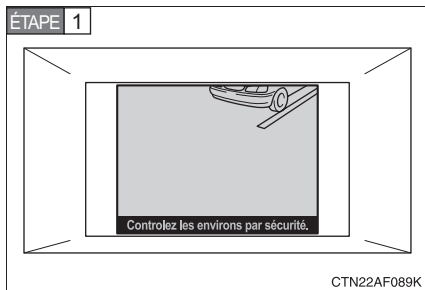
Appuyez sur le bouton "DISP" pour sélectionner "ON" ou "OFF".

Après avoir réglé les informations relatives à la surveillance des pneumatiques, attendez 5 secondes pour permettre leur enregistrement automatique à l'écran.

● Retour à l'écran précédent

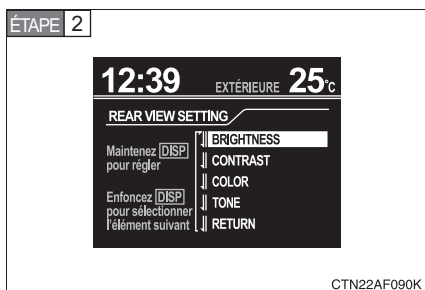
Sélectionnez "RETURN" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.

Réglage de l'écran du système de rétrovision



Affiche l'écran de configuration sur l'écran multifonctionnel lorsque le véhicule est à l'arrêt et que le moniteur de rétrovision est allumé.

Appuyez longuement sur le bouton "DISP" pour afficher l'écran de réglage.

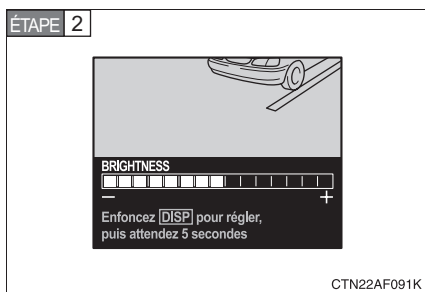


Sélectionnez l'entrée souhaitée dans le menu.

Appuyez longuement sur le bouton "DISP" pour passer en mode de réglage.

Réglage de la luminosité

ÉTAPE 1 Sélectionnez "BRIGHTNESS" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.



Appuyez sur le bouton "DISP" pour régler la luminosité.

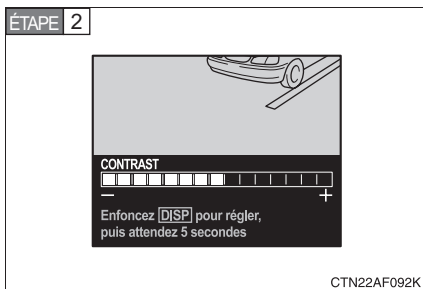
+: Plus clair

-: Plus sombre

Après avoir réglé la luminosité, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

■ Réglage du contraste

ÉTAPE 1 Sélectionnez "CONTRAST" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.



Appuyez sur le bouton "DISP" pour régler le contraste.

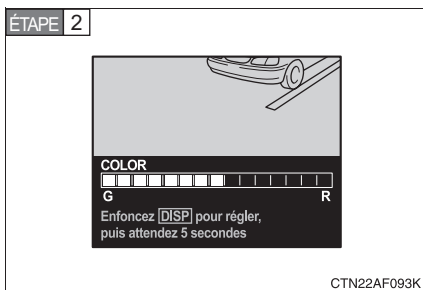
+: Augmenter

-: Diminuer

Après avoir réglé le contraste, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

■ Réglage de la couleur

ÉTAPE 1 Sélectionnez "COLOR" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.



Appuyez sur le bouton "DISP" pour régler la couleur.

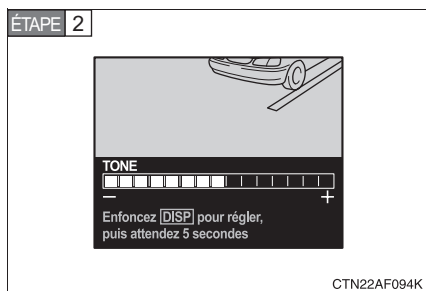
G: Vert

R: Rouge

Après avoir sélectionné une couleur, attendez 5 secondes pour permettre au système de l'enregistrer automatiquement.

■ Réglage de la tonalité

ÉTAPE 1 Sélectionnez "TONE" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.



Appuyez sur le bouton "DISP" pour régler la tonalité.

+: Plus clair

-: Plus sombre

Après avoir réglé la tonalité, attendez 5 secondes pour permettre au système d'enregistrer automatiquement le réglage.

■ Retour à l'écran précédent

Sélectionnez "RETURN" dans le menu. Appuyez longuement sur le bouton "DISP" jusqu'à ce que l'affichage change.

■ Affichage du contrôle des systèmes

Après avoir mis le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE, "SYSTEM CHECK" s'affiche pendant que le fonctionnement des systèmes est contrôlé. Une fois le contrôle de fonctionnement des systèmes terminé, l'écran normal s'affiche de nouveau.

■ Lorsque vous utilisez l'écran multifonctionnel

Le port de lunettes de soleil gêne la lisibilité de l'écran, qui paraît alors sombre. Réglez l'écran (→P. 212, 216) ou bien enlevez vos lunettes de soleil.

■ Écran à cristaux liquides

Des petites taches ou halos brillants peuvent apparaître sur l'écran à cristaux liquides. Ceci est propre aux affichages à cristaux liquides et ne constitue pas une anomalie de fonctionnement. Aucune intervention n'est requise.

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

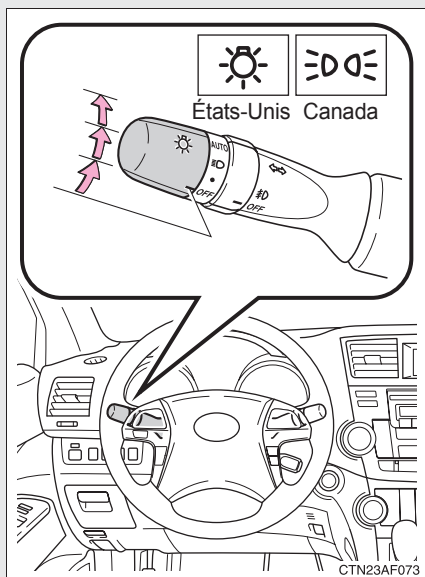
Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le choix de la langue). (Fonctions personnalisables →P. 609)

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage

Il est possible de faire fonctionner les projecteurs de manière manuelle ou automatique.

► Type A



Les feux de position latéraux, de stationnement et de position, l'éclairage de plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord s'allument.



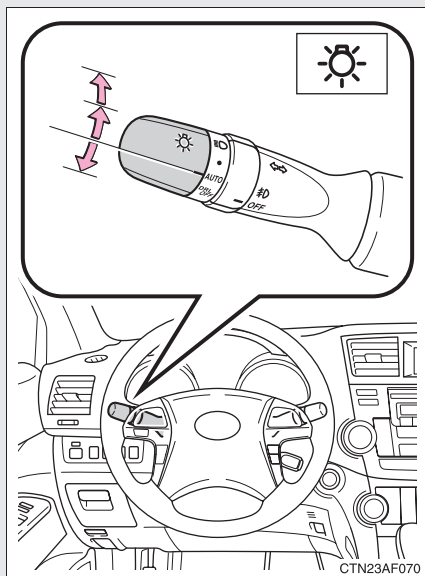
Les projecteurs et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessus s'allument.

AUTO

(sur modèles équipés)

Les projecteurs et les feux de stationnement s'allument et s'éteignent automatiquement. (Lorsque le bouton "POWER" est en mode MARCHE)

► Type B



Les feux de position latéraux, de stationnement et de position, l'éclairage de plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord s'allument.



Les projecteurs et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessus s'allument.

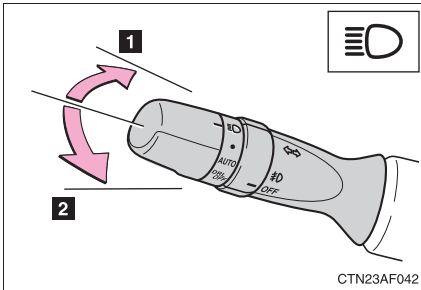


Les projecteurs et les feux de stationnement s'allument et s'éteignent automatiquement. (Lorsque le bouton "POWER" est en mode MARCHE)



Système d'éclairage de jour éteint.

Allumage des feux de route



1 Projecteurs allumés, poussez le commodo vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le commodo vers l'arrière en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

2 Tirez le commodo vers vous pour allumer les feux de route.

Relâchez le commodo pour les éteindre. Cela vous permet de faire des appels de phares, que les projecteurs soient allumés ou éteints.

2

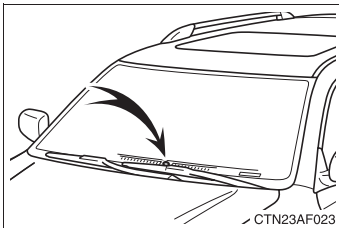
Au volant

■ Système d'éclairage de jour (sur modèles équipés)

Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule, les projecteurs s'allument automatiquement (à intensité réduite) chaque fois que vous démarrez le système hybride et desserrez le frein de stationnement. Le système d'éclairage de jour n'est pas conçu pour être utilisé de nuit.

États-Unis: Il est possible de désactiver le système d'éclairage de jour au moyen du commutateur.

■ Capteur de commande des projecteurs (sur modèles équipés)



Le capteur risque de ne pas fonctionner correctement si un objet le recouvre, ou si un élément fixé sur le pare-brise bloque le cheminement du signal jusqu'au capteur.

Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante et risque d'entraîner un mauvais fonctionnement du système d'allumage automatique des projecteurs.

■ Système de coupure automatique de l'éclairage

Les projecteurs et les feux de position s'éteignent 30 secondes après l'ouverture ou la fermeture d'une porte, à condition que le bouton "POWER" ait été mis en mode ACCESSOIRES ou ARRÊT.

Pour rallumer les feux, mettez le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE ou bien mettez le sélecteur d'éclairage sur ARRÊT, puis ramenez-le sur la position  ou .

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de désactiver certaines fonctions (p. ex. le système d'éclairage de jour). (Fonctions personnalisables → P. 609)

NOTE

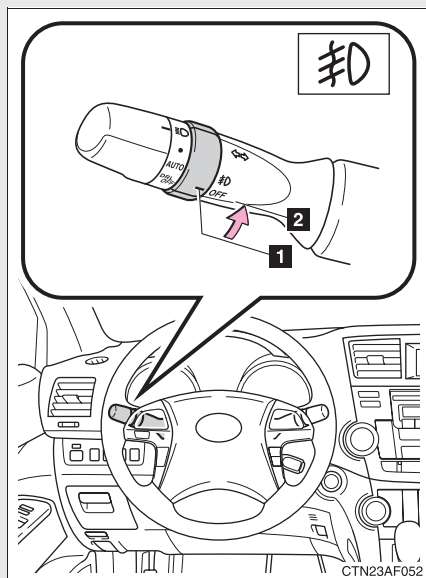
■ Pour éviter la décharge de la batterie de servitude (12 V)

Ne laissez pas les feux allumés plus que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Sélecteur d'antibrouillards (sur modèles équipés)

Les projecteurs antibrouillards améliorent la visibilité dans les conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie ou de brouillard. Ils ne s'allument que lorsque les projecteurs sont en feux de croisement.

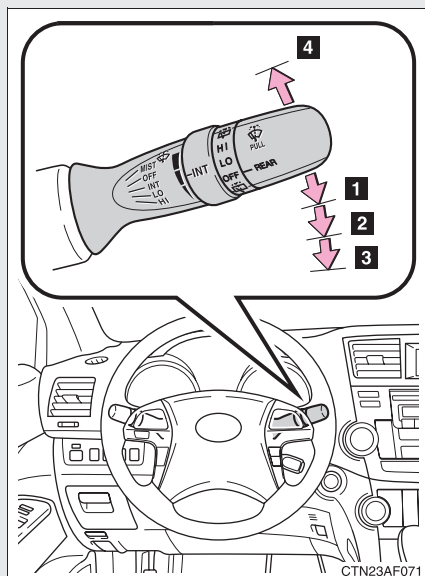


- 1** Arrêt
- 2** Projecteurs antibrouillards avant allumés

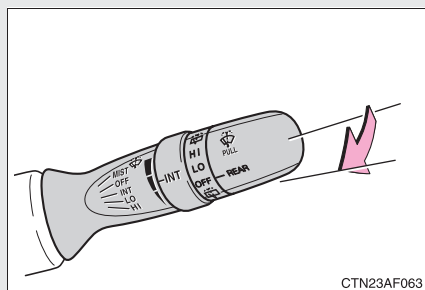
2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Il est possible de régler l'intervalle de balayage pour le fonctionnement intermittent (lorsque le sélecteur est sur "INT").



- 1 Balayage intermittent
- 2 Balayage à vitesse lente
- 3 Balayage à vitesse rapide
- 4 Balayage impulsionnel



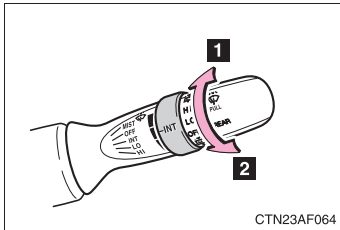
Lavage/balayage

Les essuie-glaces fonctionnent automatiquement.

■ **Les essuie-glaces et lave-glace de pare-brise sont fonctionnels lorsque...**

Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ **Fréquence de balayage des essuie-glaces en mode intermittent ("INT")**



1 Réglage de la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise (augmenter)

2 Réglage de la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise (diminuer)

■ **En cas de panne du lave-glace de pare-brise**

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées et s'il y a du liquide de lave-glace dans le réservoir.

 NOTE

■ **Lorsque le pare-brise est sec**

Abstenez-vous d'utiliser les essuie-glaces, qui risqueraient alors de rayer le pare-brise.

■ **En cas d'absence de liquide de lave-glace sortant des buses**

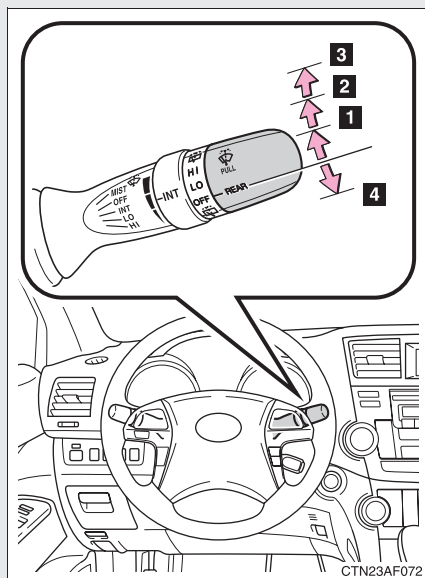
La pompe du liquide de lave-glace risque d'être détériorée si le commodo de lave-glace est maintenu en continu.

■ **Lorsqu'une buse se bouche**

N'essayez pas de le déboucher vous-même avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse en question s'en trouverait détériorée.

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière



- 1 Balayage intermittent
- 2 Balayage normal
- 3 Lave-glace avec balayage automatique
- 4 Lave-glace avec balayage automatique

■ **L'essuie-glace et le lave-glace de lunette arrière sont fonctionnels lorsque...**

Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

NOTE

■ **Lorsque la lunette arrière est sèche**

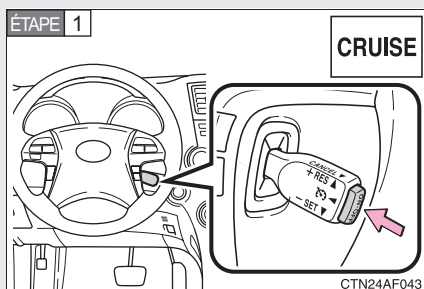
Abstenez-vous d'utiliser l'essuie-glace, qui risquerait alors de rayer la lunette arrière.

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse

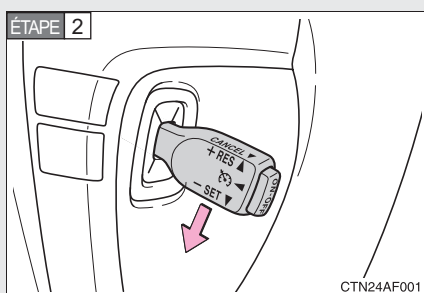
Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse prédéfinie sans appuyer sur l'accélérateur.

■ Programmation de la vitesse du véhicule



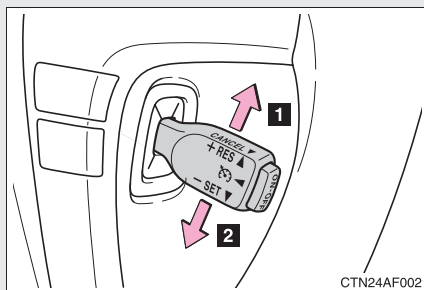
Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le système.

Appuyez une nouvelle fois sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.



Accélérez ou décélérez à la vitesse souhaitée et abaissez le commodo pour programmer la vitesse au régulateur de vitesse.

■ Programmation de la vitesse désirée



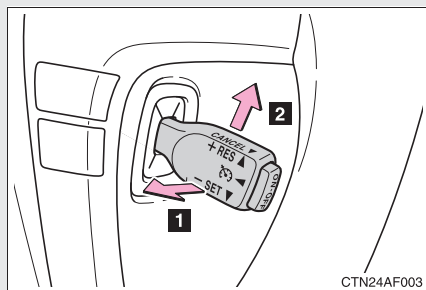
1 Augmenter la vitesse

2 Diminuer la vitesse

Maintenez le commodo en position jusqu'à ce que la vitesse souhaitée soit atteinte.

Vous pouvez opérer une correction mineure de la vitesse programmée en donnant une impulsion sur le commodo, vers le haut ou vers le bas.

■ Annulation et reprise de la vitesse programmée



1 Annulation

Tirez le commodo à vous pour annuler l'action du régulateur de vitesse.

La vitesse programmée est également annulée lorsque les freins sont mis en action.

2 Reprise

Pour réactiver le régulateur de vitesse et revenir à la vitesse programmée, poussez le commodo vers le haut.

■ Le régulateur de vitesse est fonctionnel lorsque...

- Le sélecteur de vitesses est sur "D".
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ. Le système hybride vous permet, dans la limite de ses possibilités, de maintenir une vitesse de croisière dans les montées et les descentes.

■ Accélération

Il est possible de faire accélérer normalement le véhicule.

■ Neutralisation automatique du régulateur de vitesse

La vitesse programmée est automatiquement annulée dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de 10 mph (16 km/h) à la vitesse programmée.
Dès cet instant, la vitesse programmée n'est plus mémorisée.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 25 mph (40 km/h).
- Intervention du système VSC.

■ Si le témoin du régulateur de vitesse clignote

Appuyez une fois sur le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis réactivez ce dernier.

S'il n'est pas possible de programmer la vitesse ou si le régulateur de vitesse se désactive immédiatement après avoir été activé, c'est que le régulateur de vitesse est défectueux. Contactez votre concessionnaire Toyota pour faire contrôler votre véhicule.

ATTENTION

■ Pour éviter tout risque de mise en fonction par inadvertance du régulateur de vitesse

Mettez le bouton "ON-OFF" en position arrêt lorsque le régulateur n'est pas en service.

■ Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse

N'utilisez le régulateur de vitesse dans aucune des situations suivantes.

À défaut, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Forte densité de la circulation
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les pentes à fort pourcentage

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

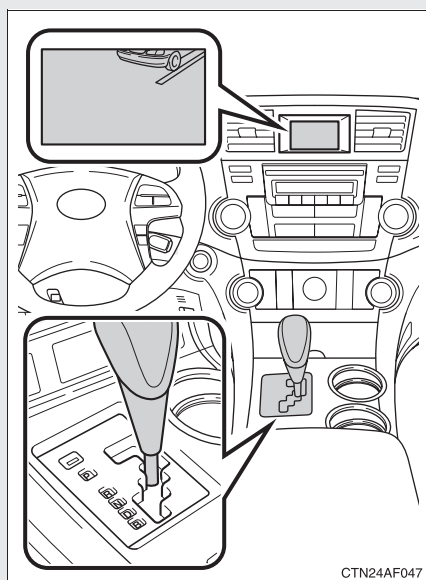
Système de rétrovision sur écran

► Véhicules équipés d'un système de navigation

Reportez-vous au “Système de Navigation Manuel du Propriétaire”.

► Véhicules sans système de navigation

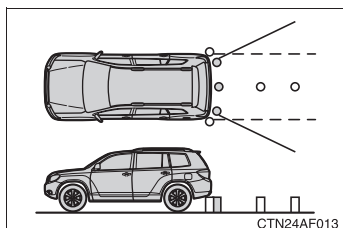
Le système de rétrovision sur écran assiste le conducteur en diffusant sur un écran l'image de l'arrière du véhicule pendant les marches arrière. L'image affichée à l'écran est inversée. Cette image inversée est similaire à celle renvoyée par le rétroviseur intérieur.



L'image arrière s'affiche lorsque le sélecteur de vitesses est en position “R”.

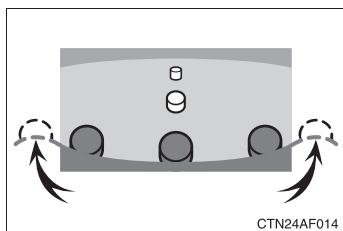
Si le sélecteur de vitesses quitte la position “R”, l'écran revient à l'affichage antérieur.

■ Zone affichée

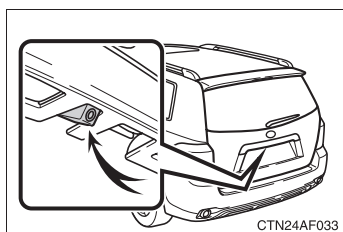


La zone balayée par la caméra est limitée. La caméra ne détecte pas les objets proches des arrondis du bouclier et sous ce dernier.

Le champ affiché à l'écran peut varier en fonction de l'orientation du véhicule et des conditions environnantes.



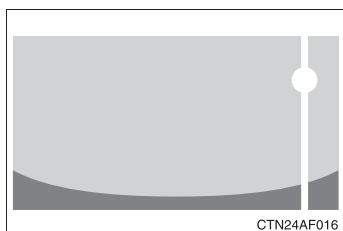
■ Caméra du système de rétrovision sur écran



Dans les cas suivants, il peut être difficile de discerner l'image affichée, alors que le système fonctionne normalement.

- Le véhicule se trouve dans une zone de faible clarté, par exemple lors de la conduite de nuit.
- La température à proximité de l'objectif est élevée ou basse.
- Des gouttelettes se sont déposées sur l'objectif ou le taux d'humidité est élevé, par exemple lorsqu'il pleut.
- Un corps étranger, tel que de la neige ou de la boue, adhère à l'objectif de la caméra.
- La lumière du soleil ou des projecteurs atteint directement l'objectif de la caméra.

■ Effet de balayage



Lorsqu'une lumière vive, par exemple les rayons du soleil réfléchis par la carrosserie, frappe directement l'objectif de la caméra, l'effet de balayage*, propre aux caméras, peut apparaître.

*: Effet de balayage: Phénomène qui se produit lorsqu'une lumière brillante est captée par la caméra; une fois transmise par la caméra, la source lumineuse semble présenter une rayure verticale au dessus et en dessous.

■ Réglage de l'écran du système de rétrovision

→P. 216

 ATTENTION

■ **Lors de l'utilisation du système de rétrovision sur écran, respectez les précautions suivantes afin d'éviter un accident grave, voire mortel.**

- Ne vous fiez jamais exclusivement au système de contrôle de visibilité arrière lorsque vous effectuez une marche arrière.
- Procédez systématiquement à un contrôle visuel et avec les rétroviseurs afin de vérifier que la voie est dégagée.
- Les distances apparentes, à l'écran, entre les obstacles et les surfaces planes ne correspondent pas aux distances réelles.
- N'utilisez pas le système si le hayon est ouvert.

■ **Conditions pouvant altérer le fonctionnement du système de rétrovision sur écran**

- Si le véhicule subit un choc à l'arrière, la position et l'angle de fixation de la caméra risquent de changer. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Si la température change rapidement, par exemple lorsque de l'eau chaude est versée sur le véhicule par temps froid, le système peut ne pas fonctionner normalement.
- Si l'objectif est sale, il ne peut pas transmettre une image claire. Rincez avec de l'eau et séchez avec un chiffon doux. Si l'objectif est extrêmement sale, nettoyez-le avec un détergent doux et rincez.
- L'image peut s'afficher plus sombre et déformer légèrement les sujets en mouvement lorsque le système est froid.

Systèmes d'aide à la conduite

Afin d'améliorer la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants se déclenchent automatiquement en réponse à certaines conditions d'utilisation. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas vous y fier aveuglément lorsque vous conduisez.

■ **ABS (Système de freinage antiblocage)**

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment, ou sur chaussée glissante.

■ **Aide au freinage d'urgence**

Décuple l'effort de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence.

■ **VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)**

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante.

■ **TRAC (Système antipatinage)**

Préserve la motricité et empêche les quatre roues de patiner au démarrage ou à l'accélération sur chaussée glissante.

■ **Aide au démarrage en côte**

Empêche le véhicule de reculer au démarrage dans une montée ou sur une pente glissante.

■ **EPS (Direction assistée électrique)**

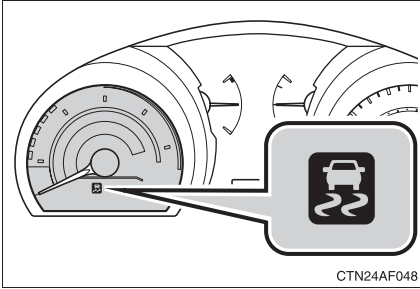
Recourt à un moteur électrique afin de réduire l'effort de braquage du volant.

■ **VDIM (Gestion intégrée du comportement du véhicule)**

Gère de manière totalement intégrée les systèmes ABS, d'aide au freinage d'urgence, TRAC et EPS.

Maintient la stabilité du véhicule en cas d'embardée sur chaussée glissante en contrôlant l'action des freins, la puissance du système hybride et la vitesse de rotation des quatre roues.

Déclenchement du VSC/TRAC/de l'aide au démarrage en côte



Si le véhicule risque de déraper, de reculer lors d'un démarrage en côte ou que les quatre roues patinent, le témoin clignote pour indiquer le déclenchement du VSC/TRAC/de l'aide au démarrage en côte.

- **ABS:** Le témoin de perte d'adhérence clignote lorsque l'ABS fonctionne.
- **VSC:** Un signal sonore (intermittent) se déclenche pour indiquer que le système VSC est en action.
- **Aide au démarrage en côte:** Les feux de stop et le troisième feu stop s'allument lorsque le système fonctionne.

■ Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, TRAC, VSC et d'aide au freinage d'urgence

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du système hybride, ou immédiatement après le départ du véhicule. Ce bruit n'est pas le signe d'un fonctionnement défectueux d'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Aucun n'est indicateur d'une défaillance technique.
 - Vibrations éventuelles dans la carrosserie et le volant de direction.
 - Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule.

■ Conditions de fonctionnement du système d'aide au démarrage en côte

● Le système fonctionne dans les conditions suivantes:

- Le levier de sélecteur n'est pas sur "P"
- Le frein de stationnement n'est pas serré
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée

Pour activer le système, arrêtez-vous complètement, puis enfoncez la pédale de frein. Un signal sonore retentit pour indiquer que le système d'aide au démarrage en côte est activé.

Le système se met en marche environ 2 secondes après que vous ayez relâché la pédale de frein.

● Le système d'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas si "Vérifiez le système VSC" est affiché à l'écran multifonctionnel.

■ Si le signal sonore ne retentit pas ou que le témoin ne clignote pas

Diminuez lentement la pression sur la pédale de frein, puis enfoncez-la complètement de nouveau.

■ Désactivation automatique de l'aide au démarrage en côte

Dans les situations suivantes, le signal sonore retentit à deux reprises et l'aide au démarrage en côte est désactivée.

- Vous n'avez pas déplacé le véhicule dans les 2 secondes après avoir relâché la pédale de frein
- Vous avez mis le levier de sélecteur en position "P"
- Vous avez serré le frein de stationnement
- Vous avez enfoncé de nouveau la pédale de frein.

■ Bruit de manœuvre du système de direction assistée électrique EPS

Lorsque vous tournez le volant de direction, la manœuvre se signale par un bruit de moteur électrique (ronronnement).

Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Efficacité réduite de la direction assistée électrique

L'efficacité de la direction assistée électrique est réduite afin d'éviter toute surchauffe du système en cas de manœuvre fréquente du volant pendant une longue période de temps. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou bien gardez le véhicule et arrêtez le système hybride. Le système devrait revenir à la normale dans les 10 minutes.

ATTENTION

■ L'ABS ne fonctionne pas normalement lorsque...

- Les pneus utilisés présentent un potentiel d'adhérence insuffisant (pneus très usés sur route enneigée, par exemple).
- Aquaplanage du véhicule en conduite à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

■ Distance d'arrêt lorsque l'ABS fonctionne sur chaussées humides ou lisses

L'ABS n'est pas conçu pour raccourcir la distance d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède dans les situations suivantes.

- Conduite sur route sale (terre, etc.), gravillonnée ou enneigée
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes bosselées
- Conduite sur routes défoncées ou au revêtement irrégulier

■ Le système TRAC risque de ne pas intervenir efficacement quand...

La route est tellement glissante que même avec le système TRAC en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants.

Ne prenez pas le volant alors que les conditions risquent de faire perdre toute motricité et stabilité au véhicule.

■ Aide au démarrage en côte

- Le dispositif d'assistance au démarrage en côte risque de ne pas fonctionner correctement dans les pentes à fort pourcentage et sur les routes verglacées.
- N'utilisez pas le système d'aide au démarrage en côte pour arrêter ou stationner le véhicule dans une pente.

■ Lorsque le système VSC est activé

Le témoin de perte d'adhérence clignote et un signal sonore se déclenche. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Redoublez d'attention lorsque le témoin clignote et que le signal sonore retentit.

 ATTENTION

■ **Remplacement des pneumatiques**

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient de mêmes dimensions, de même marque, de même profil et de même capacité de charge totale. En outre, assurez-vous que les pneumatiques sont correctement gonflés à la pression de gonflage préconisée.

L'ABS et le VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneumatiques différents sont montés sur le véhicule.

Pour remplacer les pneumatiques ou les jantes, contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations.

■ **Comportement des pneumatiques et des suspensions**

L'utilisation de pneumatiques affectés d'un problème quelconque ou la modification des suspensions a des conséquences sur le système VDIM, pouvant entraîner son mauvais fonctionnement.

Précautions relatives aux véhicules utilitaires

Ce véhicule appartient à la catégorie des véhicules utilitaires, et dispose par conséquent d'une garde au sol plus élevée et d'une voie plus étroite par rapport à son centre de gravité.

Particularités des véhicules utilitaires

- Des particularités spécifiques de conception lui donnent un centre de gravité plus élevé que celui des voitures de tourisme classiques. En raison de sa conception, ce type de véhicules est davantage susceptible de se retourner. La stabilité des véhicules utilitaires au retournement est moindre, comparée aux autres types de véhicules.
- Ce véhicule n'est pas conçu pour prendre les virages aussi vite que les véhicules de tourisme ordinaires, de la même façon qu'une voiture de sport surbaissée n'est pas sensée offrir des performances satisfaisantes en tout-terrain. C'est pourquoi, les virages serrés pris à des vitesses excessives risquent de provoquer le retournement du véhicule.

ATTENTION

■ Précautions relatives aux véhicules utilitaires

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de blessure ou de détérioration du véhicule:

- En cas de choc avec retournement du véhicule, une personne non protégée par sa ceinture de sécurité a plus de risques de mourir qu'une personne qui porte sa ceinture. C'est pourquoi, le conducteur et tous les passagers doivent attacher leur ceinture dès que le véhicule est en mouvement.
- Évitez les virages brusques et les manœuvres abruptes, dans toute la mesure du possible.
Le fait de ne pas manœuvrer ce véhicule correctement risque d'entraîner une perte de contrôle ou le retournement du véhicule pouvant causer la mort ou des blessures graves.
- La mise en place d'une charge sur la galerie de pavillon provoque une augmentation du centre de gravité du véhicule. Évitez de conduire à grande vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou de faire des manœuvres brusques, il y aurait risque de perte de contrôle ou de retournement du véhicule à défaut de conduire avec prudence.
- Ralentissez systématiquement en cas de rafales de vent. En raison de son centre de gravité plus élevé et de son profil, votre véhicule est plus sensible au vent latéral qu'une voiture de tourisme ordinaire. Ralentir vous offrira un contrôle supérieur.
- Ne conduisez pas perpendiculairement à une pente abrupte. Il est préférable de conduire dans le sens de la pente. Votre véhicule (ou tout autre véhicule tout-terrain) peut verser sur le côté bien plus facilement que vers l'avant ou l'arrière.

Conduite tout-terrain

Votre véhicule n'est pas conçu pour une conduite tout-terrain. Toutefois, si vous devez impérativement effectuer une conduite tout-terrain, veuillez respecter les précautions suivantes et éviter les zones interdites à la circulation des véhicules.

- Conduisez uniquement dans les endroits accessibles aux véhicules tout-terrain.
- Respectez les propriétés privées. Avant d'entrer dans une propriété privée, demandez-en la permission au propriétaire.
- Ne pénétrez pas dans les terrains fermés. Des entrées privées, des barrières et des panneaux restreignent le passage.
- Ne sortez pas des chemins tracés. Par temps humide, il faudra modifier votre technique de conduite ou reporter votre voyage à plus tard pour éviter d'abîmer les chemins.
- Évitez de conduire sur des pentes à fort pourcentage, des routes glissantes ou sur tout autre revêtement tel que du sable, situations dans lesquelles les pneumatiques sont susceptibles de perdre leur adhérence. Votre véhicule risque de ne pas se comporter aussi bien qu'un véhicule à quatre roues motrices conventionnel sur de tels revêtements.

■ Informations complémentaires utiles à la conduite tout-terrain

► Pour les propriétaires sur les États-Unis, à Hawaï et à Porto Rico:

Pour obtenir de plus amples informations concernant la conduite tout-terrain, demandez conseil aux organismes suivants.

- Services des parcs locaux et nationaux et des loisirs
- Bureau fédéral des véhicules à moteur
- Clubs sportifs
- Bureau of Land Management et service des forêts américains

ATTENTION

■ Précautions concernant la conduite tout terrain

Respectez scrupuleusement les précautions suivantes pour réduire les risques de blessure ou de détérioration du véhicule:

- Conduisez prudemment hors des routes. Ne prenez pas de risques inutiles en conduisant dans des endroits dangereux.
- Ne tenez pas le volant de direction par les branches en conduisant en tout-terrain. Une bosse peut faire tourner le volant brusquement et vous blesser aux mains. Gardez les mains et spécialement les pouces à l'extérieur de la jante.
- Vérifiez toujours l'efficacité des freins immédiatement après avoir conduit dans le sable, la boue, l'eau ou la neige.
- Après avoir conduit le véhicule dans les hautes herbes, la boue, le sable, ou lors de franchissements de rivières, etc., vérifiez qu'il n'y a pas d'herbes, de branchages, de papiers, de plastiques, de pierres, de sable, etc., coincés ou collés sous le soubassement. Éliminez tous les corps étrangers du soubassement. Si le véhicule est utilisé sans être nettoyé des corps étrangers coincés ou collés sous le soubassement, il y a risque d'incident ou d'incendie du véhicule.
- Lors de l'utilisation en tout terrain ou sur un sol inégal du véhicule, ne conduisez pas à une vitesse excessive, ne faites pas sauter le véhicule, ne prenez pas de virages brusques et ne heurtez aucun objet, etc. Ceci pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule ou son retournement avec risques de mort ou de blessures graves. Vous risquez également de faire subir à la suspension et au châssis de votre véhicule des dommages coûteux.

 NOTE**■ Pour éviter tout dommage par pénétration d'eau**

Prenez toutes les précautions d'usage pour éviter toute détérioration par l'eau de la batterie du système hybride, du système hybride ou d'autres organes.

- De l'eau pénétrant dans le compartiment moteur risque d'entraîner de graves détériorations du système hybride. De l'eau pénétrant à l'intérieur risque de provoquer un court-circuit de la batterie du système hybride rangée sous les sièges arrière.
- Toute entrée d'eau dans la boîte-pont hybride entraîne une dégradation de la qualité de passage des rapports. Il est possible que le témoin d'anomalie de fonctionnement s'allume, et que le véhicule ne soit plus utilisable.
- L'eau peut diluer la graisse des roulements de roues et provoquer leur corrosion et leur usure prématurée; l'eau peut également pénétrer dans le carter de boîte-pont, et réduire ainsi les qualités lubrifiantes de l'huile qu'il contient.

■ Au cas où vous devez rouler dans l'eau

Si vous conduisez dans l'eau pour traverser un cours d'eau peu profond, vérifiez tout d'abord la profondeur de l'eau et la fermeté du fond du lit. Conduisez doucement et évitez l'eau profonde.

■ Inspection après conduite tout-terrain

- Le sable et la boue qui se sont accumulés sur les tambours de freins et autour des disques de freins peuvent affecter l'efficacité du freinage et détériorer les organes du système de freinage.
- Effectuez systématiquement un contrôle d'entretien après une journée d'utilisation du véhicule en tout-terrain et lorsque celui-ci a dû franchir des zones sableuses, passer dans l'eau ou la boue. Pour de plus amples informations concernant le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge.

- Dans toute la mesure du possible, transportez vos chargements et bagages dans le coffre. Veillez à ce que tous les objets soient maintenus solidement en place.
- Vérifiez que la charge est parfaitement répartie dans le véhicule. Avancez la charge au maximum, pour une meilleure répartition des masses au sein du véhicule.
- Pour ne pas consommer inutilement, ne laissez pas de poids inutile dans le véhicule.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) - (Poids total des occupants)

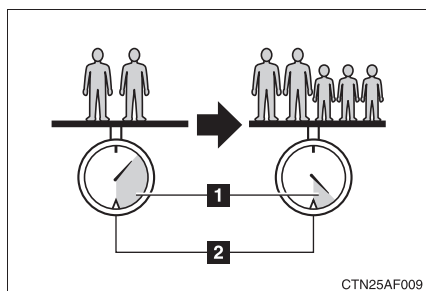
Comment déterminer la limite de chargement correcte —

- (1) Repérez la mention “Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit pas dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.
- (2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.
- (3) Déduisez le poids cumulé du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.
- (4) Le nombre obtenu donne la capacité restante disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la valeur “XXX” est égale à 1400 lbs. et que 5 passagers pesant chacun 150 lb montent à bord de votre véhicule, la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. ($1400 - 750 (5 \times 150) = 650$ lbs.)

- (5) Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement embarqué. Pour des raisons de sécurité, ce poids ne peut pas dépasser la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages qui a été calculée à l'étape 4.
- (6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages.

Exemple pour votre véhicule



- 1** Capacité de chargement
- 2** Capacité de charge totale

Dans le cas où 2 personnes ayant un poids cumulé de 366 lb. (166 kg) prennent place dans votre véhicule, dont la capacité de charge totale est de 1200 lb. (544 kg), la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est la suivante:

$$1200 \text{ lb.} - 366 \text{ lb.} = 834 \text{ lb.} \quad (544 \text{ kg} - 166 \text{ kg} = 378 \text{ kg})$$

Dans ce cas de figure, si 3 autres passagers ayant un poids cumulé de 388 lb. (176 kg) montent à bord du véhicule, la charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite comme suit:

$$834 \text{ lb.} - 388 \text{ lb.} = 446 \text{ lb.} \quad (378 \text{ kg} - 176 \text{ kg} = 202 \text{ kg})$$

Comme l'exemple précédent l'a démontré, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

ATTENTION

■ **Objets à ne pas transporter dans le compartiment à bagages**

Les objets suivants risquent de provoquer un incendie en cas de transport dans le compartiment à bagages.

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ **Précautions à observer pour le rangement**

- Ne posez rien sur le cache-bagages, et ne remplissez pas le coffre au-delà de la hauteur des dossiers de sièges.

En cas de freinage brusque ou d'accident, tous les objets ainsi chargés risquent d'être projetés dans l'habitacle et de blesser les passagers.

- Ne placez aucun objet ni bagage aux endroits suivants, au risque qu'il se coince sous la pédale de frein ou d'accélérateur et empêche ainsi le conducteur de les actionner normalement, qu'il bouche le champ de vision du conducteur ou bien qu'il heurte le conducteur ou un passager, avec pour conséquence un accident.

- Pieds du conducteur
- Sièges passager avant ou arrière (empilement d'objets)
- Cache-bagages
- Tableau de bord
- Sur la planche de bord
- Casier auxiliaire ou rangement ouvert

! ATTENTION

- Arrimez tous les objets dans l'habitacle, dans la mesure où ils risquent de bouger et de blesser quelqu'un en cas d'accident ou de freinage brusque.
- Ne laissez personne se tenir dans le coffre. Cette configuration n'est pas prévue pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place sur les sièges et boucler leur ceinture de sécurité. Sinon, ils risquent d'être grièvement blessés en cas de freinage brusque ou de collision.

■ Capacité et répartition

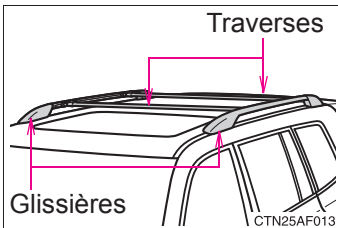
- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu et de poids total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée.

Un mauvais chargement risque de dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

■ Précautions concernant la galerie de pavillon

Pour utiliser les glissières de galerie de pavillon et transporter une charge, il est nécessaire de mettre en place deux ou plusieurs traverses Toyota ou équivalentes.

Lors du transport d'une charge sur la galerie de pavillon, respecter les points ci-dessous :



- Disposez la charge de manière à la répartir le mieux possible sur la galerie.
- En cas de transport d'une charge longue ou large, ne jamais dépasser la longueur ou la largeur hors-tout du véhicule. (→P. 578)

ATTENTION

- Avant de conduire, vérifiez que la charge est correctement fixée sur la galerie de pavillon.
- La mise en place d'une charge sur la galerie de pavillon provoque une augmentation du centre de gravité du véhicule. Evitez de conduire à grande vitesse, de démarrer brusquement, de prendre des virages serrés, de freiner ou de faire des manœuvres brusques, il y aurait risque de perte de contrôle ou de retournement du véhicule à défaut de conduire avec prudence.
- En cas de conduite sur une longue distance ou sur des routes en mauvais état ou à vitesse élevée, effectuez des arrêts pour vérifier que la charge reste correctement en place.
- Ne posez pas de charge supérieure à 100 lb. (45 kg) sur la galerie de pavillon.

■ Réglage des traverses

Assurez-vous que les traverses de galerie sont correctement verrouillées, en les poussant et tirant d'avant en arrière et inversement. Sinon, ils risquent de provoquer un accident ou d'occasionner des blessures graves en cas de freinage d'urgence ou de collision.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule incluent la capacité de charge totale, la capacité en places assises, la capacité de remorquage et la capacité de chargement.

■ **Capacité de charge totale: 1200 lb. (544 kg)**

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

■ **Capacité en places assises:**

Sans siège de la troisième rangée

5 occupants (2 à l'avant, 3 à l'arrière)

Avec sièges de la troisième rangée

7 occupants (2 à l'avant, 5 à l'arrière)

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants, de poids moyen estimé à 150 lb. (68 kg) par personne.

■ **Poids remorqué: 3500 lb. (1500 kg)**

Le poids remorqué est équivalente au poids total en charge de la caravane/remorque (poids de la caravane/remorque plus poids de son chargement) que votre véhicule peut tracter.

■ **Capacité de chargement**

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

■ **Capacité de charge totale et nombre de places assises**

Ces informations sont également portées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 488)

 ATTENTION

■ **Surcharge du véhicule**

Ne surchargez jamais le véhicule.

Non seulement les pneus pourraient en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage pourraient également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

2-5. Informations relatives à la conduite

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les inspections nécessaires avant de voyager en hiver. Adaptez toujours les conditions d'utilisation du véhicule aux conditions climatiques.

■ Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des ingrédients adaptés aux températures extérieures.
 - Huile moteur
 - Liquide de refroidissement moteur thermique/module de commande de puissance
 - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier le niveau et la densité relative de l'électrolyte de la batterie par un technicien.
- Faites équiper le véhicule en pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque identiques, et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

■ Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation.

- Ne forcez pas l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace gelé. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Essuyez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Dégagez le châssis du véhicule de toute la glace accumulée.
- Contrôlez et dégagez périodiquement les passages de roue et les freins de toute accumulation de glace ou de neige.

■ À la conduite du véhicule

Accélérez doucement et roulez à une vitesse raisonnable adaptée aux conditions de circulation.

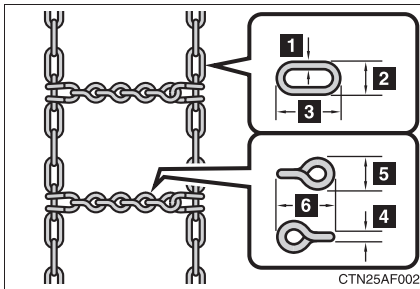
■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Garez le véhicule et mettez le sélecteur de vitesses sur "P", mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque de geler, empêchant ainsi tout desserrage.

Choix des chaînes à neige

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient.

La taille des chaînes est réglementée en fonction de chaque dimension de pneumatiques.



► Chaînes latérales

- 1** 0,12 in. (3 mm) en diamètre
- 2** 0,39 in. (10 mm) en largeur
- 3** 1,18 in. (30 mm) en longueur

► Chaînes transversales

- 4** 0,16 in. (4 mm) en diamètre
- 5** 0,55 in. (14 mm) en largeur
- 6** 0,98 in. (25 mm) en longueur

Réglementations en vigueur pour les chaînes à neige

- Les réglementations relatives à l'utilisation de chaînes à neige varient selon les régions et les catégories de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.
- Montez les chaînes sur les roues avant.
- Retendez les chaînes après avoir roulé de 1/4 à 1/2 mile (0,5 à 1,0 km).

■ Chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes.

- Montez et démontez les chaînes à neige sur une aire de sécurité.
- Montez les chaînes à neige sur les roues avant.
- Montez les chaînes à neige en suivant les instructions fournies dans le manuel qui les accompagne.

ATTENTION

■ Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.

À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneumatiques aux dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisés.
- Montez des pneus neige sur toutes les roues.

■ Conduite avec chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.

À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur route bosselée ou dans des nids-de-poule.
- Évitez les changements de cap et les freinages brusques.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de conserver le contrôle du véhicule.

 NOTE**■ Réparation ou remplacement des pneus neige**

Pour faire réparer vos pneus neige et les faire changer, adressez-vous à un concessionnaire Toyota ou à un revendeur qualifié en pneumatiques.

En effet, le démontage/remontage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves de surveillance de la pression de gonflage à émetteurs.

■ Montage des chaînes à neige

Il peut arriver que les valves de surveillance de la pression de gonflage à émetteurs ne fonctionnent pas normalement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

2-5. Informations relatives à la conduite

Conduite avec une caravane/remorque

Votre véhicule est originellement conçu pour transporter des passagers. Tracter une caravane/remorque a des conséquences négatives sur la tenue de route, les performances, le freinage et la longévité du véhicule, ainsi que sur la consommation de carburant. Pour votre sécurité et celle des autres usagers de la route, ne surchargez jamais votre véhicule ni votre caravane/remorque.

Pour tirer une caravane/remorque en toute sécurité, redoublez de prudence et conduisez le véhicule en fonction des caractéristiques de la caravane/remorque et des conditions d'utilisation.

La stabilité et les performances du freinage du véhicule sont affectées par la stabilité de la caravane/remorque, le réglage et la performance des freins ainsi que par l'attelage.

Les garanties de Toyota ne s'appliquent pas à des dommages ou à des défaillances techniques provoquées par la traction d'une caravane/remorque à des fins commerciales.

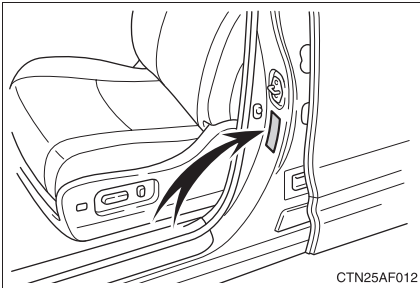
Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations sur les kits d'attelage, etc.

Limites de poids

Veillez à ce que le poids total en charge de la caravane/remorque, le poids total en charge du véhicule, le poids maximum autorisé sur essieu et la charge sur la flèche n'excèdent pas les limites.

Poids remorqué: 3500 lb. (1500 kg)

- Le poids total en charge de la caravane/remorque ne doit jamais dépasser la capacité de traction indiquée dans le tableau ci-dessus.



- Le poids total en charge du véhicule ne doit jamais dépasser le poids nominal brut du véhicule figurant sur l'étiquette d'homologation.
- Le poids maximal autorisé par essieu ne doit jamais dépasser le poids maximal autorisé par essieu figurant sur l'étiquette d'homologation.

Terminologie du remorquage

Terminologie du remorquage	Signification
PNBV (poids nominal brut du véhicule)	Poids technique maximal d'un véhicule isolé. Le poids technique maximal d'un véhicule isolé correspond au poids total du véhicule. Lorsque vous tractez une caravane/remorque, il correspond à la somme du poids du véhicule (y compris celui des occupants, du chargement et de tout équipement optionnel monté sur le véhicule) et de la charge sur la flèche.
PMAE (poids maximal autorisé par essieu)	Poids technique maximal sous essieu. Le poids maximal autorisé par essieu correspond à la charge supportée par chaque essieu (avant et arrière).
Poids total en charge de la caravane/remorque	Correspond à la somme du poids de la caravane/remorque et du poids du chargement de la caravane/remorque
Poids remorqué	Poids maximal autorisé en charge de la caravane/remorque. Le poids remorqué est calculée en prenant en compte le véhicule de base avec tout l'équipement nécessaire et les passagers. Tout équipement optionnel, tout passager ou chargement supplémentaires réduit d'autant la capacité de traction, le poids total en charge de la caravane/remorque comprend la caravane/remorque, le chargement et l'attelage.
Charge sur la barre d'attelage	La charge placé sur la boule d'attelage de remorque

Charge sur la flèche de caravane/remorque

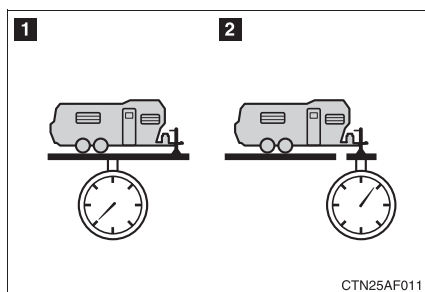
- La charge sur la flèche recommandée varie en fonction des types de caravane/remorque ou de remorquage tel que décrit ci-dessous.
- Afin de respecter les valeurs recommandées ci-dessous, la caravane/remorque doit être chargée en vous reportant aux instructions suivantes.

La charge de la caravane/remorque doit être répartie de telle sorte que la charge sur la flèche représente 9 à 11% du poids total de la caravane/remorque, sans excéder 350 lb. (158 kg).

(Charge sur la flèche / poids total de la remorque x 100 = 9 à 11%)

Si le poids total de la caravane/remorque excède 2000 lbs. (900 kg), il est alors nécessaire d'utiliser des compensateurs suffisamment dimensionnés.

Le poids total de la caravane/remorque et la charge sur la flèche peuvent être déterminés à l'aide de bascules que vous trouverez à proximité des stations de pesages sur les autoroutes, des compagnies de construction, des compagnies de transport, des entrepôts de ferrailleurs, etc..



1 Poids total en charge de la caravane/remorque

2 Charge sur la barre d'attelage

Crochet d'attelage

Les crochets de caravane/remorque présentent des capacités de traction et de poids différentes, définies par leur constructeur. Même si la capacité de traction nominale du véhicule est supérieure, vous ne devez jamais excéder la limite préconisée pour le crochet d'attelage.

Conseils de conduite avec une caravane/remorque

Lorsque vous tractez une caravane/remorque, les qualités dynamiques de votre véhicule sont modifiées. Les accidents dans lesquels sont impliqués un véhicule tractant une caravane/remorque ont principalement 3 causes: erreur du conducteur, vitesse excessive et chargement incorrect de la caravane/remorque. Tâchez de garder à l'esprit les points suivants quand vous tractez une caravane/remorque.

- Avant de prendre la route, vérifiez les feux de la caravane/remorque et les raccordements entre celle-ci et le véhicule. Vérifiez une nouvelle fois après avoir parcouru une courte distance.
- Sur une aire dégagée de toute circulation, exercez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer avec la caravane/remorque attelée, jusqu'à ce que vous ayez votre véhicule en mains.
- Réussir une marche arrière avec une caravane/remorque attelée est un exercice difficile qui demande une certaine pratique. Saisissez le bas du volant de direction et tournez-le vers la gauche pour déplacer la caravane/remorque vers la gauche. Tournez-le vers la droite pour orienter la caravane/remorque vers la droite. (Par rapport à une marche arrière sans caravane/remorque attelée, il faut en général tourner dans le sens inverse.) Évitez les changements de direction trop francs et trop prolongés. Faites-vous guider par quelqu'un lorsque vous devez reculer, afin de réduire les risques d'accident.

- Les distances d'arrêt s'accroissant avec une caravane/remorque attelée, augmentez les distances de sécurité avec les véhicules qui vous précèdent. Pour chaque tranche de 10 mph (16 km/h), laissez au moins l'équivalent de la longueur véhicule + caravane/remorque.
- Evitez tout freinage brusque qui pourrait provoquer un dérapage, un repliement en porte-feuille et une perte de contrôle du véhicule. Ceci est tout particulièrement important sur des routes mouillées ou glissantes.
- Evitez les secousses au démarrage ou les accélérations soudaines.
- Évitez les coups de volant et les changements de direction trop rapides, et ralentissez à l'approche des virages.
- Sachez que dans les virages, les roues de la caravane/remorque passent plus à l'intérieur du virage que celles de la voiture. Compensez ce phénomène en tournant plus large qu'en temps normal.
- Les vents de travers et les chaussées accidentées auront des effets néfastes sur le contrôle du véhicule et de la caravane/remorque, laquelle se balancera. Régulièrement, regardez à l'arrière afin de vous préparer à être doublé par un camion ou un autocar, ce qui est susceptible d'entraîner un mouvement de louvoiement du véhicule et de la caravane/remorque. Si ce mouvement de louvoiement se produit, tenez fermement en mains le volant de direction, réduisez votre vitesse immédiatement mais progressivement, et tenez bien votre cap. N'accélérez jamais. Si vous n'effectuez pas de corrections excessives avec le volant ou avec les freins, le véhicule et la caravane/remorque se stabiliseront.

- Redoublez de vigilance lorsque vous dépassez d'autres véhicules. Le dépassement nécessite une distance considérable. Après avoir doublé un véhicule, songez à la longueur de la caravane/remorque et veillez à laisser suffisamment d'espace avant de changer de voie de circulation.
- En raison de la charge supplémentaire que représente la caravane/remorque, le système hybride de votre véhicule est susceptible de surchauffer par temps chaud (températures supérieures à 85°F [30°C]), dans les longues côtes ou à fort pourcentage. Si le thermomètre de liquide de refroidissement moteur indique un surchauffe anormale, arrêtez immédiatement la climatisation (si elle est en fonction) et arrêtez-vous sur le côté de la route de manière à ne pas gêner la circulation. (→P. 570)
- Lorsque vous stationnez, calez toujours les roues du véhicule et de la caravane/remorque. Serrez vigoureusement le frein de stationnement, et mettez le sélecteur de vitesses sur "P". Évitez de stationner en pente; si toutefois cela est inévitable, prenez les précautions suivantes:

ÉTAPE 1 Freinez et laissez le pied sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Demandez à quelqu'un de placer des cales sous les roues du véhicule et de la remorque.

ÉTAPE 3 Une fois les cales de roues en place, relâchez lentement la pédale de frein, jusqu'à ce que les cales supportent la charge.

ÉTAPE 4 Serrez soigneusement le frein à main.

ÉTAPE 5 Mettez le sélecteur de vitesses sur "P" et arrêtez le système hybride.

- Démarrage en côte ou en pente, après stationnement:

ÉTAPE 1 Sélecteur de vitesses en position "P", démarrez le système hybride. Veillez bien à garder le pied sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de sélecteur sur "D" ou sur "R" (si vous devez reculer).

ÉTAPE 3 Relâchez le frein à main ainsi que la pédale de frein puis démarrez lentement en avant ou en arrière pour dégager les roues des cales. Arrêtez-vous et serrez les freins.

ÉTAPE 4 Faites retirer et ranger les cales par une deuxième personne.

■ Avant l'opération de remorquage

Vérifiez que les conditions suivantes sont remplies:

- Les pneus du véhicule sont gonflés à la bonne pression. (→P. 587)
- Les pneus de la caravane/remorque sont gonflés selon les préconisations du fabricant.
- Tous les feux de la caravane/remorque sont fonctionnels
- Tous les feux sont fonctionnels chaque fois que vous les branchez.
- Le véhicule ne s'affaisse pas dès que vous y attachez la caravane/remorque, qu'elle soit chargée ou à vide. Ne prenez pas la route si le véhicule a une assiette anormale, et vérifiez que la charge sur la flèche n'est pas excessive, que la caravane/remorque n'est pas surchargée, que la suspension n'est pas usée, etc.
- Le chargement de la caravane/remorque est bien arrimé.
- Les rétroviseurs sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces ou locales en vigueur. Dans le cas contraire, montez des rétroviseurs homologués pour tracter une caravane/remorque.

■ Programme de rodage

Si votre véhicule est neuf ou équipé d'éléments neufs du groupe motopropulseur (tels que moteur, boîte de vitesses, différentiel et roulements de roue), Toyota vous recommande de ne pas tracter de caravane/remorque avant d'avoir parcouru au moins 500 miles (800 km). De plus, évitez toute accélération à pleins gaz.

■ Entretien

- Lorsque vous tractez une caravane/remorque, le véhicule nécessite un entretien plus fréquent du fait de la charge supplémentaire. (Reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".)
- Resserrez les vis de fixation de la boule et de la barre d'attelage dès lors que vous avez parcouru 600 miles (1000 km) avec une caravane/remorque.

ATTENTION

■ **Précautions relatives à la traction d'une caravane/remorque**

- Suivez toutes les instructions décrites dans cette section. À défaut, vous pourriez provoquer un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.
- Tout dépassement de la capacité de traction, du poids nominal brut du véhicule ou du poids maximal autorisé par essieu peut provoquer un accident entraînant des blessures graves, voire mortelles.

■ **Pour éviter tout accident corporel**

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse imposées aux véhicules attelés, ou 45 mph (72 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible. Sachant que l'instabilité (phénomène de louvoiement) de l'ensemble véhicule tracteur et caravane/remorque augmente avec la vitesse, vous risquez de perdre le contrôle si vous roulez à plus de 45 mph (72 km/h).
- Ne dépassez sous aucun prétexte les limites de la capacité de traction de l'attelage, du poids total en charge du véhicule, du poids maximum autorisé sur essieu et de la charge sur la flèche de la caravane/remorque.
- Ne chargez jamais votre caravane/remorque davantage sur l'arrière que sur l'avant. En effet, 60% de la charge de la caravane/remorque doivent porter sur la moitié avant et 40% sur la moitié arrière.
- N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque vous tractez une caravane/remorque.
- Ralentissez et rétrogradez avant de descendre une forte déclivité ou une longue route de montagne. Ne rétrogradez pas brusquement.
- Évitez de freiner trop souvent ou d'appuyer trop longtemps sur la pédale de frein. Les freins chaufferaient et l'efficacité du freinage s'en trouverait réduite.
- Ne remorquez pas le véhicule avec la roue de secours compacte montée.

 ATTENTION**■ Crochets**

- Si vous souhaitez installer un attelage pour caravane/remorque, consultez votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement un crochet de capacité suffisante pour le poids total de la remorque.
- Le poids remorqué de 3500 lb. (1500 kg) ne peut être garantie qu'avec un dispositif d'attelage Toyota ou équivalent.
- Conformez-vous aux instructions fournies par le fabricant de l'attelage.
- Graissez légèrement la boule du crochet d'attelage.
- Démontez l'attelage dès lors que vous ne tractez pas de caravane/remorque. Après démontage de l'attelage, protégez les trous de fixation dans la structure du véhicule, afin de prévenir la pénétration d'éléments extérieurs à l'intérieur du véhicule.

■ Lorsque vous tractez une caravane/remorque

- Si le poids total de la caravane/remorque dépasse 1000 lb. (453 kg), celle-ci doit obligatoirement être freinée. Toyota vous recommande d'utiliser une caravane/remorque dont les freins sont conformes à toutes les réglementations fédérales, des états/provinces et locales en vigueur.
- Ne vous branchez jamais sur le circuit hydraulique du véhicule, car son efficacité au freinage s'en trouverait réduite.
- Ne tirez jamais une caravane/remorque sans attacher de chaîne de sécurité à la caravane/remorque et au véhicule. En cas de rupture du coupleur ou du crochet d'attelage, le danger existe que la caravane/remorque se déporte sur une autre voie de circulation.

 NOTE

■ **Montage d'un attelage de caravane/remorque**

- Utilisez exclusivement la position recommandée par votre concessionnaire Toyota. N'installez pas l'attelage de caravane/remorque sur le pare-chocs; vous risqueriez de causer des dommages à la carrosserie.
- L'utilisation d'attelages fixés à l'essieu est à proscrire, car le carter de pont, les roulements de roues, les jantes ou les pneus risqueraient d'en souffrir.

■ **Chaîne de sécurité**

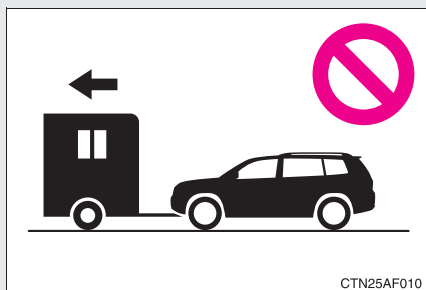
Une chaîne de sécurité doit donc toujours être utilisée entre le véhicule de remorquage et la caravane/remorque. Prévoyez un jeu suffisant de la chaîne pour les virages. La chaîne doit passer sous la barre d'attelage afin d'éviter que celle-ci tombe sur le sol au cas où elle est endommagée ou coupée. Pour connaître la procédure de montage correcte des chaînes de sécurité, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

■ **Ne raccordez pas les feux de la caravane/remorque par épissure directe**

Un raccordement direct par épissure risquerait de détériorer le circuit électrique de votre véhicule et de causer une panne.

Remorquage de véhicule

Votre véhicule n'a pas été conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).



NOTE

- **Pour éviter d'occasionner des dommages importants à votre véhicule**
Ne remorquez pas votre véhicule avec les 4 roues au sol.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage..... 268

Système de climatisation manuel avant	268
Système de climatisation automatique avant	274
Système de climatisation manuel arrière.....	282
Système de climatisation automatique arrière.....	285
Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs	288
Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise.....	290
Utilisation des commandes de climatisation au volant ...	291

3-2. Utilisation du système audio 292

Système audio (modèles sans système de navigation)	292
Utilisation de l'autoradio...	295
Utilisation du lecteur de CD.....	302
Lecture des disques MP3 et WMA.....	309

Utilisation optimale du système audio.....	317
Utilisation de l'adaptateur AUX	320
Utilisation des commandes audio au volant	322

3-3. Utilisation du système audio arrière 324

Fonctions du système multimédia aux places arrière	324
Utilisation du lecteur de DVD (DVD-Vidéo)	331
Utilisation du lecteur de DVD (Vidéo-CD).....	339
Utilisation du lecteur de DVD (CD-Audio/CD-Texte)	342
Utilisation du lecteur de DVD (disques MP3).....	343
Utilisation du mode vidéo	345
Modifier la configuration initiale.....	347

3-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile) 356

Spécificités du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile) 356

Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile) 362

Comment passer un appel téléphonique 370

Configuration d'un téléphone mobile 375

Configuration du système et sécurité 380

Utiliser le répertoire 384

3-5. Utilisation des éclairages intérieurs 392

Détail des éclairages intérieurs 392

- Sélecteur principal d'éclairage intérieur/ individuel 393
- Éclairages intérieurs/ individuels 393
- Éclairage intérieur 394

3-6. Utilisation des rangements 395

Détail des rangements 395

- Boîte à gants 396
- Rangement de console ... 396
- Console de pavillon 397
- Porte-gobelets 399
- Porte-bouteilles 403
- Casiers auxiliaires 404
- Tablette centrale arrière 407

3-7. Autres équipements intérieurs 409

Pare-soleil 409

Miroir de courtoisie 410

Miroir de conversation 411

Prise d'alimentation 412

Sièges chauffants 416

Accoudoirs 418

Tapis de sol 419

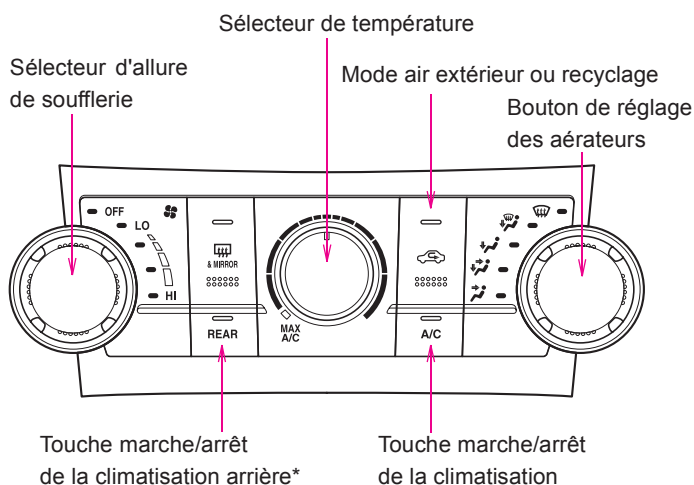
Équipements de coffre 420

Commande d'ouverture de la porte de garage 426

Boussole 433

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation manuel avant (sur modèles équipés)



*: Sur modèles équipés

CTN31AF003

Modification des positions de réglage

■ Modification du réglage de la température

Tournez le sélecteur de température vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

Si vous n'appuyez pas sur  , le circuit diffuse de l'air à température ambiante ou de l'air chaud.

Pour un refroidissement accéléré, tournez le sélecteur de température en position "MAX A/C". La climatisation se met en marche automatiquement en mode  (recyclage).

■ Réglage de l'allure de soufflerie

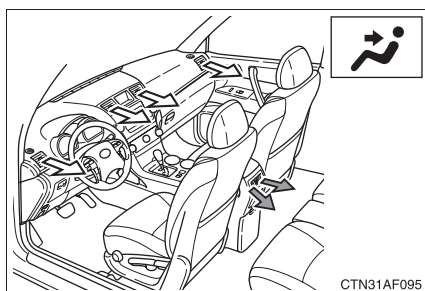
Tournez le sélecteur d'allure de soufflerie vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

Tournez le sélecteur sur "OFF" pour arrêter la soufflerie.

■ Changement de la répartition d'air

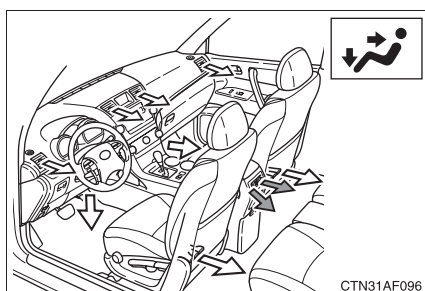
Régalez le sélecteur d'aérateurs sur la position adéquate.

Il est également possible de sélectionner les différentes positions des aérateurs illustrées ci-dessous pour plus de détails quant à leur réglage.



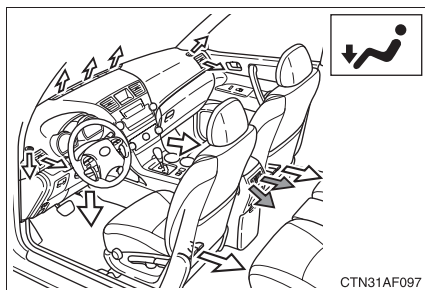
Haut du corps

➡ : Véhicules sans système de climatisation arrière



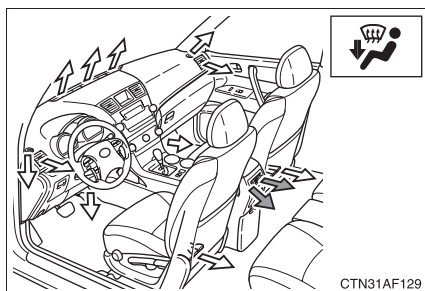
Haut du corps et pieds

➡ : Véhicules sans système de climatisation arrière



Pieds

➡ : Véhicules sans système de climatisation arrière



Pieds et pare-brise

➡ : Véhicules sans système de climatisation arrière

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur



.

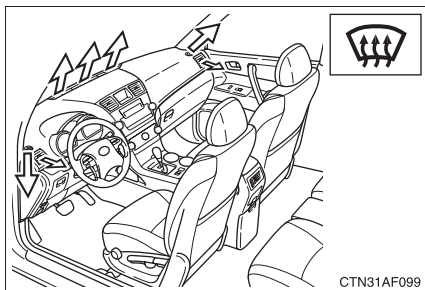
Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (témoin

éteint) et recyclage (témoin allumé) à chaque appui sur



.

Désembuage du pare-brise



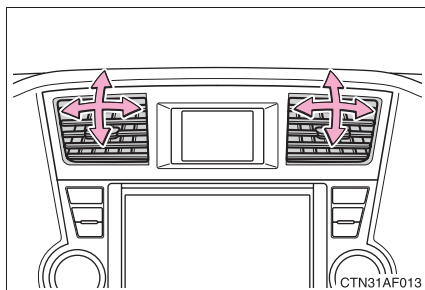
Réglez le sélecteur d'aérateurs sur  .

La régulation du système de climatisation se met en marche automatiquement.

Le système peut passer automatiquement du mode recyclage au mode air extérieur.

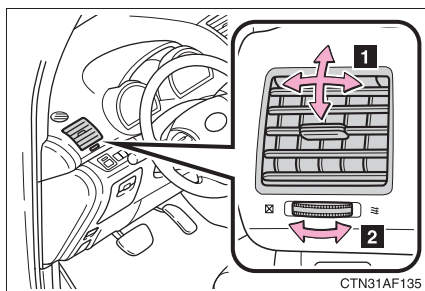
Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

► Aérateurs centraux



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

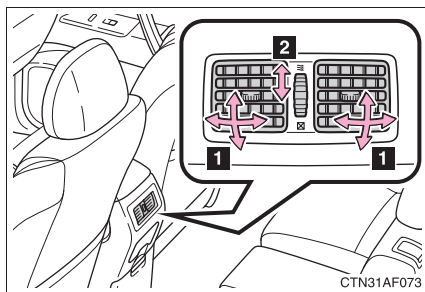
► Aérateurs latéraux droit et gauche



1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

► Aérateurs centraux arrière (véhicules sans système de climatisation arrière)



1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

■ Utilisation du système en mode recyclage

Lorsque le mode recyclage reste longtemps en fonction, les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement.

■ Lorsque la température ambiante (air extérieur) approche 32°F (0°C)

Le système de climatisation risque d'être inopérant, même après un appui sur  .

■ Lorsque vous sélectionnez pour les aérateurs utilisés

Pour améliorer votre confort de conduite, l'air circulant autour des pieds peut être plus chaud que celui diffusé par les aérateurs du haut du corps, en fonction de la position sur laquelle est réglée la température.

ATTENTION

■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, ne réglez pas le sélecteur d'aérateurs sur  . La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie de servitude (12 V)

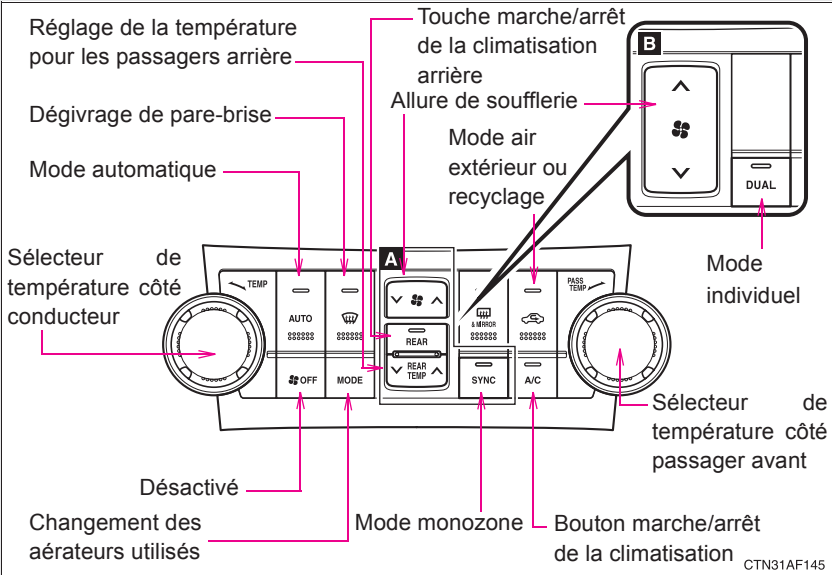
Lorsque le système hybride est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique avant (sur modèles équipés)

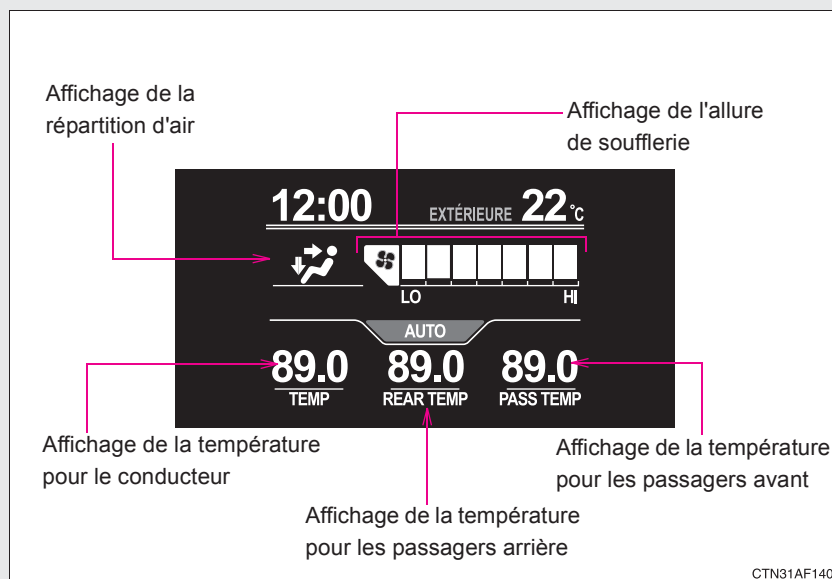
Le débit d'air et les aérateurs se règlent automatiquement en fonction du réglage de la température.

► Façade de l'appareil



- A** Véhicules équipés d'un système de climatisation arrière
- B** Véhicules sans système de climatisation arrière

► Écran multifonctionnel



3

Équipements intérieurs

Utilisation du mode automatique**ÉTAPE 1** Appuyez sur

- ➡ Le système de climatisation se met en marche. La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

L'écran multifonctionnel affiche "AUTO".

ÉTAPE 2 Tournez le sélecteur de température vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

La répartition d'air (aérateurs) et l'allure de soufflerie sont réglables séparément pour le côté droit et le côté gauche, en fonction de la température réglée.

Modification des positions de réglage

■ Modification du réglage de la température

Tournez le sélecteur de température vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

Le système de climatisation passe du mode bizone au mode monozone à chaque appui sur  (modèles sans système de climatisation arrière) ou sur  (modèles avec système de climatisation arrière).

Mode monozone: Seul le sélecteur de température côté conducteur permet de régler la température pour toutes les places.

L'état du témoin est alors le suivant:

Sans système de climatisation arrière:  (éteint)

Avec système de climatisation arrière:  (allumé)

Mode individuel: Il est possible de régler individuellement la température côté conducteur, côté passager avant et pour les places arrière (→P. 285). Toute manœuvre du sélecteur de température côté passager ou aux places arrière (avec système de climatisation arrière) déclenche l'activation du mode individuel.

L'état du témoin est alors le suivant:

Sans système de climatisation arrière:  (allumé)

Avec système de climatisation arrière:  (éteint)

■ Réglage de l'allure de soufflerie

Appuyez sur “^” (augmenter) ou sur “v” (diminuer) de la touche

 ou de la touche  .

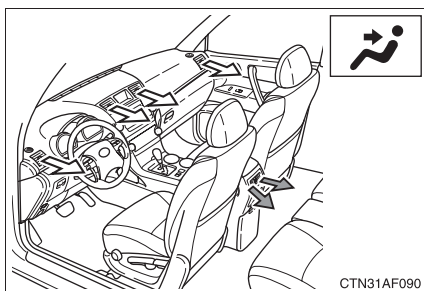
L'allure de soufflerie est indiquée sur l'écran multifonctionnel. (7 niveaux)

Appuyez sur  pour arrêter la soufflerie.

■ Changement de la répartition d'air

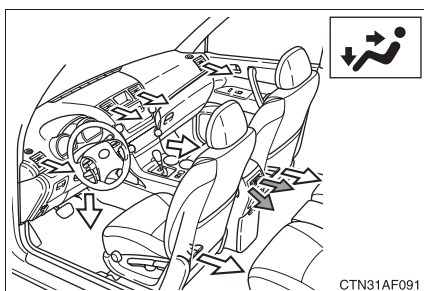
Appuyez sur .

Les aérateurs sélectionnés changent à chaque appui sur . Le débit d'air affiché sur l'écran indique les informations suivantes.



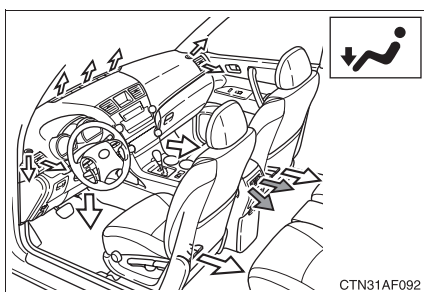
Haut du corps

➡ : Véhicules sans système de climatisation arrière



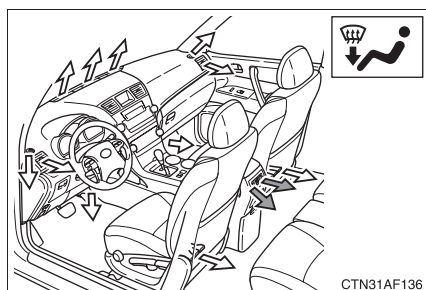
Haut du corps et pieds

➡ : Véhicules sans système de climatisation arrière



Pieds

➡ : Véhicules sans système de climatisation arrière



Pieds et pare-brise

➡ : Véhicules sans système de climatisation arrière

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur



.

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (témoin

éteint) et recyclage (témoin allumé) à chaque appui sur



.

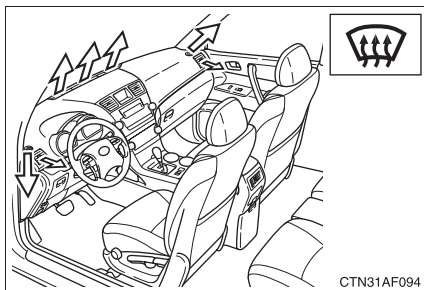
Modification du réglage de la température pour les sièges arrière (sur modèles équipés)

■ Modification du réglage de la température

Appuyez sur “^” de la touche  pour augmenter la température et sur “v” pour la diminuer.

Le système de climatisation passe du mode individuel au mode monozone et inversement à chaque appui sur la touche  .

Désembuage du pare-brise



CTN31AF094

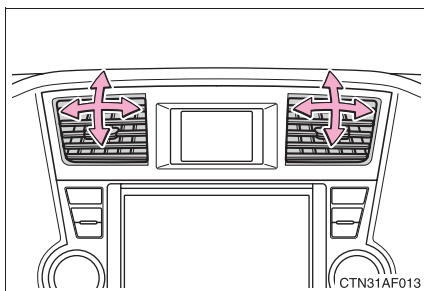
Appuyez sur



La régulation du système de climatisation se met en marche automatiquement.

Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

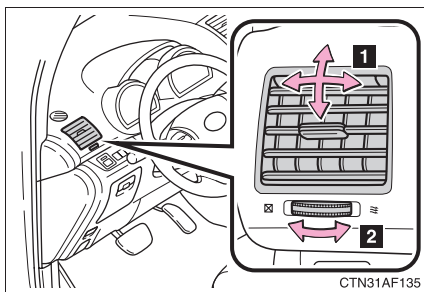
► Aérateurs frontaux centraux



CTN31AF013

Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

► Aérateurs frontaux latéraux

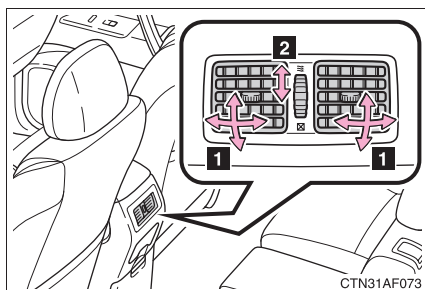


CTN31AF135

1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

► Aérateurs centraux arrière (véhicules sans système de climatisation arrière)



1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

Aérateurs des sièges arrière. (→P. 287)

■ Utilisation du mode automatique

Le système régule automatiquement l'allure de soufflerie en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes. Il peut en résulter les comportements suivants.

- Si la température est réglée sur le plein froid en été, le système risque de sélectionner automatiquement le mode de ventilation en circuit fermé.
- Immédiatement après l'appui sur la touche, la soufflerie de ventilation risque de s'arrêter quelques minutes, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.
- Lorsque le chauffage est en marche, il est possible que de l'air froid soit diffusé dans la zone du haut du corps.

■ Utilisation du système en mode recyclage

Lorsque le mode recyclage reste longtemps en fonction, les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement.

■ Fonction de désembuage des vitres

Dans les cas où les vitres ont besoin d'être désembuées, le système risque de passer automatiquement au mode  (air extérieur).

■ Lorsque la température ambiante (air extérieur) est proche de 32°F (0°C)

Le système de climatisation risque d'être inopérant, même après un appui sur .

⚠ ATTENTION**■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée**

Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid,

évitiez d'appuyer sur la touche



. La différence de température entre

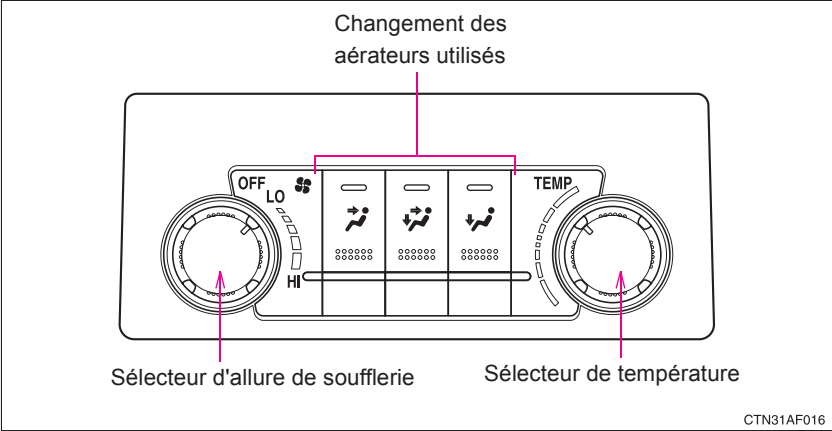
l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

⚠ NOTE**■ Pour éviter la décharge de la batterie de servitude (12 V)**

Lorsque le système hybride est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage
Système de climatisation manuel arrière (sur modèles équipés)

Le débit d'air et les aérateurs se règlent automatiquement en fonction du réglage de la température.



Modification des positions de réglage

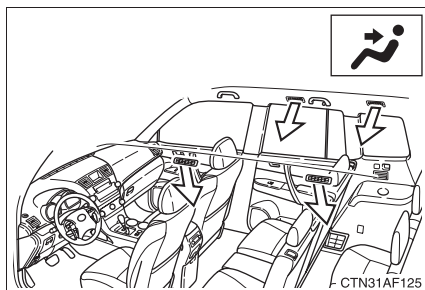
■ Modification du réglage de la température

Tournez le sélecteur de température vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

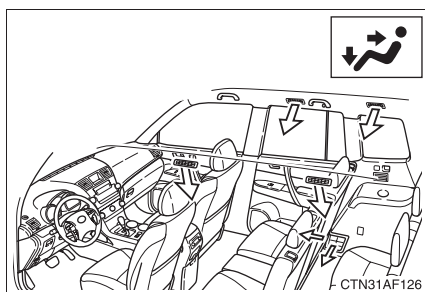
■ Changement de la répartition d'air

Appuyez sur  ,  ou  au choix.

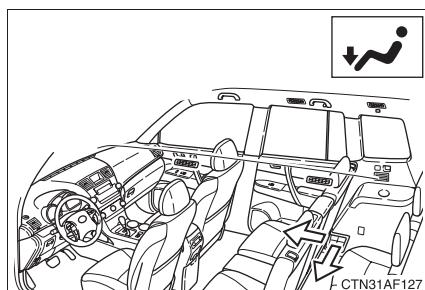
L'air circule tel qu'illustré ci-dessous selon le mode sélectionné.



Haut du corps



Haut du corps et pieds



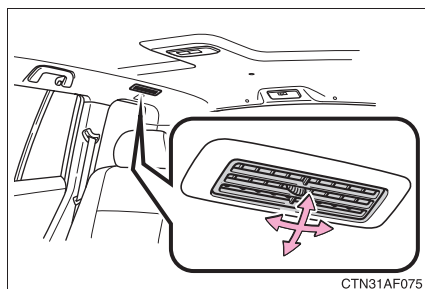
Pieds

■ Réglage de l'allure de soufflerie

Tournez le sélecteur d'allure de soufflerie vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

Aérateurs latéraux de pavillon



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

⚠ NOTE

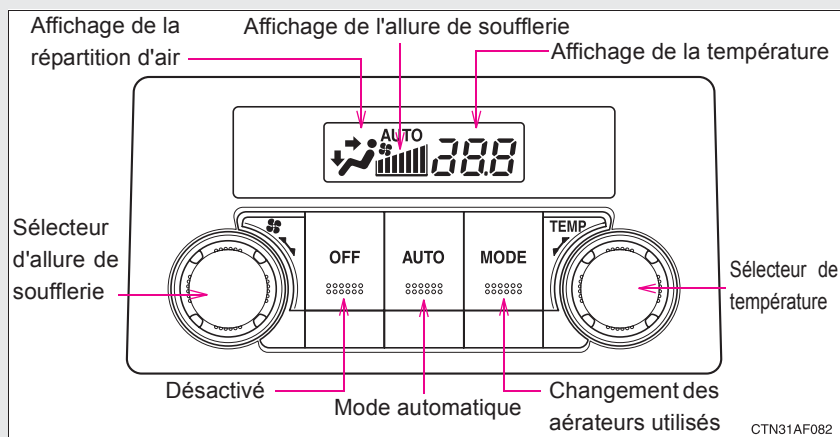
■ Pour éviter la décharge de la batterie de servitude (12 V)

Lorsque le système hybride est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique arrière (sur modèles équipés)

Le débit d'air et les aérateurs se règlent automatiquement en fonction du réglage de la température.



Utilisation du mode automatique

ÉTAPE 1 Appuyez sur  .

➡ Le système de climatisation se met en marche et la répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées.

“AUTO” s'affiche en façade de l'appareil.

ÉTAPE 2 Tournez le sélecteur de température vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

Modification des positions de réglage

■ Modification du réglage de la température

Tournez le sélecteur de température vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

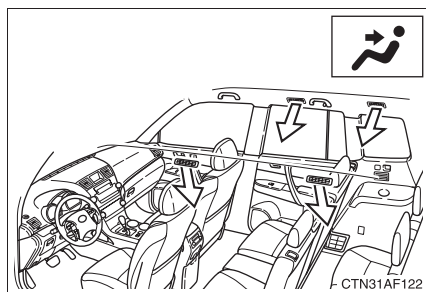
■ Changement de la répartition d'air

Appuyez sur  .

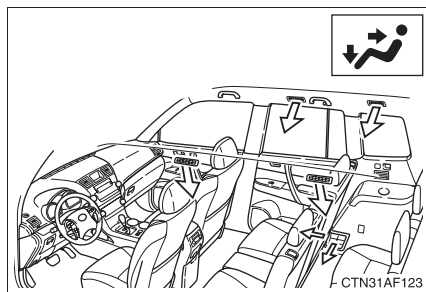
Le système sélectionne les aérateurs successivement à chaque appui

sur  .

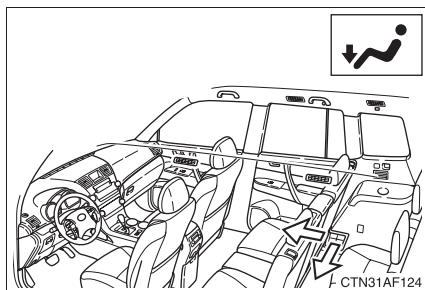
L'air circule tel qu'illustré ci-dessous selon le mode sélectionné.



Haut du corps



Haut du corps et pieds



Pieds

■ Réglage de l'allure de soufflerie

Tournez le sélecteur d'allure de soufflerie vers la droite (pour l'augmenter) ou vers la gauche (pour la baisser).

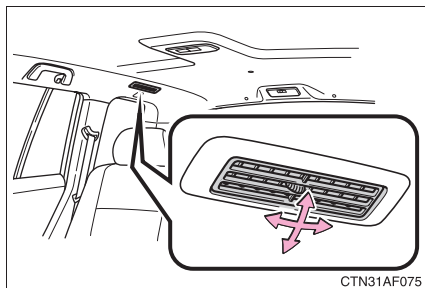
Appuyez sur



pour arrêter la soufflerie.

Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

Aérateurs latéraux de pavillon



Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie de servitude (12 V)

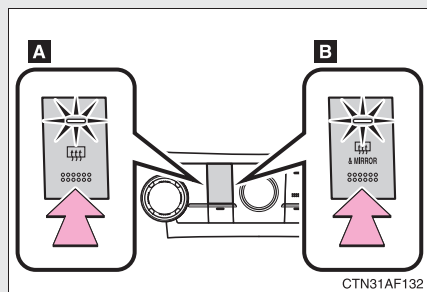
Lorsque le système hybride est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Dégivrage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Désembuez la lunette arrière à l'aide du système de dégivrage.

► Véhicules équipés d'un système de climatisation manuel



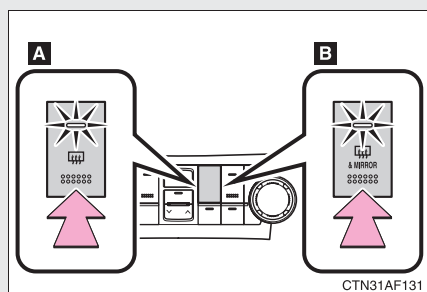
Marche/arrêt

Appuyez sur la touche pour mettre en marche le dégivrage de la lunette arrière. Le témoin s'allume. Les désembueurs s'arrêtent automatiquement au bout de 15 à 60 minutes. La durée de l'opération varie en fonction de la température ambiante et de la vitesse du véhicule. Un nouvel appui sur la touche arrête également les désembueurs.

A Véhicules sans désembuage des rétroviseurs extérieurs

B Véhicules équipés d'un désembuage des rétroviseurs extérieurs

► Véhicules équipés d'un système de climatisation automatique



Marche/arrêt

Appuyez sur la touche pour mettre en marche le dégivrage de la lunette arrière. Le témoin s'allume. Les désembueurs s'arrêtent automatiquement au bout de 15 à 60 minutes. La durée de l'opération varie en fonction de la température ambiante et de la vitesse du véhicule. Un nouvel appui sur la touche arrête également les désembueurs.

A Véhicules sans désembuage des rétroviseurs extérieurs

B Véhicules équipés d'un désembuage des rétroviseurs extérieurs

■ **Le désembueur est fonctionnel lorsque...**

Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ **Dégivrage des rétroviseurs extérieurs (véhicules équipés d'un système des rétroviseurs extérieurs)**

L'activation du dégivrage de la lunette arrière enclenche le dégivrage des rétroviseurs extérieurs.

 ATTENTION

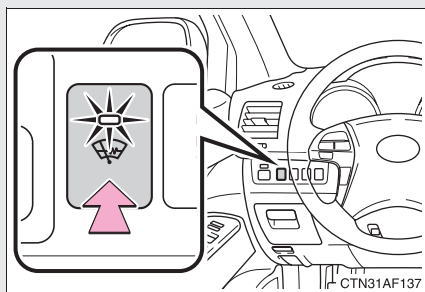
■ **Dégivrage des rétroviseurs extérieurs (véhicules équipés d'un système des rétroviseurs extérieurs)**

La surface des rétroviseurs extérieurs devient chaude. Ne les touchez pas, pour éviter de vous brûler.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés)

Cette fonction sert à empêcher le givrage du pare-brise et des balais d'essuie-glaces.



Marche/arrêt

Appuyez sur la touche pour mettre en marche le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise. Le témoin s'allume. Le dégivrage des essuie-glaces de pare-brise se désactive automatiquement au bout de 15 minutes environ.

■ Le dégivrage est fonctionnel lorsque...

Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

⚠ ATTENTION

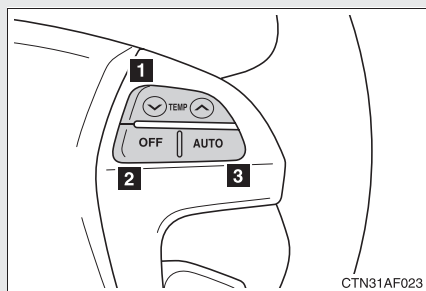
■ Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise en marche

La température de chauffage à la base du pare-brise et au voisinage des montants de pare-brise étant suffisante pour occasionner des brûlures, évitez de toucher ces zones.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Utilisation des commandes de climatisation au volant (sur modèles équipés)

Certaines fonctions sont pilotables via les commandes au volant.



- 1 Commande de la température
- 2 Désactivé
- 3 Mode automatique

Utilisation du mode automatique

ÉTAPE 1 Appuyez sur  .

➡ Le système de climatisation se met en marche et la répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées.

L'écran multifonctionnel affiche "AUTO".

ÉTAPE 2 Appuyez sur "∧" de la touche  pour augmenter la température et sur "∨" pour la diminuer.

Modification du réglage de la température

Appuyez sur "∧" de la touche  pour augmenter la température et sur "∨" pour la diminuer.

Désactivation de la soufflerie de ventilation

Appuyez sur  .

3-2. Utilisation du système audio

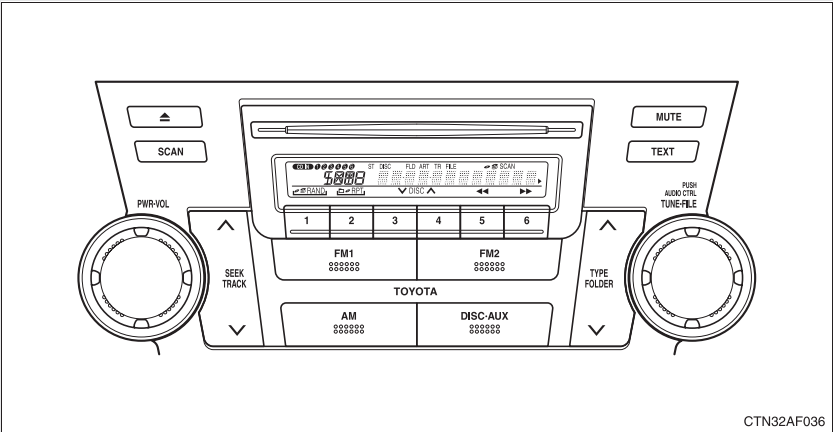
Système audio (modèles sans système de navigation)

Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le “Système de Navigation Manuel du Propriétaire”.

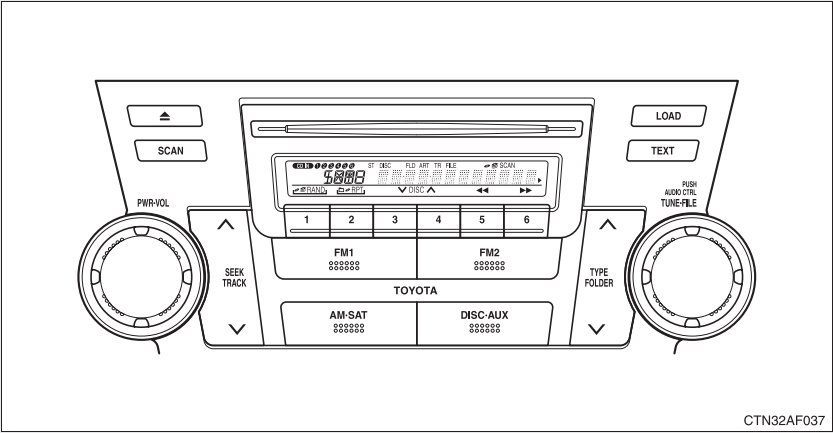
Type A: Lecteur de CD et autoradio AM/FM (avec commande de chargeur de CD)

Type B et C: Autoradio AM/FM et lecteur de CD à chargeur

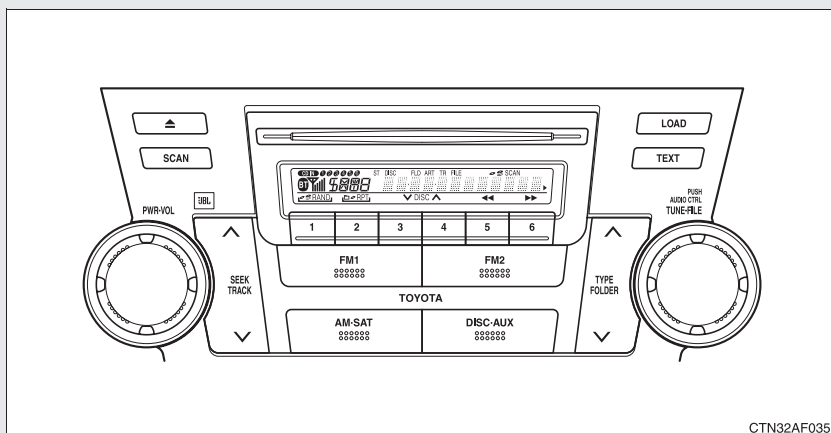
► Type A



► Type B



► Type C



Titre	Page
Utilisation de l'autoradio	P. 295
Utilisation du lecteur de CD	P. 302
Lecture des disques MP3 et WMA	P. 309
Utilisation optimale du système audio	P. 317
Utilisation de l'adaptateur AUX	P. 320
Utilisation des commandes audio au volant	P. 322

■ Utilisation des téléphones mobiles

En cas d'utilisation d'un téléphone mobile à l'intérieur ou à proximité immédiate du véhicule alors que le système audio est en marche, il est possible que le son des hauts-parleurs du système audio soit parasité.

ATTENTION

■ **Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis et au Canada**

● **Réglementation FCC, Partie 15**

Avertissement de la FCC:

Toute modification non autorisée de cet équipement entraîne la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'appareil.

● **Produits laser**

- Il est interdit de démonter cet appareil ou de tenter d'y apporter soi-même une modification quelle qu'elle soit.

Cet appareil complexe utilise un faisceau laser pour lire les informations à la surface des disques compacts. Le faisceau laser est soigneusement isolé, de telle sorte qu'il est toujours confiné à l'intérieur du boîtier. Par conséquent, il est formellement interdit d'essayer de démonter le lecteur ou d'en modifier une pièce quelle qu'elle soit, sous peine de risquer de se trouver exposé aux rayonnements laser et à des tensions dangereuses.

- Ce produit utilise un faisceau laser.

La mise en œuvre d'appareils de commande, de réglages ou de procédures autres que ceux fixés dans les présentes risque d'entraîner une exposition aux rayonnements laser nocifs.

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie de servitude (12 V)**

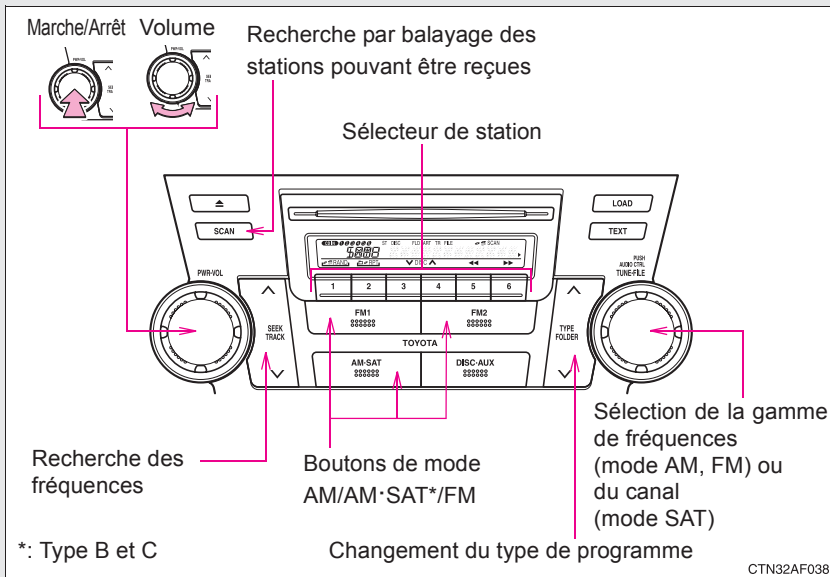
Ne laissez pas le système audio allumé plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages au système audio**

Veillez à ne renverser aucune boisson ni liquide quel qu'il soit sur le système audio.

3-2. Utilisation du système audio

Utilisation de l'autoradio



Mémorisation des stations présélectionnées (sauf radio numérique par satellite XM®)

ÉTAPE 1 Tournez le bouton  ou appuyez sur “^” ou sur “v” de la

touche  pour rechercher la station souhaitée.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur la touche (de  à ) à laquelle vous voulez associer la station; le système confirme par un bip.

Recherche par balayage des stations radio (sauf radio numérique par satellite XM®)

■ Exploration des stations radio présélectionnées

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Le programme des stations présélectionnées est diffusé pendant 5 secondes chacune.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé la station qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur .

■ Exploration de toutes les stations radio dans une gamme de fréquences

ÉTAPE 1 Appuyez sur .

Le programme de toutes les stations reçues par l'autoradio est diffusé pendant 5 secondes chacune.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé la station qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur .

Radio numérique par satellite XM® (type B et C)

■ Réception des programmes de radio numérique par satellite XM®

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que "SAT" s'affiche.

L'écran change comme suit à chaque appui sur  .
AM → SAT1 → SAT2 → SAT3

ÉTAPE 2 Tournez le bouton  pour sélectionner le canal souhaité parmi toutes les catégories, ou appuyez sur "∧" ou "∨" de la

touche  pour sélectionner le canal souhaité dans la catégorie en cours.

■ Mémorisation des canaux présélectionnés du réseau de radio numérique par satellite XM®

Sélectionnez le canal souhaité. Appuyez sur la touche ( à ) à laquelle vous voulez associer le canal; le système confirme par un bip.

■ Modification de la catégorie du canal

Appuyez sur “^” ou sur “v” de la touche  .

■ Recherche par balayage des canaux du réseau de radio numérique par satellite XM®

● Exploration des canaux de la catégorie en cours

ÉTAPE 1 Appuyez sur  .

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le canal qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur  .

● Exploration des canaux présélectionnés

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

ÉTAPE 2 Dès lors que vous avez trouvé le canal qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur  .

■ Affichage des informations texte

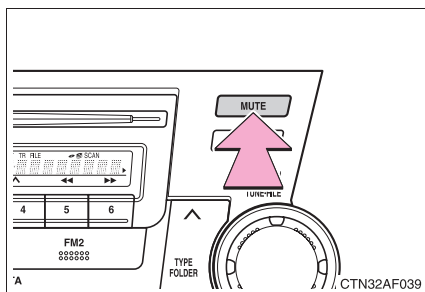
Appuyez sur  .

L'écran affiche jusqu'à 10 caractères.

À chaque appui sur la touche, le système actualise l'affichage comme suit.

- CH NAME
- TITLE (MORCEAU/TITRE DU PROGRAMME)
- NAME (NOM DE L'ARTISTE/ALBUM)
- CH NUMBER

Mode silencieux (type A uniquement)



Appuyez sur  .

■ En cas de débranchement de la batterie 12 V

Les stations mémorisées sont perdues.

■ Sensibilité de réception

- Il est difficile de garantir le maintien en toutes circonstances d'une parfaite réception radio, en raison des changements incessants de position de l'antenne, des différences de puissance du signal et de la présence d'obstacles environnants (trains, autres émetteurs, etc.).
- L'antenne d'autoradio est appliquée sur la surface interne de la vitre de custode gauche. Pour garantir une réception radio de qualité, évitez d'apposer un film métallique sur la lunette arrière ou de mettre en contact des objets métalliques avec le fil d'antenne appliqué sur la surface interne de la vitre de custode gauche.

■ Radio numérique par satellite XM[®] (type B et C)

Proposé en option, le récepteur satellite avec antenne d'origine Toyota vous permet de recevoir les programmes de l'opérateur de radio numérique par satellite XM[®]. (Service payant sur abonnement, indisponible à Hawaii et en Alaska.)*

● Souscriptions XM[®]

Pour tout complément d'information concernant la radio numérique par satellite XM[®] ou pour vous abonner, visitez le site Internet de XM[®] sur www.xmradio.com (États-Unis) ou appelez le (800) 967-2346.

● Identifiant autoradio

Vous aurez besoin de l'identifiant de votre autoradio au moment d'activer le service XM[®], ou pour signaler un problème. Sélectionnez le canal

"CH000" avec le bouton , afin d'afficher à l'écran l'identifiant à 8 caractères du récepteur.

● Récepteur satellite

Ce récepteur est compatible uniquement avec les services audio (émissions musicales et de débat) et les informations texte associées de radio numérique par satellite XM[®].

*: Les conditions de vente et les services proposés par l'opérateur de radio numérique par satellite XM[®] sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.

■ **Si la radio numérique par satellite ne fonctionne pas normalement (type B et C)**

En cas de problème avec le récepteur XM[®], vous en êtes averti par l'affichage d'un message à l'écran. Consultez le tableau ci-après pour identifier le problème et appliquer le remède suggéré.

ANTENNA	L'antenne XM [®] n'est pas raccordée. Vérifiez que le câble de l'antenne XM [®] est correctement branché.
	L'antenne ou son câble est en court-circuit. Prenez rendez-vous auprès d'un concessionnaire Toyota agréé.
UPDATING	Vous n'êtes pas abonné au service de radio numérique par satellite XM [®] . L'autoradio fait l'objet d'une mise à jour avec le dernier code de cryptage. Contactez l'opérateur de radio numérique par satellite XM [®] pour tout complément d'information sur les modalités d'abonnement. Si vous avez résilié votre contrat d'abonnement, vous pouvez sélectionner le canal "CH000" et tous les canaux gratuits.
	Le canal premium sélectionné n'est pas autorisé. Patientez pendant 2 secondes environ, le temps que l'autoradio revienne au canal précédent ou "CH001". Si le canal ne change pas automatiquement, sélectionnez-en un autre. Si vous souhaitez profiter des programmes du canal premium, contactez l'opérateur de radio numérique par satellite XM [®] .
NO SIGNAL	Le signal XM [®] est trop faible dans la zone où vous vous trouvez. Patientez le temps que le véhicule atteigne une zone où le signal est plus puissant.
LOADING	Le système est en cours d'acquisition du signal radio ou des informations sur le programme. Patientez le temps que le système ait reçu les informations.

OFF AIR	Le canal sélectionné ne diffuse aucun programme. Sélectionnez un autre canal.
-----	Aucun titre de chanson/programme ou nom d'artiste/album n'est actuellement associé au canal. Aucune action possible.
---	Le canal sélectionné n'est plus disponible. Patientez pendant 2 secondes environ, le temps que l'autoradio revienne au canal précédent ou "CH001". Si le canal ne change pas automatiquement, sélectionnez-en un autre.

Contactez le centre d'appels "XM[®] Listener Care Center" au (800) 967-2346.

■ Certifications du récepteur radio

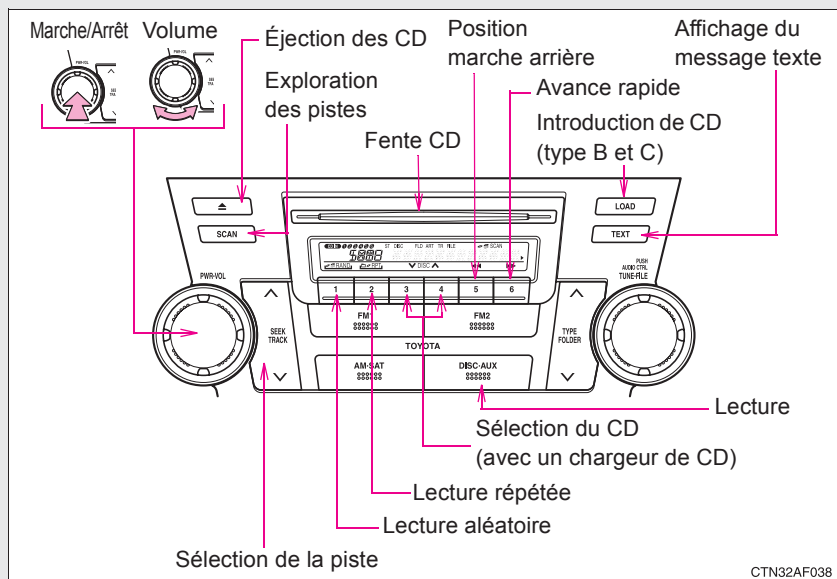
Cet équipement a été éprouvé et est déclaré conforme aux caractéristiques attendues pour un dispositif numérique de classe B, selon la partie 15 de la réglementation FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences gênantes en zone résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut irradier une énergie de fréquence radio et s'il n'est pas installé et utilisé selon les instructions fournies, il peut provoquer des interférences gênantes dans les communications radios. Cependant, il n'y a pas de garantie pour qu'aucune interférence ne produise dans une installation donnée.

Si cet équipement produit des interférences qui gênent la réception radio ou T.V. (à vérifier par arrêt et remise en marche de l'équipement), l'utilisateur est encouragé à tenter de remédier au problème en essayant les mesures suivantes:

- Réorienter l'antenne réceptrice ou la changer de position.
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur.
- Brancher l'équipement sur un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché.
- Demander conseil au concessionnaire ou à un technicien radio/T.V. expérimenté.

3-2. Utilisation du système audio

Utilisation du lecteur de CD



Chargement des CD

■ Chargement d'un seul CD

► Type A

Insérez un CD.

► Type B et C

ÉTAPE 1 Appuyez sur **LOAD**.

Le message "WAIT" s'affiche à l'écran.

ÉTAPE 2 Attendez que le témoin du logement passe de l'ambre au vert pour introduire un CD.

Le message "LOAD" s'affiche à l'écran au lieu de "WAIT".

■ Chargement de plusieurs CD (type B et C)

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Le message "WAIT" s'affiche à l'écran.

ÉTAPE 2 Attendez que le témoin du logement passe de l'ambre au vert pour introduire un CD.

Le message "LOAD" s'affiche à l'écran au lieu de "WAIT".

A l'introduction du CD, le voyant du logement passe à l'ambre.

ÉTAPE 3 Attendez que le témoin du logement passe à nouveau de l'ambre au vert pour introduire le CD suivant.

Procédez de même pour tous les autres CD.

Pour annuler l'opération, appuyez sur  .

Éjection des CD

■ Éjection d'un CD

► Type A

Appuyez sur  et retirez le CD.

► Type B et C

ÉTAPE 1 Pour sélectionner le CD à éjecter, appuyez sur  (v) ou sur  (^).

Le numéro du CD sélectionné est affiché à l'écran.

ÉTAPE 2 Appuyez sur  et retirez le CD.

■ Éjection de tous les CD (type B et C)

Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip, puis retirez les CD.

Sélectionner une piste

Appuyez sur le côté "∧" ou "∨" de la touche  pour afficher le numéro de la piste que vous souhaitez écouter.

Avance et retour rapides (pistes)

Appuyez longuement sur “^” ou sur “v” de la touche  selon que vous souhaitez avancer ou reculer rapidement dans la piste.

Recherche par balayage des pistes

ÉTAPE 1 Appuyez sur .

Le système lit les 10 premières secondes de chaque piste.

ÉTAPE 2 Lorsque vous avez trouvé la piste que vous cherchiez, appuyez une nouvelle fois sur la même touche.

Sélection d'un CD (avec chargeur de CD)

■ Pour sélectionner le CD à écouter

Appuyez sur  (v) ou sur  (^) pour sélectionner le CD voulu.

■ Pour explorer les CD chargés

ÉTAPE 1 Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Le système lit les 10 premières secondes de la première piste de chaque CD.

ÉTAPE 2 Appuyez à nouveau sur la touche lorsque le CD souhaité est atteint.

Lecture répétée

■ Pour réécouter une piste

Appuyez sur  ("RPT").

■ Pour réécouter toutes les pistes d'un CD (lecteur de CD avec chargeur uniquement)

Appuyez longuement sur  ("RPT") jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Lecture aléatoire

■ CD en cours de lecture

Appuyez sur  ("RAND").

Les pistes sont lues de manière aléatoire jusqu'à ce que vous appuyiez une nouvelle fois sur la touche.

■ Tous les CD (avec chargeur de CD)

Appuyez longuement sur  ("RAND") jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Les pistes de tous les CD chargés sont lues de manière aléatoire jusqu'à ce que vous appuyiez une nouvelle fois sur la touche.

Choix de l'affichage

Appuyez sur .

À chaque appui sur la touche, le système sélectionne successivement les différentes informations affichables dans l'ordre "Track no./Elapsed time" → "CD title" → "Track name".

Mode silencieux (type A uniquement)

→P. 298

■ Valeur affichée

L'afficheur peut contenir au maximum 12 caractères à la fois.

S'il y a plus de 13 caractères à afficher, appuyez longuement sur  (1 seconde ou plus) pour faire défiler la suite de caractères.

L'afficheur peut contenir 24 caractères au maximum.

Si vous réappuyez sur  durant plus d'1 seconde mais moins de 6 secondes, l'écran réaffichera les 12 premiers caractères.

Selon le contenu enregistré, les caractères risquent de ne pas s'afficher correctement ou bien de ne pas s'afficher du tout.

■ Annulation des fonctions de lecture aléatoire et de répétition

Appuyez de nouveau sur  ("RAND"),  ("RPT") ou  .

■ Messages d'erreur

"ERROR": Ceci indique un problème de CD ou de lecteur. Le CD est peut-être sale, abîmé ou a été inséré à l'envers.

■ Disques compatibles

Les disques portant les logos suivants sont tous compatibles.

Selon son format d'enregistrement, ses particularités techniques ou son état (rayures, état de propreté, dommages), il peut arriver qu'un disque soit illisible.



Les CD protégés contre la copie ne sont pas utilisables.

■ Fonction de protection du lecteur de CD

Pour protéger les composants internes du lecteur de CD lorsqu'il est en marche, la lecture est automatiquement interrompue si un problème est détecté.

■ CD laissés trop longtemps à l'intérieur du lecteur ou en position éjectée

Le risque existe que les CD subissent des dommages (rayures, etc.) et deviennent illisibles.

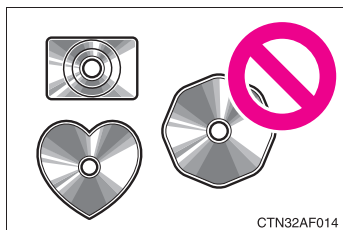
■ Produits de nettoyage pour optiques laser

N'utilisez aucun produit de nettoyage pour optiques laser, sous peine d'endommager le lecteur de CD.

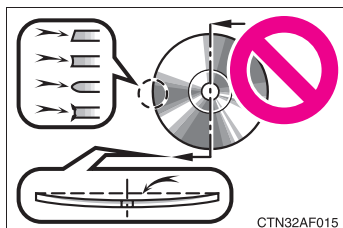
NOTE

CD et adaptateurs incompatibles

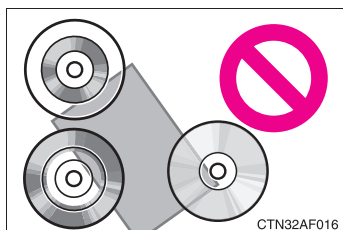
Évitez impérativement d'utiliser les types de CD suivants, ainsi que les adaptateurs pour CD de 3 in. (8 cm) ou les CD au format DualDisc. Sinon, vous risquez d'endommager le lecteur de CD et/ou la fonction de chargement/éjection.



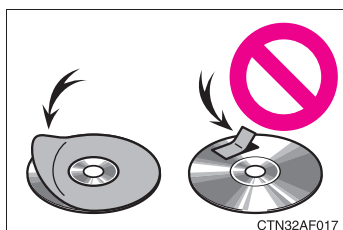
- CD dont le diamètre n'est pas égal à 4,7 in. (12 cm)



- CD de mauvaise qualité ou déformés



- CD dont le secteur gravé est transparent ou translucide



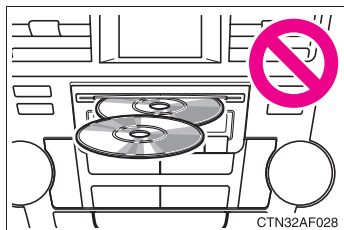
- CD sur lesquels a été apposé du ruban adhésif, un autocollant ou une étiquette pour CD-R, ou dont l'étiquette se détache

 NOTE

■ **Précautions d'utilisation du lecteur de CD**

Si vous ne respectez pas les précautions énoncées ci-dessous, vous risquez d'endommager gravement le CD ou le lecteur.

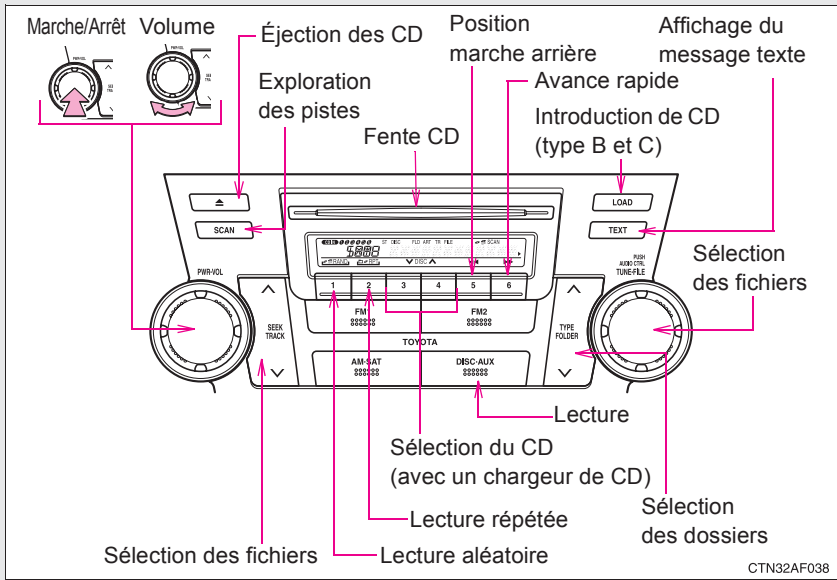
- Ne chargez rien d'autre que des CD dans le lecteur.
- Ne lubrifiez aucune pièce du lecteur de CD.
- Rangez les CD à l'abri de la lumière directe du soleil.
- Ne tentez jamais de démonter une quelconque partie du lecteur de CD.



- Ne chargez qu'un seul CD à la fois.

3-2. Utilisation du système audio

Lecture des disques MP3 et WMA



Chargement et éjection des disques MP3 et WMA

→P. 302

Sélection d'un CD (avec chargeur de CD)

→P. 304

Sélection et recherche par balayage d'un dossier

■ Sélection d'un dossier à la fois

Appuyez sur “^” ou sur “v” de la touche  pour sélectionner le dossier voulu.

■ Sélection du dossier souhaité par exploration du premier fichier de chaque dossier

Appuyez longuement sur  jusqu'à ce que le système confirme par un bip. Dès lors que vous avez trouvé le dossier qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur .

■ Retour au dossier racine

Appuyez longuement sur “v” de la touche  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Sélection et exploration des fichiers

■ Sélection d'un fichier à la fois

Tournez le bouton  ou appuyez sur “^” ou sur “v” de la touche  pour sélectionner le fichier souhaité.

■ Sélection du fichier souhaité par exploration des fichiers dans le dossier

Appuyez sur .

Dès lors que vous avez trouvé le fichier qui vous intéresse, appuyez une nouvelle fois sur .

Avance et retour rapides (fichiers)

Appuyez longuement sur “^” ou sur “v” de la touche  selon que vous souhaitez avancer ou reculer rapidement dans la piste.

Lecture répétée

■ Pour répéter un fichier

Appuyez sur  (“RPT”).

■ Pour répéter tous les fichiers d'un dossier

Appuyez longuement sur  (“RPT”) jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Lecture aléatoire

■ Pour lire de manière aléatoire les fichiers d'un dossier en particulier

Appuyez sur  (“RAND”).

■ Pour lire de manière aléatoire tous les fichiers d'un disque

Appuyez longuement sur  (“RAND”) jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Choix de l'affichage

Appuyez sur .

À chaque appui sur la touche, le système affiche successivement les différentes informations dans l'ordre suivant: “Folder no./File no./Elapsed time”→“Folder name”→“File name”→“Album title” (fichiers MP3 uniquement)→“Track title”→“Artist name”.

Mode silencieux (type A uniquement)

→P. 298

■ Valeur affichée

→P. 306

■ Annulation des fonctions de lecture aléatoire et de répétition

→P. 306

■ Messages d'erreur

“ERROR”: Ceci indique un problème de CD ou de lecteur. Le CD est peut-être sale, abîmé ou a été inséré à l'envers.

“NO MUSIC”: Indique que le CD ne contient pas le fichier MP3/WMA.

■ Disques compatibles

→P. 306

■ Fonction de protection du lecteur de CD

→P. 306

■ CD laissés trop longtemps à l'intérieur du lecteur ou en position éjectée

→P. 306

■ Produits de nettoyage pour optiques laser

→P. 306

■ Fichiers MP3 et WMA

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER3) est un format de compression audio désormais très répandu.

Grâce à la compression MP3, il est possible de compresser les fichiers audio jusqu'au 1/10^{ème} de leur taille d'origine.

Le format WMA (pour Windows Media TM Audio) est un format de compression audio mis au point par Microsoft.

Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

Il existe des limitations aux normes de fichiers MP3 et WMA qu'il est possible d'utiliser et aux formats/supports sur lesquels les fichiers sont enregistrés.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
MP3 (MPEG1 LAYER3, MPEG2 LSF LAYER3)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
MPEG1 LAYER3: 32, 44,1 et 48 (kHz)
MPEG2 LSF LAYER3: 16, 22,05 et 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles VBR)
MPEG1 LAYER3: 64, 80, 96, 112, 128, 160, 192, 224, 256, 320 (kbits/s)
MPEG2 LSF LAYER3: 64, 80, 96, 112, 128, 144, 160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: mono, stéréo, "joint stereo", double canal

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
WMA v. 7, 8, 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
32, 44,1 et 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles uniquement en lecture stéréo)
v. 7, 8: 48, 64, 80, 96, 128, 160 et 192 kbits/s en mode CBR (débit constant)
v. 9: 48, 64, 80, 96, 128, 160, 192, 256 et 320 kbits/s en mode CBR (débit constant)

● Supports compatibles

Les supports utilisables pour la lecture de fichiers MP3 et WMA sont les disques inscriptibles CD-R et réinscriptibles CD-RW.

Dans certains cas et selon l'état du CD-R ou du CD-RW, il peut arriver que la lecture soit impossible. Si le disque est rayé ou sale (traces de doigts, etc.), la lecture peut ne pas être possible, ou être saccadée.

● Formats de disque compatibles

Il est possible d'utiliser les formats suivants.

- Formats de disque: CD-ROM Mode 1 et Mode 2
CD-ROM XA Mode 2, Form 1 et 2
- Formats de fichier: ISO9660 Level 1, Level 2 (Romeo, Joliet)
Les fichiers MP3 et WMA gravés dans tout autre format que ceux indiqués peuvent poser des problèmes de lecture, et leurs noms de fichiers et de dossiers des problèmes d'affichage.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes.

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux
- Longueur maximale des noms de dossier/fichier: 32 caractères
- Nombre maximal de dossiers: 192 (racine y compris)
- Nombre maximal de fichiers par disque: 255

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA et lus comme tels sont ceux se terminant par une extension .mp3 ou .wma.

● Gravure multi-sessions

Le système audio étant compatible multi-sessions, il est possible de lire les disques contenant des fichiers MP3 et WMA. Toutefois, seule la première session reste lisible.

● Balises ID3 et WMA

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 (titre de la piste, nom de l'artiste, etc.).

Le système est compatible avec les balises ID3 v. 1.0, 1.1, et avec les balises ID3 v. 2.2, 2.3. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les formats ID3 v. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent (tout comme les balises ID3) d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste.

● Lecture des fichiers MP3 et WMA

Lorsque vous chargez un disque gravé avec des fichiers MP3 ou WMA, tous les fichiers présents sur le disque sont dans un premier temps contrôlés. Le premier fichier MP3 ou WMA est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour obtenir que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de graver exclusivement des fichiers MP3 ou WMA (et aucun fichier d'un autre format) et de ne pas créer plus de dossiers que strictement nécessaire.

Sur les disques qui mélangent formats MP3 ou WMA et autres formats musicaux, seuls les formats musicaux pourront être lus.

● Extensions

Si vous attribuez l'extension .mp3 ou .wma à des fichiers qui ne sont pas au format MP3 ou WMA, le système les identifie à tort comme des fichiers MP3 et WMA et tente de les lire. Le son produit par les hauts-parleurs peut alors être fortement parasité et occasionner des dommages à ces derniers.

● Lecture

- Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité constante dans l'acoustique, il vous est conseillé d'utiliser un débit de 128 kbits/s (constant) et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Dans certains cas et selon les caractéristiques du disque utilisé, la lecture d'un CD-R ou CD-RW en particulier peut ne pas être possible.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits ou payants d'encodage aux formats MP3 et WMA qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture (mauvaise qualité acoustique, parasites, etc.). Dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Lorsque le disque a été gravé avec des fichiers d'autres formats que MP3 ou WMA, le système risque d'être plus long à le reconnaître et dans certains cas, toute lecture peut même être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans les autres pays.



NOTE

■ **CD et adaptateurs incompatibles**

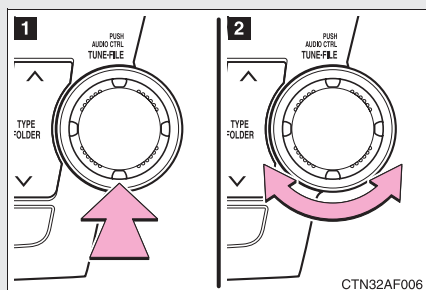
→P. 307

■ **Précautions d'utilisation du lecteur de CD**

→P. 308

3-2. Utilisation du système audio

Utilisation optimale du système audio



1 Affiche le mode en cours d'utilisation

2 Modifie les réglages suivants

- Qualité du son et balance (→P. 318)

Il est possible de régler la qualité du son et de la balance afin d'obtenir la meilleure acoustique possible.

- MARCHE/ARRÊT du contrôle automatique de volume "ASL" (→P. 319)

- MARCHE/ARRÊT du verrouillage du système multimédia aux places arrière (→P. 319)

Utilisation de la fonction contrôle audio

■ Changement du mode de qualité sonore

Appuyez sur  pour sélectionner successivement les différents modes, dans l'ordre suivant.

“BAS”→“MID*¹”→“TRE”→“FAD”→“BAL”→“ASL”→“RSE*²”

*1: Type C uniquement

*2: Véhicules avec système multimédia aux places arrière

■ Réglage de la qualité du son

Tournez le bouton  pour ajuster le niveau.

Mode affiché	Mode de qualité sonore	Niveau	Rotation à gauche	Rotation à droite
BAS	Graves*	de -5 à 5	Insuffisant	Haut
MID (type C uniquement)	Médiums*	de -5 à 5		
TRE	Aigus*	de -5 à 5		
FAD	Balance avant/arrière	de R7 à F7	Plus sur l'arrière	Plus sur l'avant
BAL	Balance droite/gauche	de L7 à R7	Plus sur la gauche	Plus sur la droite

*: Les niveaux de qualité sonore sont personnalisables individuellement pour chaque mode radio et le mode CD.

■ Réglage du système ASL (Contrôle automatique du volume)

► Types A et B

Lorsque le contrôle automatique du volume est sélectionné, le fait de tourner  vers la droite modifie l'amplitude du contrôle automatique du volume dans le sens "LOW", "MID" et "HIGH".

Le fait de tourner  vers la gauche coupe le contrôle automatique du volume.

Le contrôle automatique du volume règle automatiquement le volume et la qualité sonore en fonction de la vitesse du véhicule.

► Type C

Lorsque la fonction "ASL" est sélectionnée, le fait de tourner  vers la droite active le contrôle automatique du volume,

alors que le fait de tourner  vers la gauche le désactive.

Ce système règle automatiquement le volume et la qualité sonore en fonction du niveau sonore relevé pendant la marche du véhicule.

■ Verrouillage du système multimédia aux places arrière (sur modèles équipés)



Lorsque "RSE" est sélectionné, tournez  jusqu'à ce que "ON"/"OFF" s'affiche.

Le verrouillage du système multimédia aux places arrière reste actif, même lorsque le bouton "POWER" est en mode arrêt.

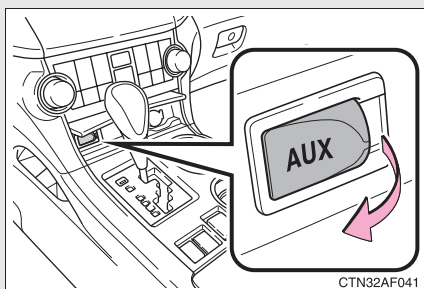
3-2. Utilisation du système audio

Utilisation de l'adaptateur AUX

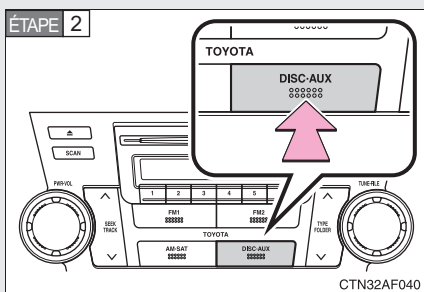
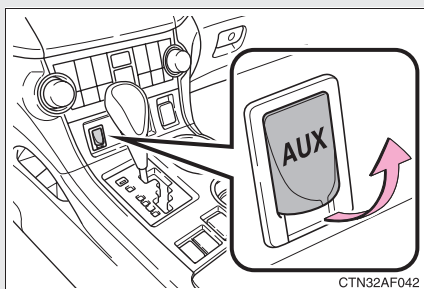
Cet adaptateur permet le branchement d'un appareil audio portable dont vous pouvez alors écouter le contenu via les haut-parleurs du véhicule.

ÉTAPE 1 Ouvrez le cache et branchez votre appareil audio portable.

► Véhicules sans sièges chauffants



► Véhicules équipés de sièges chauffants



Appuyez sur .

■ Utilisation d'un appareil audio portable branché au système audio

Vous pouvez régler le volume avec les commandes audio du véhicule. Pour tous les autres réglages, agissez directement au niveau de l'appareil audio portable.

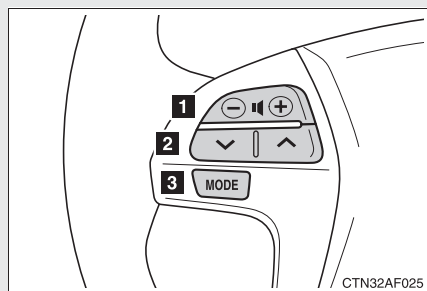
■ Utilisation d'un appareil audio portable branché à la prise d'alimentation

Le risque existe que la lecture soit perturbée par des parasites. Faites fonctionner l'appareil audio portable sur son alimentation électrique propre.

3-2. Utilisation du système audio

Utilisation des commandes audio au volant

Certaines fonctions sont pilotables via les commandes au volant.



- 1** Volume
- 2** Autoradio: Sélection des stations radio
CD: Sélection des pistes, fichiers (MP3 et WMA) et disques
- 3** Mise en marche, sélection de la source audio

Mise en marche

Appuyez sur  lorsque le système audio est éteint.

Vous pouvez éteindre le système audio en maintenant la touche enfoncée jusqu'à émission d'un bip.

Modification de la source audio

Appuyez sur  lorsque le système audio est en marche. À chaque appui sur la touche, la source audio change.

Lecteur de CD sans chargeur:

FM1→FM2→CD→AUX→AM

Lecteur de CD avec chargeur:

FM1→FM2→Lecteur de CD→AUX→AM→SAT1→SAT2→SAT3

Réglage du volume

Appuyez sur le “+” de la touche  pour monter le volume, et sur le “-” pour le baisser.

Appuyez longuement sur la touche pour obtenir une augmentation ou une baisse progressive du volume.

Sélection d'une station radio

ÉTAPE 1 Appuyez sur  pour sélectionner le mode autoradio.

ÉTAPE 2 Appuyez sur “^” ou sur “v” de la touche  pour sélectionner une station préréglée.

Pour faire explorer toutes les stations reçues, appuyez longuement sur la touche jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Sélection d'une plage/d'un fichier

ÉTAPE 1 Appuyez sur  pour sélectionner le mode CD.

ÉTAPE 2 Appuyez sur “^” ou sur “v” de la touche  pour sélectionner la piste ou le fichier souhaité.

Sélection du dossier (lecteur de CD sans chargeur uniquement)

ÉTAPE 1 Appuyez sur  pour sélectionner le mode CD.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur “^” ou sur “v” de la touche  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

Sélection d'un disque chargé dans le lecteur de CD (lecteur de CD avec chargeur uniquement)

ÉTAPE 1 Appuyez sur  pour sélectionner le mode CD.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur “^” ou sur “v” de la touche  jusqu'à ce que le système confirme par un bip.

ATTENTION

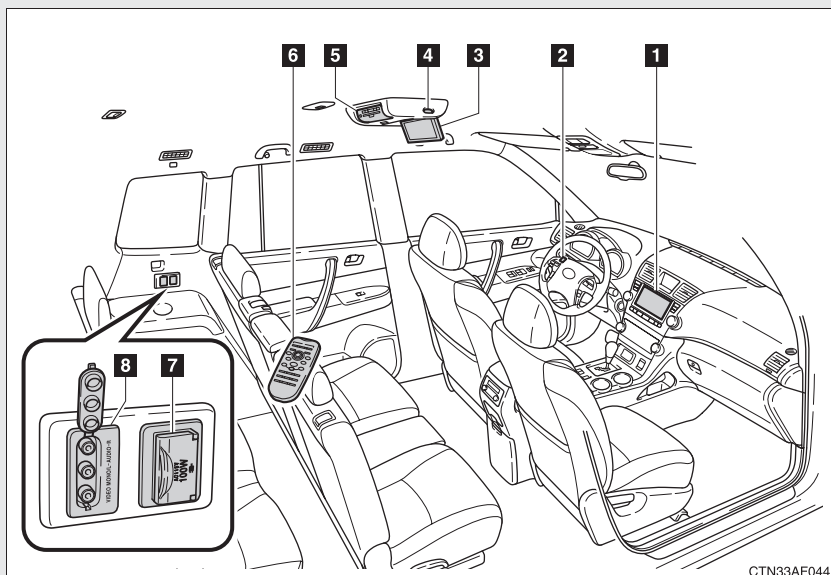
■ Pour réduire le risque d'accident

Redoublez de prudence lorsque vous utilisez les commutateurs du système audio au volant.

3-3. Utilisation du système audio arrière

Fonctions du système multimédia aux places arrière (sur modèles équipés)

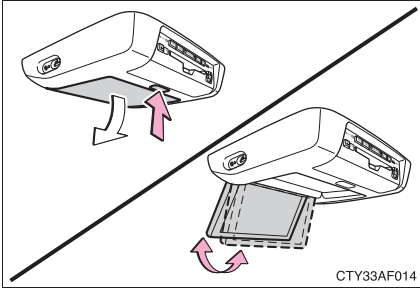
Le système multimédia aux places arrière permet aux passagers arrière de se divertir avec des programmes audio et vidéo sur DVD, séparément du système audio avant.



CTN33AF044

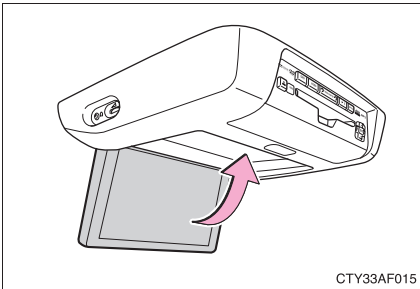
- 1** Système audio avant
- 2** Commutateur principal de prise d'alimentation
- 3** Affichage
- 4** Sélecteurs de volume des casques et prises de casques
- 5** Lecteur de DVD
- 6** Télécommande du système multimédia aux places arrière
- 7** Prise d'alimentation
- 8** Adaptateur d'entrée audio/vidéo

Ouverture et fermeture de l'écran



Pour ouvrir l'écran, appuyez sur le bouton de déverrouillage.

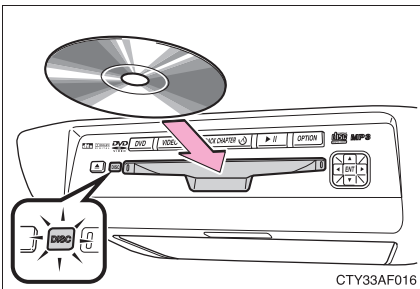
Orientez l'écran de sorte à obtenir un angle de vision confortable (entre 90° et 125°).



Pour refermer l'écran, relevez-le jusqu'à perception d'un déclic.

L'écran s'éteint automatiquement lorsqu'il est rangé. Toutefois, le système multimédia aux places arrière est toujours en fonction.

Chargement d'un disque

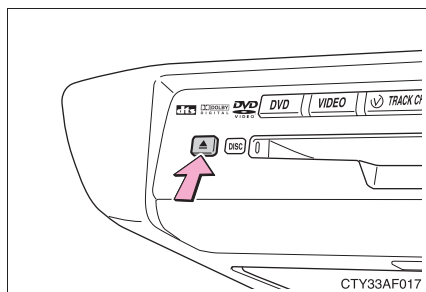


Insérez le disque dans le lecteur face imprimée tournée vers le haut.

Le témoin "DISC" s'allume pendant le chargement du disque.

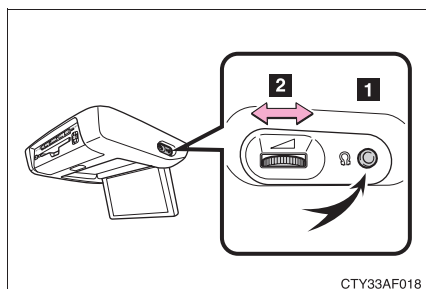
Le lecteur lit le disque dans l'ordre des pistes ou des chapitres, et recommence au début une fois arrivé à la fin.

Éjection d'un disque



Appuyez sur la touche  et retirez le disque.

Prises pour casque



1 Pour utiliser un casque, raccordez-le au connecteur femelle.

2 Pour régler le volume

Bouton droit: Tournez-la vers l'avant du véhicule pour monter le volume. Tournez-la vers l'arrière du véhicule pour baisser le volume.

Bouton gauche: Tournez-la vers l'arrière du véhicule pour monter le volume. Tournez-la vers l'avant du véhicule pour baisser le volume.

■ Le système multimédia des places arrière est fonctionnel quand...

Le bouton "POWER" est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

■ Disques compatibles

Les disques portant les logos suivants sont tous compatibles.

Selon son format d'enregistrement, ses particularités techniques ou son état (rayures, état de propreté, dommages), il peut arriver qu'un disque soit illisible.



■ En cas d'affichage du symbole à l'écran

Indique que la fonction sélectionnée est inopérante.

■ Verrouillage du système arrière

→P. 319

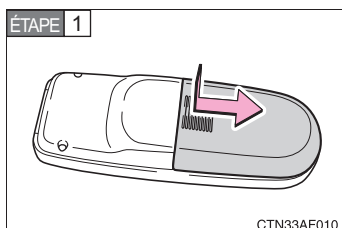
■ Messages d'erreur

"DISC CHECK" (CONTRÔLE DISQUE): Signale que le disque n'est pas propre, est abîmé ou a été inséré à l'envers. Nettoyez le disque ou réinsérez-le correctement.

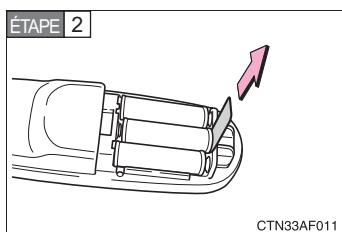
"REGION ERROR" (ERREUR RÉGION): Signale que le code régional du DVD n'est pas convenablement configuré.

"DVD ERROR" (ERREUR DVD): Signale un problème interne au lecteur. Ejectez le disque. Insérez de nouveau le disque.
Si l'anomalie persiste, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Avant d'utiliser la télécommande (pour les propriétaires d'un véhicule neuf)

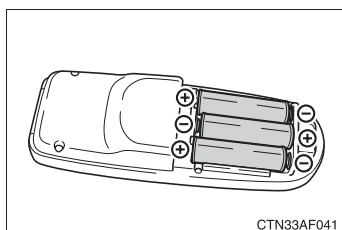


Ouvrez le couvercle.



Enlevez la feuille isolante.

■ Lorsque la pile de la télécommande est complètement usée



Retirez les piles usées et remplacez-les par 3 piles AA (LR6) neuves.

■ Lorsque les piles de la télécommande sont usées

Les symptômes suivants peuvent se manifester.

- Le système multimédia aux places arrière répond mal à la télécommande.
- Réduction de la portée utile.

■ Utilisation des 3 piles LR6

Vous trouverez ce modèle de pile chez votre concessionnaire Toyota, les magasins d'équipements électriques ou de photo.

Remplacez la pile uniquement par le même type ou un type équivalent recommandé par un concessionnaire Toyota.

Jetez les piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ Casques d'écoute

Avec certains casques sans fil du commerce, il peut arriver que la réception des signaux soit difficile. Toyota vous recommande d'utiliser les casques sans fil d'origine Toyota.

Veuillez contacter votre concessionnaire Toyota pour de plus amples détails.

■ Volume

- Réglez le volume lorsque vous raccorder le casque au connecteur femelle. Les volumes sonores très élevés ont des répercussions non négligeables sur la corps humain.
- Sur certains DVD, les conversations sont enregistrées avec un volume bas pour accroître l'impact des effets sonores. Si vous réglez le volume en pensant que le niveau sonore des dialogues est au maximum des possibilités du DVD, vous risquez d'être surpris par un niveau sonore supérieur lorsque vous changerez de source audio. Pensez y lorsque vous réglez le volume.

ATTENTION

■ **Pendant la marche du véhicule**

N'utilisez pas de casque d'écoute.

Ce comportement est susceptible de provoquer un accident pouvant provoquer des blessures corporelles graves, voire mortelles.

■ **Lorsque personne n'utilise le système multimédia aux places arrière**

Laissez l'écran en position fermée.

En cas d'accident ou de freinage brusque, le risque existe qu'un passager se blesse sur l'écran resté en position ouverte.

■ **Pour prévenir tout risque d'accident et de choc électrique**

Ne démontez pas et ne modifiez pas la télécommande.

■ **Lorsque personne n'utilise la télécommande**

Rangez la télécommande.

Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

■ **Pile et autres petites pièces démontées**

Tenir hors de portée des enfants.

Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer son étouffement.

NOTE

■ **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.

- Opérez toujours avec les mains sèches.

La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.

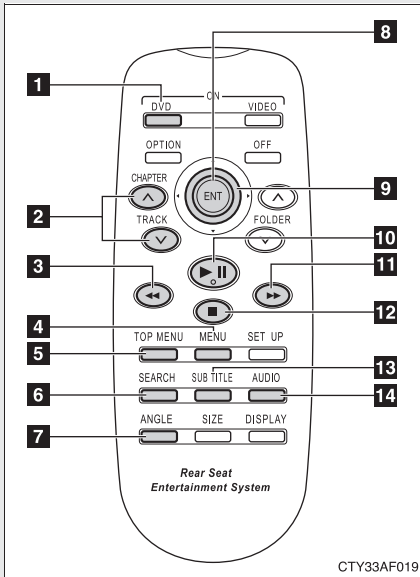
- Ne touchez ni ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.

- Ne tordez pas les bornes de la pile.

3-3. Utilisation du système audio arrière

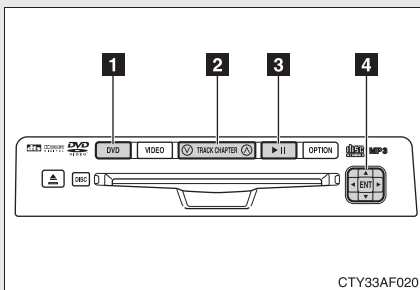
Utilisation du lecteur de DVD (DVD-Vidéo)

■ Télécommande



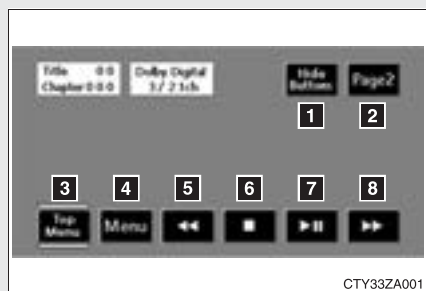
- 1 Activer le mode DVD
- 2 Sélectionner un chapitre
- 3 Retour rapide sur disque
- 4 Afficher l'écran de menu
- 5 Afficher l'écran de sélection de titre
- 6 Rechercher un titre
- 7 Changer l'angle de prise de vue
- 8 Valider le bouton de commande sélectionné (icône)
- 9 Sélectionner le bouton de commande (icône)
- 10 Lecture du disque/pause
- 11 Avance rapide sur disque
- 12 Arrêt de lecture du disque
- 13 Changer la langue des sous-titres
- 14 Changer la langue des dialogues

■ Lecture



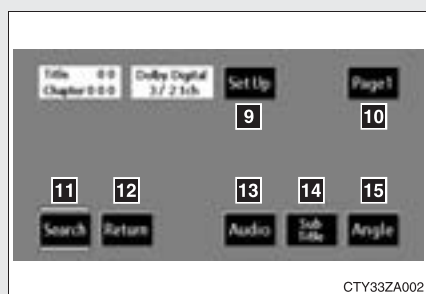
- 1 Activer le mode DVD
- 2 Passer au chapitre souhaité
- 3 Lecture du disque/pause
- 4 Sélectionner le bouton de commande (icône)/valider le bouton de commande sélectionné (icône)

■ Affichage sur écran (page 1)



- 1** Masquer les boutons de commande (icône) sur écran
- 2** Accéder à la page 2
- 3** Afficher ou masquer l'écran de sélection de titre du disque
- 4** Afficher ou masquer l'écran de menu du disque
- 5** Retour rapide sur disque
- 6** Arrêt de lecture du disque
- 7** Pause/reprise de la lecture
- 8** Avance rapide sur disque

■ Affichage sur écran (page 2)



- 9** Afficher l'écran de configuration
- 10** Accéder à la page 1
- 11** Rechercher un titre
- 12** Retour à l'écran précédent
- 13** Changer la langue des dialogues
- 14** Changer la langue des sous-titres
- 15** Changer l'angle de prise de vue

NOTE

■ Nettoyage de l'écran

Passez un chiffon doux et sec sur l'écran.

Si vous essuyez l'écran avec un chiffon rêche, vous risquez d'en rayer la surface.

■ Pour éviter d'abîmer la télécommande

- Tenez la télécommande à l'abri de la lumière directe du soleil, de la chaleur et de l'humidité.
- Évitez de faire subir à la télécommande des chutes et des chocs contre les objets durs.
- Ne vous asseyez pas et ne placez pas d'objets lourds sur la télécommande.

■ Lecteur de DVD

Ne tentez jamais de démonter ou d'huiler un élément quelconque du lecteur DVD. N'introduisez rien d'autre qu'un disque dans le lecteur.

Affichage ou non des boutons de commande à l'écran

Appuyez sur  ou sur  pour afficher les boutons de commande à l'écran.

Appuyez sur  ou sur  une nouvelle fois, ou sélectionnez le bouton  pour masquer les boutons de commande.

Afficher l'écran de sélection de titre

Appuyez sur la touche  ou sélectionnez le bouton  pour afficher l'écran de sélection de titre. Pour l'utilisation de l'écran de sélection de titre, reportez-vous au mode d'emploi qui accompagne le DVD.

Afficher l'écran de menu

Appuyez sur la touche  ou sélectionnez le bouton **Menu** pour afficher l'écran de menu. Reportez-vous au manuel du disque DVD fourni séparément pour le fonctionnement de l'écran de menu.

Retour à l'écran précédent

Sélectionnez le bouton **Return** pour revenir à l'écran précédent. Reportez-vous au manuel du disque DVD fourni séparément pour le fonctionnement de l'écran de menu.

Recherche d'un titre



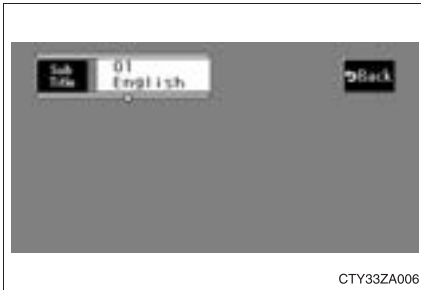
Appuyez sur la touche  ou sélectionnez le bouton **Search** pour afficher l'écran de recherche des titres.

Sélectionnez le numéro du titre,

puis appuyez sur la touche  pour valider.

Sélectionnez le bouton **Back** pour revenir à l'écran précédent.

Changer la langue des sous-titres

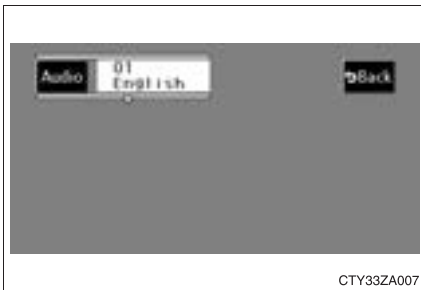


Appuyez sur la touche  ou sélectionnez le bouton  pour afficher l'écran de la langue de sous-titrage.

À chaque appui sur la touche  ou sélection du bouton , vous sélectionnez la langue suivante enregistrée sur le disque.

Sélectionnez le bouton  pour revenir à l'écran précédent.

Changer la langue des dialogues



Appuyez sur la touche  ou sélectionnez le bouton  pour afficher l'écran de la langue des dialogues.

À chaque appui sur la touche  ou sélection du bouton , vous sélectionnez la langue suivante enregistrée sur le disque.

Sélectionnez le bouton  pour revenir à l'écran précédent.

Changer l'angle de prise de vue



Appuyez sur la touche  ou sélectionnez le bouton  pour afficher l'écran de changement de l'angle de vue.

À chaque appui sur la touche

 ou sélection du bouton

 , l'angle de vue change.

Sélectionnez le bouton  pour revenir à l'écran précédent.

■ Lecteur de DVD et disques DVD-Vidéo

Ce lecteur de DVD est compatible avec les formats TV à la norme NTSC. Les disques DVD vidéo conformes aux autres formats tels que PAL ou SECAM ne peuvent être utilisés.

■ Codes régionaux

Certains DVD-Vidéo ont un code régional qui restreint leur zone d'utilisation. Si le disque DVD vidéo ne porte pas la mention "ALL" ou "1", vous ne pourrez pas l'utiliser dans ce lecteur DVD. Si vous essayez de lire un disque DVD vidéo inapproprié à ce lecteur, l'indication "REGION CODE ERROR" apparaît à l'écran. Dans certains cas, même si le disque DVD vidéo ne comporte pas de code régional, vous ne pourrez pas l'utiliser.

■ Symboles imprimés sur les DVD-Vidéo

NTSC	Indique un format NTSC de TV couleur.
	Indique le nombre de plages audio.
	Indique le nombre de langues sous-titrées.
	Indique le nombre d'angles de vue.
 	Indique le format d'écran à sélectionner. Ecran panoramique: 16:9 Standard: 4:3
 	Indique les régions où le DVD-Vidéo est utilisable. "ALL": tous les pays Numéro: code régional

■ Glossaire du DVD-Vidéo

- DVD-Vidéo: DVD pour "Digital Versatile Disc", norme internationale de la vidéo numérique. Les DVD-Vidéo sont à la norme de compression numérique "MPEG2", adoptée au niveau mondial. Les données de l'image sont compressées au 1/40 en moyenne, puis stockées. Par ailleurs, l'encodage a adopté la technologie du débit variable, dans laquelle le volume de données assignées à l'image varie selon le format de cette dernière. Le flux audio est encodé aux formats PCM et Dolby Digital, pour un son de meilleure qualité. De plus, les fonctions multi-angle et multilingue vous permettent de profiter de la technologie la plus aboutie des DVD vidéo.

- Restrictions de l'utilisateur: Cette fonction permet de restreindre le contenu vidéo qui peut être vu par l'utilisateur en conformité avec les restrictions en vigueur dans tel ou tel pays. Le niveau de restrictions change selon le disque DVD vidéo. Certains disques DVD vidéo ne peuvent pas être lus dans leur entier ou bien les scènes de violence ne sont pas lues ou sont remplacées par d'autres scènes.
 - Niveau 1: Les disques DVD vidéo pour les enfants peuvent être lus.
 - Niveaux 2 à 7: Les disques DVD vidéo pour les enfants et les films tout public peuvent être lus.
 - Niveau 8: Tous les types de disques DVD vidéo peuvent être lus.
- Fonction multi-angles: Vous permet de regarder la même scène sous plusieurs angles.
- Fonction multilingue: Vous permet de choisir la langue des sous-titres et des dialogues.
- Codes régionaux: Les codes régionaux sont fournis avec les lecteurs DVD et les disques DVD. Si le disque DVD vidéo ne possède pas le même code régional que le lecteur DVD, vous ne pouvez pas lire le disque avec le lecteur DVD.
- Audio: Ce lecteur de DVD peut lire des DVD aux formats PCM, Dolby Digital, dts et MPEG. Les autres types décodés ne peuvent être lus.
- Titre et chapitre: Les flux vidéo et audio enregistrés sur les DVD-Vidéo sont divisés en titres et chapitres.
- Titre: La plus grande unité des programmes vidéo et audio stockés sur les disques DVD vidéo. Généralement, un film, un album ou un programme audio correspond à un titre.
- Chapitre: Unité plus petite que le titre. Un titre comprend plusieurs chapitres.

■ Système audio

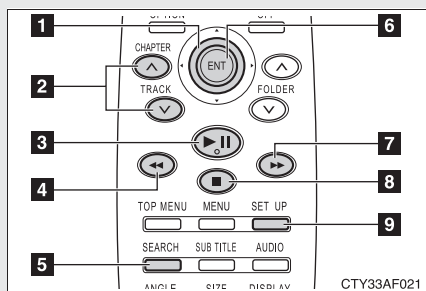
Fabriqué sous licence par les Laboratoires Dolby®. "Dolby", "Pro Logic" et  sont des marques commerciales de Dolby® Laboratories. Travaux confidentiels non publiés.

1992-1997 Dolby® Laboratories. Tous droits réservés.

"dts" est une marque commerciale de Digital Theater Systems, Inc.

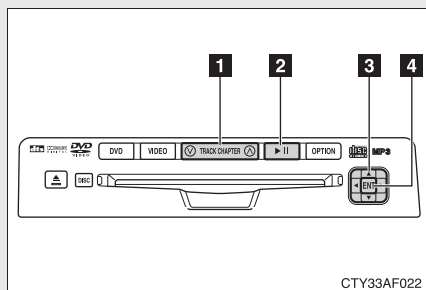
Utilisation du lecteur de DVD (Vidéo-CD)

■ Télécommande



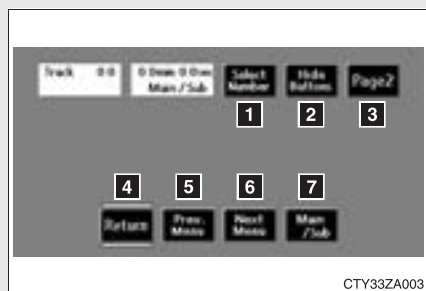
- 1 Sélectionner le bouton de commande (icône)
- 2 Sélectionner un chapitre
- 3 Lecture du disque/pause
- 4 Retour rapide sur disque
- 5 Afficher les boutons de commande (icône)
- 6 Valider le bouton de commande sélectionné (icône)
- 7 Avance rapide sur disque
- 8 Arrêt de lecture du disque
- 9 Modifier la configuration initiale

■ Lecture



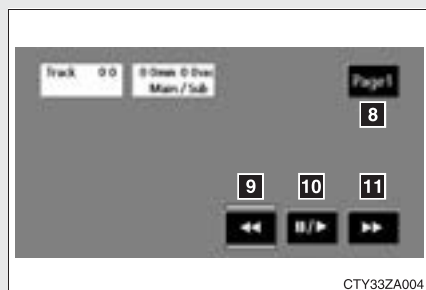
- 1 Passer au chapitre souhaité
- 2 Lecture du disque/pause
- 3 Sélectionner le bouton de commande (icône)
- 4 Valider le bouton de commande sélectionné (icône)

■ Affichage sur écran (page 1)



- 1** Sélectionner un numéro de menu de disque
- 2** Masquer l'écran de menu
- 3** Accéder à la page 2
- 4** Afficher le menu du disque
- 5** Revenir à la page précédente (avec le menu du disque affiché)
- 6** Avancer à la page suivante (avec le menu du disque affiché)
- 7** Changer pour une transmission multiplex

■ Affichage sur écran (page 2)



- 8** Accéder à la page 1
- 9** Retour rapide sur disque
- 10** Pause/reprise de la lecture
- 11** Avance rapide sur disque

Sélectionner un numéro de menu de disque

Sélectionnez le bouton  pour afficher l'écran de recherche des numéros de menu de disque.

Sélectionnez le numéro du menu de disque, puis appuyez sur la touche

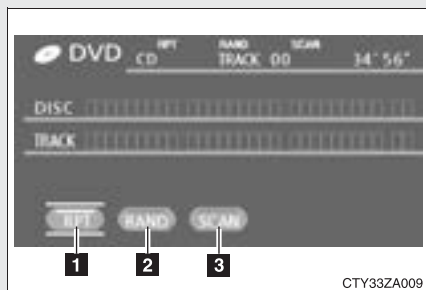


pour valider.

Sélectionnez le bouton  pour revenir à l'écran précédent.

3-3. Utilisation du système audio arrière

Utilisation du lecteur de DVD (CD-Audio/CD-Texte)



Sur la télécommande, appuyez sur le bouton  ou  pour afficher l'écran de commande.

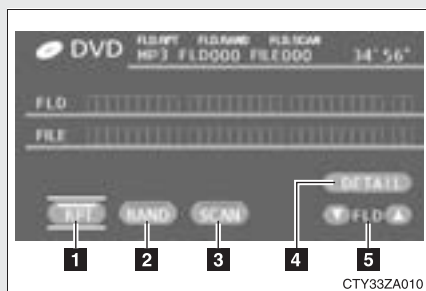
- 1** Lecture répétée
- 2** Lecture aléatoire
- 3** Exploration des pistes

■ Annulation de la lecture aléatoire, répétée et d'exploration

Sélectionnez une nouvelle fois le bouton  ,  ou  .

Utilisation du lecteur de DVD (disques MP3)

■ Utilisation de l'écran de commande



Appuyez sur le bouton  ou  pour afficher l'écran de commande.

- 1 Lecture répétée
- 2 Lecture aléatoire
- 3 Exploration des pistes
- 4 Afficher les propriétés du fichier
- 5 Sélection du dossier

Lecture répétée

■ Répétition d'un seul fichier

Sélectionnez .

■ Répétition de tous les fichiers du dossier

Sélectionnez , puis appuyez longuement sur  de la télécommande.

Lecture aléatoire

■ Lecture aléatoire des fichiers d'un dossier en particulier

Sélectionnez .

■ Lecture aléatoire de tous les fichiers du disque

Sélectionnez , puis appuyez longuement sur  de la télécommande.

Exploration des pistes

■ Sélection du fichier souhaité par exploration des fichiers dans le dossier

Sélectionnez **SCAN** .

Le lecteur balaie tous les fichiers du dossier. Chaque fichier est lu pendant 10 secondes.

■ Sélection du fichier souhaité par exploration des dossiers du disque

Sélectionnez **SCAN** , puis appuyez longuement sur  de la télécommande.

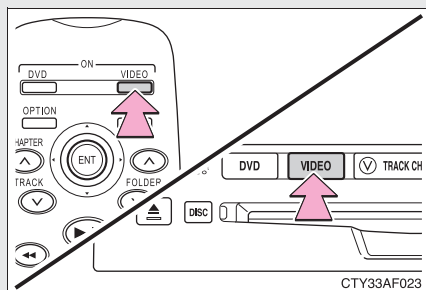
Le lecteur balaie tous les dossiers du disque. Le premier fichier de chaque dossier est lu pendant 10 secondes.

■ Annulation de la lecture aléatoire, répétée et d'exploration

Sélectionnez une nouvelle fois le bouton **RPT** , **RAND** ou **SCAN** .

3-3. Utilisation du système audio arrière

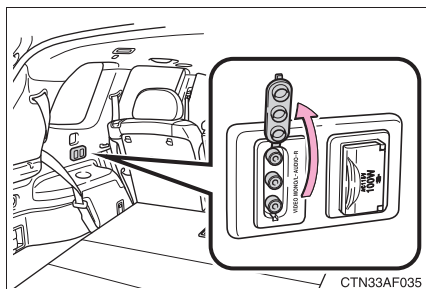
Utilisation du mode vidéo



Appuyez sur la touche  ou  pour sélectionner le mode vidéo.

Avant de sélectionner le mode vidéo, branchez la source audio à l'adaptateur d'entrée audio/vidéo.

Utilisation de l'adaptateur



Ouvrez le cache de protection.

L'adaptateur de terminal d'entrée comporte 3 fiches.

Jaune: Prise d'entrée vidéo

Blanc: Prise d'entrée audio, canal gauche

Rouge: Prise d'entrée audio, canal droit

3

Équipements intérieurs

■ Adaptateur d'entrée audio/vidéo

L'adaptateur d'entrée audio/vidéo vous permet de profiter de vos équipements image/son (console de jeux, baladeur, etc.) en permettant leur branchement au système multimédia aux places arrière. Pour plus de détails, reportez-vous aux instructions du fabricant.

■ Prise d'alimentation

La prise d'alimentation sert au branchement d'un équipement audio.
(→P. 412)



NOTE

■ **Lorsque l'adaptateur d'entrée audio/vidéo ne sert pas**

Laissez le cache de protection sur les prises de l'adaptateur d'entrée audio/vidéo.

Le fait d'introduire autre chose que le raccordement prévu risquerait de provoquer des incidents électriques ou un court-circuit.

3-3. Utilisation du système audio arrière

Modifier la configuration initiale



Appuyez sur la touche  ou sélectionnez le bouton **Set Up** pour afficher l'écran de configuration initiale.

Vous pouvez y modifier les paramètres d'initialisation suivants.

- Langue des dialogues
- Langue des sous-titres
- Langue du DVD
- Symbole d'angle de vue
- Verrouillage parental

Changer la langue des dialogues



CTY33ZA012

Sélectionnez "Audio Language".

Sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez écouter,

puis appuyez sur la touche  pour valider.



CTY33ZA013

Sélectionnez "Others" si vous ne trouvez pas la langue souhaitée pour les dialogues.

Composez les 4 chiffres du code de la langue à utiliser. (→P. 353)

Sélectionnez un numéro, puis appuyez sur la touche  pour valider.

Si le code que vous composez n'est pas dans la liste, l'indication "Incorrect Code" s'affiche à l'écran.

Changer la langue des sous-titres



CTY33ZA014

Sélectionnez “Subtitle Language”.

Sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez lire, puis

appuyez sur la touche  pour valider.



CTY33ZA015

Sélectionnez “Others” si vous ne trouvez pas la langue souhaitée à afficher.

Composez les 4 chiffres du code de la langue à utiliser. (→P. 353)

Sélectionnez un numéro, puis appuyez sur la touche  pour valider.

Si le code que vous composez n'est pas dans la liste, l'indication “Incorrect Code” s'affiche à l'écran.

Changement de la langue du DVD



Sélectionnez le bouton “DVD Language”.

Sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez lire, puis

appuyez sur la touche  pour valider.



Sélectionnez “Others” si vous ne trouvez pas la langue souhaitée à afficher.

Composez les 4 chiffres du code de la langue à utiliser. (→P. 353)

Sélectionnez un numéro, puis appuyez sur la touche  pour valider.

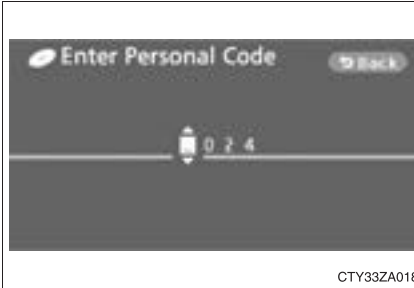
Si le code que vous composez n'est pas dans la liste, l'indication “Incorrect Code” s'affiche à l'écran.

Affichage ou non du symbole d'angle de vue

Le symbole d'angle de vue peut être activé pour les disques compatibles multi-angles.

À chaque appui sur la touche  avec le bouton “Angle Mark” sélectionné, la fonction correspondante est alternativement activée ou désactivée.

Configuration des niveaux de restriction de l'utilisateur



CTY33ZA018

Définir un mot de passe vous permet de rendre effectives les restrictions imposées à l'utilisateur quant aux contenus auxquels il peut avoir accès.

Sélectionnez le bouton "Parental Lock".

Composez le mot de passe et

appuyez sur la touche .

Il est impossible de modifier la configuration sans entrer le mot de passe.

Si vous avez oublié le mot de passe, réinitialisez-le. (→P. 353)

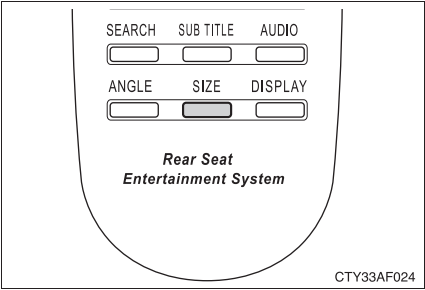
Sélectionnez un niveau de restriction (1 à 8) et appuyez sur

la touche . Plus le numéro est petit, plus le niveau de restriction est élevé.



CTY33ZA019

Réglage du mode d'affichage



Appuyez sur la touche  pour passer séquentiellement d'un mode d'affichage à l'autre, dans l'ordre suivant:

Normal→Panoramique 1 →
Panoramique 2

■ Retour à l'écran précédent

Sélectionnez le bouton , puis appuyez sur la touche .

■ Pour réinitialiser le mot de passe

Appuyez 10 fois sur la touche ◀ de la télécommande ou du lecteur, pendant que l'écran de saisie du code personnel est affiché.

■ Liste des codes de langue

Code	Langue
0514	Anglais
0618	Français
0405	Allemand
0920	Italien
0519	Espagnol
2608	Chinois
1412	Néerlandais
1620	Portugais
1922	Suédois
1821	Russe
1115	Coréen
0512	Grec
0101	Afar
0102	Abkhazian
0106	Afrikaans
0113	Amharique
0118	Arabe
0119	Assamais
0125	Aymara
0126	Azerbaïdjanais
0201	Bashkir
0205	Biélorusse
0207	Bulgare

Code	Langue
0208	Bihari
0209	Bislama
0214	Bengali
0215	Tibétain
0218	Breton
0301	Catalan
0315	Corse
0319	Tchèque
0325	Gallois
0401	Danois
0426	Bhoutani
0515	Espéranto
0520	Estonien
0521	Basque
0601	Persan
0609	Finnois
0610	Fidji
0615	Féringien
0625	Frison
0701	Irlandais
0704	Gaélique écossais
0712	Galicien
0714	Guarani

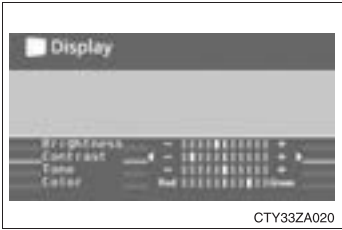
Code	Langue
0721	Goujarati
0801	Haoussa
0809	Hindi
0818	Croate
1821	Hongrois
1825	Arménien
0901	Interlingua
0905	Interlingue
0911	Inupiak
0914	Indonésien
0919	Islandais
0923	Hébreu
1001	Japonais
1009	Yiddish
1023	Javanais
1101	Géorgien
1111	Kazakh
1112	Groenlandais
1113	Cambodgien
1114	Kannada
1119	Kashmiri
1121	Kurde
1125	Kirghiz
1201	Latin
1214	Lingala
1215	Laotien
1220	Lithuanien
1222	Letton
1307	Malgache
1309	Maori

Code	Langue
1311	Macédonien
1312	Malayalam
1314	Mongol
1315	Moldave
1318	Marathe
1319	Malais
1320	Maltais
1325	Birman
1401	Nauri
1405	Népalais
1415	Norvégien
1503	Occitan
1513	(Afan) Oromo
1518	Oriya
1601	Pendjabi
1612	Polonais
1619	Pashto, Pushto
1721	Quichua
1813	Rhétio-roman
1814	Kiroundi
1815	Roumain
1823	Kinyarwanda
1901	Sanscrit
1904	Sindhi
1907	Sango
1908	Serbo-Croate
1909	Cingalais
1911	Slovaque
1912	Slovène
1913	Samoan

Code	Langue
1914	Shona
1915	Somali
1917	Albanais
1918	Serbe
1919	Siswati
1920	Sesotho
1921	Soudanais
1923	Swahili
2001	Tamil
2005	Télougou
2007	Tadjik
2008	Thaï
2009	Tigrinya
2011	Turkmène
2012	Tagalog

Code	Langue
2014	Setchwana
2015	Tonga
2018	Turc
2019	Tonga
2020	Tatar
2023	Tchi
2111	Ukrainien
2118	Ourdou
2126	Ouzbek
2209	Vietnamien
2215	Volapük
2315	Ouolof
2408	Xhosa
2515	Yorouba
2621	Zoulou

■ Réglage de l'image



Appuyez sur  .

Sélectionnez les options de luminosité, contraste, tonalité ou couleur, puis modifier les valeurs. Appuyez sur  ou sur  pour valider.

	“-” ou “Red”	“+” ou “Green”
Brightness	Plus sombre	Plus clair
Contrast	Diminue le contraste	Accentue le contraste
Tone	Diminue la tonalité	Accentue la tonalité
Color	Accentue la couleur rouge	Accentue la couleur verte

3-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)
Spécificités du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile) (sur modèles équipés)

Si votre modèle est équipé d'un système de navigation, veuillez consulter le “Système de Navigation Manuel du Propriétaire”.

Ce système est compatible avec la technologie sans fil Bluetooth[®], qui vous permet de téléphoner avec votre mobile sans avoir besoin de brancher le moindre fil, et sans quitter le volant des mains.

Titre	Page
Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)	P. 362
Comment passer un appel téléphonique	P. 370
Configuration d'un téléphone mobile	P. 375
Configuration du système et sécurité	P. 380
Utiliser le répertoire	P. 384

■ Utilisation du système mains libres

- Le système audio et le guidage vocal sont automatiquement mis en sourdine pendant que vous passez un appel.
- Si les deux interlocuteurs parlent en même temps, la compréhension risque d'être difficile.
- Si le volume est réglé trop fort pour l'appel reçu, il risque d'y avoir de l'écho.
- Essayez de parler le plus en face possible du microphone.
- Dans les circonstances suivantes, il peut arriver que votre interlocuteur soit difficile à entendre:
 - Lorsque vous roulez sur route non pavée
 - Lorsque vous roulez à haute vitesse
 - Lorsque la vitre est ouverte
 - Lorsque la climatisation souffle directement sur le microphone
 - Lorsque la climatisation est réglée trop fort

■ Conditions dans lesquelles le système est inopérant

- Le téléphone mobile utilisé n'est pas compatible Bluetooth®
- Le téléphone mobile est éteint
- Vous vous trouvez en dehors de la zone de couverture
- La connexion n'est pas établie avec le téléphone mobile
- La batterie du téléphone mobile est déchargée

■ Antenne Bluetooth®

L'antenne est intégrée à l'écran d'affichage. Si vous posez votre téléphone mobile derrière le siège ou dans le rangement de console, ou de telle sorte qu'il se trouve en contact ou recouvert par un objet métallique, la qualité de connexion risque de se dégrader.

■ État du signal

Il peut arriver que les indicateurs affichés ne reflètent pas exactement l'état du téléphone mobile en lui-même.

■ À propos de la norme Bluetooth®



Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG. Inc.

■ Modèles compatibles

Compatibles avec les normes HFP (profil "mains libres") v. 1.0 et OPP (profil "poussée d'objet") v. 1.1.

Si votre téléphone mobile n'est pas compatible avec la norme HFP, vous ne pouvez pas le déclarer comme téléphone Bluetooth®. Si votre téléphone mobile est compatible avec la norme OPP seulement, vous ne pouvez pas l'utiliser comme téléphone Bluetooth®.

■ Certification du système téléphonique mains libres

FCC ID: HYQBTAU01A IC ID: 1551A-BTAU01A FABRIQUE AU JAPON

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC et RSS-210. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité.

NOTE:

Cet équipement a été éprouvé et est déclaré conforme aux caractéristiques attendues pour un dispositif numérique de classe B, selon la partie 15 de la réglementation FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences gênantes en zone résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut irradier une énergie de fréquence radio et s'il n'est pas installé et utilisé selon les instructions fournies, il peut provoquer des interférences gênantes dans les communications radios. Cependant, il n'y a pas de garantie pour qu'aucune interférence ne produise dans une installation donnée. Si cet équipement provoque des interférences gênantes pour les réceptions radio ou T.V., ceci peut être déterminé par arrêt et mise en marche de l'équipement. L'utilisateur est encouragé à essayer de remédier à ce problème d'interférence en recourant à l'une ou à plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou repositionner l'antenne réceptrice.
- Augmentez la distance séparant l'équipement et le récepteur.
- Branchez l'équipement à la douille d'un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché.
- Demandez conseil au concessionnaire ou à un technicien radio/télévision expérimenté.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

ATTENTION:

Exposition aux rayonnements des radiofréquences

Cet équipement respecte les limites d'exposition aux rayonnements fixées par la FCC pour les équipements non contrôlés, et répond aux directives de la FCC quant à l'exposition aux radiofréquences (RF), telles que décrites dans le supplément C à la norme OET65. Cet équipement émet de très bas niveaux d'énergie RF jugés conformes sans l'évaluation d'exposition maximale admissible (MPE). Toutefois, il est souhaitable de l'installer et de l'utiliser de telle sorte qu'il se trouve à moins de 7,9 in. (20 cm) des personnes (extrémités du corps comprises: mains, poignets, pieds et jambes).

Colocalisation:

Cet émetteur ne doit pas faire l'objet d'une colocalisation ni être utilisé en association avec une autre antenne ou un autre émetteur.

FCC ID: HYQBTAU01A
IC ID: 1551A-BTAU01A
MADE IN JAPAN

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

NOTICE:

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

CAUTION:**Radio Frequency Radiation Exposure**

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth, for uncontrolled equipment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines in Supplement C to OET65. This equipment has very low levels of RF energy that it deemed to comply without maximum permissive exposure evaluation (MPE). But it is desirable that it should be installed and operated with at least 7.9 in (20 cm) and more between the radiator and person's body (excluding extremities: hands, wrists, feet and legs).

Co-location:

This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

**ATTENTION**

■ Précautions pendant la conduite

Il est formellement interdit d'utiliser un téléphone mobile ou de connecter un téléphone Bluetooth®.

**NOTE**

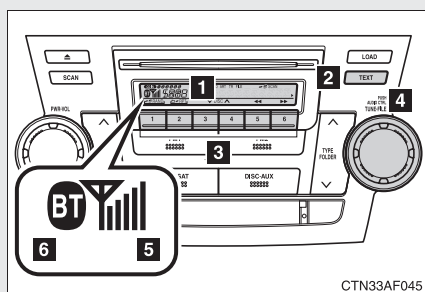
■ Lorsque vous quittez le véhicule

Ne laissez jamais le téléphone mobile dans le véhicule. La température à l'intérieur de l'habitacle pouvant être très élevée, le téléphone risque d'en souffrir.

3-4. Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile)

Utilisation du système téléphonique mains libres (pour téléphone mobile) (sur modèles équipés)

■ Autoradio



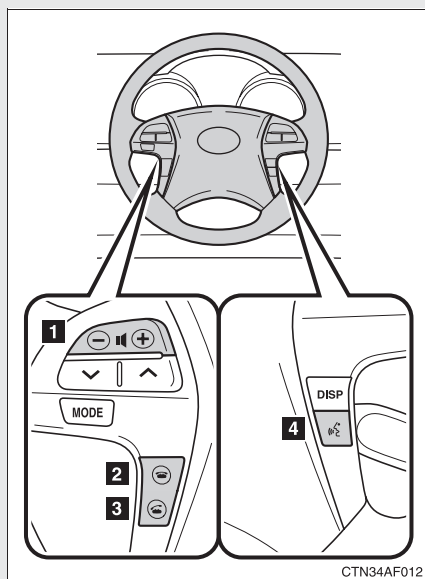
- 1** Affichage des informations telles que messages, noms et numéros de téléphone

Les caractères minuscules, les caractères spéciaux, tel que [ü], ne peuvent être affichés.

- 2** Appui long: Affichage des messages trop longs pour pouvoir être affichés en une seul fois à l'écran
- 3** Sélection des numéros abrégés
- 4** Sélection des choix de menus ou des numéros
Rotation: Sélection d'un choix de menu
Appui: Validation du choix sélectionné
- 5** Indication du niveau de réception
- 6** Indication de la qualité de la connexion Bluetooth®

Si le pictogramme "BT" n'est pas affiché, cela indique que le système téléphonique mains libres n'est pas fonctionnel.

■ Boutons de téléphonie au volant



1 Volume

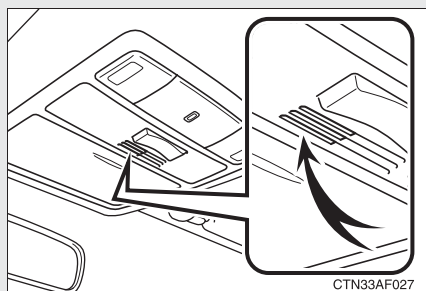
Ce bouton ne vous permet pas de régler le volume de la voix synthétique.

2 Système téléphonique mains libres sur arrêt/ raccrocher/refuser un appel

3 Système téléphonique mains libres sur marche/ passer un appel

4 Appui court: Système de commande vocale en marche Appui long: Système de commande vocale arrêté

■ Microphone



Pilotage du système par commande vocale

En suivant les consignes que vous donne vocalement le système via les hauts-parleurs, vous pouvez piloter le système téléphonique mains libres à la voix, ce qui vous épargne d'avoir à regarder

l'afficheur ou à manipuler le bouton .

■ Procédure d'utilisation du système par commande vocale

Appuyez sur la touche  et prononcez la commande correspondant à la fonction souhaitée. (→P. 366)

■ Commandes auxiliaires au pilotage du système par commande vocale

Vous pouvez utiliser les commandes auxiliaires suivantes lorsque vous pilotez le système à la voix:

Cancel: Permet de quitter le système téléphonique mains libres

Repeat: Permet de répéter la précédente consigne vocale

Go back: Permet de revenir à la procédure précédente

Help: Permet d'écouter la description de la fonction, à condition qu'un commentaire vocal ait été enregistré pour la fonction sélectionnée

Première utilisation du système téléphonique mains libres

Avant d'utiliser le système téléphonique mains libres, vous devez déclarer un téléphone mobile au système. Le système passe automatiquement en mode de déclaration du mobile lorsque vous le mettez en marche, si aucun mobile n'est encore déclaré. Suivez les explications qui vous sont données ici pour déclarer un téléphone mobile:

ÉTAPE 1 Appuyez sur  ou sur .

Vous entendez la voix synthétique vous présenter le système et vous donner les instructions nécessaires à la déclaration du nom du téléphone mobile.

ÉTAPE 2 Déclarez le nom de votre mobile, par l'une ou l'autre des 2 méthodes suivantes.

a. Sélectionnez “Record Name” avec le bouton , puis prononcez le nom que vous souhaitez déclarer pour votre mobile.

b. Appuyez sur  et prononcez le nom que vous souhaitez déclarer.

Vous entendez la voix synthétique confirmer la prise en compte de votre entrée.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec le

bouton .

S'affiche alors à l'écran un code d'accès, que vous entendez également vocalement; vous êtes ensuite invité par la voix synthétique à entrer le code d'accès dans votre téléphone mobile.

ÉTAPE 4 Entrez le code d'accès dans le téléphone mobile.

Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre téléphone mobile, pour tout complément d'information sur son utilisation.

Vous entendez la voix synthétique confirmer que la déclaration s'est bien déroulée.

Liste des menus du système téléphonique mains libres

■ Fonctionnement normal

Premier menu	Second menu	Troisième menu	Détail de l'opération
Callback	-	-	Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels reçus
Redial	-	-	Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels passés
Dial by number	-	-	Appel d'un numéro par entrée de celui-ci
Dial by name	-	-	Appeler un numéro par entrée du nom correspondant dans le répertoire
Phonebook	Add Entry	-	Ajouter un nouveau numéro
	Change Name	-	Modifier un nom déjà en mémoire dans le répertoire
	Delete Entry	-	Supprimer des données du répertoire
	Delete Speed Dial (Del Spd Dial)	-	Supprimer un numéro abrégé en mémoire
	List Names	-	Répertorier les données du répertoire
	Set Speed Dial (Set Speed Dial)	-	Mémoriser un numéro abrégé

Premier menu	Second menu	Troisième menu	Détail de l'opération
Setup	Security	Set PIN	Programmer un code PIN
		Phonebook Lock	Verrouiller le répertoire
		Phonebook Unlock	Déverrouiller le répertoire
	Phone Setup	Pair Phone	Déclarer un téléphone mobile pour pouvoir l'utiliser
		Change Name	Modifier le nom déclaré d'un téléphone mobile
		Delete	Supprimer un téléphone mobile déclaré
		List Phones	Liste des téléphones mobiles déclarés
		Select Phone	Sélection du téléphone mobile à utiliser
		Set Passkey	Modification du code d'accès
	System Setup	Guidance Volume (Guidance Vol)	Réglage du volume de la voix synthétique
		Initialize	Initialisation

■ Utilisation des raccourcis

Premier menu	Second menu	Détail de l'opération
Dial "XXX (name)"	-	Appeler un numéro mémorisé dans le répertoire
Phone book add entry	-	Ajouter un nouveau numéro
Phone book change name	-	Modifier le nom associé à un numéro de téléphone dans le répertoire
Phone book delete entry	-	Supprimer des données du répertoire
Phone book set speed dial	-	Mémoriser un numéro abrégé
Phone book delete speed dial	-	Suppression d'un numéro abrégé
Phonebook	Phonebook Unlock	Déverrouiller le répertoire
	Phonebook Lock	Verrouiller le répertoire

■ Correction automatique du volume

Lorsque vous roulez à plus de 50 mph (80 km/h), le volume augmente automatiquement. Le volume revient au réglage initial lorsque vous ralentissez jusqu'à moins de 43 mph (70 km/h).

■ Lorsque vous utilisez une commande vocale

- Pour les numéros, prononcez une suite de chiffres simples entre 0 et 9, # (pound), * (star) et + (plus).
- Prononcez les commandes distinctement et sans vous tromper.

■ Le système est susceptible de ne pas reconnaître votre voix dans les situations suivantes:

- Lorsque vous roulez sur une chaussée dégradée
- Lorsque vous roulez à haute vitesse
- Lorsque la ventilation est réglée de telle manière que l'air souffle sur le microphone
- Lorsque la soufflerie de climatisation est réglée sur une allure rapide (bruit important)

■ Les actions suivantes sont neutralisées pendant la marche du véhicule:

- Piloter le système avec le bouton 
- Déclarer un téléphone mobile au système

■ Modification du code d'accès

→P. 379

Comment passer un appel téléphonique

■ Passer un appel téléphonique

- Appeler un numéro par entrée de celui-ci
“Dial by number”
- Appeler un numéro par entrée du nom
“Dial by name”
- Appeler un numéro abrégé
- Appeler un numéro mémorisé dans l'historique des appels passés
“Redial”
- Appeler un numéro mémorisé dans l'historique des appels reçus
“Call back”

■ Recevoir un appel téléphonique

- Répondre au téléphone
- Refuser l'appel

■ Transfert d'un appel

■ Utilisation de l'historique des appels

- Numérotation
- Mémoriser les données dans le répertoire
- Supprimer

Appel d'un numéro par entrée de celui-ci

ÉTAPE 1 Appuyez sur  et dites “Dial by number”.

ÉTAPE 2 Appuyez sur  et énoncez le numéro de téléphone.

ÉTAPE 3 Lancez la numérotation par l'une des méthodes suivantes:

- Appuyez sur  .
- Appuyez sur  et dites "Dial".
- Sélectionnez "Dial" avec le bouton  .

Appeler un numéro par entrée du nom

ÉTAPE 1 Appuyez sur  et dites "Dial by name".

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom mémorisé à entrer par l'une des méthodes suivantes:

- Appuyez sur  et prononcez le nom mémorisé que vous souhaitez appeler.
- Appuyez sur  et dites "List names". Appuyez sur  lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom désiré.

ÉTAPE 3 Lancez la numérotation par l'une des méthodes suivantes:

- Appuyez sur  .
- Appuyez sur  et dites "Dial".
- Sélectionnez "Dial" avec le bouton  .

Appeler un numéro abrégé

ÉTAPE 1 Appuyez sur  .

ÉTAPE 2 Appuyez sur la touche de présélection à laquelle est associé le numéro mémorisé.

ÉTAPE 3 Appuyez sur  .

Lorsqu'on vous appelle au téléphone

■ Répondre au téléphone

Appuyez sur  .

■ Refuser l'appel

Appuyez sur  .

Transfert d'un appel

Vous pouvez transférer l'appel entre le téléphone mobile et le système à n'importe quel moment: pendant la numérotation, pendant la sonnerie de l'appel, ou pendant l'appel. Utilisez l'une des méthodes suivantes:

- a. Servez-vous de votre téléphone mobile.

Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre téléphone mobile, pour tout complément d'information sur son utilisation.

- b. Appuyez sur  *1.

- c. Appuyez sur  et dites "Call Transfer"*2.

*1: Cette action n'est possible que lorsque vous transférez l'appel de votre téléphone mobile au système, pendant l'appel.

*2: Tout transfert d'appel du système au téléphone mobile est impossible pendant la marche du véhicule.

Utilisation de l'historique des appels

Suivez les explications qui vous sont données ici pour utiliser un numéro mémorisé dans l'historique des appels:

ÉTAPE 1 Appuyez sur  et dites “Redial” (lorsque le numéro à utiliser est dans l'historique des appels passés) ou “Call back” (lorsque le numéro à utiliser est mémorisé dans l'historique des appels reçus).

ÉTAPE 2 Sélectionnez le numéro par l'une des méthodes suivantes:

a. Dites “Previous” ou “Go back” jusqu'à afficher le numéro désiré.

b. Sélectionnez le numéro voulu avec le bouton  .

Les actions suivantes sont alors possibles:

Numérotation: Appuyez sur  ou sélectionnez “Dial” soit par commande vocale, soit avec le bouton  .

Mise en mémoire du numéro dans le répertoire: Sélectionnez “Store” soit par commande vocale, soit avec le bouton  .

Suppression: Sélectionnez “Delete” soit par commande vocale, soit avec le bouton  .

■ Historique des appels

Les historiques des appels reçus et passés ont une capacité de mémorisation de 5 appels chacun.

■ Pendant une conversation téléphonique

- Ne parlez pas en même temps que votre interlocuteur.
- Ne montez pas trop haut le volume de la voix de votre correspondant. Sinon, l'effet d'écho augmente.

Configuration d'un téléphone mobile

Il faut déclarer un téléphone mobile au système téléphonique mains libres pour pouvoir utiliser ce dernier. Dès lors qu'un téléphone mobile est déclaré, les fonctions suivantes deviennent accessibles:

■ Fonctions et modes opératoires

Pour entrer dans le menu de chaque fonction, sélectionnez les options suivantes par commande vocale ou avec le bouton  :

- Déclaration d'un téléphone mobile
 1. "Setup" → 2. "Phone Setup" → 3. "Pair Phone"
- Sélection du téléphone mobile à utiliser
 1. "Setup" → 2. "Phone Setup" → 3. "Select Phone"
- Modification d'un nom mémorisé
 1. "Setup" → 2. "Phone Setup" → 3. "Change Name"
- Liste des téléphones mobiles déclarés
 1. "Setup" → 2. "Phone Setup" → 3. "List Phones"
- Suppression d'un téléphone mobile
 1. "Setup" → 2. "Phone Setup" → 3. "Delete"
- Modification d'un code d'accès
 1. "Setup" → 2. "Phone Setup" → 3. "Set Passkey"

Déclaration d'un téléphone mobile

Sélectionnez "Pair Phone" par commande vocale ou avec le bouton



, et appliquez la procédure de déclaration d'un téléphone mobile. (→P. 364)

Sélection du téléphone mobile à utiliser

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Select Phone” par commande vocale ou avec

le bouton  .

► Exemple A

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à utiliser par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Confirm” par

commande vocale ou avec le bouton  :

- Appuyez sur  et prononcez le nom du téléphone que vous voulez utiliser.
- Appuyez sur  et dites “List phones”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone mobile concerné, appuyez sur  .

► Exemple B

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à utiliser avec le bouton



Modification d'un nom mémorisé

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Change Name” par commande vocale ou avec

le bouton  .

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom du téléphone mobile à modifier par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur  et prononcez le nom du téléphone concerné, puis sélectionnez “Confirm” par commande

vocale ou avec le bouton  .

b. Appuyez sur  et dites “List phones”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone concerné, appuyez sur  .

c. Sélectionnez le nom du téléphone concerné avec le bouton



ÉTAPE 3 Appuyez sur  ou sélectionnez “Record Name” avec le

bouton  , puis prononcez le nouveau nom.

ÉTAPE 4 Sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec le

bouton  .

Liste des téléphones mobiles déclarés

Sélectionnez “List Phones” par commande vocale ou avec le bouton



; le système énumère vocalement la liste de tous les téléphones mobiles déclarés.

Lorsqu'il a terminé d'énumérer la liste, le système revient sur le menu “Phone Setup”.

Appuyez sur  lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone mobile qui vous intéresse, afin de le sélectionner; les fonctions suivantes sont alors disponibles:

- Sélectionner un téléphone mobile: “Select Phone”
- Modification d'un nom mémorisé: “Change Name”
- Suppression d'un téléphone mobile: “Delete”

Suppression d'un téléphone mobile

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Delete” soit par commande vocale, soit avec le

bouton  .

► Exemple A

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à supprimer par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Confirm” par

commande vocale ou avec le bouton  :

a. Appuyez sur  et prononcez le nom du téléphone concerné.

b. Appuyez sur  et dites “List phones”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom du téléphone mobile concerné, appuyez sur  .

► Exemple B

ÉTAPE 2 Sélectionnez le téléphone mobile à supprimer avec le bouton



Modification du code d'accès

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Set Passkey" soit par commande vocale, soit

avec le bouton .

► Exemple A

ÉTAPE 2 Appuyez sur , prononcez un par un les chiffres (entre 4 et 8) du nouveau code d'accès, puis sélectionnez "Confirm"

par commande vocale ou avec le bouton .

► Exemple B

ÉTAPE 2 Sélectionnez les chiffres (entre 4 et 8) du nouveau code

d'accès avec le bouton .

Les chiffres composant le code doivent être entrés 1 par 1.

ÉTAPE 3 Dès lors que les chiffres du code d'accès à mémoriser ont

tous été entrés, appuyez une nouvelle fois sur .

■ Nombre de téléphones mobiles pouvant être déclarés

Il est possible de déclarer au système jusqu'à 6 téléphones mobiles.

Configuration du système et sécurité

Pour accéder au menu de chaque paramètre, sélectionnez les options suivantes:

■ Options de sécurité et mode opératoire

- Définition ou modification du code PIN (Numéro d'identification personnel)

1. "Setup" → 2. "Security" → 3. "Set PIN"

- Verrouiller le répertoire

1. "Setup" → 2. "Security" → 3. "Phonebook Lock"

- Déverrouiller le répertoire

1. "Setup" → 2. "Security" → 3. "Phonebook Unlock"

■ Options de configuration système et mode opératoire

- Réglage du volume de la voix synthétique

1. "Setup" → 2. "System Setup" → 3. "Guidance Vol"

- Initialisation

1. "Setup" → 2. "System Setup" → 3. "Initialize"

La configuration du système est possible avec le bouton
uniquement.



Définition ou modification du code PIN

■ Définition d'un code PIN

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Set PIN" soit par commande vocale, soit avec

le bouton  .

ÉTAPE 2 Entrez le code PIN de votre choix par commande vocale ou

avec le bouton  .

Si vous utilisez le bouton  , entrez 1 par 1 les chiffres du code.

■ Modification du code PIN

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Set PIN" soit par commande vocale, soit avec

le bouton  .

ÉTAPE 2 Entrez le code PIN déjà mémorisé par commande vocale ou

avec le bouton  .

ÉTAPE 3 Entrez le nouveau code PIN par commande vocale ou avec le

bouton  .

Si vous utilisez le bouton  , entrez 1 par 1 les chiffres du code.

Verrouillage ou déverrouillage du répertoire

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Phonebook lock (Phbk Lock)” ou “Phonebook unlock (Phbk Unlock)” soit par commande vocale, soit avec le

bouton  .

ÉTAPE 2 Entrez le code PIN par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec le

bouton  :

a. Appuyez sur  et énoncez le code PIN mémorisé.

b. Entrez un nouveau code PIN avec le bouton  .

Réglage du volume de la voix synthétique

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Guidance Vol” avec le bouton  .

ÉTAPE 2 Modifiez le volume de la voix synthétique.

Pour diminuer le volume: Tournez  vers la gauche.

Pour augmenter le volume: Tournez  vers la droite.

Initialisation

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Initialize" puis "Confirm" avec le bouton



ÉTAPE 2 Sélectionnez à nouveau "Confirm" avec le bouton



■ Initialisation

- Il est possible d'initialiser les données système suivantes:
 - Répertoire
 - Historique des appels passés et reçus
 - Numérotation abrégée
 - Données des téléphones mobiles déclarés
 - Code de sécurité
- À l'issue de l'initialisation, il n'est plus possible de rétablir les données à leur état d'origine.

■ Lorsque le répertoire est verrouillé

Les fonctions suivantes sont inopérantes:

- Appeler un numéro par entrée du nom
- Appeler un numéro abrégé
- Composer un numéro mémorisé dans l'historique des appels
- Utiliser le répertoire

Utiliser le répertoire

Pour accéder au menu de chaque paramètre, sélectionnez les options suivantes:

- Ajout d'un nouveau numéro de téléphone
1. "Phonebook" → 2. "Add Entry"
- Définition de numéros abrégés
1. "Phonebook" → 2. "Set Speed Dial (Speed Dial)"
- Modification d'un nom mémorisé
1. "Phonebook" → 2. "Change Name"
- Suppression de données mémorisées
1. "Phonebook" → 2. "Delete Entry"
- Suppression de numéros abrégés
1. "Phonebook" → 2. "Delete Speed Dial (Del Spd Dial)"
- Liste des données mémorisées
1. "Phonebook" → 2. "List Names"

Ajout d'un nouveau numéro de téléphone

Vous pouvez ajouter un nouveau numéro de téléphone par l'une des méthodes suivantes:

- Entrée du numéro de téléphone par commande vocale
- Transfert des données depuis le téléphone mobile
- Entrée du numéro de téléphone avec le bouton 
- Sélection du numéro de téléphone dans l'historique des appels passés ou reçus

■ Procédure d'ajout

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Add Entry” soit par commande vocale, soit

avec le bouton .

ÉTAPE 2 Entrez le numéro de téléphone par l'une des méthodes suivantes:

► **Entrée du numéro de téléphone par commande vocale**

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “By Voice” par commande vocale ou

avec le bouton .

ÉTAPE2-2 Appuyez sur , énoncez le numéro souhaité, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale.

► **Transfert des données depuis le téléphone mobile**

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “By Phone”, puis “Confirm” par

commande vocale ou avec le bouton .

ÉTAPE2-2 Transférez les données depuis le téléphone mobile.

Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre téléphone mobile, pour tout complément d'information sur les transferts de données.

ÉTAPE2-3 Sélectionnez les données à mémoriser par l'une des méthodes suivantes:

a. Dites “Previous” ou “Next” jusqu'à afficher les données souhaitées, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale.

b. Sélectionnez les données souhaitées avec le

bouton .

- Entrée du numéro de téléphone avec le bouton .

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “Manual Input” avec le bouton .

ÉTAPE2-2 Entrez le numéro de téléphone avec le bouton

, puis appuyez une nouvelle fois sur .

Entrez 1 par 1 les chiffres composant le numéro de téléphone.

- Sélection du numéro de téléphone dans l'historique des appels passés ou reçus

ÉTAPE2-1 Sélectionnez “Call History” par commande vocale

ou avec le bouton .

ÉTAPE2-2 Sélectionnez “Outgoing” ou “Incoming” par

commande vocale ou avec le bouton .

ÉTAPE2-3 Sélectionnez les données à mémoriser par l'une des méthodes suivantes:

- Dites “Previous” ou “Go back” jusqu'à afficher les données souhaitées, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale.
- Sélectionnez les données souhaitées avec le

bouton .

ÉTAPE 3 Sélectionnez le nom à mémoriser par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale

ou avec le bouton  :

a. Appuyez sur  et prononcez le nom souhaité.

b. Sélectionnez “Record Name” avec le bouton , et prononcez le nom souhaité.

ÉTAPE 4 Sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou à nouveau

avec le bouton  .

À l'**ÉTAPE 3**, sélectionner “Set Speed Dial (Speed Dial)” au lieu de “Confirm” permet de mémoriser le nouveau numéro de téléphone comme numéro abrégé.

Définition d'un numéro abrégé

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Set Speed Dial (Speed Dial)" par commande vocale ou avec le bouton  .

ÉTAPE 2 Sélectionnez les données à mémoriser comme numéro abrégé par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur  , énoncez le numéro souhaité, puis sélectionnez "Confirm" par commande vocale ou avec le

bouton  .

b. Appuyez sur  et dites "List names". Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom souhaité, appuyez sur  et sélectionnez "Confirm" par

commande vocale ou avec le bouton  .

c. Sélectionnez les données souhaitées avec le bouton



ÉTAPE 3 Sélectionnez la touche de présélection à laquelle vous souhaitez affecter le numéro, et mémorisez les données dans le numéro abrégé par l'une des méthodes suivantes:

a. Appuyez sur la touche de présélection de votre choix, puis sélectionnez "Confirm" par commande vocale ou avec le

bouton  .

b. Appuyez longuement sur la touche de présélection voulue.

Modification d'un nom mémorisé

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Change Name” par commande vocale ou avec

le bouton  .

ÉTAPE 2 Sélectionnez le nom à modifier par l'une des méthodes suivantes.

a. Appuyez sur  , prononcez le nom concerné, puis sélectionnez “Confirm” par commande vocale ou avec le

bouton  .

b. Appuyez sur  et dites “List names”. Lorsque vous entendez la voix synthétique prononcer le nom souhaité, appuyez sur  et sélectionnez “Confirm” par

commande vocale ou avec le bouton  .

c. Sélectionnez le nom concerné avec le bouton  .

ÉTAPE 3 Sélectionnez “Record Name” par commande vocale ou avec

le bouton  ou la touche  .

ÉTAPE 4 Prononcez le nouveau nom, puis sélectionnez “Confirm” par

commande vocale ou avec le bouton  .

Suppression de données mémorisées

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Delete Entry” soit par commande vocale, soit

avec le bouton .

► Exemple A

ÉTAPE 2 Sélectionnez les données à supprimer par l'une des méthodes suivantes, puis sélectionnez “Confirm” par

commande vocale ou avec le bouton .

a. Appuyez sur  et prononcez le nom associé au numéro de téléphone à supprimer.

b. Appuyez sur  et dites “List phones”. Lorsque vous entendez la voix synthétique énoncer le numéro de téléphone voulu, appuyez sur .

► Exemple B

ÉTAPE 2 Sélectionnez les données à supprimer avec le bouton .

Suppression d'un numéro abrégé

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Delete Speed Dial (Del Spd Dial)” par

commande vocale ou avec le bouton .

ÉTAPE 2 Appuyez sur la touche de présélection à laquelle est associé le numéro abrégé concerné, puis sélectionnez “Confirm” par

commande vocale ou avec le bouton .

Liste des données mémorisées

Sélectionnez "List names" par commande vocale; la voix synthétique énumère la liste de toutes les données mémorisées.

Une fois l'énumération de la liste terminée, le système revient au menu "Phonebook".

Appuyez sur  au moment où la voix synthétique prononce les données pour les sélectionner; les fonctions suivantes sont alors disponibles.

- Numérotation: "Dial"
- Modification d'un nom mémorisé: "Change Name"
- Suppression d'une entrée: "Delete Entry"
- Définition d'un numéro abrégé: "Set Speed Dial (Speed Dial)"

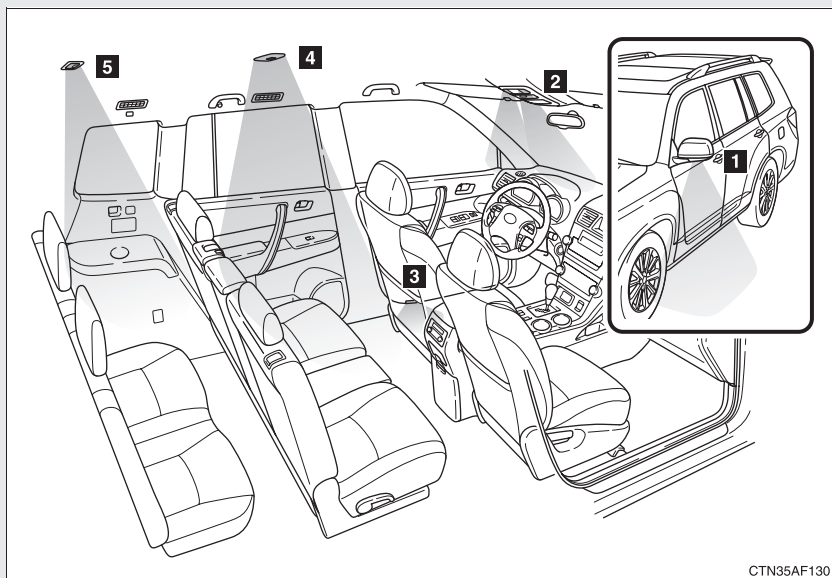
■ Limitation du nombre de chiffres

Il n'est pas possible de mémoriser des numéros de téléphone composés de plus de 24 chiffres.

3-5. Utilisation des éclairages intérieurs

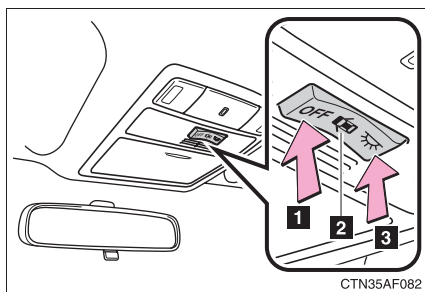
Détail des éclairages intérieurs

Votre Toyota est équipée du système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes, qui vous permet d'accéder à votre véhicule dans un plus grand confort. Grâce à ce système, les éclairages détaillés dans la figure suivante s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction de la présence de la clé électronique, que les portes soient verrouillées ou déverrouillées, ouvertes ou fermées, et quel que soit le mode du bouton "POWER".



- 1** Éclairages extérieurs de sol (sur modèles équipés)
- 2** Éclairages intérieurs/individuels (→P. 393)
- 3** Éclairage d'accueil sur porte avant
- 4** Éclairages intérieurs/individuels ou éclairage intérieur (→P. 393, 394)
- 5** Éclairage intérieur (→P. 394)

Sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel



1 "OFF" (ARRÊT)

Vous pouvez allumer et éteindre individuellement les éclairages intérieurs/individuels et l'éclairage intérieur.

2 position porte

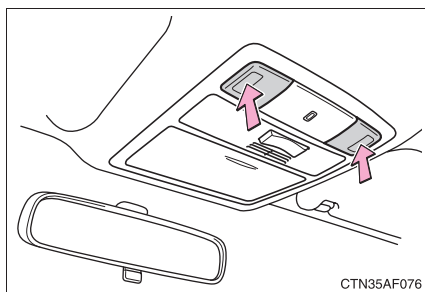
Les éclairages intérieurs/individuels et l'éclairage intérieur s'allument lorsque vous ouvrez une porte ou la lunette arrière (sur modèles équipés). Ils s'éteignent lorsque les portes et la lunette arrière sont fermés.

3 Activé

Vous ne pouvez pas éteindre individuellement les éclairages intérieurs/individuels et l'éclairage intérieur.

Éclairages intérieurs/individuels

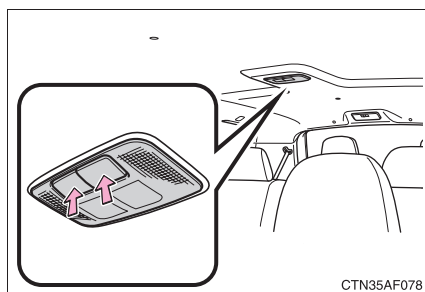
► Avant



Marche/arrêt

Lorsque le sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel est en position porte, le système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes est activé même si l'éclairage est éteint.

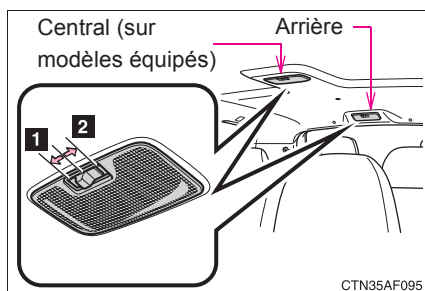
► Central (sur modèles équipés)



Marche/arrêt

Lorsque le sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel est en position porte, le système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes est activé même si l'éclairage est éteint.

Éclairage intérieur



1 Désactivé

2 Activé

Lorsque le sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel est en position porte, le système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes est activé même si l'éclairage est éteint.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Si les lampes restent allumées lorsque la porte n'est pas complètement fermée et lorsque le sélecteur principal d'éclairage intérieur/individuel est en position porte, elles s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

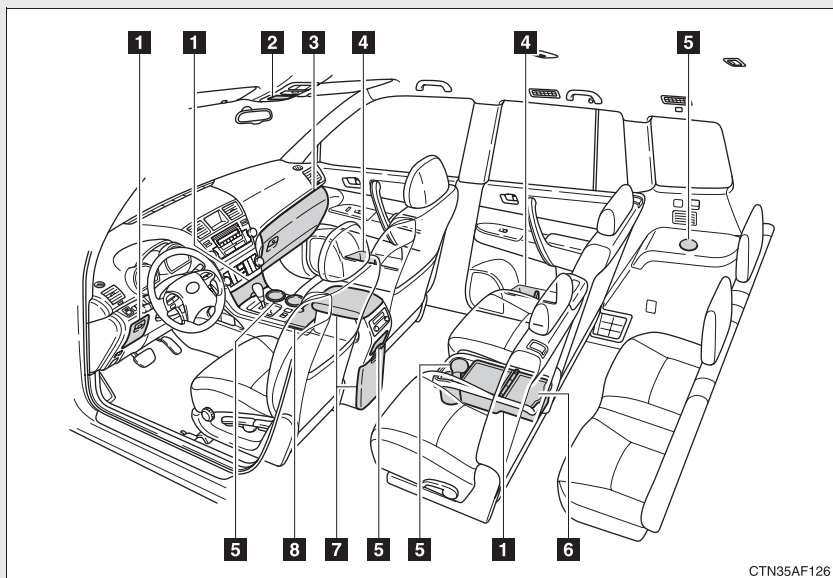
■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la temporisation d'extinction des éclairages).

(Fonctions personnalisables → P. 609)

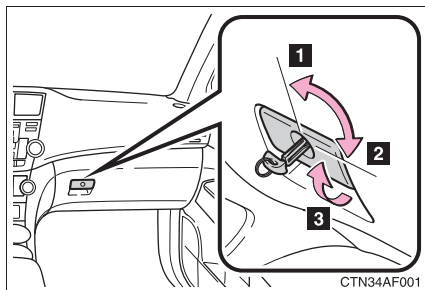
3-6. Utilisation des rangements

Détail des rangements



- 1** Casiers auxiliaires
- 2** Console de pavillon
- 3** Boîte à gants
- 4** Porte-bouteilles
- 5** Porte-gobelets
- 6** Tablette centrale arrière
- 7** Rangement de console
- 8** Casier auxiliaire et porte-gobelets

Boîte à gants



- 1 Déverrouillage avec la clé
- 2 Verrouillage avec la clé
- 3 Ouverture (tirer sur le levier)

■ Commutateur principal de commande électrique du hayon (véhicules équipés d'un hayon à commande électrique)

Le commutateur principal de la commande électrique du hayon se trouve à l'intérieur de la boîte à gants. (→P. 85)

! ATTENTION

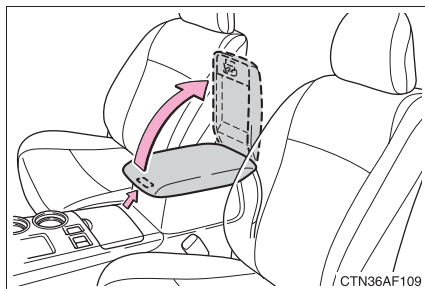
■ Précautions pendant la conduite

Laissez la boîte à gants en position fermée.

Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

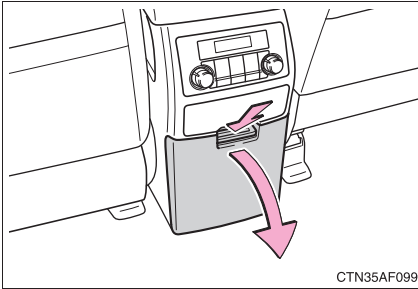
Rangement de console

► Relever



Tirez sur le bouton pour débloquer la serrure. Tirez le couvercle vers le haut.

► Descendre



CTN35AF099

Appuyez sur le levier.

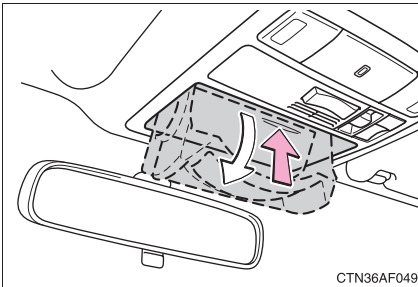
! ATTENTION**■ Précautions pendant la conduite**

Laissez le rangement de console en position fermée.

Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

Console de pavillon

La console de pavillon est très utile pour ranger provisoirement des lunettes de soleil ou tout objet de taille similaire.



CTN36AF049

Appuyez sur le couvercle.

 ATTENTION**■ Objets à ne pas laisser à demeure dans la console de pavillon**

Évitez de laisser dans la console une paire de lunettes ou un briquet. Le briquet risque d'exploser et les lunettes de se déformer ou de se casser sous l'effet d'une forte chaleur dans l'habitacle du véhicule.

■ Précautions pendant la conduite

Ne laissez pas la console de pavillon ouverte pendant la marche du véhicule.

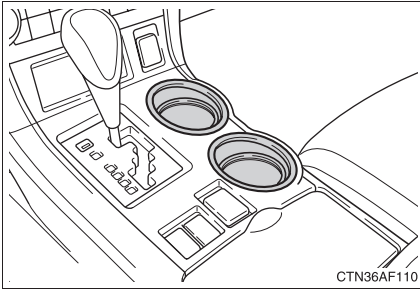
Les objets qui y sont rangés pourraient tomber et blesser un passager.

■ Poids maximum admissible

N'y placez aucun objet d'un poids supérieur à 441 lb. (200 g). La console pourrait s'ouvrir et blesser quelqu'un.

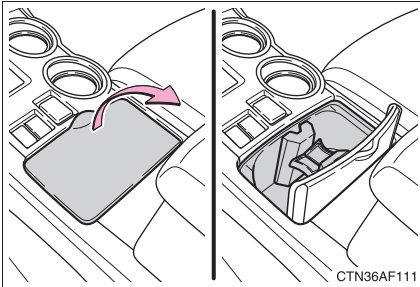
Porte-gobelets

► Avant (type A)



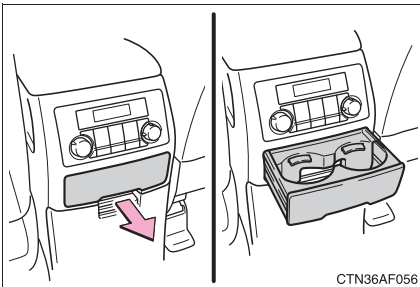
Retirez les adaptateurs pour régler la dimension des porte-gobelets. (→P. 401)

► Avant (type B)



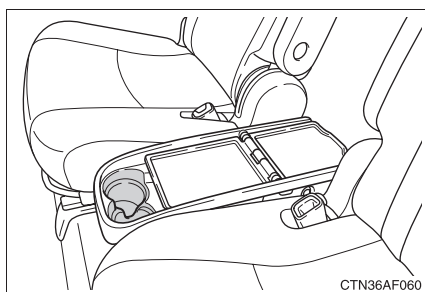
Tirez le couvercle vers le haut.

► Rangement de console



Déployez le porte-gobelets.

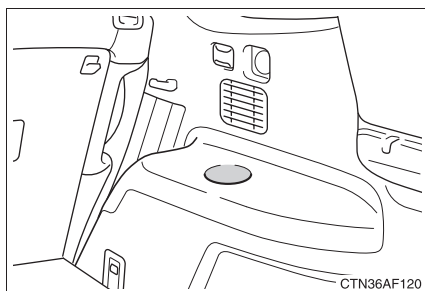
► **Tablette centrale arrière**



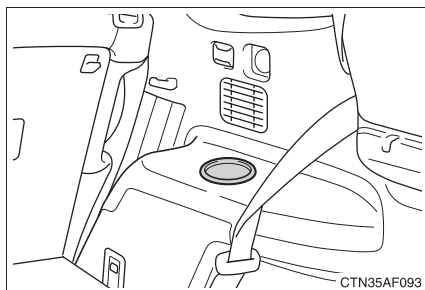
Installez la tablette latérale avant de pouvoir utiliser le porte-gobelet. (→P. 407)

Retirez les adaptateurs pour régler la dimension des porte-gobelets. (→P. 401)

► **Arrière (véhicules sans sièges de la troisième rangée)**



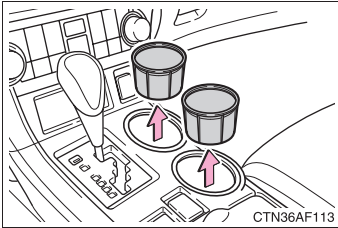
► **Arrière (véhicules avec sièges de la troisième rangée)**



Retirez les adaptateurs pour régler la dimension des porte-gobelets. (→P. 401)

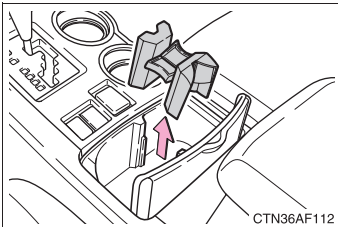
■ **Réglage de la dimension des porte-gobelets (Avant [type A], avant [type B], tablette centrale arrière, arrière [véhicules avec sièges de la troisième rangée])**

► **Avant (type A)**



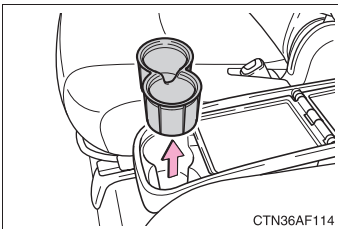
Déposer l'adaptateur.

► **Avant (type B)**



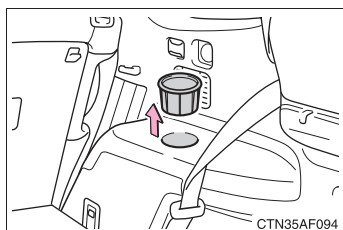
Retirez le séparateur.

► **Tablette centrale arrière**



Déposer l'adaptateur.

► Arrière (véhicules avec sièges de la troisième rangée)



Déposer l'adaptateur.

! ATTENTION

■ **Objets inadaptés aux porte-gobelets**

Ne disposez dans les porte-gobelets aucun objet autre que des gobelets ou des canettes en aluminium.

En cas d'accident ou de freinage brusque, ces objets pourraient être éjectés du porte-gobelet et blesser un passager. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

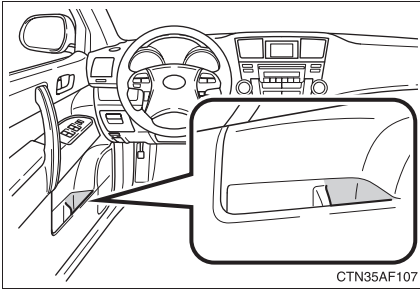
■ **Lorsque vous ne vous en servez pas**

Avant (type B) et porte-gobelets de rangement de console: Laissez les porte-gobelets en position fermée.

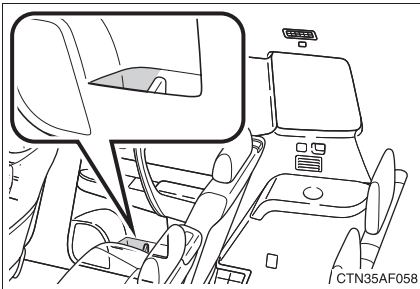
Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

Porte-bouteilles

► Avant



► Arrière



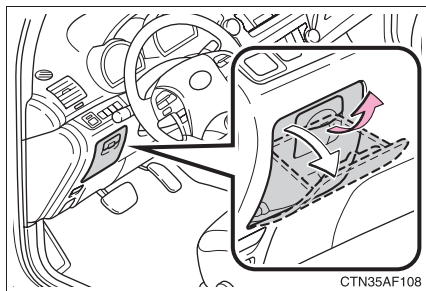
⚠ ATTENTION

■ Objets inadaptés aux porte-gobelets

Ne disposez dans les porte-gobelets rien d'autre que des bouteilles en PET. En cas d'accident ou de freinage brusque, ces objets pourraient être éjectés du porte-gobelet et blesser un passager.

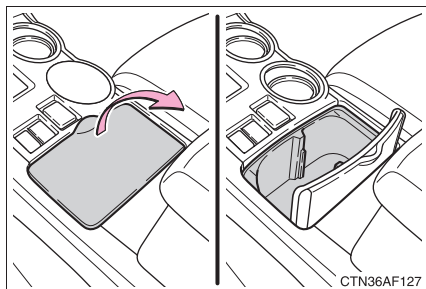
Casiers auxiliaires

► Type A



Tirez le levier.

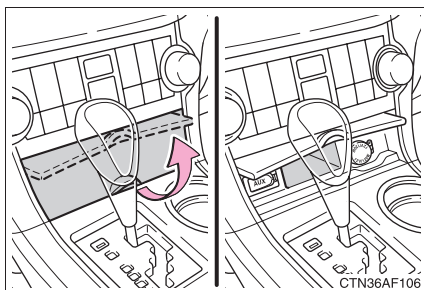
► Type B



Tirez le couvercle vers le haut.

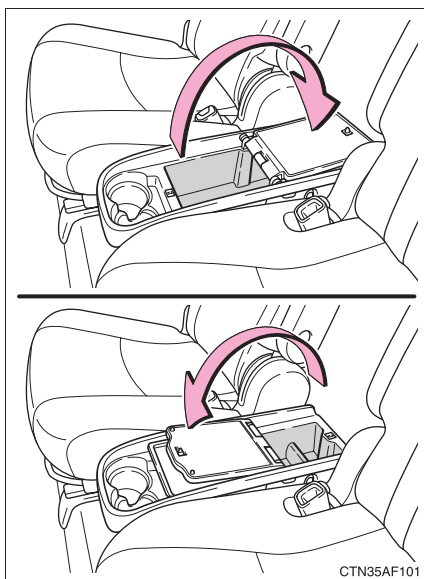
Enlevez le séparateur pour utiliser le boîtier. (→P. 406)

► Type C (sur modèles équipés)



Tirez le couvercle vers le haut.

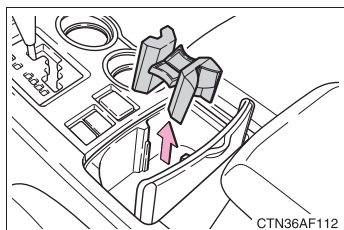
► Type D



Tirez le couvercle vers le haut.

■ Casier auxiliaire (type D)

Mettez la tablette centrale arrière en place. (→P. 407)

■ Retirer le séparateur de porte-gobelets (type B)

Tirez vers le haut.

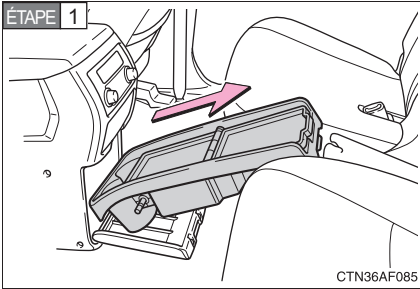
⚠ ATTENTION**■ Précautions pendant la conduite**

Laissez les casiers auxiliaires en position fermée.

Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

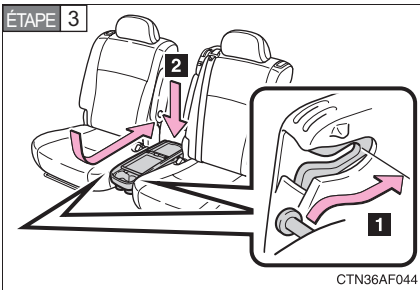
Tablette centrale arrière

■ Montage de la tablette centrale arrière



Démontez la tablette centrale arrière du rangement de console.

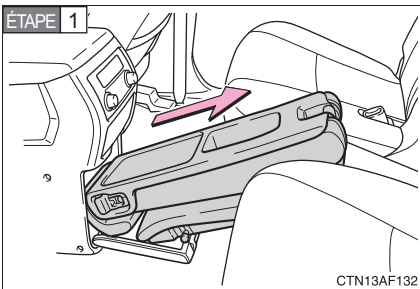
ÉTAPE 2 Déposez le siège central de la deuxième rangée. (→P. 99)



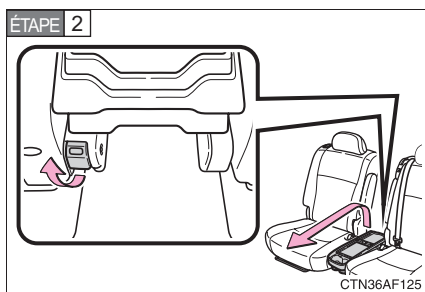
1 Engagez les axes avant de la tablette centrale arrière dans les crochets.

2 Appuyez sur la tablette centrale arrière afin de verrouiller les axes arrière.

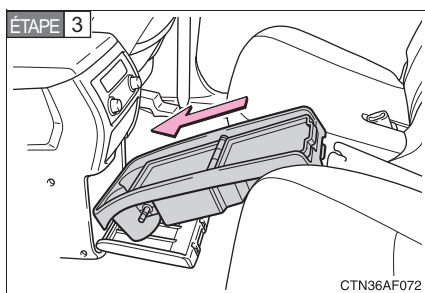
■ Dépose de la tablette centrale arrière



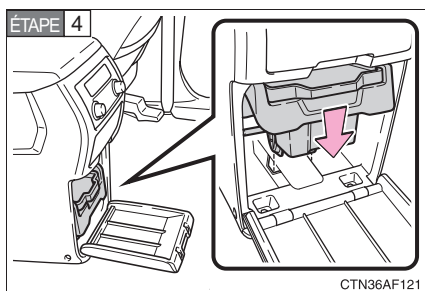
Sortez le siège central de la deuxième rangée du rangement de console.



Tirez sur le levier de déverrouillage pour démonter la tablette centrale arrière.



Rangez la tablette centrale arrière dans le rangement de console.



Appuyez sur l'extrémité pour engager les ergots dans les trous et fermez la porte du rangement de console.

Assurez-vous que la tablette centrale est correctement verrouillée.

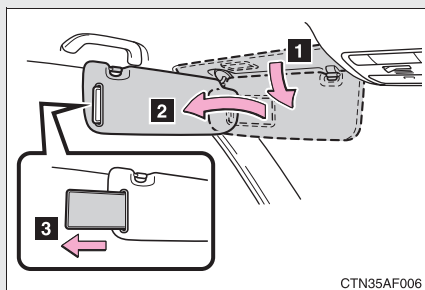
ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Laissez le rangement de console en position fermée.

Un passager pourrait être blessé en cas d'accident ou de freinage brusque.

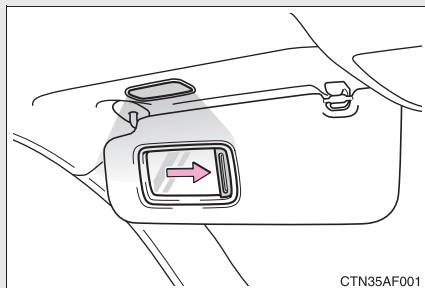
Pare-soleil



- 1** Position vers l'avant:
Abaissez.
- 2** Position sur le côté:
Abaissez, décrochez et rabattez sur le côté.
- 3** Position en extension:
Rabattez sur le côté, puis faites coulisser vers l'arrière.

3-7. Autres équipements intérieurs

Miroir de courtoisie



Faites glisser le cache.

L'éclairage s'allume lorsque vous ouvrez le cache. (véhicules équipés d'un éclairage de miroir de courtoisie)

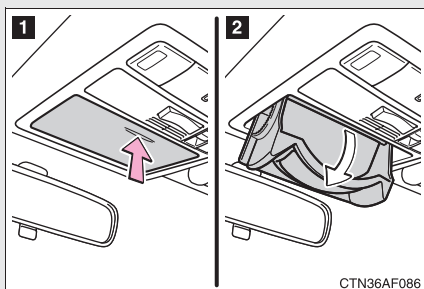
NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas l'éclairage de courtoisie allumé plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

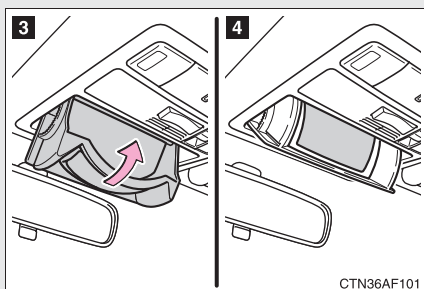
3-7. Autres équipements intérieurs

Miroir de conversation



1 Appuyez sur le couvercle.

2 Abaissez la console de pavillon.



3 Remontez le couvercle à mi-chemin vers le haut.

4 Le miroir s'accroche par son bord supérieur.

3-7. Autres équipements intérieurs

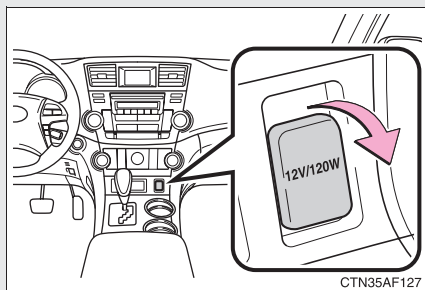
Prise d'alimentation

La prise d'alimentation peut servir aux appareils suivants.

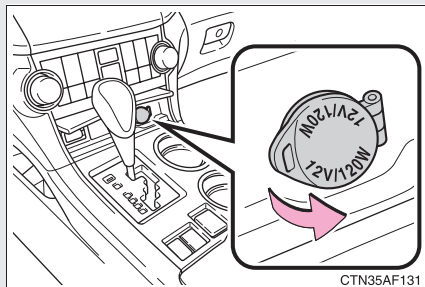
12 V: Accessoires qui fonctionnent avec moins de 10 A.

115 VAC: Matériels audio de puissance inférieure à 100 W.

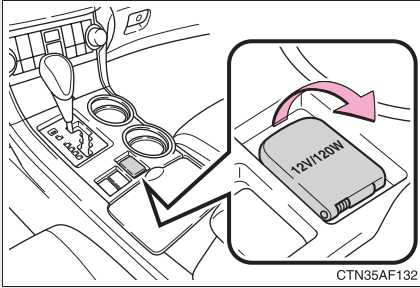
► Type A (12 V)*¹



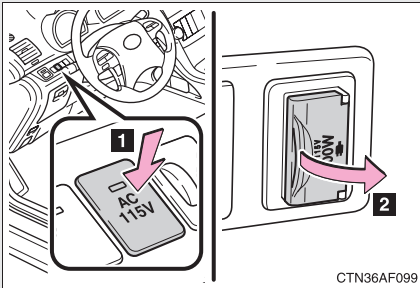
► Type B (12 V)*²



► Type C (12 V)



► Type D (115 VAC)*³

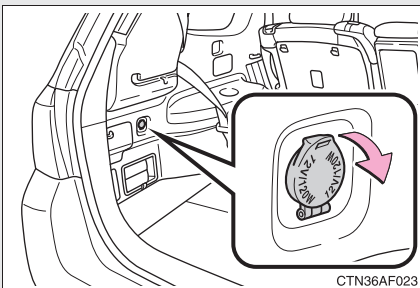


1 Commutateur principal

Pour pouvoir utiliser la prise d'alimentation, mettez le commutateur principal sur marche.

2 Douille de la prise d'alimentation

► Type E (12 V)



*1: Véhicules équipés de sièges chauffants

*2: Véhicules sans sièges chauffants

*3: Véhicules avec système multimédia aux places arrière

■ **La prise d'alimentation est fonctionnelle lorsque...**

► **12 V**

Le bouton "POWER" est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

► **115 VAC**

Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

 NOTE

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages à la prise d'alimentation**

Refermez le couvercle lorsque vous ne vous servez pas de la prise d'alimentation.

Tout contact de la prise d'alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.

■ **Pour éviter que le fusible ne grille**

► **12 V**

N'utilisez aucun accessoire ayant besoin de plus de 10 A sous 12 V.

► **115 VAC**

N'utilisez aucun appareil fonctionnant au 115 VAC dont la puissance est supérieure à 100 W.

Si vous branchez un appareil fonctionnant au 115 VAC et consommant plus de 100 W en cours d'utilisation, le circuit de protection coupe l'alimentation électrique.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Évitez d'utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

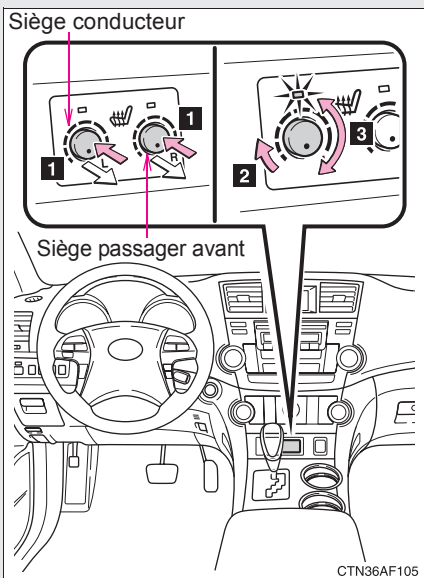
 NOTE**■ Appareils susceptibles de ne pas fonctionner normalement (115 VAC)**

Il est possible que les appareils de 115 VAC suivants ne fonctionnent pas normalement, alors même que leur consommation électrique est inférieure à 100 W.

- Appareils dont l'appel de courant est très élevé
- Instruments de mesure traitant des données précises
- Autres appareils nécessitant une alimentation électrique extrêmement stable

3-7. Autres équipements intérieurs

Sièges chauffants (sur modèles équipés)



1 Extraction de la commande

2 Activé

Le témoin s'allume.

3 Réglage de la température du siège

Plus vous tournez le bouton vers la droite, plus le siège chauffe.

■ Sièges chauffants fonctionnels

Le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE.

■ Lorsque vous ne vous en servez pas

Tournez le bouton rotatif complètement vers la gauche. Le témoin s'éteint. Appuyez sur le bouton pour l'escamoter en position encastrée.

 ATTENTION**■ Risques de brûlures**

- Afin d'éviter tout risque de brûlures, prenez des précautions supplémentaires lorsqu'un siège chauffant est occupé par les personnes suivantes:
 - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
 - Personnes à la peau sensible
 - Personnes très fatiguées
 - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments ayant un effet de somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Ne couvrez pas le siège lorsque vous utilisez le dispositif de chauffage. L'utilisation d'un siège chauffant avec une couverture ou des coussins a pour effet d'augmenter la température du siège, avec un risque de surchauffe anormale.

 NOTE**■ Pour éviter d'occasionner des dommages au siège chauffant**

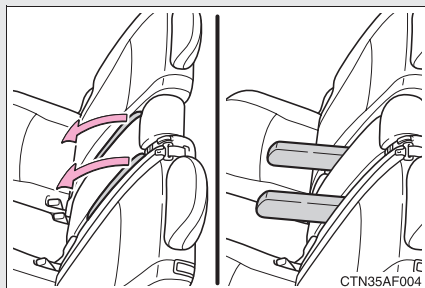
Ne posez sur le siège aucun d'objet dont le poids est mal réparti et ne piquez pas le siège avec des objets pointus (aiguilles, clous, etc.).

■ Pour éviter la décharge de la batterie de servitude (12 V)

Placez les boutons en position arrêt lorsque le système hybride est arrêté.

3-7. Autres équipements intérieurs

Accoudoirs



Pour le mettre en position, rabattez l'accoudoir vers le bas.

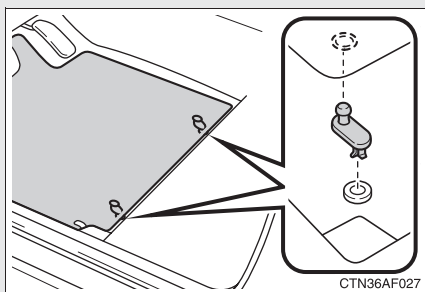
NOTE

■ **Pour éviter tout risque de casse de l'accoudoir**

Évitez de faire peser un poids trop important sur l'accoudoir.

Tapis de sol

Fixez solidement un tapis dont la taille s'adapte parfaitement au format prévu dans la moquette.



Côté conducteur, fixez solidement le tapis aux crochets prévus à cet effet.

ATTENTION

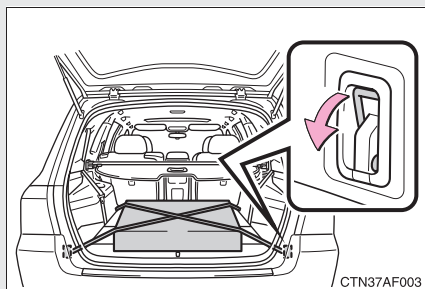
■ Lorsque vous installez un tapis de sol

Vérifiez que le tapis de sol est correctement disposé sur la moquette. Si le tapis de sol glisse et empêche le mouvement des pédales pendant la conduite du véhicule, il peut provoquer un accident.

3-7. Autres équipements intérieurs

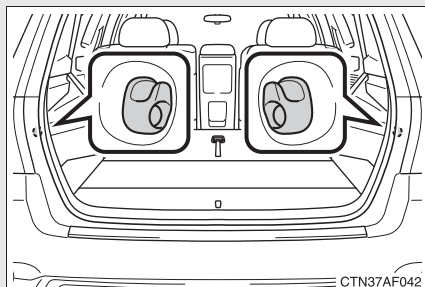
Équipements de coffre

■ Crochets d'arrimage

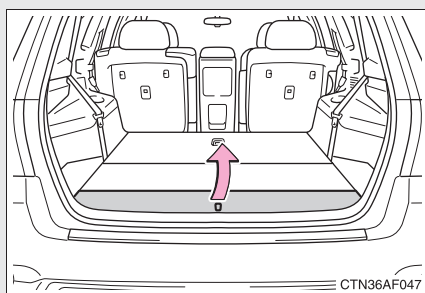


Des crochets sont prévus pour permettre l'arrimage des objets difficiles à caler.

■ Crochets pour sacs de courses

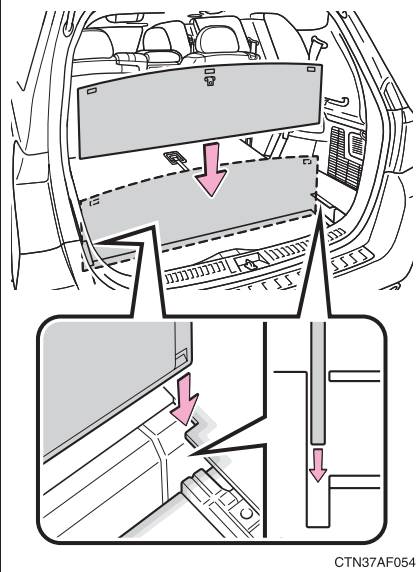


■ Casier auxiliaire



Tirez vers haut le panneau de plancher central.

■ Séparation du coffre à bagages

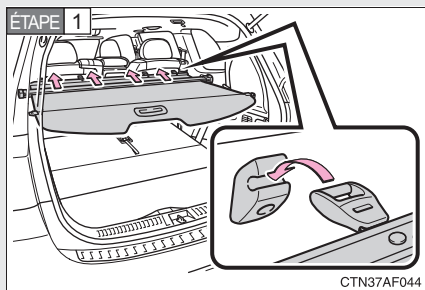


Vous pouvez utiliser le panneau de plancher central pour diviser le coffre à bagages en compartiments.

Retirez le panneau de plancher central et insérez-le dans la rainure, en position debout.

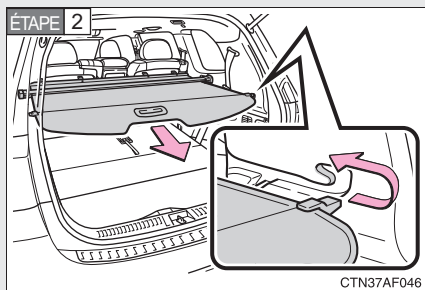
Vous ne pouvez pas insérer le panneau lorsque le cache-bagages est en position rangée.

■ Cache-bagages (véhicules équipés d'un cache-bagages)



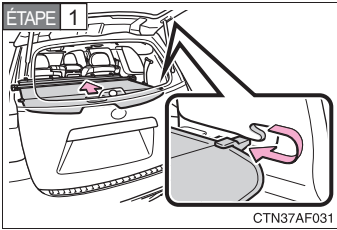
Crochetez le cache-bagages dans les platines de crochet prévus à cet effet sur les dossiers de siège de la deuxième rangée.

Véhicules équipés d'une troisième rangée de sièges: Lorsque vous utilisez le cache-bagages, les sièges de la troisième rangée doivent être rabattus. (→P. 98)

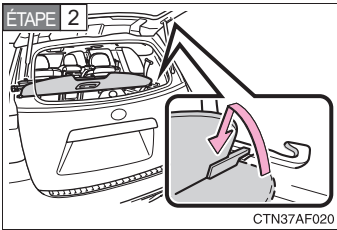


Tirez le cache-bagages hors de son logement et fixez-le par ses 2 extrémités.

■ **Lorsque vous déchargez les bagages par la lunette arrière (véhicules avec lunette arrière)**



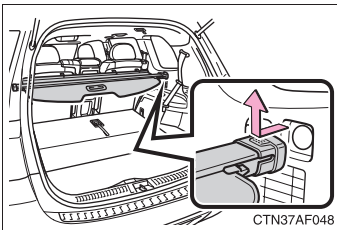
Tirez le cache-bagages à vous pour en dégager les extrémités.



Engagez les 2 extrémités du cache-bagages dans les rainures indiquées dans la figure et placez le cache à la verticale.

■ **Retirer le couvre-bagages (véhicules avec couvre-bagages)**

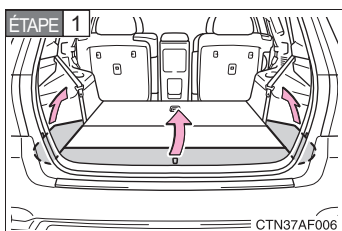
Pour déposer le cache-bagages, procédez comme suit.



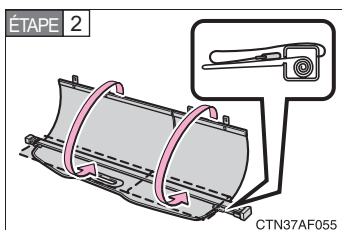
1 Détachez les crochets.

2 Insérez le côté gauche du cache-bagages tout en gardant en main le côté droit. Ensuite, tirez le côté droit vers le haut et sortez le cache-bagages.

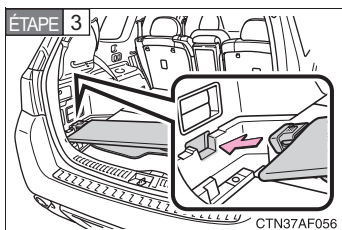
■ Ranger le couvre-bagages (véhicules avec couvre-bagages)



Retirez les planches latérales de plage arrière et ouvrez le couvre-plancher central.



Repliez les rabats de telle sorte qu'ils se trouvent au-dessus du cache-bagages avec les crochets rentrés.



Placez l'extrémité gauche du cache-bagages dans le logement du côté gauche, puis l'extrémité droite dans le logement du côté droit, par un mouvement vers le bas.

! ATTENTION

■ Lorsque vous ne vous servez pas des crochets d'arrimage

Pour éviter que quelqu'un ne se blesse, rabattez toujours les crochets d'arrimage dans leur logement lorsqu'ils ne servent pas.

 NOTE**■ Capacité des crochets pour sacs de courses**

Évitez d'accrocher plus de 4 lb. (2 kg) aux crochets pour sacs de courses.

■ Pendant la marche du véhicule

Ne roulez pas avec le cache-bagages en position debout dans les rainures, car il risque alors de tomber.

■ Avant d'insérer le panneau de plancher central dans le coffre à bagages

Assurez-vous que le cache-bagages n'est pas en position rangée.

3-7. Autres équipements intérieurs

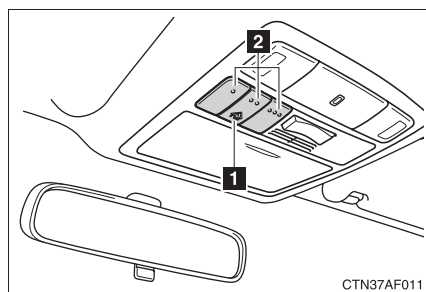
Commande d'ouverture de la porte de garage (sur modèles équipés)

Les possibilités de programmation de la commande d'ouverture de porte de garage sont telles qu'elle vous permet de commander une porte de garage, une barrière d'accès, un portail d'entrée, une serrure de porte, un système d'éclairage domotique ou un système de sécurité, et bien d'autres dispositifs automatiques encore.

Cette commande d'ouverture de porte de garage (émetteur/récepteur universel HomeLink®) est fabriquée sous licence de la société HomeLink®.

Programmation de l'émetteur HomeLink® (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)

L'émetteur/récepteur compatible HomeLink® dont est équipé votre véhicule offre 3 touches, que vous pouvez programmer pour commander 3 systèmes différents. La méthode expliquée ci-après vous permet de programmer l'émetteur/récepteur pour chacun de ces systèmes.

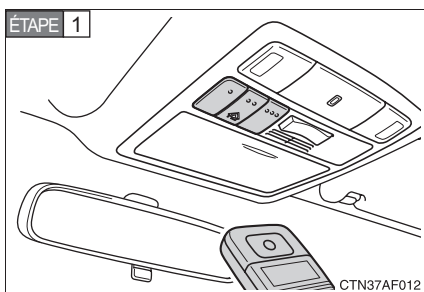


1 Témoin indicateur

2 Touches

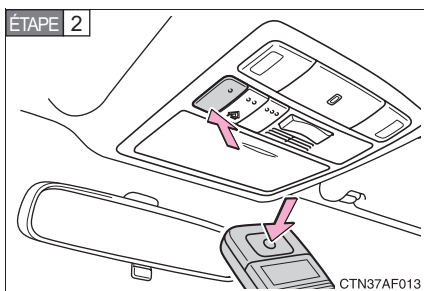
CTN37AF011

■ Programmation de l'émetteur HomeLink®

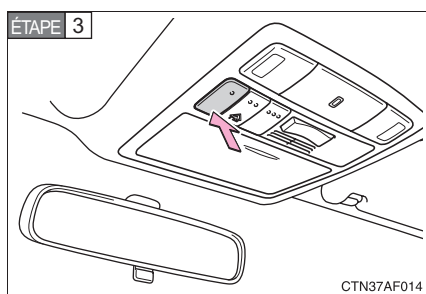


Pointez la télécommande du système à piloter en direction des boutons de commande HomeLink®, à une distance comprise entre 1 et 3 in. (25 et 75 mm).

Gardez un œil sur le témoin HomeLink® pendant toute la programmation.



Appuyez longuement sur l'une des touches HomeLink® et en même temps sur le bouton de la télécommande. Lorsqu'après 20 secondes le témoin HomeLink® ne clignote plus lentement, mais rapidement, vous pouvez relâcher les 2 touches.



Pour vérifier que l'émetteur HomeLink[®] fonctionne, appuyez sur la touche nouvellement programmée.

Si vous programmez une commande d'ouverture de porte de garage, vérifiez que cette dernière s'ouvre et se ferme. Si la porte de garage ne s'ouvre pas, vérifiez si l'émetteur situé dans votre garage n'est pas du type à code aléatoire. Appuyez longuement sur la touche programmée de l'émetteur HomeLink[®]. La porte du garage est équipée du dispositif à code aléatoire si le témoin (sur la commande HomeLink[®]) clignote rapidement pendant 2 secondes, puis reste allumé. Si votre émetteur est du type à code aléatoire, reportez-vous à la rubrique "Programmation d'un système à code aléatoire".

ÉTAPE 4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink[®] restantes afin qu'elles commandent d'autres systèmes.

■ **Programmation d'un système à code aléatoire (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)**

Si le système à commander utilise un code électronique aléatoire, commencez par appliquer la procédure décrite au paragraphe intitulé "Programmation de l'émetteur HomeLink®" avant de poursuivre avec les opérations expliquées ci-après.

ÉTAPE 1 Vous trouverez sur la motorisation de commande de votre porte de garage (fixée au plafond le plus souvent) un bouton de synchronisation; repérez-le. La position exacte et la couleur du bouton peuvent varier en fonction de la marque de la commande d'ouverture de la porte de garage.

Consultez le mode d'emploi qui vous a été fourni avec votre motorisation de porte de garage pour localiser précisément ce bouton de synchronisation.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton de synchronisation.

ÉTAPE 3 Appuyez 2 fois, brièvement, sur la touche programmée de l'émetteur HomeLink® de votre véhicule. La porte du garage peut éventuellement s'ouvrir.

Si la porte de garage s'ouvre, la programmation est terminée. Si la porte ne s'ouvre pas, appuyez sur la touche une troisième fois et relâchez-la. Ce troisième appui et relâchement mettra fin à la procédure de programmation par l'ouverture de la porte du garage.

La motorisation de votre porte de garage reconnaît en principe désormais votre émetteur HomeLink® et manœuvre la porte de garage.

ÉTAPE 4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les autres touches HomeLink® afin qu'elles commandent d'autres systèmes à code aléatoire.

■ **Programmation d'un portail d'entrée (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)/Programmation de tous les systèmes commercialisés au Canada**

ÉTAPE 1 Éloignez l'émetteur de 1 à 3 in. (de 25 à 75 mm) de la surface de la commande HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin HomeLink® pendant toute la programmation.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur la touche que vous avez choisie de l'émetteur HomeLink®.

ÉTAPE 3 Appuyez plusieurs fois, brièvement, sur les boutons de la télécommande à raison de 2 secondes chacun, jusqu'à confirmation de l'étape 4.

ÉTAPE 4 Dès lors que le témoin indicateur de l'émetteur compatible HomeLink® se met à clignoter rapidement, relâchez les touches.

ÉTAPE 5 Pour vérifier que l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur la touche nouvellement programmée. Vérifiez que le portail/dispositif fonctionne correctement.

ÉTAPE 6 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres systèmes.

■ **Programmation d'autres dispositifs**

Pour programmer d'autres dispositifs comme des systèmes de sécurité domestiques, des serrures de porte ou l'éclairage d'une maison, contactez votre concessionnaire Toyota agréé et demandez-lui conseil.

■ **Reprogrammation d'une touche**

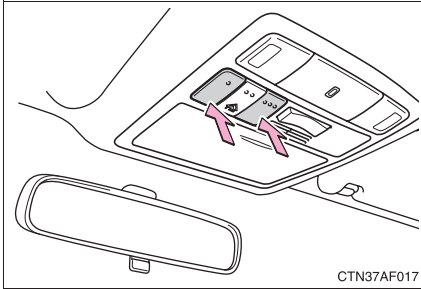
Il n'est pas possible d'effacer la programmation d'une touche de commande HomeLink® en particulier, mais il est possible de la modifier. Pour reprogrammer un bouton, suivez les instructions de programmation.

Utilisation de l'émetteur HomeLink®

Appuyez sur la touche HomeLink® correspondant au système à commander. Le témoin indicateur de l'émetteur/récepteur HomeLink® doit s'allumer.

L'émetteur HomeLink® continuera à transmettre son signal jusqu'à 20 secondes, tant que vous appuyez sur la touche.

Réinitialisation de la mémoire de l'émetteur HomeLink® (ensemble des 3 programmations)



Appuyez sur les 2 touches extérieures pendant 20 secondes de suite, jusqu'à ce que le témoin clignote.

Si vous revendez votre véhicule, veuillez à effacer les programmations mémorisées par l'émetteur HomeLink®.

■ Avant de programmer

- Remplacez la pile de la télécommande par une neuve.
- Orientez le côté de la télécommande contenant la pile à l'opposé de l'émetteur HomeLink®.

■ Certification de la commande d'ouverture de porte de garage

Ce système est conforme à l'article 15 de la réglementation FCC et répond à la norme RSS-210 (Industrie Canada).

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT: Cet émetteur a été testé et il satisfait aux réglementations FCC et IC. Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet appareil.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with RSS-210 of the IC Rules.

Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

WARNING: This transmitter has been tested and complies with FCC and IC rules. Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

ATTENTION

Lors de la programmation d'une porte de garage ou tout autre système télécommandé

Sachant que la porte de garage est susceptible de s'ouvrir/fermer, veillez à ce que les personnes et les objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

Conformité aux normes de sécurité fédérales

N'utilisez l'émetteur/récepteur compatible HomeLink® avec aucune commande d'ouverture de porte de garage ni système dépourvu de fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales.

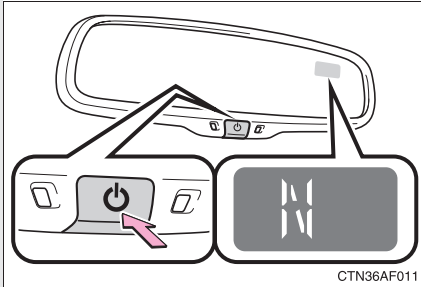
Sont concernées par cette exclusion toutes les portes de garage incapables de détecter une obstruction. Toute porte ou automatisme dépourvu de ces fonctions de sécurité multiplie les risques d'accident grave, voire mortel.

3-7. Autres équipements intérieurs

Boussole (sur modèles équipés)

La boussole intégrée au rétroviseur intérieur indique le cap suivi par le véhicule.

■ Opération

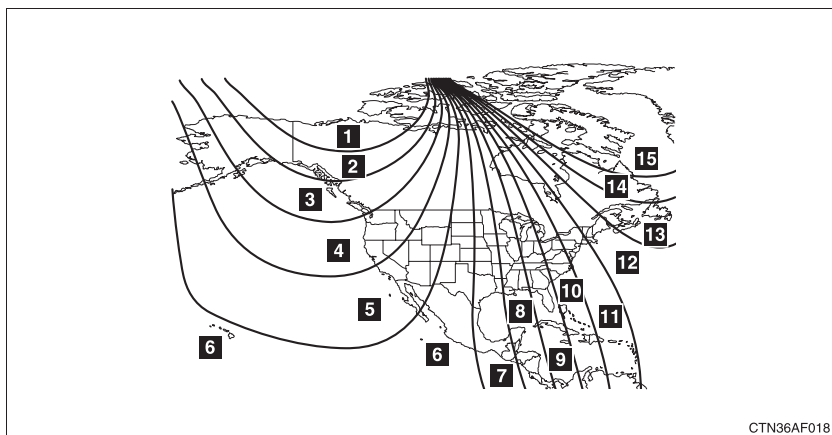


Pour mettre la boussole en fonction ou l'arrêter, appuyez sur le bouton.

■ Caps et affichages

Affichage	Cap
N	Nord
NE	Nord-est
E	Est
SE	Sud-est
S	Sud
SW	Sud-ouest
W	Ouest
NW	Nord-ouest

Étalonnage de la boussole



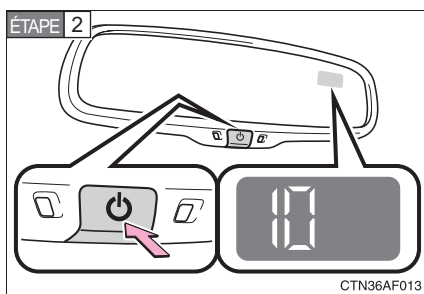
Le cap affiché dérive par rapport au cap vrai déterminé par le champ magnétique terrestre. L'importance de cette dérive varie selon la position géographique du véhicule.

Dès lors que vous franchissez une des limites illustrées sur la carte ci-dessus, la boussole dérive.

Pour obtenir une meilleure précision ou affiner l'étalonnage, procédez comme suit.

■ Étalonnage de la dérive

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule dans une zone où vous pourrez décrire avec lui un cercle complet en toute sécurité.

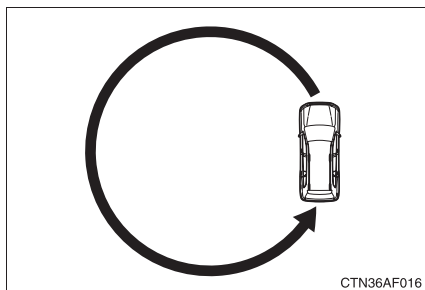


Appuyez sur le bouton jusqu'à ce qu'un numéro (de 1 à 15) apparaisse sur l'afficheur de la boussole.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le bouton et, en vous reportant à la carte ci-dessus, choisissez le numéro de la zone où vous vous trouvez.

Si la boussole affiche le cap dans les quelques secondes qui suivent, l'étalonnage est terminé.

■ Étalonnage par cercle complet



Lorsque la boussole affiche "C", roulez en cercle à moins de 5 mph (8 km/h) jusqu'à ce que le cap s'affiche.

Si vous ne disposez pas de suffisamment d'espace pour décrire un cercle complet, faites le tour du quartier jusqu'à ce que le cap s'affiche.

3

Équipements intérieurs

■ Conditions défavorables à un fonctionnement correct

Il est possible que la boussole n'indique pas la bonne direction dans les cas suivants:

- Le véhicule est stoppé immédiatement après avoir tourné.
- Le véhicule est sur une surface inclinée.
- Le véhicule se trouve dans une zone où le champ magnétique terrestre est perturbé par des champs magnétiques artificiels (parking souterrain/aérien, proximité d'une tour en acier, entre deux immeubles, proximité d'une intersection ou d'un véhicule de grand gabarit, etc.).
- Le véhicule s'est magnétisé.
(Présence d'un aimant ou d'un objet métallique à proximité du rétroviseur intérieur.)
- La batterie de servitude (12 V) a été débranchée.
- Une porte est ouverte.

 ATTENTION

■ **Pendant la conduite du véhicule**

Ne réglez pas l'affichage. Veuillez à régler l'écran uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

■ **Pendant l'étalonnage par cercle complet**

Veuillez à utiliser un espace suffisamment vaste, et à prendre garde aux piétons et autres véhicules du voisinage. N'enfreignez pas les règlements locaux de la circulation lorsque vous procédez à l'étalonnage par cercle complet.

 NOTE

■ **Pour éviter tout dysfonctionnement de la boussole**

N'approchez aucun aimant ni objet métallique du rétroviseur intérieur. Le capteur de la boussole risquerait de ne pas fonctionner normalement.

■ **Pour garantir le fonctionnement normal de la boussole**

- N'étalonnez pas la boussole par cercle complet dans une zone où le champ magnétique terrestre est perturbé par des champs magnétiques artificiels.
- Pendant toute l'opération d'étalonnage, n'utilisez aucun dispositif électrique (toit ouvrant, lève-vitres électriques, etc.), car ces systèmes peuvent perturber l'étalonnage.

Entretien et soin

4

4-1. Entretien et soin.....	438	4-3. Entretien à faire	
Nettoyage et protection de		soi-même	452
l'extérieur du véhicule	438	Précautions concernant	
Nettoyage et protection de		l'entretien à faire	
l'intérieur du véhicule	441	soi-même	452
4-2. Entretien	445	Capot	457
Prescriptions		Mise en place du cric	459
d'entretien	445	Compartiment moteur	461
Entretien général.....	448	Pneus.....	478
Programmes d'entretien		Pression de gonflage des	
et de contrôle		pneus	488
antipollution.....	451	Jantes	492
		Filtre de climatisation	494
		Pile de la clé.....	497
		Vérification et remplacement	
		des fusibles	500
		Ampoules	513

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations.

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, sur carrosserie froide uniquement (à l'abri du soleil et de la chaleur).

■ Stations de lavage automatique

- Avant de laver votre véhicule, procédez comme suit.
 - Repliez les rétroviseurs.
 - Neutralisez le système de commande électrique du hayon.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.

■ Stations de lavage haute pression

N'approchez pas la buse de la lance haute pression trop près des vitres. Avant de prendre une place dans la station de lavage, vérifiez que la trappe à carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ Jantes en aluminium

Dégrassez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre. N'utilisez pas de brosses trop dures ni de nettoyants abrasifs. N'utilisez pas de produits de nettoyage agressifs. Utilisez du détergent doux et du produit lustrant (pour carrosserie).

■ Pare-chocs et enjoliveurs latéraux

Ne les frottez pas avec des agents abrasifs.

■ Pour prévenir toute dégradation et corrosion de la carrosserie

- Lavez votre véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:
 - Après avoir roulé en bord de mer
 - Après avoir roulé sur une route salée
 - En cas de traces de goudron ou de résine d'arbre sur la peinture
 - En cas de traces d'insectes sur la peinture
 - Après avoir roulé dans une région manifestement polluée (présence dans l'air de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques)
 - Lorsque le véhicule est très sale (poussière ou boue)
 - Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la refaire au plus tôt.

ATTENTION

■ Précautions à prendre avec le tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.

Lors du lavage du véhicule, faites attention à ne pas toucher le tuyau avant son refroidissement (risques de brûlures).

 NOTE

■ **Pour protéger la peinture de votre véhicule**

N'utilisez aucun nettoyant d'origine organique, comme le benzène ou l'essence.

■ **Si les buses de lave-glace de pare-brise sont bouchées**

Contactez votre concessionnaire Toyota. N'essayez pas de le déboucher vous-même avec une épingle ou tout autre objet pointu.

Vous risqueriez d'abîmer la buse.

■ **Nettoyage des optiques**

● Lavez-les soigneusement. N'utilisez pas de dissolvant organique et ne les frottez pas avec une brosse à poils durs.

Vous risqueriez d'abîmer les optiques.

● Ne lustrez pas la surface des projecteurs.

Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ **Pour éviter de détériorer les bras d'essuie-glaces de pare-brise**

Lorsque vous soulevez les bras d'essuie-glaces pour les écarter du pare-brise, commencez par le bras d'essuie-glace côté conducteur avant de soulever celui côté passager. Au moment de rabattre les essuie-glaces contre le pare-brise, commencez par celui du côté passager.

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les quelques recommandations suivantes vont aideront à préserver l'intérieur de votre véhicule et à le conserver en parfait état:

■ Protection de l'habitacle

Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon imbibé d'eau tiède.

■ Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de lessive diluée.

Utilisez une lessive neutre spéciale lainages diluée à 5% environ dans l'eau.

- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de lessive.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit aéré et à l'ombre.

■ Garnissages en simili

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière.
- Passez une éponge humectée d'eau savonneuse sur les garnissages en simili.
- Laissez la solution agir quelques minutes. Frottez les taches, puis essuyez avec un chiffon propre légèrement humide.

■ **Nettoyage de la face interne de la lunette arrière ou de la vitre de custode gauche**

N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière ou la vitre de custode arrière gauche, vous risqueriez d'abîmer les résistances du système de dégivrage de la lunette arrière ou l'antenne imprimée. Utilisez plutôt un chiffon humecté d'eau tiède que vous passez sans appuyer jusqu'à obtenir la propreté souhaitée. Nettoyez ainsi les vitres en passant le chiffon parallèlement aux résistances ou à l'antenne.

■ **Entretien des habillages en cuir**

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule très régulièrement, au moins 2 fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

■ **Shampouinage des moquettes**

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyeurs en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'ajoutez pas d'eau. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

■ **Ceintures de sécurité**

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Profitez de l'occasion pour vérifier régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées, ou ne paraissent pas exagérément usées.

ATTENTION

■ Eau à l'intérieur du véhicule

- Prenez toutes les précautions possibles pour ne renverser aucun liquide sur le plancher ou sur les ouïes de ventilation de la batterie du système hybride.

En effet, vous risqueriez de causer un dysfonctionnement ou un incendie de la batterie du système hybride, des composants électriques, etc.

- Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 140)

Il pourrait en résulter une anomalie électrique responsable du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des sacs de sécurité gonflables, susceptible de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.

NOTE

■ Produits de nettoyage

N'utilisez pas de dissolvants organiques tels que benzène, essence, solution acide ou alcaline, colorant, eau de Javel ou bien d'autres détergents. Cela risquerait de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer.

■ Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment.

- Nettoyez aussi régulièrement que possible toute accumulation de poussière et toute trace sur les cuirs.
- Ne laissez jamais le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

 NOTE

■ **Eau sur le plancher**

Ne lavez pas le plancher du véhicule à grande eau.

Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent de souffrir en cas de contact avec l'eau des composants électriques sous le plancher, sans compter le risque accru de corrosion de la carrosserie.

■ **Nettoyage de la face interne de la lunette arrière ou de la vitre de custode gauche**

Prenez bien soin de ne pas rayer le verre ni d'abîmer les résistances du système de dégivrage ou l'antenne radio.

Prescriptions d'entretien

Pour avoir la garantie de profiter de votre véhicule en toute sécurité et d'éviter les dépenses inutiles, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule de contrôler régulièrement son état. C'est pourquoi Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien.

■ Entretien général

Il est à effectuer au jour le jour. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

■ Programme d'entretien

Il est à effectuer aux intervalles préconisés, prévus par le programme d'entretien.

Pour plus de détails sur le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" et au "Supplément du manuel du propriétaire".

■ Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines opérations d'entretien.

Sachez toutefois qu'un entretien effectué par vos soins peut ne pas être sans conséquences sur l'étendue de la garantie.

Il vous est vivement recommandé de faire usage des manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous au "Carnet de garantie du propriétaire" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

■ Réparations et échanges de pièces

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous faites remplacer une pièce par une autre qui ne soit pas d'origine Toyota, ou réaliser des réparations dans un autre atelier que celui d'un concessionnaire Toyota, renseignez-vous des conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

■ Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les dispositifs qui équipent votre véhicule.
- Conservez un exemplaire des ordres de réparation. Lui seul peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

 ATTENTION**■ Avertissement en cas de manipulation de la batterie 12 V**

- Certains des composants des gaz d'échappement et de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'Etat de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou de nuire aux organes reproducteurs. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, carburants et tous les ingrédients utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 474)

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le “Guide du programme d'entretien” ou le “Supplément du manuel du propriétaire”. Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Batterie 12 V	Sans entretien. (→P. 474)
Liquide de frein	Le niveau est-il correct? (→P. 473)
Liquide de refroidissement moteur thermique/module de commande de puissance	Le niveau est-il correct? (→P. 468)
Huile moteur	Le niveau est-il correct? (→P. 464)
Ligne d'échappement	Fumées ou bruits inhabituels?
Radiateur/condenseur/durites	Colmatés/encombrés de corps étrangers? (→P. 472)
Liquide de lave-glace	Le niveau est-il correct? (→P. 477)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	• Course sans points durs (sans points durs)?
Mécanisme "Park" de la transmission	• Le véhicule tient-il en pente sans reculer/avancer, avec le sélecteur de vitesses sur "P"?
Pédale de frein	• Course sans points durs? • La hauteur par rapport au plancher est-elle suffisante et la garde à la pédale est-elle correcte?
Freins	• Le véhicule tire-t-il d'un côté quand vous freinez? • Perte d'efficacité des freins? • Consistance spongieuse à la pédale de frein? • La pédale touche presque le plancher?
Appuis-têtes	• Faciles à régler et verrouillage correct?
Témoins indicateurs/signaux sonores	• Fonctionnement normal?
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils? • Projecteurs correctement réglés?
Frein de stationnement	• Course sans points durs? • Le véhicule tient-il en pente sans reculer/avancer?
Ceintures de sécurité	• Les ceintures de sécurité sont-elles agréables à manipuler? • Les sangles paraissent-elles abîmées?
Sièges	• Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?

Éléments	Points de contrôle
Volant de direction	• Course sans points durs? • Jeu au neutre normal? • Aucun bruit anormal?

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Porte	• Manœuvre sans points durs?
Capot moteur	• Le système de verrouillage fonctionne normalement?
Fuites de liquide	• Traces sous le véhicule après un stationnement?
Pneu	• Pression de gonflage correcte? • Bandes de roulement usées ou abîmées? • Permutation effectuée selon le programme d'entretien? • Écrous de roues desserrés?

ATTENTION

■ Si le système hybride est en marche

Arrêtez le système hybride et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications liées au système de diagnostic embarqué OBD (On Board Diagnostics). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

■ Si le voyant d'anomalie de fonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution et de devoir être dépanné. Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare votre véhicule.

■ Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution:

- En cas de décharge ou débranchement de la batterie 12 V

Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.

Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, ces codes de disponibilité fonctionnelle risquent de n'être mémorisés que de manière incomplète.

- Lorsque le bouchon du réservoir de carburant est mal serré

Le voyant d'alerte du système de gestion électronique du moteur s'allume pour signaler une anomalie temporaire, et votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution.

■ Cas où le voyant d'anomalie de fonctionnement s'éteint après quelques trajets

Le code de défaut mémorisé par le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule à 40 reprises au moins.

■ Au cas où votre véhicule ne passerait pas le contrôle antipollution

Prenez rendez-vous avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare votre véhicule pour la contre-visite.

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veuillez à bien suivre les procédures décrites dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie 12 V (→P. 474)	• Eau chaude • Bicarbonate de soude • Graisse • Clé plate (pour les vis des cosses de batterie)
Niveau du liquide de frein (→P. 473)	—

Éléments	Pièces et outils
Niveau liquide de refroidissement moteur thermique/module de commande de puissance (→P. 468)	• Liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps. Réservé aux États-Unis: Liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» dilué à raison de 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. Réservé au Canada: Liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» dilué à raison de 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de refroidissement moteur)
Niveau d'huile moteur (→P. 464)	• “Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalente • Chiffon ou essuie-tout en papier, entonnoir (réservé aux appoints en huile)

Éléments	Pièces et outils
Fusibles (→P. 500)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine
Radiateur et condenseur (→P. 472)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 488)	• Manomètre pour pneumatiques • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 477)	• Liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir

ATTENTION

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter d'être blessé ou tué, observez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- Assurez-vous que le témoin du bouton "POWER" et que le témoin "READY" sont tous les deux éteints.
- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près du ventilateur.
- Ne touchez pas le moteur thermique, le module de commande de puissance, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. Il en est de même pour l'huile et autres liquides.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, p. ex. du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant ni la batterie à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant et les émanations de la batterie sont hautement inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie. Elle contient de l'acide sulfurique, produit toxique et corrosif.
- Ne touchez, ne démontez, ne déposez ou ne remplacez jamais les pièces, les câbles et leurs connecteurs soumis à tension élevée. Vous pourriez être gravement brûlé ou subir un choc électrique suffisant pour vous blesser grièvement ou vous tuer.
- Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains; en outre, il détériore les surfaces peintes.
En cas de contact accidentel de liquide avec la peau ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l'eau claire.
Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

ATTENTION

- Ne pas intervenir dans le compartiment moteur lorsque le motoventilateur de refroidissement est en marche.

Le motoventilateur de refroidissement est susceptible de continuer à tourner pendant environ 3 minutes après la mise du bouton "POWER" en mode ARRÊT.

Lorsque le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE, le motoventilateur de refroidissement se met automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou que le liquide de refroidissement est chaud. Si vous devez intervenir à proximité du motoventilateur de refroidissement ou du radiateur, prenez soin de mettre le bouton "POWER" en mode ARRÊT.

■ Lunettes de protection

Portez des lunettes de protection pour vous protéger contre les chutes ou projections de corps solides et contre les éclaboussures de liquides, etc.

NOTE

■ Si vous démontez le filtre à air

Le fait de rouler avec le filtre à air démonté risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air. Le risque existe également qu'un retour de flamme provoque un incendie dans le compartiment moteur.

■ Cas où le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

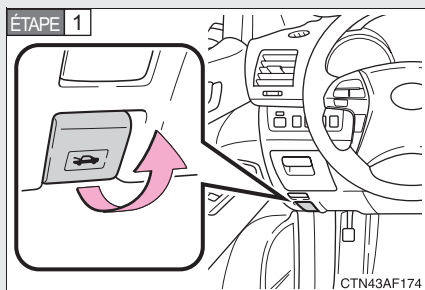
Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau dans l'accumulateur est élevé.

Si le réservoir doit être fréquemment rempli, cela peut indiquer un problème sérieux.

4-3. Entretien à faire soi-même

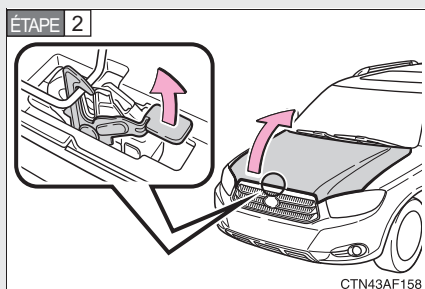
Capot

Pour ouvrir le capot, débloquez-en la serrure depuis l'intérieur du véhicule.



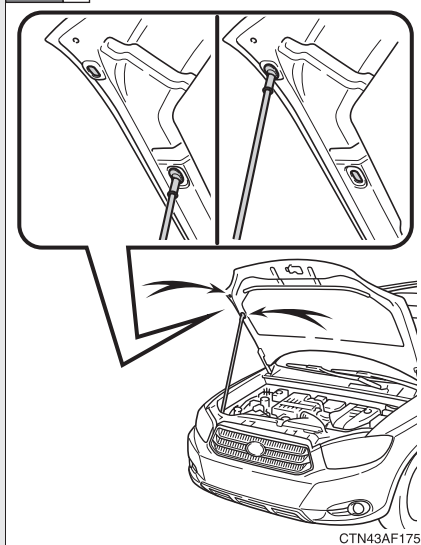
Tirez à vous le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulève légèrement.



Tirez le loquet de sécurité vers le haut et ouvrez le capot.

ÉTAPE 3



Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille dans l'une ou l'autre des découpes prévues à cet effet.

! ATTENTION

■ Vérifications avant le départ

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.

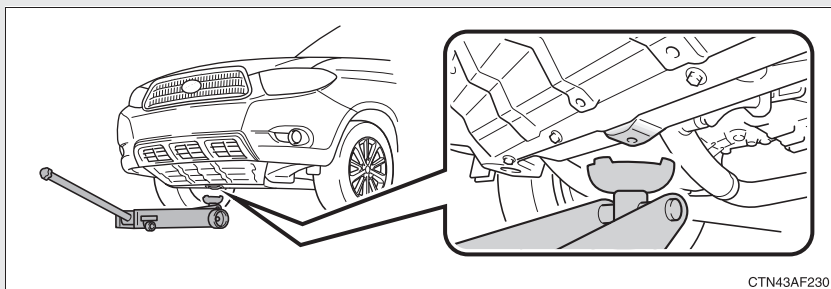
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident dans lequel un passager peut être grièvement blessé, voire tué.

4-3. Entretien à faire soi-même

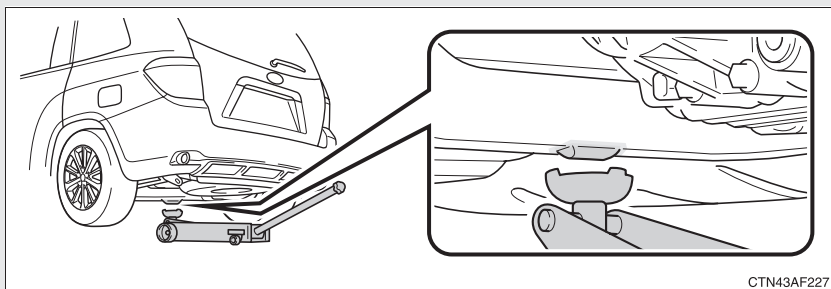
Mise en place du cric

Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant au mauvais endroit, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous faire blesser.

■ Avant



■ Arrière



 ATTENTION

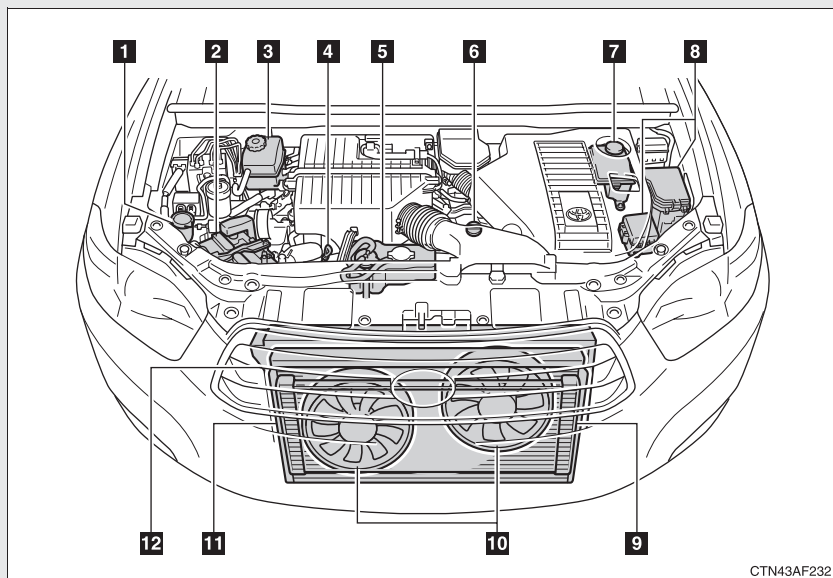
■ **Lorsque vous levez votre véhicule**

Respectez les recommandations suivantes pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel.

- Ne vous glissez pas ni n'engagez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsque ce dernier est sur cric.
Utilisez toujours le cric sur un sol plan et dur.
- Ne démarrez pas le système hybride lorsque le véhicule est sur cric.
- Garez le véhicule sur un sol plan et dur, serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur "P".
- Vérifiez que le cric est correctement positionné sur le point de levage.
Si vous levez le véhicule alors que le cric n'est pas correctement positionné, vous risquez d'endommager le véhicule, qui peut par ailleurs tomber du cric.
- Ne mettez pas le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lors du levage du véhicule, ne placez aucun objet sur ou sous le cric.

4-3. Entretien à faire soi-même

Compartiment moteur

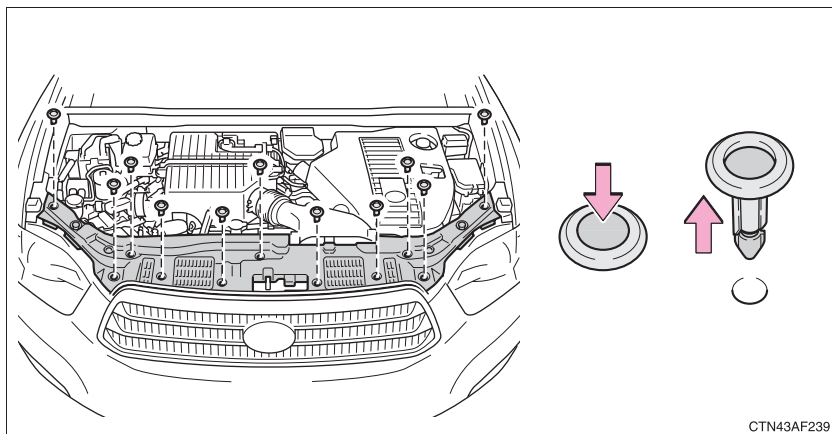


CTN43AF232

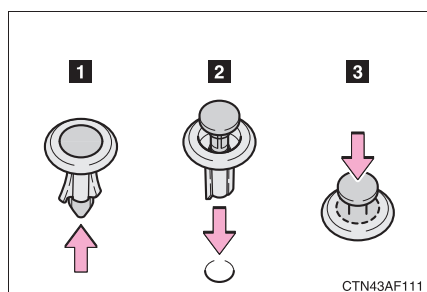
- | | |
|---|--|
| 1 Réservoir de liquide de lave-
glace (→P. 477) | 7 Réservoir de liquide de
refroidissement du module
de commande de puissance
(→P. 469) |
| 2 Batterie 12 V (→P. 474) | 8 Boîtes à fusibles (→P. 500) |
| 3 Réservoir de liquide de frein
(→P. 473) | 9 Radiateur de refroidissement
du module de commande de
puissance (→P. 472) |
| 4 Jauge de niveau d'huile
moteur (→P. 464) | 10 Motoventilateur de
refroidissement |
| 5 Vase d'expansion de liquide
de refroidissement
(→P. 468) | 11 Condenseur (→P. 472) |
| 6 Bouchon de remplissage
d'huile moteur (→P. 465) | 12 Radiateur de refroidissement
du moteur thermique
(→P. 472) |

Habillage du compartiment moteur (avant)

■ Dépose de l'habillage du compartiment moteur

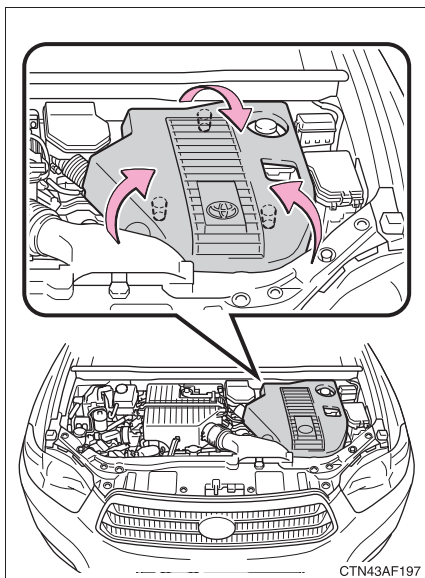


■ Remontage des clips

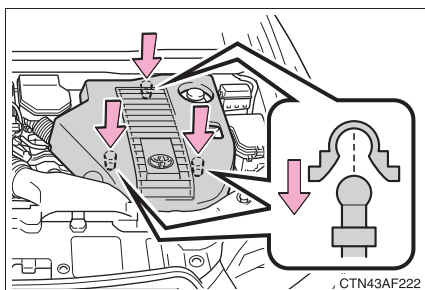


Habillage du compartiment moteur (côté gauche)

■ Dépose de l'habillage du compartiment moteur



■ Mise en place de l'habillage du compartiment moteur

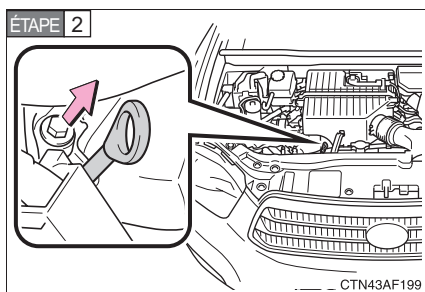


Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification du niveau d'huile moteur

ÉTAPE 1 Stationnez le véhicule bien à plat. Arrêtez le système hybride, puis attendez quelques minutes pour permettre à l'huile de redescendre dans le carter.



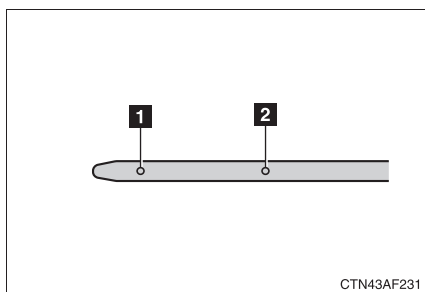
Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

ÉTAPE 3 Essuyez la jauge.

ÉTAPE 4 Remettez la jauge en place en appuyant bien à fond.

ÉTAPE 5 Sortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile, tout en tenant un chiffon dessous.

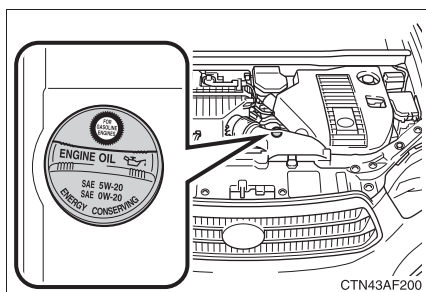
ÉTAPE 6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.



1 Insuffisant

2 Niveau maxi

■ Appoint en huile moteur



Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, faites l'appoint avec une huile de même type que celle utilisée dans le moteur.

Avant de faire l'appoint, vérifiez le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Qualité d'huile	Huile moteur multigrade ILSAC
Éléments	Entonnoir propre

ÉTAPE 1 Dévissez le bouchon de remplissage d'huile.

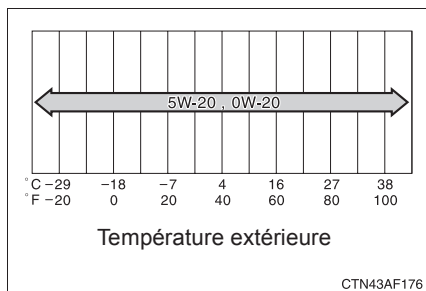
ÉTAPE 2 Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.

ÉTAPE 3 Revissez le bouchon de remplissage, en le tournant vers la droite.

A titre d'information, les écarts de contenance entre les repères mini et maxi de la jauge sont indiqués ci-après:

1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp. qt.)

■ Viscosité préconisée

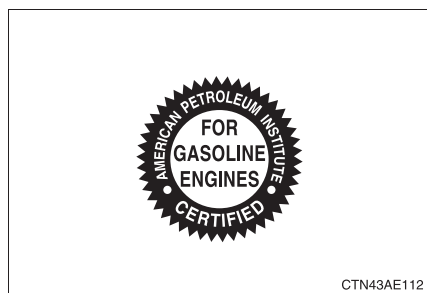


SAE 5W-20 ou 0W-20

Vous pouvez utiliser de l'huile moteur SAE 5W-20 ou 0W-20. L'huile SAE 0W-20 constitue néanmoins le meilleur choix pour votre véhicule, car elle garantit une meilleure économie de carburant et assure un bon démarrage du moteur par temps froid.

■ Comment lire les étiquettes des bidons d'huile

Sur certains bidons d'huile figurent les symboles de certification ILSAC, afin de vous permettre de faire le bon choix.



■ Consommation en huile moteur

- La quantité d'huile moteur consommée dépend de sa viscosité, de sa qualité et de la manière dont vous conduisez le véhicule.
- La consommation d'huile augmente lorsque vous utilisez votre véhicule à des vitesses soutenues et sur des parcours où vous accélérez et décélérez souvent.
- Le moteur consomme plus d'huile lorsqu'il est neuf.
- Lorsque vous voulez évaluer votre consommation d'huile, souvenez-vous que l'huile peut se trouver diluée et qu'il peut de ce fait être difficile de juger le niveau réel avec précision.
- Consommation d'huile: Maxi. 1,1 qt./600 miles, 0,9 Imp.qt./600 miles (1,0 L aux 1000 km)
- Si vous consommez plus de 1,1 qt. (1,0 L, 0,9 Imp.qt.) aux 600 miles (1000 km), contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Vidange de l'huile moteur (pour les États-Unis seulement)

Pour réinitialiser l'indicateur de vidange, appliquez la méthode suivante:

1. Mettez le bouton "POWER" en mode ARRÊT.
2. Tout en appuyant sur le bouton-poussoir de mise à zéro du totalisateur partiel (→P. 201), mettez le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE.
3. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que "EFFECTUE" s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

 ATTENTION**■ Huile moteur usagée**

- L'huile de vidange contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des maladies de peau (inflammations, voire même cancer de la peau). Par conséquent, veillez à éviter tout contact prolongé et répété avec l'huile de vidange. Pour nettoyer la peau en contact avec de l'huile moteur usagée, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile n'importe où et n'importe comment. Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile aux ordures, aux égouts ou directement dans la nature. Pour toute information relative à la collecte et au recyclage, consultez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas les huiles de vidange à la portée des enfants.

 NOTE**■ Pour prévenir toute panne moteur grave**

Vérifiez le niveau d'huile très régulièrement.

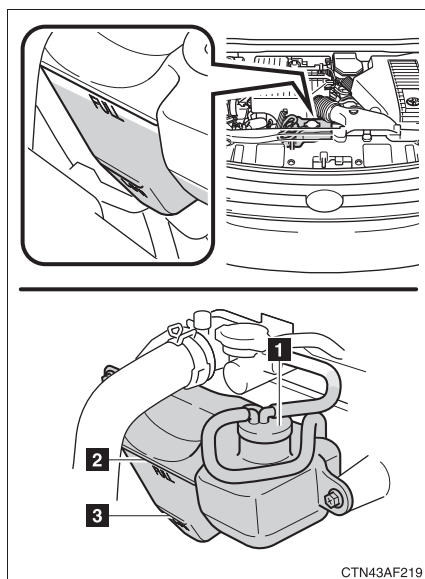
■ Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les organes du véhicule.
- Evitez de trop remplir, sous peine de détérioration du moteur thermique.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous faites l'appoint.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile.

Liquide de refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du vase d'expansion, système hybride froid.

► Vase d'expansion de liquide de refroidissement



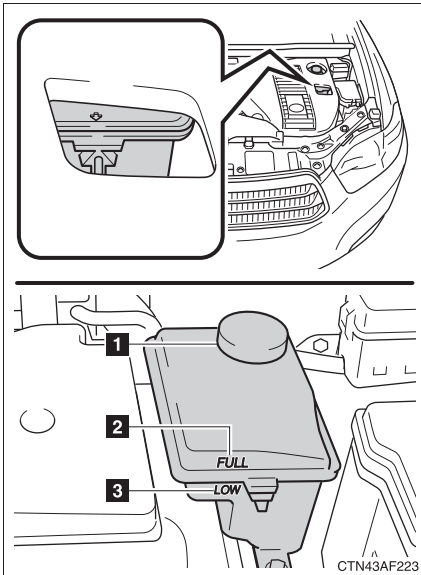
1 Capuchon du réservoir

2 Niveau "FULL"

3 Niveau "LOW"

Si le niveau du liquide est sous le niveau "LOW" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au niveau "FULL".

► Réservoir de liquide de refroidissement du module de commande de puissance



1 Capuchon du réservoir

2 Niveau "FULL"

3 Niveau "LOW"

Si le niveau du liquide est sous le niveau "LOW" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au niveau "FULL".

■ Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après l'appoint

Contrôlez visuellement le radiateur, les durites, le bouchon de vase d'expansion de liquide de refroidissement, le robinet de vidange et la pompe à eau.

Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon de radiateur et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

■ Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou un équivalent haut de gamme à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrates ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides de longue durée.

États-Unis: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est prédosé à 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. (Protection antigel jusqu'à -31°F [-35°C])

Canada: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est prédosé à 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. (Protection antigel jusqu'à -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, consultez votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

■ Lorsque le système hybride est chaud

N'ouvrez pas le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de vous brûler ou blesser grièvement.

 NOTE**■ Appoint en liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une efficacité suffisante en termes de lubrification, de protection anticorrosion et de refroidissement. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou de liquide de refroidissement.

■ Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez les radiateurs et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'un ou l'autre est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

Lorsque le système hybride est chaud

Ne touchez ni aux radiateurs ni au condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous brûler.

Lorsque le motoventilateur de refroidissement est en marche

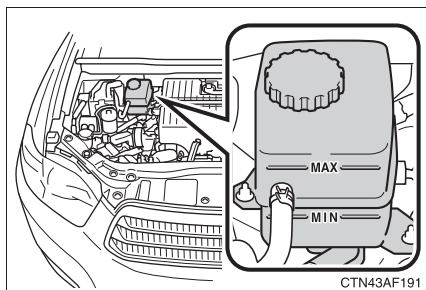
N'intervenez pas dans le compartiment moteur.

Le motoventilateur de refroidissement est susceptible de continuer à tourner pendant environ 3 minutes après la mise du bouton "POWER" en mode ARRÊT.

Lorsque le bouton "POWER" est en mode DÉMARRAGE, le motoventilateur de refroidissement se met automatiquement en route dès que la climatisation est en marche et/ou que le liquide de refroidissement est chaud. Si vous devez intervenir à proximité du motoventilateur de refroidissement, prenez soin de mettre le bouton "POWER" en mode ARRÊT.

Liquide de frein

■ Contrôle du niveau de liquide



Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.

Si le niveau est bas, confiez votre véhicule dès que possible à un concessionnaire Toyota. Ne conduisez pas votre véhicule si le voyant rouge du système de freinage est allumé. Demandez l'assistance d'un concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains; en outre, il détériore les surfaces peintes.

En cas de projection de liquide dans les yeux, rincez-les immédiatement à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

⚠ NOTE

■ Cas où le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

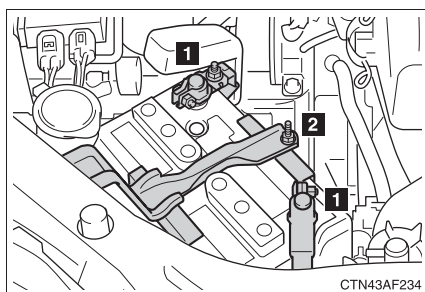
Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau dans l'accumulateur est élevé.

Si le réservoir doit être fréquemment rempli, cela peut indiquer un problème sérieux.

Batterie 12 V

■ Extérieur

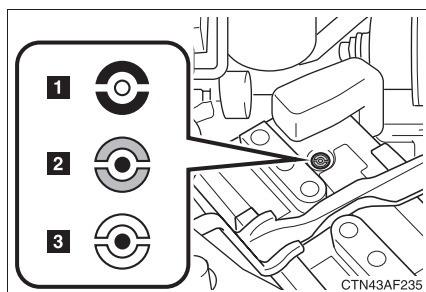
Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.



- 1** Bornes
- 2** Bride de maintien

■ Contrôle de l'état de la batterie de servitude (12 V)

Vérifiez l'état de la batterie de servitude (12 V) à l'aide des couleurs de l'indicateur.



- 1** Rouge: Défaillante, faites contrôler la batterie par votre concessionnaire Toyota.
- 2** Bleu: Bon état
- 3** Blanc: Mise en charge nécessaire. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Avant la mise en charge

La recharge de la batterie 12 V produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, avant la mise en charge:

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie 12 V est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

■ Après la mise en charge ou le rebranchement de la batterie de servitude (12 V)

Dans certains cas, le système hybride peut ne pas démarrer. Suivez l'une des procédures suivantes ou les deux:

- Après avoir ouvert puis refermé la porte conducteur, attendez 10 secondes, puis essayez de démarrer le système hybride. (Si le système ne démarre pas la première fois, recommencez la procédure.)
- Levier de sélecteur sur "P" et bouton "POWER" en mode ARRÊT, ouvrez puis refermez la porte conducteur, puis essayez de démarrer le système hybride.

Si le système s'obstine à ne pas démarrer après de multiples tentatives quelle que soit la méthode, contactez votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

■ Chimie de la batterie 12 V

La batterie 12 V contient de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V ou à sa proximité directe:

- Ne provoquez pas d'étincelles, par la mise en contact avec un outil des bornes de la batterie 12 V.
- Ne fumez pas et ne craquez pas d'allumette à proximité de la batterie 12 V.

ATTENTION

- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ **Où charger la batterie 12 V en toute sécurité**

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne rechargez pas la batterie dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ **Comment mettre en charge la batterie 12 V**

Effectuez toujours une charge lente (sous 5 A maximum). La batterie 12 V risque d'exploser si vous essayez de la recharger plus vite.

■ **Mesures d'urgence concernant l'électrolyte**

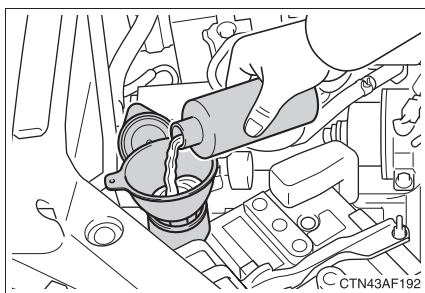
- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au cabinet médical le plus proche ou les urgences.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Prenez ensuite du lait de magnésium, un œuf frais battu ou de l'huile végétale. Consultez d'urgence un médecin.

 NOTE

■ **Si vous devez recharger la batterie 12 V**

Ne rechargez jamais la batterie 12 V avec le système hybride en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient débranchés.

Liquide de lave-glace



Faites l'appoint en liquide de lave-glace dans les situations suivantes.

- Aucune des buses de lave-glace ne fonctionne.
- Le message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel. (→P. 547)

 NOTE

■ **N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-glace**

Ne remplacez pas le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel pour moteur.

Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule.

■ **Dilution du liquide de lave-glace**

Vous pouvez diluer le liquide de lave-glace dans l'eau si nécessaire.

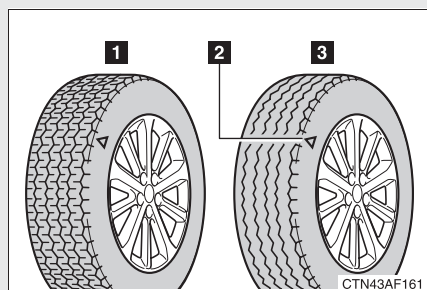
Consultez les températures de protection antigel indiquées sur le bidon de liquide de lave-glace.

4-3. Entretien à faire soi-même

Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

■ Contrôle des pneumatiques



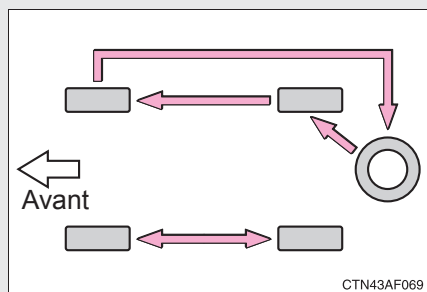
- 1 Profil neuf
- 2 Témoignage d'usure de la bande de roulement
- 3 Profil usé

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère ("TWI" ou "△", etc.) moulé sur le flanc du pneumatique.

En absence de permutation, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.

■ Permutation des roues

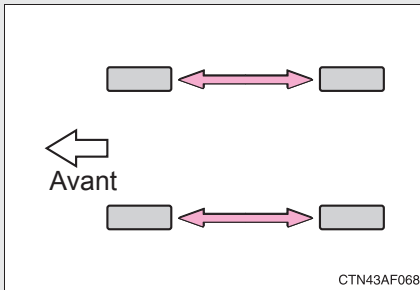
► Véhicules sans roue de secours compacte



Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneumatiques et d'allonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation au moment préconisé de leur inspection.

► Véhicules équipés d'une roue de secours compacte



Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneumatiques et d'allonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation au moment préconisé de leur inspection.

■ **Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Votre Toyota est équipée d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, qui utilise des valves à émetteur pour détecter si un pneu est sous-gonflé, et par conséquent vous éviter de sérieux problèmes. (→P. 539, 547)

Véhicules équipés d'une roue de secours compacte: La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.

Montage des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

Que vous remplaciez un pneu seulement ou une jante, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur.

Lors du montage d'une nouvelle valve à émetteur, il est impératif de déclarer le code d'identification de la valve neuve au calculateur du système de surveillance, puis d'initialiser le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques. Faites enregistrer par votre concessionnaire Toyota tous les codes d'identification des valves à émetteur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques. (→P. 480)

Déclaration des codes d'identification

La valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage est équipée d'un code d'identification unique. Lorsque vous procédez au remplacement d'une valve ou d'un émetteur de surveillance de la pression de gonflage, il est nécessaire d'enregistrer le code d'identification de la valve et de l'émetteur concernés. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Toyota.

■ Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque :

- une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, ou une cloque est révélatrice d'un défaut interne;
- le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

En cas de doute, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

■ Remplacement des pneus et des jantes

Si le code d'identification de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas déclaré, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes, le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante s'allume de manière permanente (après avoir clignoté pendant 1 minute) pour signaler une anomalie du système.

■ Longévité des pneumatiques

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ Pneus neige usés jusqu'à moins de 0,16 in. (4 mm) de hauteur de gomme sur la bande de roulement

Ces pneus neige ont perdu toute efficacité.

■ Charge maximum des pneumatiques

Vérifiez que la capacité de charge maximum du pneumatique remplacé est supérieure à 1/2 le poids maximal autorisé par essieu (PMAE) de l'essieu avant ou arrière, quel que soit le plus important.

Pour connaître la charge maximum du pneu, reportez-vous à la limite de charge à pression de gonflage à froid maximum qui figure sur le flanc du pneu et pour le poids maximal autorisé par essieu (PMAE), reportez-vous à l'étiquette d'homologation. (→P. 488, 595).

■ Types de pneus

1 Pneus d'été

Les pneus d'été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas les mêmes performances de traction que les pneus d'hiver, ils ne conviennent pas pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les 4 roues.

2 Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes performances de traction que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, l'accélération est moins forte avec les pneus toutes saisons et la tenue de route est moins bonne par rapport aux pneus d'été lors de la conduite sur autoroute.

3 Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons vivement l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, sélectionnez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés d'origine sur votre Toyota. Étant donné que votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans vous être au préalable renseigné sur d'éventuelles restrictions d'usage imposées par la réglementation locale. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 250)

■ Contrôles réguliers de la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne remplace pas les contrôles de pression périodiques. Veillez à vérifier la pression de vos pneus régulièrement, dans le cadre des contrôles à faire tous les jours.

■ Certification du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques

► Réservé aux véhicules commercialisés aux États-Unis.

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité.

NOTE:

Cet équipement a été éprouvé et est déclaré conforme aux caractéristiques attendues pour un dispositif numérique de classe B, selon la partie 15 de la réglementation FCC. Ces limites sont conçues pour offrir une protection raisonnable contre les interférences gênantes en zone résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut irradier une énergie de fréquence radio et s'il n'est pas installé et utilisé selon les instructions fournies, il peut provoquer des interférences gênantes dans les communications radios. Cependant, il n'y a pas de garantie pour qu'aucune interférence ne produise dans une installation donnée. Si cet équipement provoque des interférences gênantes pour les réceptions radio ou T.V., ceci peut être déterminé par arrêt et mise en marche de l'équipement. L'utilisateur est encouragé à essayer de remédier à ce problème d'interférence en recourant à l'une ou à plusieurs des mesures suivantes:

- Réorienter ou repositionner l'antenne réceptrice.
- Augmentez la distance séparant l'équipement et le récepteur.
- Branchez l'équipement à la douille d'un circuit différent de celui auquel le récepteur est branché.
- Demandez conseil au concessionnaire ou à un technicien radio/télévision expérimenté.

AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

NOTICE:

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

► Réservé aux véhicules commercialisés au Canada

REMARQUE:

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent provoquer un fonctionnement non souhaité de l'appareil.

NOTE:

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

ATTENTION

■ **Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident. À défaut, vous risquez de causer des dommages au groupe motopropulseur et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- N'utilisez pas, sur le même train, des pneumatiques différents quant à leur marque, leur modèle, leurs sculptures ou leur degré d'usure.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- Ne montez pas sur le même train des pneumatiques à carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés.
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus d'été, d'hiver et toutes saisons.
- Ne montez pas de pneumatiques ayant déjà servi sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas de pneumatiques dont vous ne savez pas comment ils ont été utilisés précédemment.
- Ne remorquez pas le véhicule avec la roue de secours montée.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneumatiques, des jantes et des valves de surveillance de la pression de gonflage et de leurs émetteurs**

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneumatiques ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Pour éviter de causer des dommages aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage**

Ne pas utiliser de bombe antirevaillon pour réparer un pneu à plat.

 NOTE**■ Conduite sur chaussées dégradées**

Faites très attention lorsque vous devez rouler sur une route dont le revêtement est inégal ou parsemé de nids-de-poule.

Ces conditions sont susceptibles d'occasionner des pertes de pression dans les pneumatiques, suffisantes pour en réduire la capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée fortement dégradée.

■ En cas de perte de pression dans les pneus pendant la marche du véhicule

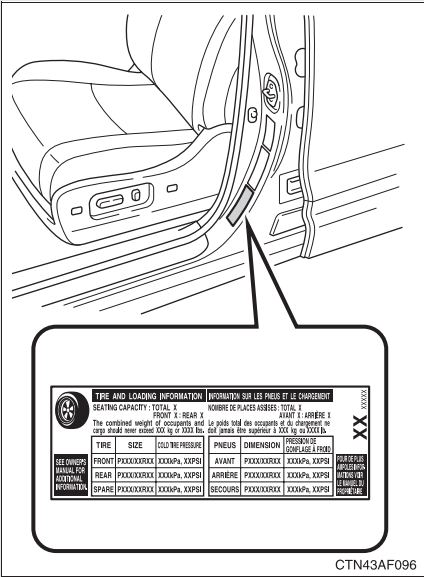
Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneumatiques et/ou vos jantes.

4-3. Entretien à faire soi-même

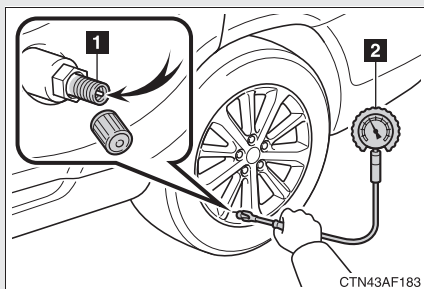
Pression de gonflage des pneus

■ Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage préconisée à froid, ainsi que les dimensions des pneus, sont indiquées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 595)



■ Procédure de contrôle et de réglage



1 Valve du pneu

2 Manomètre
pneumatiques

pour

ÉTAPE 1 Retirer le capuchon de valve du pneu.

ÉTAPE 2 Appuyez l'embout du manomètre pour pneumatiques sur la valve.

ÉTAPE 3 Lisez la pression sur les graduations du manomètre.

ÉTAPE 4 Si la pression de gonflage ne correspond pas aux valeurs préconisées, rétablissez-la.

Si vous ajoutez trop d'air, appuyez sur le téton au centre de la valve pour réduire la pression.

ÉTAPE 5 Une fois la mesure et le réglage de la pression de gonflage des pneus terminés, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve, pour détecter une fuite éventuelle.

ÉTAPE 6 Revissez le capuchon sur la valve du pneu.

■ Périodicité de contrôle de la pression des pneus

Vérifiez la pression des pneus toutes les 2 semaines, ou au moins une fois par mois.

N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

■ Conséquences d'une pression de gonflage incorrecte

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Augmentation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et de la longévité des pneus
- Augmentation des risques d'accident
- Sollicitation accrue du groupe motopropulseur, pouvant entraîner une panne

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations pour la vérification de la pression des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression pneus froids uniquement.
Pour obtenir une valeur de pression correcte pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km).
- Utilisez systématiquement un manomètre pour pneumatiques.
L'apparence des pneus peut être trompeuse. Par ailleurs, une différence de pression de gonflage même légère (quelques centaines de grammes) peut compromettre le confort et la tenue de route.
- Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé. Il est normal que la pression de gonflage augmente pendant la conduite.
- N'excédez jamais la charge utile de votre véhicule.
Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

 ATTENTION**■ D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus**

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés. Sinon, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Mauvaise étanchéité du talon de pneu
- Voilage de la jante et/ou déjantage du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu suite à un choc sur la route

 NOTE**■ Lorsque vous vérifiez la pression des pneus**

N'oubliez pas de revisser les capuchons sur les valves. Sans capuchon, la valve est exposée à l'eau et s'encrasse, ce qui peut causer une fuite d'air susceptible de provoquer un accident. Si vous perdez un capuchon, remplacez-le dans les plus brefs délais.

Jantes

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer.

À défaut, le pneu risque de déjancer ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

■ Sélection des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport.

Votre concessionnaire Toyota peut vous proposer d'autres jantes.

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de type ou dimensions différentes
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

■ Précautions concernant les jantes en aluminium

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneus, contrôlez le serrage des écrous de roues après avoir parcouru 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

■ Lorsque vous remplacez les jantes

Les jantes de votre Toyota sont équipées de capteurs, grâce auxquels le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. À chaque remplacement de jante, il faut transférer la valve à émetteur de surveillance de pression de l'ancienne à la nouvelle.

(→P. 480)

ATTENTION

■ Lorsque vous remplacez les jantes

- Ne montez pas des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless, mais qui fuit. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneumatiques à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage à votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des jantes d'origine Toyota avec votre véhicule. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus sont susceptibles de ne pas fonctionner normalement avec les jantes d'autres marques.

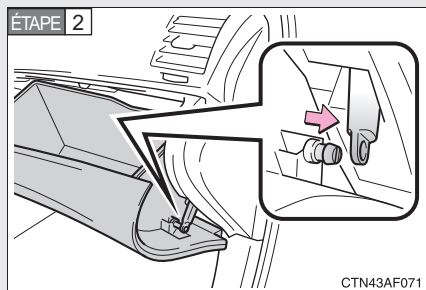
4-3. Entretien à faire soi-même

Filtre de climatisation

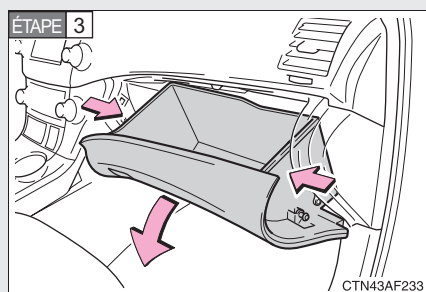
Le filtre de la climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

■ Méthode de dépose

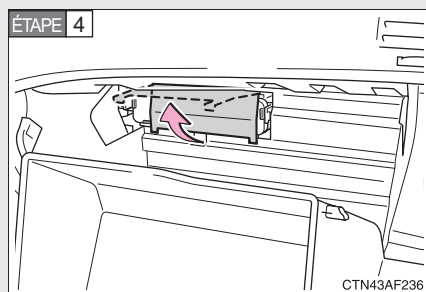
ÉTAPE 1 Mettez le bouton "POWER" en mode ARRÊT.



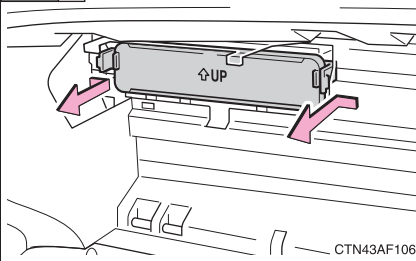
Ouvrez la boîte à gants.
Dégagez le bras.



Appuyez sur les deux côtés de la boîte à gants pour dégager les axes. Puis abaissez la boîte à gants vers vous.

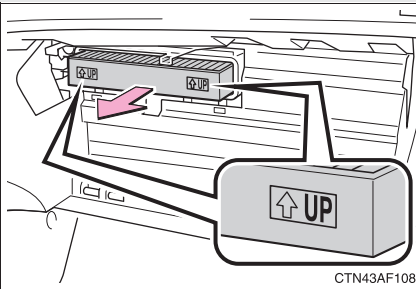


Tirez le couvercle vers le haut.

ÉTAPE 5

Retirez le couvercle du filtre.

■ Méthode de remplacement



Déposez le filtre de la climatisation et remplacez-le par un filtre neuf.

Les repères “↑UP” sur le filtre doivent pointer vers le haut.

■ Intervalle d'entretien

Vérifiez et remplacez le filtre de la climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou urbaine à trafic très dense. (Pour de plus amples informations concernant le programme d'entretien, veuillez vous reporter au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”).

■ En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.



NOTE

■ **Lorsque vous utilisez le système de climatisation**

Veillez à ce que le filtre soit toujours à sa place.

Le système de climatisation risque de tomber en panne si vous l'utilisez sans filtre.

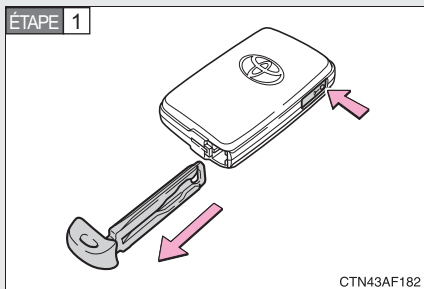
Pile de la clé

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

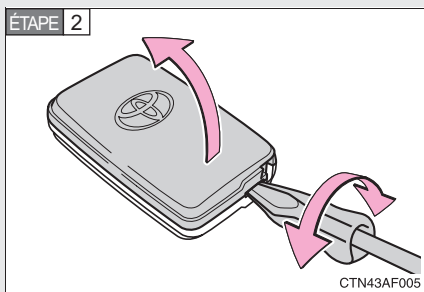
■ Munissez-vous des éléments suivants:

- Tournevis plat (pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.)
- Petit tournevis cruciforme (empreinte Phillips)
- Pile au lithium modèle CR1632

■ Remplacement de la pile

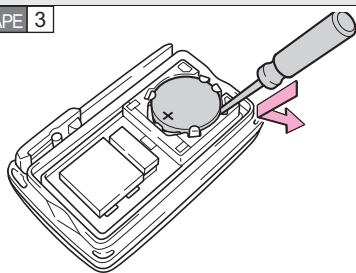


Tirez la clé conventionnelle.



Ouvrez le couvercle.

ÉTAPE 3



CTN43AF006

Retirez la pile usagée.

Mettez en place la pile neuve,
face “+” vers le haut.

■ En cas de décharge de la batterie

Les symptômes suivants peuvent se manifester.

- Le système d'accès et de démarrage “mains libres” et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- Réduction de la portée utile.

■ Utilisez une pile au lithium modèle CR1632

- Vous trouverez ce modèle de pile chez votre concessionnaire Toyota, dans les bijouteries ou les magasins de photo.
- Remplacez la pile uniquement par le même type ou un type équivalent recommandé par votre concessionnaire Toyota.
- Jetez les piles usagées conformément à la réglementation locale.

⚠ ATTENTION

■ Pile et autres petites pièces démontées

Tenir hors de portée des enfants.

Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer son étouffement.

**NOTE****■ Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.

- Opérez toujours avec les mains sèches.
La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.
- Ne touchez ni ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne tordez pas les bornes de la pile.

4-3. Entretien à faire soi-même

Vérification et remplacement des fusibles

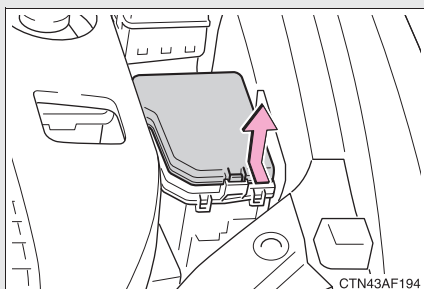
Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Dans ce cas, vérifiez le fusible et remplacez-le si nécessaire.

ÉTAPE 1 Mettez le bouton "POWER" en mode ARRÊT.

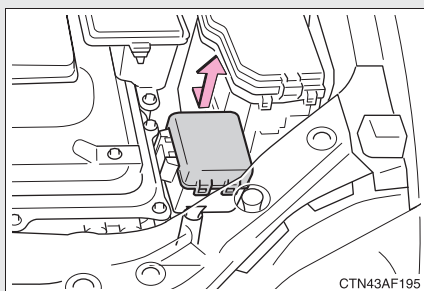
ÉTAPE 2 Retirez l'habillage gauche du compartiment moteur.
(→P. 463)

ÉTAPE 3 Ouvrez le couvercle.

► Compartiment moteur

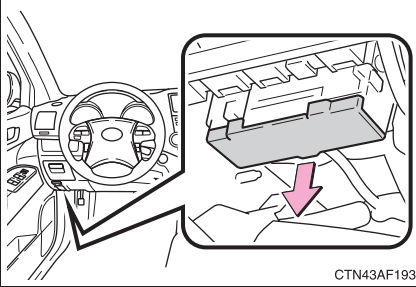


Type A: Appuyez sur les languettes et ouvrez le couvercle vers le haut.

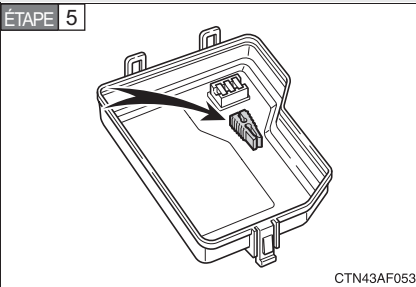


Type B: Appuyez sur les languettes et ouvrez le couvercle vers le haut.

► Sous le tableau de bord



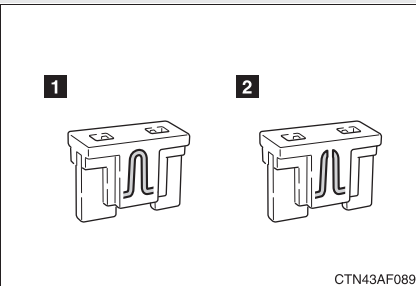
ÉTAPE 4 Après une panne d'un équipement électrique, consultez le tableau "Disposition des fusibles et ampérages" (→P. 503) pour repérer le fusible à vérifier.



Retirez le fusible avec la pince d'extraction.

ÉTAPE 6 Vérifiez si le fusible est grillé.

► Type A

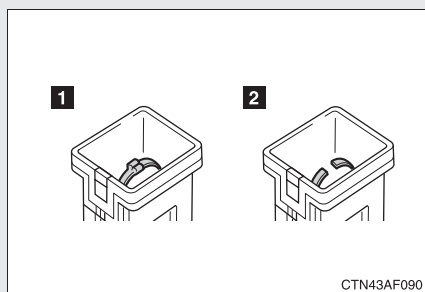


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez-le par un neuf du même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

► Type B

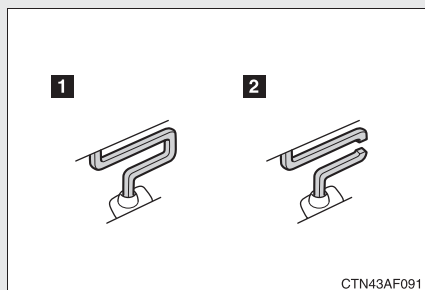


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez-le par un neuf du même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

► Type C

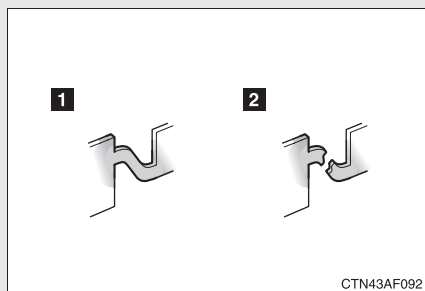


1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Contactez votre concessionnaire Toyota.

► Type D



1 Fusible normal

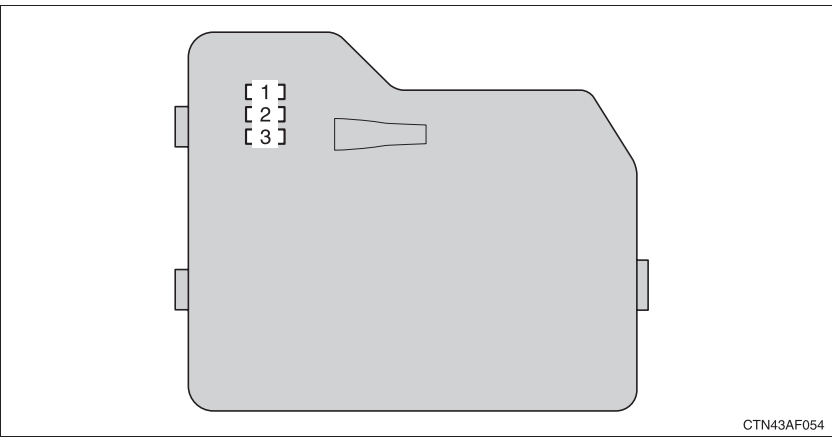
2 Fusible grillé

Contactez votre concessionnaire Toyota.

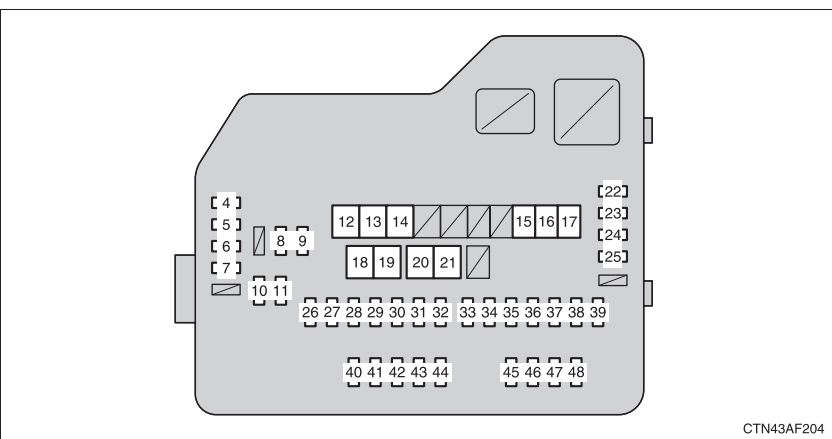
Disposition des fusibles et ampérages

■ Compartiment moteur

► Type A (boîte à fusibles au dos du cache)



► Type A (boîte à fusibles)



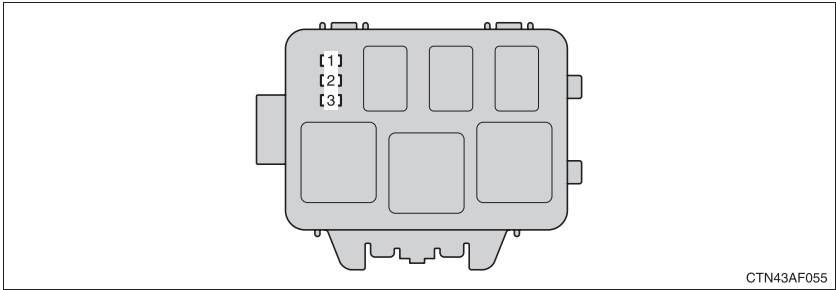
Fusible		Ampérage	Circuit
1	SPARE	7.5 A	Fusible de rechange
2	SPARE	15 A	Fusible de rechange
3	SPARE	25 A	Fusible de rechange

Fusible		Ampérage	Circuit
4	DEF RLY	10 A	Dégivrage de la lunette arrière
5	MIR HTR	20 A	MIR HTR (15 A)
6	P/OUT	20 A	Prise d'alimentation
7	DOOR 1	25 A	Système de communication multiplexé
8	IGCT NO.3	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
9	EFI NO.3	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
10	INJ NO.1	15 A	Circuit de démarrage
11	INJ NO.2	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
12	HTR	50 A	Système de climatisation
13	FAN NO.2	50 A	Motoventilateur de refroidissement
14	FAN NO.1	50 A	Motoventilateur de refroidissement
15	RR CLR	40 A	Système de climatisation
16	RR DEF	30 A	Dégivrage de la lunette arrière
17	PBD	30 A	Hayon à commande électrique
18	DC/DC	140 A	MIR HTR, P/OUT, DOOR 1, HTR, RR DEF, FAN MAIN, PTC NO.1, RR CLR, PTC NO.2, PTC NO.3, PBD
19	EPS	80 A	Direction assistée électrique
20	ABS MTR1	50 A	Système de freinage
21	ABS MTR2	50 A	Système de freinage
22	CRT	10 A	Système multimédia aux places arrière

	Fusible	Ampérage	Circuit
23	RADIO1	15 A	Système audio
24	ECU-B	10 A	Capteur de direction, instruments et compteurs, système de climatisation, ECU principale carrosserie, télécommande du verrouillage centralisé, système d'accès et de démarrage "mains libres", hayon à commande électrique, système de diagnostic embarqué
25	DOME	10 A	Éclairages de courtoisie, éclairages individuels, éclairage intérieur, instruments et compteurs, éclairages d'accueil sur porte, hayon à commande électrique
26	AMP	15 A	Système audio
27	TOWING	30 A	Feux de la caravane/remorque
28	IG2	25 A	INJ NO.1, INJ NO.2
29	STR LOCK	20 A	Antivol de direction
30	IGCT	30 A	IGCT NO.2, IGCT NO.3, INV-W/P, EFI NO.3
31	HAZ	15 A	Clignotants
32	ABS NO.3	15 A	Système de freinage à pilotage électronique
33	ABS NO.2	10 A	Système de freinage à pilotage électronique
34	ABS NO.1	10 A	Condensateur
35	OIL PMP	10 A	Système de refroidissement du liquide de boîte-pont
36	BATT FAN	15 A	Système hybride
37	G/H	10 A	Lunette arrière, système de communication multiplexé

Fusible		Ampérage	Circuit
38	DC/DC-S	10 A	Système hybride
39	AM2	7.5 A	Système de communication multiplexé
40	H-LP LH	15 A	Projecteur côté gauche (feu de route)
41	H-LP RH	15 A	Projecteur côté droit (feu de route)
42	H-LP LL	15 A	Projecteur côté gauche (feux de croisement)
43	H-LP RL	15 A	Projecteur côté droit (feux de croisement)
44	HORN	10 A	Avertisseur
45	EFI NO.1	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, système d'accès et de démarrage "mains libres"
46	ETCS	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, dispositif de commande électronique de l'accélérateur
47	A/F	20 A	Capteur du rapport carburant/air
48	S-HORN	7.5 A	Avertisseur

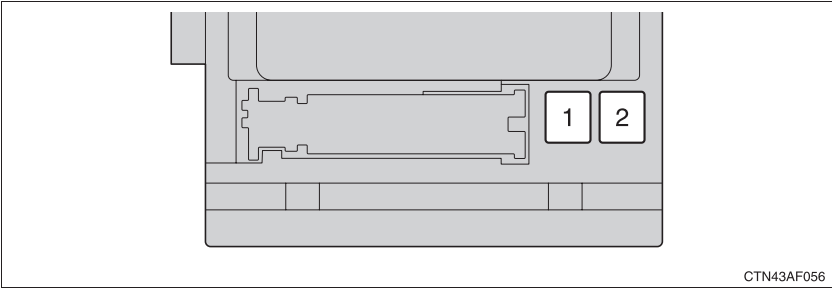
► Type B (sur modèles équipés)



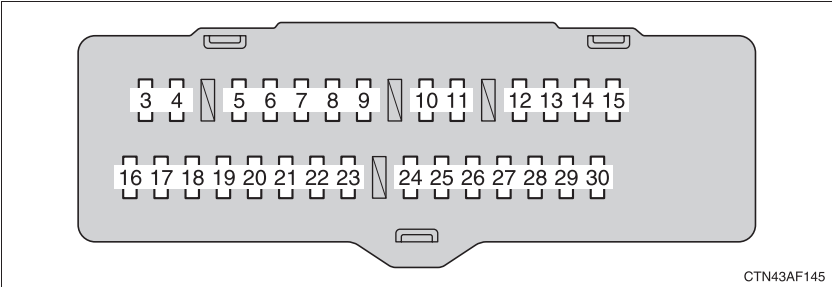
Fusible		Ampérage	Circuit
1	INV-W/P	15 A	Système hybride
2	IGCT NO.2	7.5 A	Système hybride
3	A/C-D	10 A	Système de climatisation

■ **Sous le tableau de bord**

► **Face avant de la boîte à fusibles**



► **Boîte à fusibles**



Fusible		Ampérage	Circuit
1	P/SEAT	30 A	Siège électrique
2	POWER	30 A	Lève-vitres électriques
3	RR DOOR RH	25 A	Lève-vitres électriques
4	RR DOOR LH	25 A	Lève-vitres électriques
5	FR FOG	15 A	Projecteurs antibrouillards avant
6	OBD	7.5 A	Système de diagnostic embarqué
7	FR DEF	25 A	Dégivrage des essuie-glaces de pare-brise
8	STOP	10 A	Feux stop
9	DOOR NO.2	25 A	Lève-vitres électriques
10	AM1	7.5 A	Pompe à eau

Fusible		Ampérage	Circuit
11	RR FOG	7.5 A	Non utilisé
12	FUEL OPN	7.5 A	Commande d'ouverture de la trappe à carburant
13	S/ROOF	30 A	Toit ouvrant électrique
14	TAIL	15 A	Feux de stationnement, feux de position, éclairage de plaque d'immatriculation, projecteurs antibrouillards avant, feux de la caravane/remorque
15	PANEL	7.5 A	Éclairage de boîte à gants, feux de détresse, système audio, dégivrage des rétroviseurs extérieurs, système de verrouillage centralisé des portes, sièges chauffants, système multimédia aux places arrière, commande d'éclairage du tableau de bord, bouton de la transmission à pilotage électronique, transmission, commandes au volant
16	ECU IG NO.1	10 A	Système de communication multiplexé, toit ouvrant électrique, transmission à commande électronique, hayon à commande électrique, sièges chauffants, système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques, direction assistée électrique, transmission
17	ECU IG NO.2	7.5 A	Système VDIM
18	A/C NO.2	10 A	Système de climatisation, FAN NO.1, FAN NO.2
19	WASH	20 A	Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise
20	S-HTR	20 A	Sièges chauffants

Fusible		Ampérage	Circuit
21	GAUGE NO.1	10 A	Système audio, dégivrage des rétroviseurs extérieurs, feux de recul, circuit de charge, feux de détresse, système antipatinage, molette de commande d'éclairage du tableau de bord, dégivrage des essuie-glaces de pare-brise
22	FR WIP	30 A	Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise
23	RR WIP	15 A	Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière
24	IGN	10 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, antivol de direction, système d'accès et de démarrage "mains libres", dispositif de sac de sécurité gonflable SRS
25	GAUGE NO.2	7.5 A	Instruments et compteurs, moniteur de rétrovision
26	ECU-ACCESSORY	7.5 A	Rétroviseur électrique, dispositif de commande de verrouillage de sélecteur, système d'accès et de démarrage "mains libres"
27	ACCESSORY SOCK NO.1	10 A	Prise d'alimentation
28	ACCESSORY SOCK NO.2	20 A	Prise d'alimentation
29	RADIO NO.2	7.5 A	Système audio, système multimédia aux places arrière, circuit de charge, éclairages intérieurs, éclairages individuels
30	MIR HTR	15 A	Dégivrage des rétroviseurs extérieurs

■ Après le remplacement d'un fusible

- Si l'éclairage ne s'allume pas après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 513)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de surcharge électrique des circuits

Les fusibles ont pour fonction de fondre avant que tout le faisceau électrique ne soit endommagé.

ATTENTION

■ Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous risquez d'être à l'origine d'une panne, voire d'un incendie ou d'un accident.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet conducteur.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent.
Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
Cela peut avoir pour conséquences des dégâts importants, voire même un incendie.
- Ne modifiez ni les fusibles, ni la boîte à fusibles.

■ Boîte à fusible près du module de commande de puissance

Ne contrôlez ou remplacez jamais vous-même les fusibles, car la boîte à fusibles est située à proximité directe d'un faisceau électrique et d'équipements sous haute tension.

Vous risquez de subir un choc électrique, qui est un accident grave, voire mortel.



NOTE

■ Avant de remplacer les fusibles

Faites rechercher l'origine de la surcharge électrique et réparer le dysfonctionnement par votre concessionnaire Toyota dans les meilleurs délais.

Ampoules

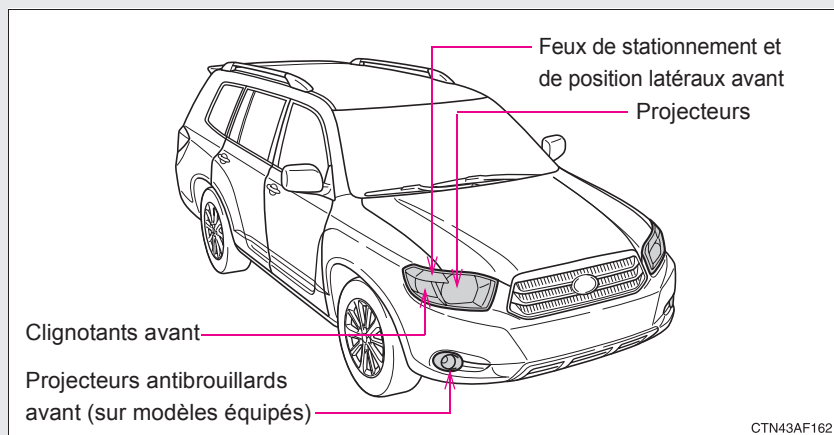
Vous pouvez changer les ampoules ci-après par vous-même. La difficulté du remplacement dépend de l'ampoule. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, faites appel votre concessionnaire Toyota.

Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules du véhicule, consultez votre concessionnaire Toyota.

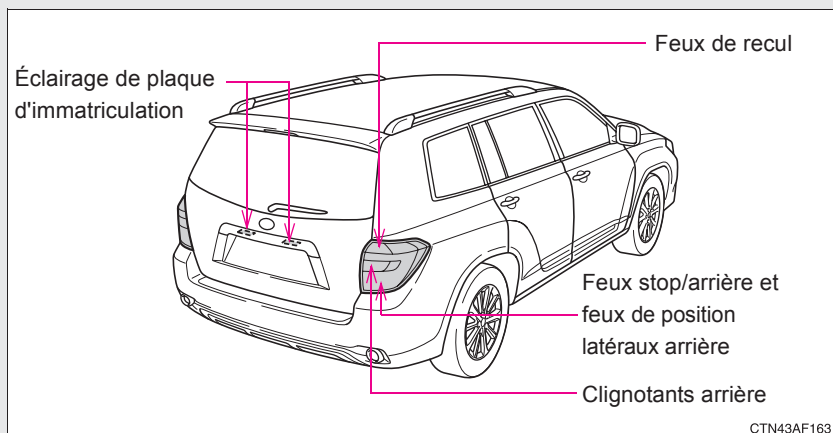
■ Préparez une ampoule de rechange.

Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule à remplacer.
(→P. 591)

■ Emplacement des ampoules à l'avant

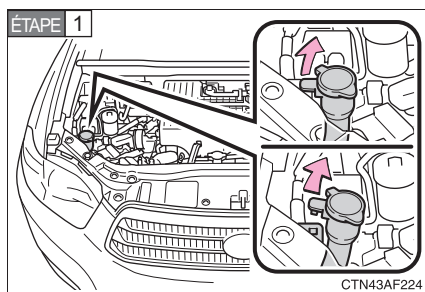


■ Emplacement des ampoules à l'arrière

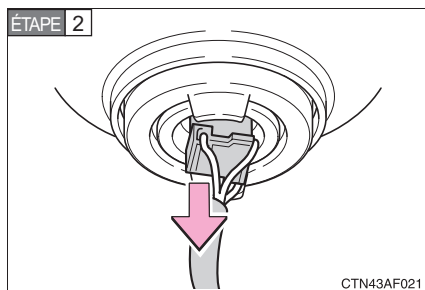


Remplacement des ampoules

■ Projecteurs

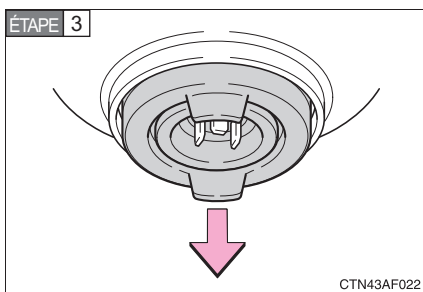


Côté droit seulement: Déployez le tube de remplissage de liquide de lave-glace en le tirant vers le haut et mettez-le sur le côté.



Débranchez le connecteur.

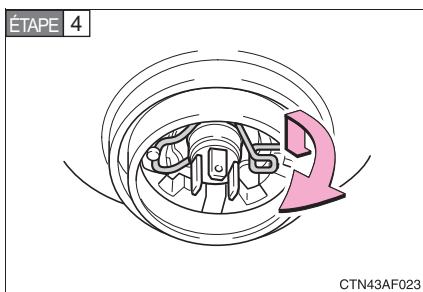
ÉTAPE 3



CTN43AF022

Enlevez le couvercle en caoutchouc.

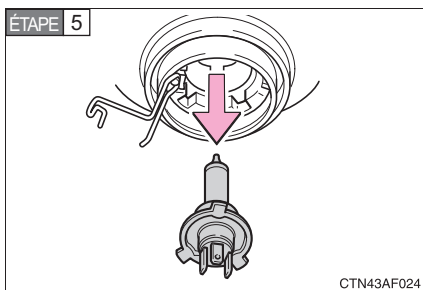
ÉTAPE 4



CTN43AF023

Défaites le ressort de fixation d'ampoule.

ÉTAPE 5



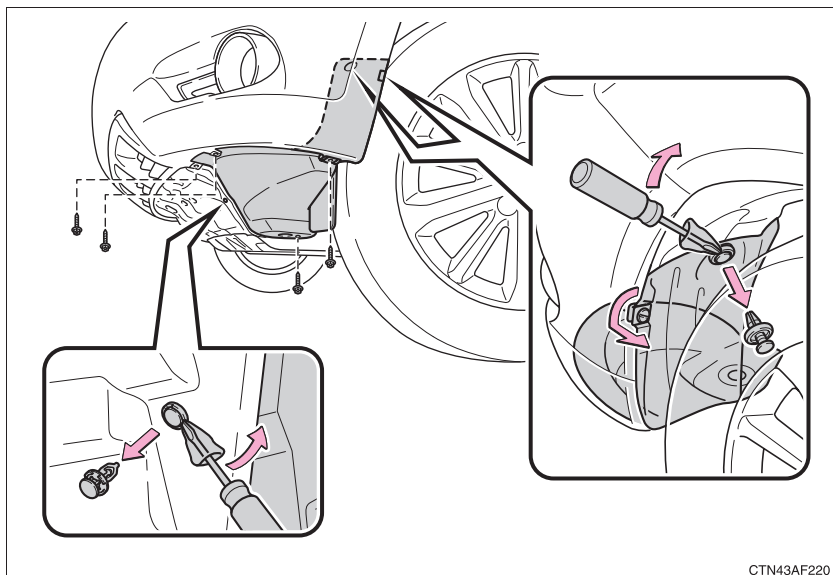
CTN43AF024

Retirez l'ampoule.

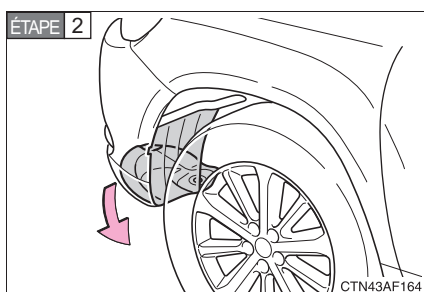
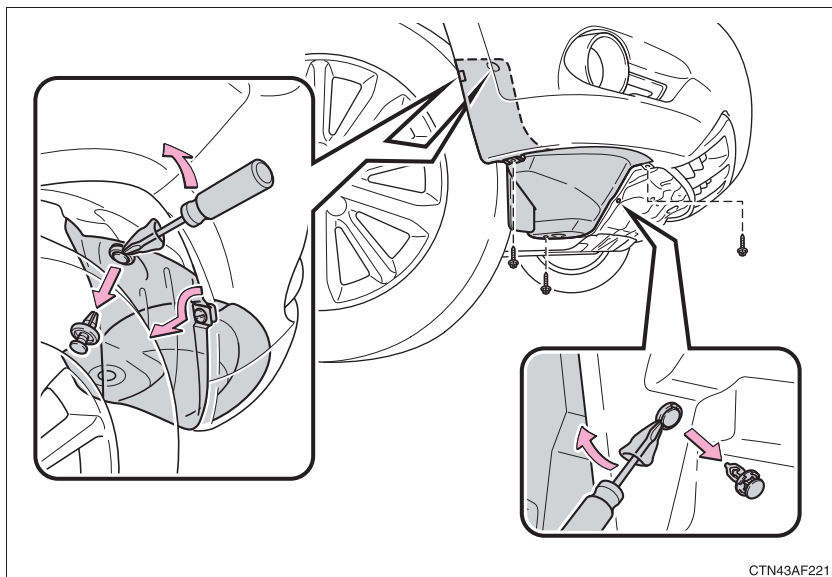
■ Projecteurs antibrouillards avant (sur modèles équipés)

ÉTAPE 1 Retirez les vis et les clips de fixation de la doublure d'aile comme suit.

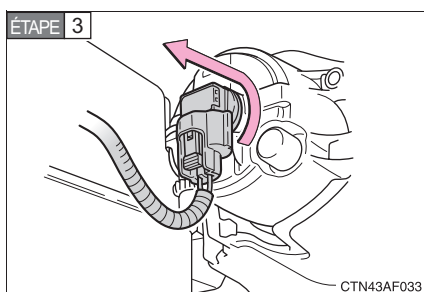
► Côté gauche



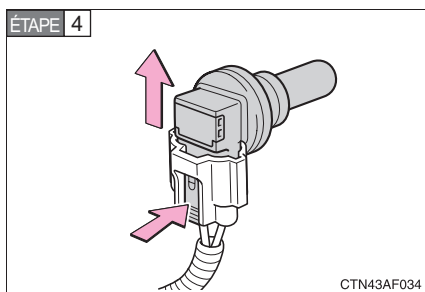
► Côté droit



Enlevez la doublure d'aile.

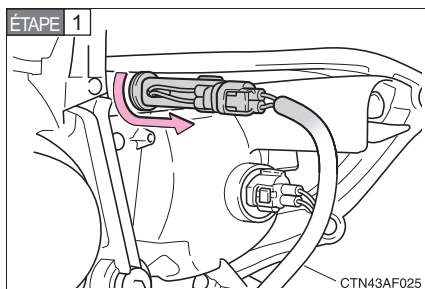


Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

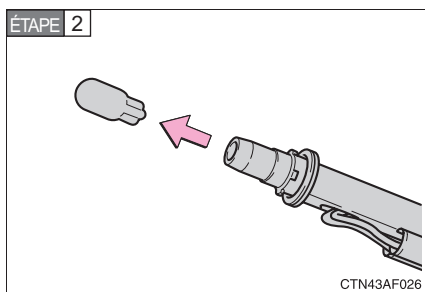


Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

■ Feux de stationnement et de position latéraux avant

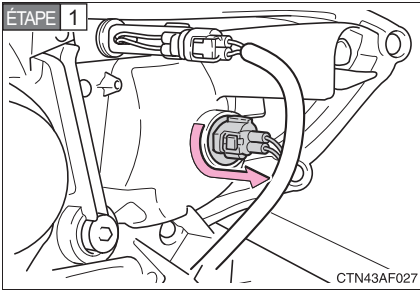


Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

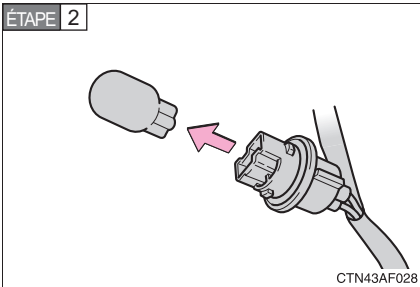


Retirez l'ampoule.

■ Clignotants avant



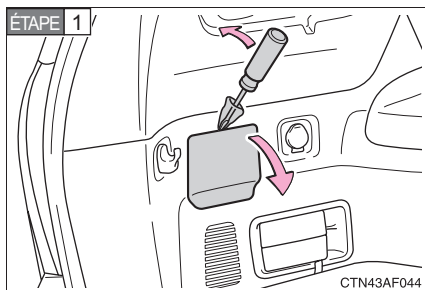
Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



Retirez l'ampoule.

■ Feux de recul, feux stop/arrière et feux de position latéraux arrière

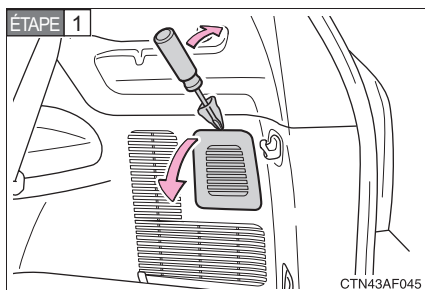
► Côté gauche



Ouvrez le hayon et retirez le cache.

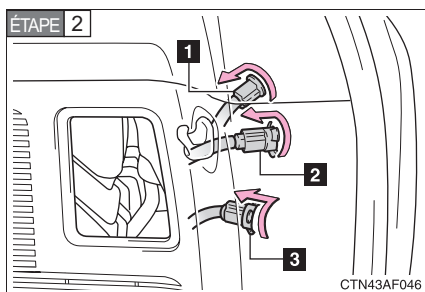
Pour ne pas abîmer l'habillage, protégez la lame du tournevis à embout plat avec un chiffon, comme indiqué sur les figures.

► Côté droit



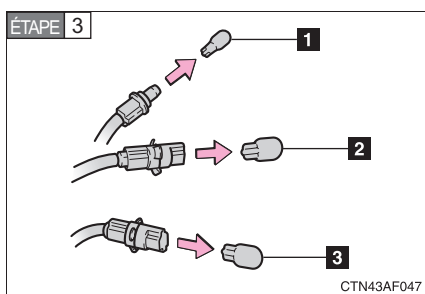
Ouvrez le hayon et retirez le cache.

Pour ne pas abîmer l'habillage, protégez la lame du tournevis à embout plat avec un chiffon, comme indiqué sur les figures.



Tournez les culots d'ampoule vers la gauche.

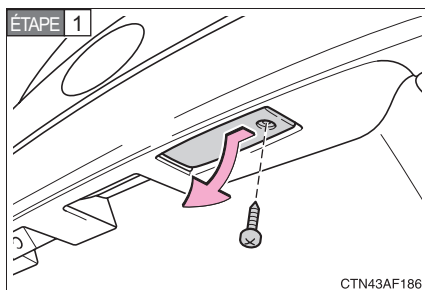
- 1 Feu de recul
- 2 Clignotant arrière
- 3 Feu stop/arrière et de position latéral arrière



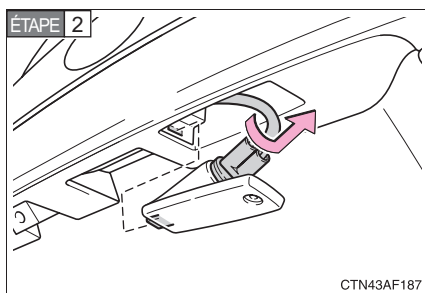
Retirez l'ampoule.

- 1 Feu de recul
- 2 Clignotant arrière
- 3 Feu stop/arrière et de position latéral arrière

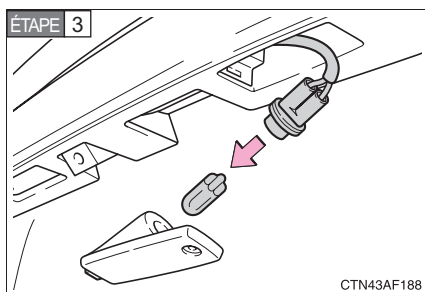
■ Éclairage de plaque d'immatriculation



Retirez la vis, puis l'éclairage.



Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



Retirez l'ampoule.

■ Troisième feu stop et éclairages extérieurs de sol (sur modèles équipés)

Si une ampoule des éclairages extérieurs de sol ou celle du troisième feu stop a grillé, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.

■ Formation de condensation à l'intérieur de l'optique

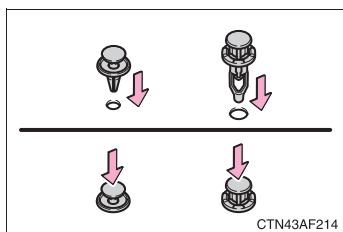
Consultez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes. Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques de projecteurs n'indique pas nécessairement une anomalie.

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face intérieure de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur des projecteurs.

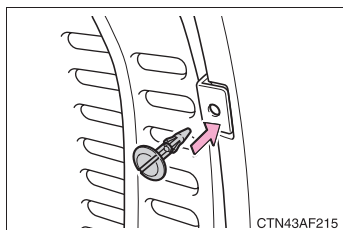
■ Troisième feu stop à DEL

Le troisième feu stop est constitué d'un ensemble de DEL. Si une diode vient à griller, faites remplacer le feu par votre concessionnaire Toyota.

■ Mise en place des clips de fixation de la doublure d'aile



Insérez les clips.



Insérez le clip.

 ATTENTION**■ Remplacement des ampoules**

- Éteignez les projecteurs. N'essayez pas de changer l'ampoule tout de suite après avoir éteint les projecteurs.
Les ampoules sont très chaudes et pourraient vous brûler.
- Ne touchez pas le verre de l'ampoule avec les doigts. Tenez l'ampoule par sa partie métallique ou plastique.
Si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque d'éclater.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'optique, susceptible d'endommager les projecteurs ou de causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.

■ Pour prévenir tout risque de panne ou d'incendie

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

En cas de problème

5

5-1. Informations à connaître..... 526

Remorquage du véhicule..... 526

Vous suspectez un problème..... 532

Enregistreur de données d'événement 533

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence..... 536

Si un voyant s'allume ou un signal sonore se déclenche... 536

Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel 547

En cas de crevaison..... 548

Si le système hybride ne démarre pas..... 560

Si le levier de sélecteur est bloqué 562

Si vous perdez vos clés ... 563

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement..... 564

Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée..... 566

Lorsque le véhicule chauffe 570

Si votre véhicule est bloqué 574

5-1. Informations à connaître

Remorquage du véhicule

Si votre véhicule doit être remorqué, nous vous recommandons de confier l'opération à votre concessionnaire Toyota ou à une société de dépannage professionnelle, utilisant de préférence une dépanneuse à panier ou à plateau.

Pour toutes les opérations, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur. Si le véhicule doit être remorqué par l'avant, ses roues et son essieu arrière doivent être en état. (→P. 530)

S'ils ont subi des dommages, utilisez un chariot de remorquage ou une dépanneuse à plateau.

Avant l'opération de remorquage

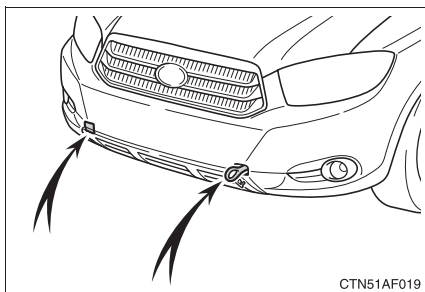
Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de boîte de vitesses. Consultez votre concessionnaire Toyota avant de remorquer.

- Le système hybride est fonctionnel, mais le véhicule n'est plus roulant.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage de secours

En cas d'indisponibilité d'une dépanneuse ou d'un service d'assistance, vous pouvez remorquer provisoirement votre véhicule à l'aide d'une chaîne ou d'un câble attaché à son anneau de remorquage. Ce type de remorquage ne doit s'effectuer que sur route à revêtement dur, sur une courte distance et à une vitesse inférieure à 18 mph (30 km/h).

Une personne doit rester au volant du véhicule pour le diriger et freiner. Les roues, la transmission, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en état.



Anneau de remorquage

Procédure de remorquage d'urgence

- ÉTAPE 1** Desserrez le frein de stationnement.
- ÉTAPE 2** Mettez le levier de sélecteur sur "N".
- ÉTAPE 3** Mettez le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES (système hybride arrêté) ou en mode DÉMARRAGE (système hybride en marche).

ATTENTION

■ Précautions à prendre pour le remorquage

- Procédez avec la plus grande précaution lors du remorquage du véhicule. Évitez les démarrages brusques et les manœuvres susceptibles d'occasionner un effort excessif sur l'anneau de remorquage, ainsi que sur le câble ou la chaîne.
- Lorsque le système hybride est arrêté, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur manœuvre beaucoup plus difficile.

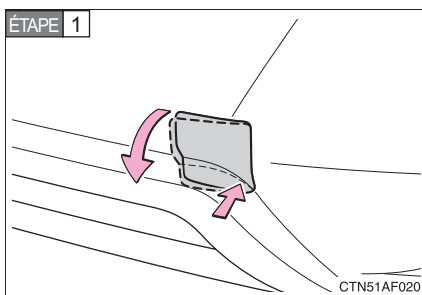
NOTE

■ Pour éviter d'occasionner des dommages sérieux à la transmission

Ne remorquez jamais le véhicule par l'arrière, avec les roues avant au sol. La transmission risquerait en effet de subir de graves détériorations.

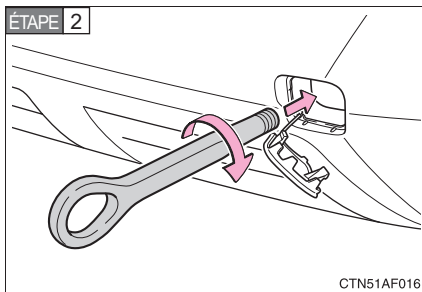
Montage de l'anneau de remorquage

ÉTAPE 1

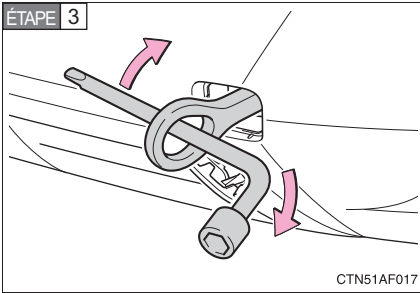


Déposez la cache en exerçant une pression dessus.

ÉTAPE 2



Vissez l'anneau de remorquage dans son support et serrez-le à la main.



Finissez de serrer l'anneau de remorquage avec la clé pour écrous de roue.

■ Emplacement des anneaux de remorquage

→P. 548

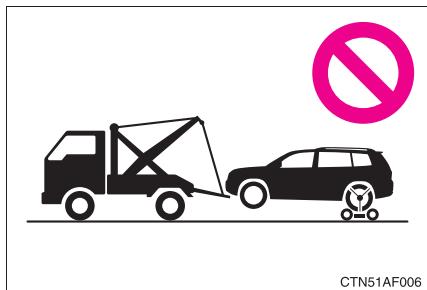
⚠ ATTENTION

■ Montage de l'anneau de remorquage sur le véhicule

Veillez à bien serrer l'anneau de remorquage.

Mal serré, un anneau de remorquage risque de se dévisser pendant le remorquage. Cela peut provoquer un accident grave, voire mortel.

Remorquage avec une dépanneuse à palan



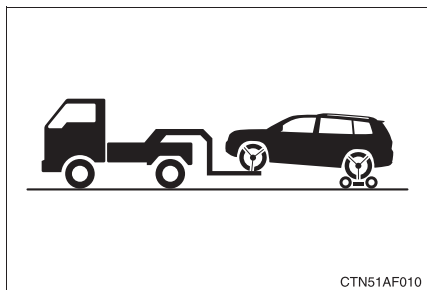
⚠ NOTE

■ Pour éviter d'occasionner des dommages à la carrosserie

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d'une dépanneuse à palan, que se soit par l'avant ou par l'arrière.

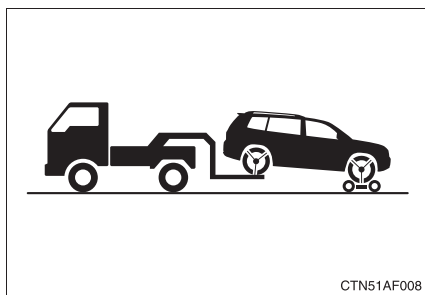
Remorquage avec une dépanneuse à paniers

► Par l'avant



Placez un chariot de remorquage sous les roues arrière.

► Par l'arrière



Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

 NOTE

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages sérieux à la transmission**

Ne remorquez jamais le véhicule par l'arrière, avec les roues avant au sol.

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages au véhicule**

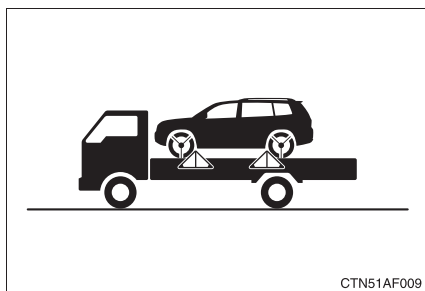
● Ne remorquez pas le véhicule avec le bouton "POWER" en mode ARRÊT. Le verrou de direction n'est pas suffisamment robuste pour maintenir les roues avant en ligne droite.

● Une fois les roues levées, vérifiez que la garde au sol est suffisante à l'opposé du véhicule. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages sérieux à la transmission**

Ne remorquez jamais le véhicule par l'avant, avec les roues arrière au sol.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau



Si vous arrimez votre véhicule avec des chaînes ou des câbles, l'angle qu'ils forment avec le plateau doit être de 45°.

Ne tendez pas excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.

Vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a selon toute vraisemblance besoin d'une révision. Contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota.

■ Symptômes visibles

- Fuite de liquide sous le véhicule
(La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après utilisation de cette dernière.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- Thermomètre de liquide de refroidissement en permanence une température supérieure à la normale

■ Symptômes audibles

- Changements de sonorité à l'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du système hybride

■ Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou ne tourne pas régulièrement
- Perte de puissance notable
- Le véhicule embarque fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule embarque fortement d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

Enregistreur de données d'événement

Votre véhicule est muni des ordinateurs qui surveillent et contrôlent certains aspects de votre véhicule. Ces ordinateurs vous assistent pendant la conduite et garantissent une performance optimale du véhicule.

En plus de mémoriser des données utiles pour la recherche des pannes, l'enregistreur de bord garde la trace des événements ayant conduit à un accident ou à une manœuvre d'urgence.

En cas d'accident ou de manœuvre d'urgence

C'est l'ensemble capteur des sacs de sécurité gonflable SRS qui contient l'EDR. Lors d'un choc ou d'un accident, ce dispositif peut enregistrer les informations suivantes, en totalité ou en partie:

- Régime du moteur thermique
- S'il y a eu action sur la pédale de frein ou non
- La vitesse du véhicule
- Jusqu'où était enfoncée la pédale d'accélérateur
- La position du sélecteur de vitesses de la transmission
- Si le conducteur et le passager avant portaient leur ceinture de sécurité
- La position du siège conducteur
- La classe du passager avant
- Données de déclenchement des sacs de sécurité gonflables SRS
- Données de diagnostic du dispositif de sac de sécurité gonflable SRS

Si votre véhicule est équipé du dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule (VSC)

Le calculateur électronique VSC de votre Toyota est susceptible d'intégrer un autre enregistreur de bord. En cas d'intervention du système VSC ou du système d'aide au freinage d'urgence, ou lorsque l'accélération latérale dépasse une certaine valeur, ce dispositif peut enregistrer les données suivantes, en totalité ou en partie:

- Comportement du véhicule
- Angle d'inclinaison du volant
- La vitesse du véhicule
- Jusqu'où était enfoncée la pédale d'accélérateur
- Le degré d'enfoncement de la pédale de frein
- Le degré d'intervention de l'ECU par rapport aux 4 roues
- Les données de diagnostic du dispositif de contrôle de la stabilité du véhicule

Les informations ci-dessus servent à améliorer la performance de sécurité du véhicule. A la différence des enregistreurs des avions, par exemple, l'EDR n'enregistre néanmoins aucune donnée sonore comme la conversation entre les passagers.

Divulagation des données

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées par l'EDR à un tiers excepté dans le cas où:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou la société de location s'il s'agit d'un véhicule loué)
- En cas de demande officielle de la police ou d'autres autorités
- Ces informations s'avéreraient utiles pour la défense de Toyota lors d'une poursuite judiciaire
- Ces informations font l'objet d'une injonction d'une court de justice

Cependant, si ceci s'avère nécessaire, Toyota pourra:

- Utiliser les données à des fins de recherche en matière de performance de sécurité des véhicules Toyota
- De divulguer les données à un tiers à titre de recherches sans toutefois dévoiler les détails du propriétaire du véhicule, et cela seulement si c'est nécessaire
- Divulguer des données compilées, où les informations permettant d'identifier les véhicules auront été effacées, à une organisation autre que Toyota à des fins de recherche

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un voyant s'allume ou un signal sonore se déclenche...

Si un témoin s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne.

Arrêtez tout de suite le véhicule. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.

Le témoin d'alerte suivant indique l'existence possible d'un problème dans le système de freinage. Arrêtez au plus vite le véhicule sur une aire de sécurité et contactez votre concessionnaire Toyota.

Voyant	Voyant/Explications
 (États-Unis)	Voyant rouge de système de freinage (signal sonore)* • Insuffisance de liquide de frein • Anomalie dans le système de freinage Ce témoin est allumé lorsque le frein de stationnement est serré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement. • Anomalie dans le système de freinage à pilotage électronique
 (Canada)	

*: Signal sonore avec le frein de stationnement serré:

Un signal sonore retentit pour signaler que le frein de stationnement est toujours serré (le véhicule roule à plus de 3 mph [5 km/h]).

Signal sonore de système de freinage à pilotage électronique:

Un signal sonore retentit pour indiquer qu'une défaillance technique s'est produite, pouvant mener à une perte d'efficacité du freinage.

Arrêtez tout de suite le véhicule.

Les témoins d'alerte suivants indiquent la présence possible d'une panne pouvant entraîner un accident. Arrêtez au plus vite le véhicule sur une aire de sécurité et contactez votre concessionnaire Toyota.

Voyant	Voyant/Explications
	Voyant du circuit de charge Signale une anomalie dans le circuit de charge du véhicule.

Faites contrôler le véhicule dans les plus brefs délais.

Négliger de faire rechercher la cause des alertes suivantes peut avoir pour conséquence un fonctionnement anormal du système correspondant, pouvant entraîner un accident. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Voyant	Voyant/Explications
 (États-Unis)	Témoin d'anomalie de fonctionnement Signale la présence d'une anomalie dans: • le système hybride; • le système de gestion électronique du moteur; • le système de commande électronique de l'accélérateur; • le système de gestion électronique de la transmission.
 (Canada)	
	Voyant SRS Signale la présence d'une anomalie dans: • le système des sacs de sécurité gonflables SRS; • le système de classification de l'occupant du siège passager avant; ou • le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité.

Voyant	Voyant/Explications
 (États-Unis)  (Canada)	Voyant ABS Signale la présence d'une anomalie dans: • ABS; ou • le dispositif d'assistance au freinage d'urgence.
	Voyant jaune de système de freinage Signale la présence d'une anomalie dans: • le système de freinage récupératif; ou • le système de freinage à pilotage électronique
	Voyant de direction assistée électrique Signale la présence d'une anomalie dans le système EPS (Direction à assistance électrique).

■ Au cas où le voyant d'anomalie de fonctionnement s'allumerait pendant la marche du véhicule

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
Si c'est le cas, faites le plein dans les plus brefs délais.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin doit normalement s'éteindre après quelques trajets.

Si le témoin ne s'éteint pas après quelques trajets, consultez votre concessionnaire Toyota dès que possible.

■ Fonctionnement du voyant du système de freinage

Les manifestations suivantes ne signalent pas un dysfonctionnement:

- Une fois le système hybride en marche, les voyants rouge et jaune du système de freinage peuvent rester allumés pendant 60 secondes environ.
- Si vous appuyez sur la pédale de frein à plusieurs reprises, le voyant rouge du système de freinage s'allume et le signal sonore se déclenche.

Suivez les procédures de correction.

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le voyant d'alerte s'éteint.

Voyant	Voyant/Explications	Procédure de correction
	Voyant d'ouverture des portes (signal sonore)*1 Signale qu'une porte est mal fermée.	Vérifiez la fermeture de toutes les portes.
	Voyant de réserve de carburant Signale qu'il ne reste plus que 2,5 gal. (9,8 L, 2,1 Imp. gal.) ou moins	Refaites le plein du véhicule.
	Voyant de rappel de ceinture de sécurité conducteur (signal sonore)*2 Avertit la personne au volant qu'elle n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.	Attachez votre ceinture de sécurité.
 *3 PASSENGER  *4 PASSENGER (Console centrale)	Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant (signal sonore)*2 Avertit la personne assise à la place du passager avant qu'elle n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.	Attachez votre ceinture de sécurité.

Voyant	Voyant/Explications	Procédure de correction
	Voyant de surveillance de la pression de gonflage	
	Lorsque le voyant s'allume: Pneus sous-gonflés.	Corrigez la pression de gonflage des pneumatiques.
	Témoin allumé après avoir clignoté pendant 1 minute: Anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques.	Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.
	Voyant d'alerte principal Le voyant s'allume, accompagné d'un signal sonore, et clignote pour signaler que le système principal d'alerte a détecté une anomalie.	→P. 547

*1: Signal sonore d'ouverture des portes:

Le signal sonore d'ouverture des portes retentit pour indiquer qu'une ou plusieurs portes sont mal fermées (le véhicule roule à plus de 3 mph [5 km/h]).

*2: Signal de rappel de ceinture de sécurité pour le conducteur et le passager avant:

Les signaux de rappel de ceinture de sécurité pour le conducteur et le passager avant retentissent pour avertir ces derniers que leur ceinture de sécurité n'est pas attachée. Ils retentissent pendant 10 secondes à partir de l'instant où le véhicule roule à plus de 12 mph (20 km/h). Passé ce délai, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

*3: Véhicules sans système de navigation

*4: Véhicules équipés d'un système de navigation

■ Signal sonore de rappel de toit ouvrant ouvert

Le bruiteur signale que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé alors que le système hybride est arrêté et que la porte conducteur est ouverte.

■ Capteur d'occupation du siège passager avant et rappel de ceinture de sécurité passager

- Si vous posez un bagage sur le siège du passager avant, lequel est équipé d'un capteur d'occupation, celui-ci risque de provoquer l'allumage du voyant, alors que personne n'occupe pas ce siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du voyant.

■ Vidange de l'huile moteur (pour les États-Unis seulement)

Veillez à ne pas oublier de réinitialiser l'indicateur de vidange. (→P. 466)

■ Le voyant de surveillance de la pression de gonflage s'allume par suite d'une cause naturelle

Le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante peut s'allumer en raison de circonstances naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression de gonflage liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneumatiques pour que le voyant s'éteigne (après quelques minutes).

■ Remplacement d'une roue par la roue de secours

Véhicules équipés d'une roue de secours compacte: La roue de secours compacte ne dispose pas d'une valve de surveillance de la pression de gonflage et d'un émetteur. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et ajustez la pression de gonflage. Le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante s'éteint au bout de quelques minutes.

Véhicules sans roue de secours compacte: La roue de secours est également équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage. Le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante s'allume si la pression de gonflage de la roue de secours est basse. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et ajustez la pression de gonflage. Le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante s'éteint au bout de quelques minutes.

■ Si le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques est inopérant

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques est inopérant dans les circonstances suivantes:

(Si tout est normal, le système fonctionne correctement.)

- Si les pneumatiques utilisés ne disposent pas de valves ni d'émetteurs de surveillance de la pression de gonflage.
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas déclaré dans le calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques.
- Les pneumatiques sont gonflés à plus de 73 psi (500 kPa, 5,1 kgf/cm² ou bar).

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques risque d'être inopérant dans les circonstances suivantes:

(Si tout est normal, le système fonctionne correctement.)

- A proximité de dispositifs ou d'équipements électroniques utilisant des fréquences d'ondes radio similaires.
- Si une radio réglée sur des fréquences similaires est en état de marche dans le véhicule.
- Si un film teinté qui affecte les signaux des ondes radio est installé sur la vitre.
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues.
- En cas d'utilisation d'autres jantes que celles d'origine Toyota. (Même si vous utilisez des jantes d'origine Toyota, il se peut que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques ne fonctionne pas correctement avec certains types de pneumatiques.)
- Si les chaînes à neige sont en cours d'utilisation.
- Véhicules sans roue de secours compacte
- La roue de secours est située dans une zone de mauvaise réception du signal radio.
- Si vous placez dans le coffre un objet métallique susceptible de perturber la réception du signal.

■ **Si le voyant de surveillance de la pression de gonflage s'allume après avoir clignoté fréquemment pendant 1 minute**

Si le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques s'allume après avoir souvent clignoté pendant 1 minute alors que le bouton "POWER" était en mode MARCHE, faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

■ Si le voyant de surveillance de la pression de gonflage s'allume

Respectez les précautions suivantes. À défaut, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

► Véhicules sans roue de secours compacte

- Garez votre véhicule dès que possible sur une aire de sécurité. Contrôlez et corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneumatiques.
- Si le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante s'allume après que vous ayez vérifié la pression des pneumatiques, il est probable qu'un pneumatique soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneumatique est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneumatique crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque. Si les pneus de votre véhicule viennent à se dégrader, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

■ Si un éclatement de pneumatique ou une fuite d'air soudaine se produit

Il est possible que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne le signale pas immédiatement.

■ Entretien des pneumatiques

Par temps froid, chaque pneu, y compris celui de secours, devrait être vérifié une fois par mois et gonflé à la pression recommandée par le fabricant sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette située sur le flanc du pneu (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneumatiques de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette située sur le flanc du pneumatique [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage pour ces pneumatiques.)

 ATTENTION

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS—tire pressure warning system) qui allume un témoin de pression de gonflage lorsqu'un ou plusieurs pneu(s) est/sont insuffisamment gonflé(s). Lorsque le voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneumatiques dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter le manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veillez noter que le témoin de surveillance de la pression de gonflage TPMS (tire pressure warning system) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus; il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la pression adéquate, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour activer le témoin de surveillance de la pression de gonflage.

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage (TPMS—tire pressure warning system) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie TPMS est associé au voyant de pression de gonflage des pneumatiques insuffisante. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin de pression de gonflage insuffisante clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence est répétée à chaque nouvelle utilisation du véhicule, tant que l'anomalie est présente. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système n'est pas en mesure de détecter ni de signaler une pression de gonflage insuffisante dans les pneus comme il le devrait.

 ATTENTION

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques peut connaître une anomalie de fonctionnement pour diverses raisons, y compris le montage sur le véhicule de jantes ou de pneus de remplacement incompatibles avec un fonctionnement normal du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques. Si vous remplacez une ou plusieurs jantes ou pneumatiques de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage pour vous assurer qu'une jante ou un pneu de remplacement n'empêche pas le système de surveillance de la pression de gonflage de continuer à fonctionner normalement.

 NOTE

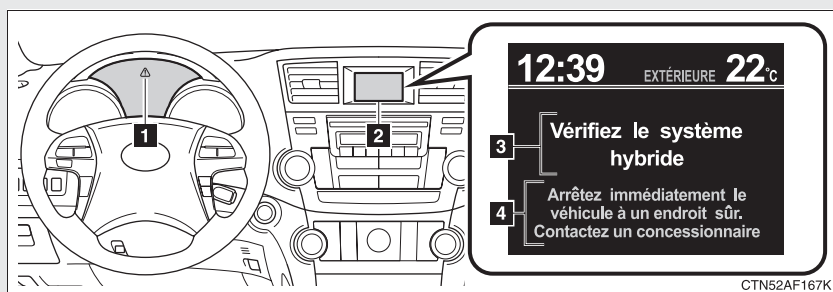
■ **Précaution lors de la pose de pneumatiques différents**

En cas de pose de pneumatiques de caractéristiques ou de fabricant différent, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques peut ne pas fonctionner correctement.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel

L'écran multifonctionnel affiche des avertissements relatifs à la défaillance technique des systèmes ou au mauvais déroulement des opérations. Lorsqu'un message est affiché, effectuez les opérations correctives telles qu'indiquées dans les messages.



1 Voyant d'alerte principal

Le voyant d'alerte principal s'allume aussi ou clignote pour attirer votre attention sur le fait qu'un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

2 Écran multifonctionnel

3 Message d'alerte

4 Procédure de correction

■ Signal sonore

Un signal sonore est susceptible de se déclencher lorsqu'un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel.

■ Si le message d'alerte apparaît à nouveau après avoir effectué la procédure corrective

Contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

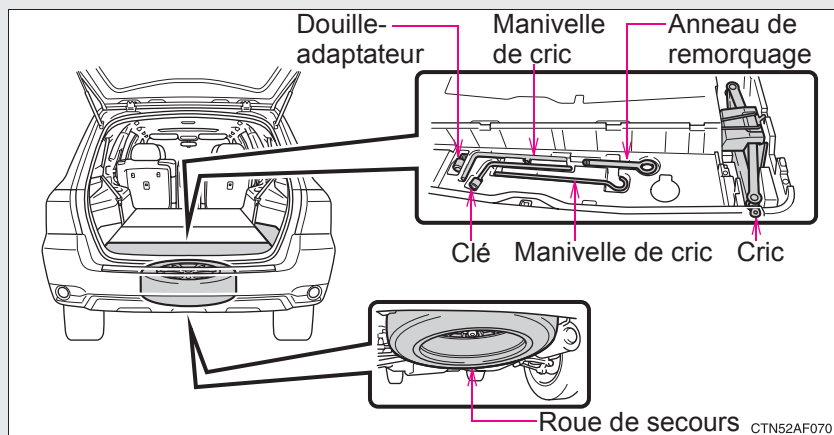
En cas de crevaison

Démontez la roue dont le pneumatique est crevé et remplacez-la par la roue de secours.

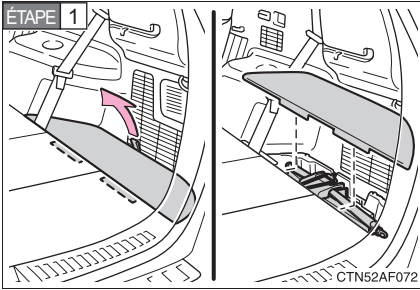
■ Avant de lever le véhicule avec le cric

- Garez le véhicule sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur "P".
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse.

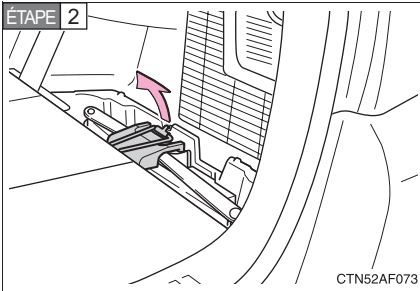
■ Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage



Sortir le cric

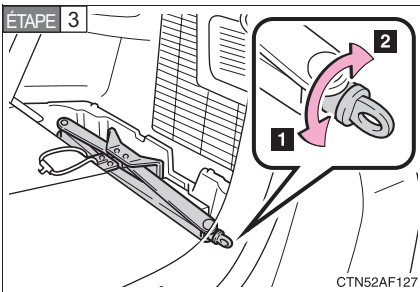


Déposez le couvre-plancher droit.



Décrochez le tendeur de fixation et retirez la cale.

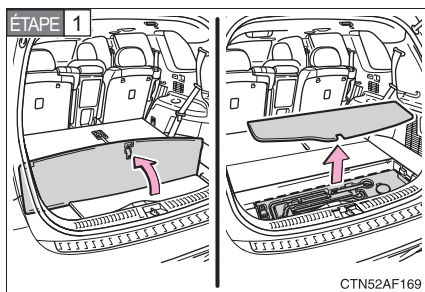
Après avoir rangé le cric, vérifiez qu'il est fermement maintenu en place par la sangle de serrage.



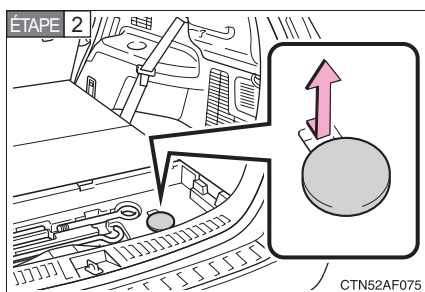
1 Desserrage

2 Serrage

Sortir la roue de secours

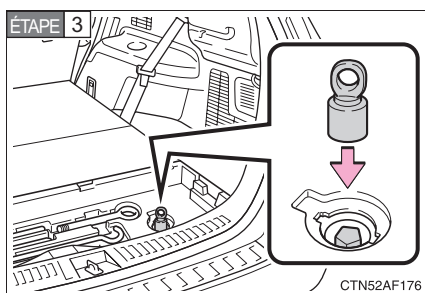


Ouvrez le couvre-plancher central et enlevez le couvercle.



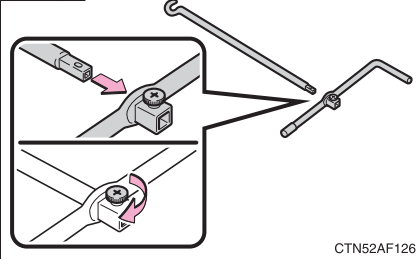
Ouvrez le couvercle.

Si vous ne parvenez pas à ôter le capuchon, vous pouvez utiliser la clé.



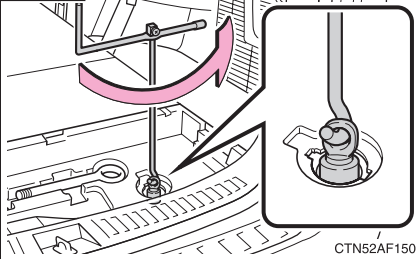
Positionnez l'adaptateur (pour la dépose de la roue de secours) sur la vis de bridage de la roue de secours.

ÉTAPE 4



Assemblez la manivelle du cric et serrez la vis.

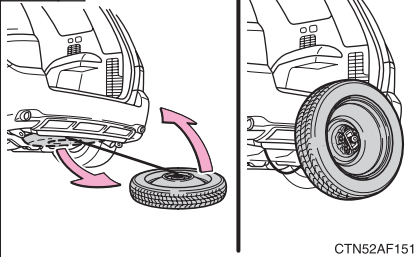
ÉTAPE 5



Engagez la manivelle du cric dans la douille-adaptateur. Tournez la manivelle du cric.

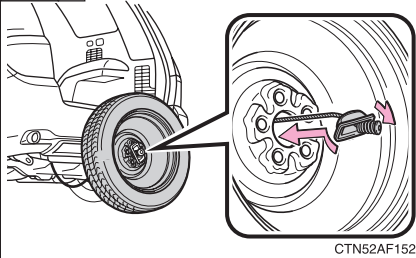
Continuez ainsi jusqu'à ce que la roue de secours soit descendue jusqu'au sol.

ÉTAPE 6



Tirez la roue de secours à vous et posez-la debout contre le pare-chocs.

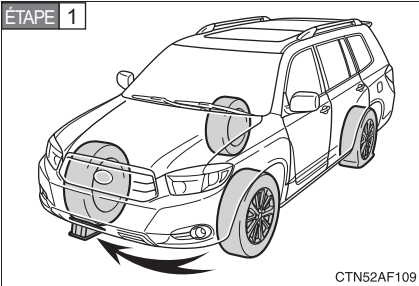
ÉTAPE 7



Retirez le berceau.

Remplacement d'une roue crevée

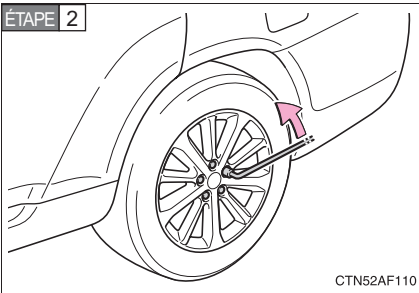
ÉTAPE 1



Calez les roues.

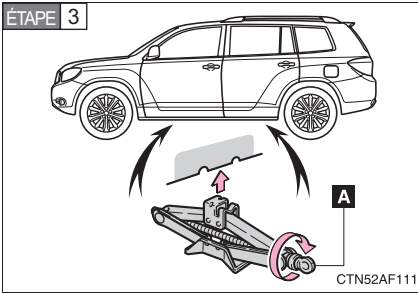
Roue crevée		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	En arrière de la roue arrière droite
	Côté droit	En arrière de la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	En avant de la roue avant droite
	Côté droit	En avant de la roue avant gauche

ÉTAPE 2



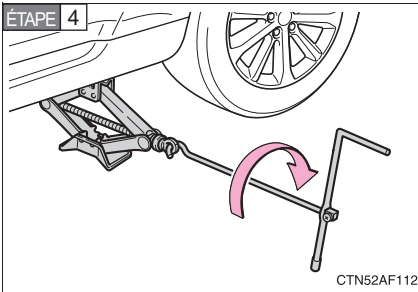
Desserrez d'un tour les écrous de roue.

ÉTAPE 3



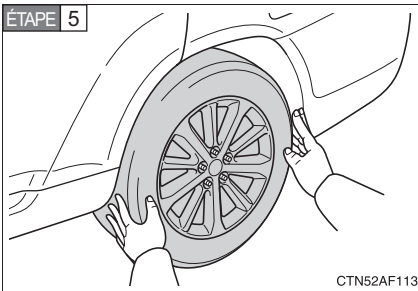
Tournez la partie "A" du cric à la main jusqu'à en amener l'encoche au contact du point de levage du bas de caisse.

ÉTAPE 4



Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.

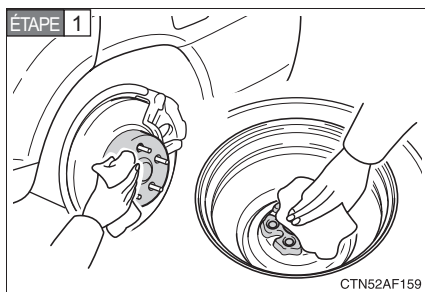
ÉTAPE 5



Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.

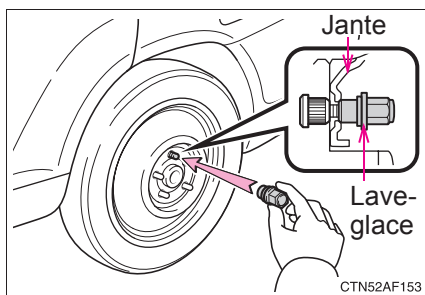
Mettez en place la roue



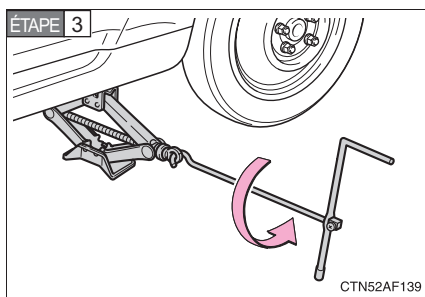
Nettoyez les portées de la roue et vérifiez l'absence de tout corps étranger.

Tout corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous pendant la marche du véhicule, avec pour conséquence la perte de la roue.

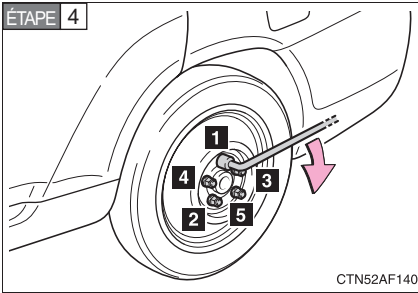
ÉTAPE 2 Montez la roue et vissez les écrous de roue à la main jusqu'à les serrer sans peine.



Serrez les écrous jusqu'à leur contact avec la jante.



Reposez le véhicule au sol.

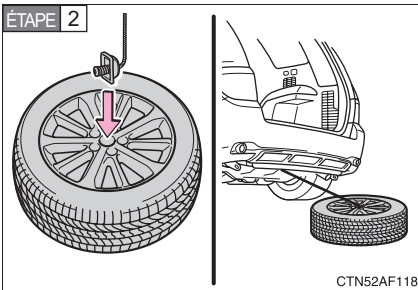


Serrez vigoureusement les écrous, à 2 ou 3 reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Rangement de la roue crevée, du cric et de l'outillage

ÉTAPE 1 Retirez l'enjoliveur central de roue en le poussant par l'intérieur de la jante.



Posez la roue crevée au sol face extérieure vers le haut, et installez le support de fixation.

Prenez garde à ne pas perdre l'enjoliveur de roue.

ÉTAPE 3 Tournez la vis de bridage de la roue de secours vers la droite avec la manivelle du cric et la douille-adaptateur, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

ÉTAPE 4 Rangez le cric et tous les outils.

■ **Roue de secours compacte (véhicules équipés d'une roue de secours compacte)**

- Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de la mention "TEMPORARY USE ONLY" moulée sur son flanc. N'utilisez la roue de secours compacte qu'en cas d'urgence, et très provisoirement.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P. 587)

■ **En cas de crevaison du pneu avant sur une route enneigée ou verglacée (véhicules équipés d'une roue de secours compacte)**

Montez la roue de secours à l'arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant.

ÉTAPE 1 Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.

ÉTAPE 2 Remplacez le pneu crevé par la roue arrière que vous venez de démonter du véhicule.

ÉTAPE 3 Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

■ **En cas d'utilisation de la roue de secours compacte**

La roue de secours compacte étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système de surveillance de la pression ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le voyant de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques se soit allumé, le voyant reste allumé.

 ATTENTION**■ Utilisation du cric de bord**

Une mauvaise utilisation du cric peut conduire à la chute brutale du véhicule, avec le risque de vous blesser gravement, voir de vous tuer.

- Utilisez le cric de bord aux seules fins de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- Pour changer une roue crevée, n'utilisez aucun autre cric que celui fourni avec le véhicule.
Ne l'utilisez pas sur un autre véhicule, et n'utilisez aucun autre cric que celui-ci pour changer les roues de votre véhicule.
- Vérifiez à chaque fois que le cric est bien en place sur le point de levage prévu pour cela.
- Ne glissez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsque celui-ci est sur cric.
- Ne laissez pas tourner le système hybride et ne le démarrez pas non plus lorsque le véhicule est sur cric.
- Ne mettez pas le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Ne disposez pas d'objets sur le cric ou dessous lors du levage du véhicule.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.

Veillez tout particulièrement à vous assurer que toute personne travaillant sur le véhicule ou à proximité directe ne risque pas d'être blessée lorsque vous reposez le véhicule au sol.

ATTENTION

■ Remplacement d'une roue crevée

Respectez les recommandations suivantes pour réduire les risques d'accident.

- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous. L'huile ou la graisse risque de provoquer un desserrage des roues et un accident grave.
Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous.
- Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m).
Si vous ne respectez pas ces précautions, vous risquez d'être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, avec pour conséquence la perte de la roue et un risque d'accident grave, voire mortel.

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

- Sachez que la roue de secours compacte a été spécialement conçue pour être utilisée sur votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- Ne roulez pas avec deux roues de secours compactes en même temps.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue normale.
- Adoptez une conduite souple et coulée (pas d'accélération, ralentissements, freinages et virages trop brusques).

■ Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque vous roulez avec la roue de secours.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. Si vous ne respectez pas cette recommandation, vous risquez un accident.

 NOTE

■ **Ne roulez pas avec un pneu crevé.**

Ne poursuivez pas votre route avec un pneu crevé.

En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneumatique et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible.

■ **Lorsque vous remplacez les pneumatiques**

Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneumatiques ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Pour éviter de causer des dommages aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage**

Ne pas utiliser de bombe anticrevaison pour réparer un pneu à plat.

■ **Attention au franchissement des obstacles lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte.**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la situation habituelle, où le véhicule est équipé de ses quatre roues normales. Soyez prudent si vous devez circuler sur mauvaise route (revêtement dégradé, bosselé).

■ **Utilisation du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte**

Ne montez pas les chaînes à neige sur la roue de secours compacte.

Les chaînes à neige pourraient abîmer la carrosserie et avoir un effet désastreux sur le comportement du véhicule.

■ **Au moment de ranger la roue crevée**

● Veillez à ne coincer aucun objet entre la roue et le soubassement du véhicule.

● Serrez la vis de bridage de la roue de secours afin de maintenir solidement le berceau de roue de secours par la traction du crochet.

Si le système hybride ne démarre pas

Les causes faisant que le système hybride ne démarre pas sont variables en fonction de la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure de correction préconisée:

- **Le système hybride ne démarre pas, alors même que vous appliquez strictement la procédure correcte de mise en route. (→P. 190)**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes.

- La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. (→P. 564)
- Il y a peut-être une anomalie dans le système antidémarrage. (→P. 129)
- Il y a peut-être une anomalie dans l'antivol de direction.
- Peut-être le système hybride ne fonctionne-t-il pas correctement par suite d'un problème électrique, comme un circuit ouvert ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, et si le type d'anomalie le permet, il est possible d'appliquer une mesure de secours pour démarrer le système hybride. (→P. 561)

- **Les éclairages intérieurs et les projecteurs éclairent faiblement, et l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes.

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 566)
- Les bornes de la batterie 12 V sont corrodées ou ses câbles sont desserrés.

■ **Les éclairages intérieurs et les projecteurs ne s'allument pas, et l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.**

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes.

- Un câble de la batterie 12 V est peut-être débranché (ou les deux).
- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 566)

Consultez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage de secours

Lorsque le système hybride refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours, à condition que le bouton "POWER" fonctionne normalement.

ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le sélecteur de vitesses sur "P".

ÉTAPE 3 Mettez le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES.

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton "POWER" pendant environ 15 secondes de suite, tout en appuyant franchement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le système hybride avec la procédure qui vient d'être expliquée, il est vraisemblable que le système soit défectueux. Faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si le levier de sélecteur est bloqué

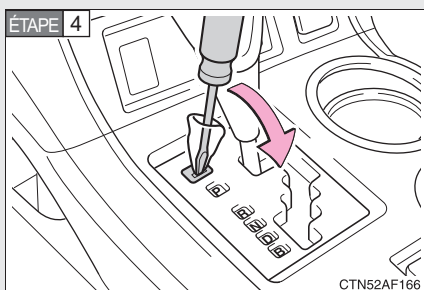
Si vous n'arrivez pas à manœuvrer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il est possible qu'il y ait une anomalie dans le dispositif de commande de verrouillage du sélecteur (système de sécurité destiné à empêcher toute manœuvre accidentelle du sélecteur de vitesses). Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le sélecteur de vitesses.

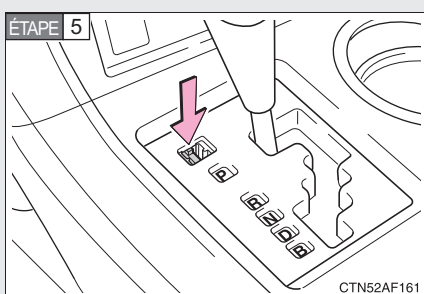
ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES.

ÉTAPE 3 Appuyez sur la pédale de frein.



Faites lever sur le cache avec un tournevis plat ou équivalent.



Appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de sélecteur.

Vous pouvez manœuvrer le sélecteur de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.

Si vous perdez vos clés

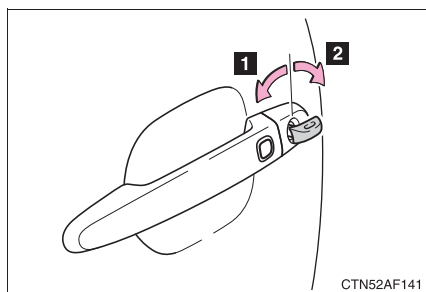
Votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous fabriquer de nouvelles clés d'origine. Vous devez pour cela lui fournir la clé ainsi que le numéro inscrit sur la languette de numéro de clé.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement

Si la communication est interrompue entre la clé électronique et le véhicule (→P. 50) ou si la clé électronique est inutilisable parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé sont également inutilisables. Dans ce cas, vous devez appliquer la procédure suivante pour pouvoir ouvrir les portes et démarrer le système hybride.

Verrouillage et déverrouillage des portes et fonctions asservies à la clé conventionnelle



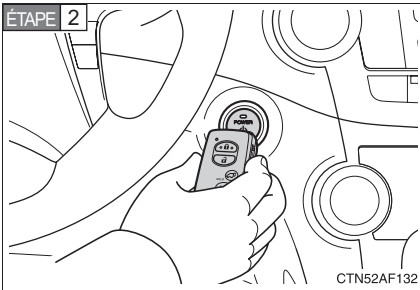
1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

Tournez la clé vers l'arrière pour déverrouiller la porte conducteur. Tournez la clé à nouveau pour déverrouiller les autres portes.

Changement de mode du bouton "POWER" et démarrage du système hybride

ÉTAPE 1 Placez le levier de sélecteur en position "P" et appuyez sur la pédale de frein.



Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Toyota avec le bouton "POWER".

Le système indique par une alarme sonore que la fonction de démarrage ne peut pas détecter la clé électronique en contact avec le bouton "POWER", si une porte est ouverte pendant que vous faites contact entre la clé et le bouton.

ÉTAPE 3 Pour changer le mode du bouton "POWER": Dans les 5 secondes qui suivent le déclenchement du signal sonore, relâchez la pédale de frein et appuyez sur le bouton "POWER". Chaque appui sur le bouton permet de changer de mode. (→P. 191)

Pour démarrer le système hybride: Appuyez sur le bouton "POWER" dans les 5 secondes qui suivent le signal sonore, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Au cas où le système hybride refuserait quand même de fonctionner, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du système hybride

Mettez le sélecteur de vitesses sur "P" et appuyez sur le bouton "POWER" comme vous le feriez pour arrêter le système hybride.

■ Remplacement de la pile de la clé

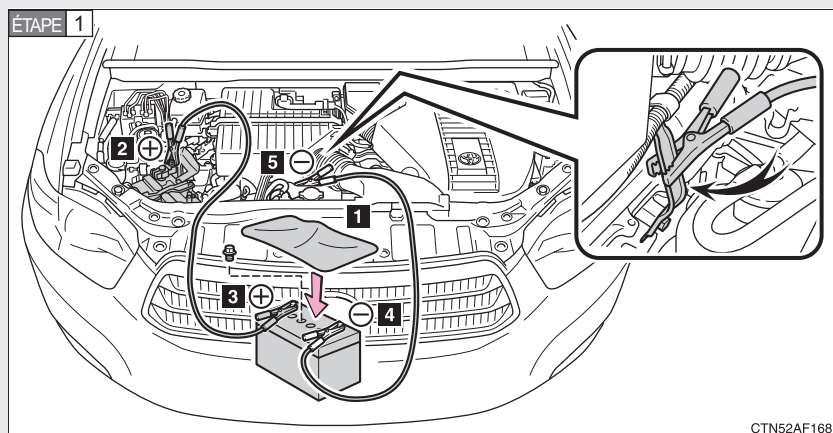
La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P. 497)

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée

Vous pouvez appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Si vous disposez d'un jeu de câbles de démarrage et d'un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre Toyota en procédant comme suit.



Branchement des câbles de démarrage

- 1** Si nécessaire, retirez tous les bouchons de mise à l'air de la batterie auxiliaire. Posez un chiffon sur les bouchons de mise à l'air de la batterie auxiliaire. (Pour réduire le risque d'explosion, de blessure et de brûlure.)
- 2** Borne positive (+) de la batterie de votre véhicule
- 3** Borne positive (+) de la batterie du second véhicule
- 4** Borne négative (-) de la batterie du second véhicule
- 5** Connectez le câble de jonction à la masse du véhicule comme indiqué sur la figure.

ÉTAPE 2 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie de servitude (12 V) de votre véhicule.

ÉTAPE 3 Ouvrez et fermez l'une des portes, avec le bouton "POWER" en mode ARRÊT.

ÉTAPE 4 Maintenez le régime moteur du second véhicule et mettez le bouton "POWER" en mode DÉMARRAGE, puis démarrez le système hybride.

ÉTAPE 5 Assurez-vous que le témoin "READY" s'allume. Si le témoin "READY" ne s'allume pas, consultez votre concessionnaire Toyota.

ÉTAPE 6 Sitôt le système hybride démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de leur branchement.

Une fois le système hybride démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dans les plus brefs délais.

■ Pour éviter la décharge complète de la batterie 12 V

- Éteignez les projecteurs et le système audio lorsque le système hybride est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite (pour cause d'embouteillage, etc.).

■ En cas de débranchement ou de décharge de la batterie de servitude (12 V)

- Le système hybride risque de ne pas démarrer. (→P. 475)
- Le hayon à commande électrique doit être initialisé (→P. 86)

 ATTENTION

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V.

- Assurez-vous de brancher les câbles de démarrage aux bonnes bornes, en respectant les polarités.
- Veillez à ne pas faire contact entre les extrémités du câble de démarrage utilisé pour les bornes “+” et les surfaces en métal nu, quelles qu'elles soient.
- Veillez à ne pas faire contact entre les bornes “+” et “-” des câbles de démarrage.
- N'exposez pas la batterie 12 V à une flamme nue et ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ou l'allume-cigare à sa proximité directe.

■ Précautions concernant la batterie 12 V

La batterie 12 V renferme un électrolyte acide, toxique et corrosif, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie de servitude (12 V).

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas sur la batterie 12 V.
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte de la batterie de servitude (12 V) avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin.
Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie de servitude (12 V).
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

**NOTE****■ Pour éviter d'occasionner des dommages au véhicule**

Ne démarrez pas le moteur en tractant ou en poussant le véhicule. Le système hybride risquerait en effet de subir de graves dommages.

■ Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage

Prenez garde que les câbles de démarrage ne se prennent pas dans les motoventilateurs de refroidissement ou dans une courroie d'entraînement, lorsque vous les branchez ou débranchez.

Lorsque le véhicule chauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule:

- L'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement pénètre dans la zone rouge:
Le moteur thermique est peut-être en surchauffe.
- L'indication "Surchauffe du système hybride" apparaît sur l'écran multifonctionnel:
Le module de commande de puissance est peut-être en surchauffe.

Suivez la procédure de retour à la normale ci-dessous.

Remèdes

■ Si l'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement pénètre dans la zone rouge

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité et mettez sur arrêt le système de climatisation.

ÉTAPE 2 Regardez si de la vapeur s'échappe du compartiment moteur.

Si vous voyez de la vapeur:

Arrêtez le système hybride et ouvrez prudemment le capot.

Si vous ne voyez pas de vapeur:

Laissez le système hybride en marche et ouvrez prudemment le capot.

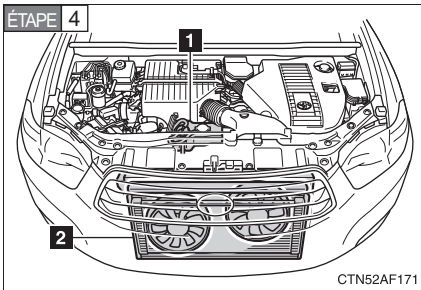
ÉTAPE 3 Vérifiez si les ventilateurs de refroidissement sont en marche.

Si les ventilateurs sont en marche:

Patiencez jusqu'à ce que l'aiguille de température du liquide de refroidissement commence à descendre, puis arrêtez le système hybride.

Si les ventilateurs ne sont pas en marche:

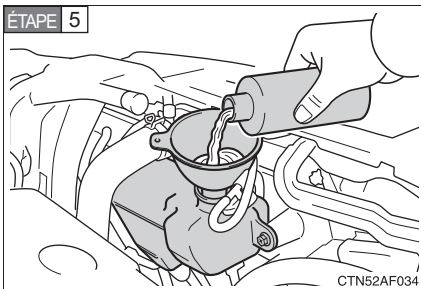
Arrêtez immédiatement le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.



Une fois la température du système hybride abaissée, contrôlez le niveau du liquide de refroidissement et recherchez toute trace de fuite éventuelle sur le circuit de refroidissement.

1 Vase d'expansion de liquide de refroidissement

2 Radiateur



Si nécessaire, ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère "FULL".

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence. (→P. 583)

■ Si l'indication "Surchauffe du système hybride" apparaît sur l'écran multifonctionnel

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité et mettez sur arrêt le système de climatisation.

ÉTAPE 2 Laissez le système hybride en marche et ouvrez prudemment le capot.

ÉTAPE 3 Vérifiez si les ventilateurs de refroidissement sont en marche.

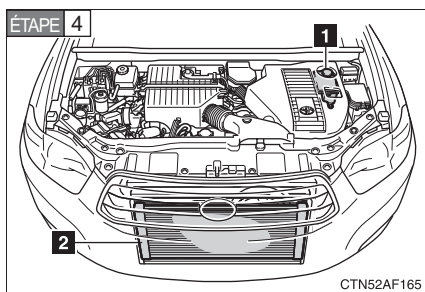
Si les ventilateurs sont en marche:

Attendez que l'indication "Surchauffe du système hybride" disparaisse, puis arrêtez le système hybride.

Si le message ne disparaît pas, appelez votre concessionnaire Toyota.

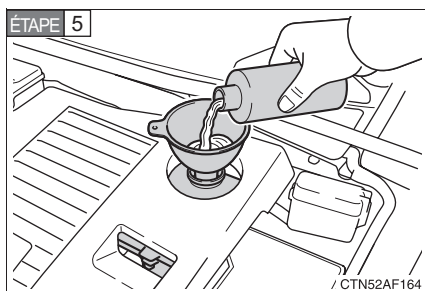
Si les ventilateurs ne sont pas en marche:

Arrêtez immédiatement le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.



Une fois la température du système hybride abaissée, contrôlez le niveau du liquide de refroidissement du module de commande de puissance et recherchez toute trace de fuite éventuelle sur le circuit de refroidissement.

- 1** Vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance
- 2** Radiateur de liquide de refroidissement du module de commande de puissance



Si nécessaire, ajoutez du liquide de refroidissement pour le circuit du module de commande de puissance jusqu'au repère "FULL".

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement pour module de commande de puissance, vous pouvez utiliser de l'eau, en mesure d'urgence. (→P. 583)

Faites contrôler le véhicule dès que possible par le concessionnaire Toyota le plus proche.

■ Surchauffe

Les symptômes suivants risquent d'apparaître lorsque le véhicule surchauffe:

- La puissance développée par le système hybride diminue.
- De la vapeur s'échappe par le compartiment moteur.

 ATTENTION**■ Pour éviter de vous blesser accidentellement pendant que vous inspectez sous le capot de votre véhicule**

- Avec un véhicule à propulsion hybride, il peut arriver que le moteur thermique démarre tout seul ou que les ventilateurs de refroidissement se mettent en marche soudainement. Ne touchez pas les pièces en mouvement (ventilateurs, courroies d'entraînement) et tenez-vous bien à l'écart. Si vous ne respectez pas ces précautions, vous risquez de vous faire happer les doigts, les vêtements ou un outil, et par conséquent de vous faire blesser accidentellement.
- N'ouvrez pas le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le système hybride sont chauds. Le liquide de refroidissement chaud et la vapeur s'échappant sous pression risquent de provoquer des blessures graves, notamment des brûlures.

 NOTE**■ Lors de l'appoint en liquide de refroidissement moteur thermique/module de commande de puissance**

Attendez que le système hybride ait refroidi avant de faire l'appoint en liquide de refroidissement moteur thermique/module de commande de puissance.

Pour ajouter du liquide de refroidissement, versez lentement. Si vous versez trop vite le liquide (à température ambiante) alors que le système hybride est chaud, vous risquez d'occasionner des dommages au système hybride.

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent.

ÉTAPE 1 Arrêtez le système hybride. Serrez le frein de stationnement et mettez le levier de sélecteur sur "P".

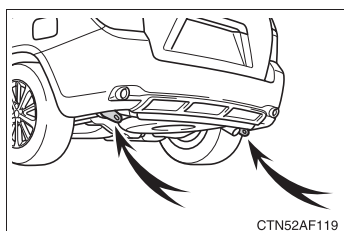
ÉTAPE 2 Dégagez les roues qui patinent de la boue, de la neige ou du sable accumulé.

ÉTAPE 3 Placez sous les roues des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence des pneus.

ÉTAPE 4 Redémarrez le système hybride.

ÉTAPE 5 Mettez le sélecteur de vitesses sur "D" ou "R" et accélérez progressivement pour dégager le véhicule.

■ Crochets de remorquage



Si votre véhicule est bloqué et ne peut plus bouger, il est possible, en cas d'urgence, d'utiliser le crochet de remorquage pour dégager votre véhicule à l'aide d'un autre véhicule.

Votre véhicule n'est pas conçu pour remorquer un autre véhicule.

 ATTENTION**■ Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué**

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et marches arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires, afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Manœuvre du sélecteur de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.

Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

 NOTE**■ Pour éviter d'occasionner des dommages à la boîte de vitesses et au véhicule en général**

- Evitez de faire patiner les roues.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

Caractéristiques du véhicule

6

6-1. Caractéristiques techniques	578
Valeurs pour l'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.).....	578
Carburant	592
Renseignements sur les pneus	595
6-2. Personnalisation	609
Fonctions personnalisables	609
6-3. Initialisation	613
Systèmes à initialiser	613

6-1. Caractéristiques techniques
Valeurs pour l'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

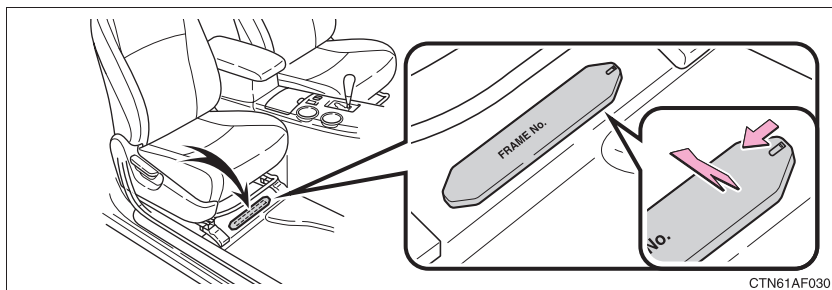
Dimensions et poids

Longueur hors-tout	188,4 in. (4785 mm)
Largeur hors-tout	75,2 in. (1910 mm)
Hauteur hors-tout	► Sans glissières de galerie 68,1 in. (1730 mm) ► Avec glissières de galerie 69,3 in. (1760 mm)
Empattement	109,8 in. (2790 mm)
Voie avant	64,0 in. (1625 mm)
Voie arrière	64,0 in. (1625 mm)
Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)	1200 lb. (540 kg)
Poids remorqué (Poids de la caravane/remorque + chargement)	3500 lb. (1500 kg)

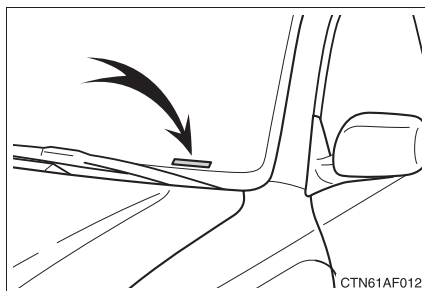
Identification du véhicule

■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il doit figurer sur les documents d'immatriculation du véhicule.

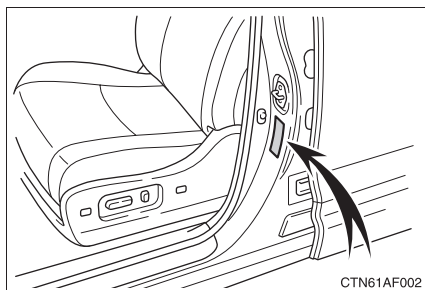


Ce numéro est frappé sous le siège avant droit.



Ce numéro est également frappé dans l'angle supérieur gauche du tableau de bord.

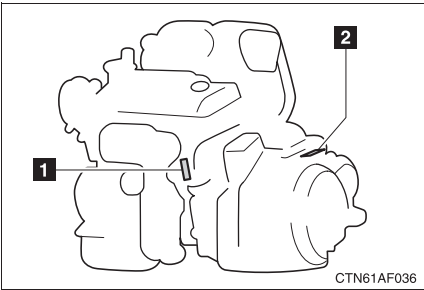
■ Plaque constructeur



Ce numéro apparaît également sur la plaque constructeur apposée sur le montant central côté conducteur.

■ Numéro du moteur thermique et numéro du moteur électrique

Les numéros du moteur thermique et du moteur électrique sont estampés comme illustré.



1 Numéro du moteur thermique

2 Numéro du moteur électrique

Moteur

Modèle	3MZ-FE
Type	6 cylindres en V, 4 temps, essence
Alésage et course	3,62 × 3,27 in. (92,0 × 83,0 mm)
Cylindrée	202,1 cu.in. (3311 cm ³)
Jeu aux soupapes (moteur froid)	Admission: 0,006 — 0,01 in. (0,15 — 0,25 mm) Échappement: 0,01 — 0,013 in. (0,25 — 0,35 mm)

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (Indice d'octane recherche 91) ou plus
Capacité du réservoir de carburant (Référence)	17,2 gal. (65,0 L, 14,3 Imp.gal.)

Moteur électrique avant

Type	Moteur électrique synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	123 kW
Couple maximal	245 ft•lbf (333 N•m, 33,9 kgf•m)

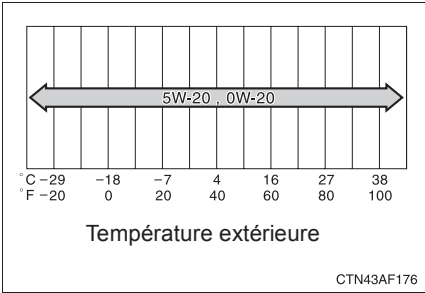
Moteur électrique arrière

Type	Moteur électrique synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	50 kW
Couple maximal	95 ft•lbf (130 N•m, 13,2 kgf•m)

Batterie du système hybride

Type	Batterie au nickel-métal-hydrure
Tension	9,6 V/module
Capacité	6,5 Ah (3HR)
Quantité	30 modules
Tension totale	288 V

Circuit de lubrification

Contenance d'huile Vidange et remplissage (Référence) ► Sans filtre ► Avec filtre	4,8 qt. (4,5 L, 4,0 Imp.qt.) 5,0 qt. (4,7 L, 4,1 Imp.qt.)
Qualité d'huile	Huile moteur multigrade ILSAC
Viscosité d'huile viscosité	Utilisez l'huile d'origine Toyota "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent pour répondre aux exigences de qualité et de viscosité suivantes.  L'huile 0W-20 est celle qui offre le meilleur rendement en termes de consommation de carburant.

Viscosité de l'huile

- La valeur 0W de l'indice de viscosité de l'huile indique l'aptitude de l'huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice de viscosité (chiffre figurant devant la lettre W) est inférieur facilitent encore davantage les démarrages par temps froid.
- L'indice 20 (0W-20) indique la viscosité de l'huile à température de fonctionnement. Une huile disposant d'un indice de viscosité supérieur est plus appropriée au moteur des véhicules fonctionnant à hauts régimes ou bien à forte charge (conditions d'utilisation extrêmes).

Circuit de refroidissement

Capacité (Référence) Moteur thermique	► Sans système de climatisation arrière 11,2 qt. (10,6 L, 9,3 Imp.qt.) ► Avec système de climatisation arrière 13,5 qt. (12,8 L, 11,3 Imp.qt.)
Module de commande de puissance	3,6 qt. (3,4 L, 3,0 Imp.qt.)
Type de liquide de refroidissement	Utilisez l'un des produits suivants. • “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Équivalent de grande qualité, à base d'éthylène glycol, ne contenant pas de silicate, d'amine, de nitrite ou de borate, et pourvu de propriétés d'acide organique hybride pour une longue tenue dans le temps N'utilisez pas d'eau pure seule.

Circuit d'allumage

Bougie	
Marque	DENSO SK20R11 NGK IFR6A11
Jeu entre électrodes	0,043 in. (1,1 mm)

NOTE

Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne pas régler le jeu aux électrodes.

Circuit électrique

Batterie 12 V	
Tension à vide* à 68°F (20°C):	12,6 — 12,8 V Pleine charge 12,2 — 12,4 V Charge moyenne 11,8 — 12,0 V Déchargée (*: Contrôle de la tension effectué 20 minutes après arrêt du système hybride et extinction de l'ensemble de l'éclairage)
Intensités de charge	5 A maxi.

Boîte-pont

Capacité en fluide Vidange et remplissage	► Avant 4,1 qt. (3,9 L, 3,4 Imp.qt.) ► Arrière 1,9 qt. (1,8 L, 1,6 Imp.qt.) La contenance d'huile est la quantité de référence. Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.
Type d'huile	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

**NOTE**

Type d'huile pour transmission

L'utilisation de toute autre huile de transmission que l'huile “Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS» risque de causer une dégradation de la qualité des passages de rapports, puis un blocage de votre transmission (accompagné de vibrations) et pour terminer, des dommages importants à la transmission de votre véhicule.

Freins

Course de la pédale* ¹	3,74 in. (95 mm) minimum
Garde de la pédale	0,04 — 0,08 in. (1 — 2 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Limite d'usure des garnitures de frein de stationnement	0,04 in. (1,0 mm)
Course de la pédale du frein de stationnement* ²	8 — 10 crans
Type d'huile	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3

*¹: Hauteur minimum sous la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de haut en bas de 110 lbf (490 N, 50 kgf), système hybride en marche.

*²: Course de la pédale du frein de stationnement lorsqu'elle est soumise à une force verticale de haut en bas de 67 lbf (300 N, 31 kgf)

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)
-----	--------------------------

Pneus et jantes

► Type A

Dimensions des pneus	P245/65R17 105S
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage à froid recommandée)	Utilisation en conditions normales Avant: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm² ou bar) Arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm² ou bar) Roue de secours: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm² ou bar) Conduite aux vitesses supérieures à 100 mph (160 km/h) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajouter 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm² ou bar) aux pneumatiques avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression de gonflage des pneumatiques à froid indiquée sur le flanc du pneu.
Dimension des jantes	17 × 7 1/2 J
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Type B

Dimensions des pneus	P245/55R19 103S
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage à froid recommandée)	Utilisation en conditions normales Avant: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm² ou bar) Arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm² ou bar) Roue de secours: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm² ou bar) Conduite aux vitesses supérieures à 100 mph (160 km/h) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajouter 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm² ou bar) aux pneumatiques avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression de gonflage des pneumatiques à froid indiquée sur le flanc du pneu.
Dimension des jantes	19 × 7 1/2 J
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Type C

Dimensions des pneus	P245/65R17 105S, T165/90D18 107M (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage à froid recommandée)	Utilisation en conditions normales Avant: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm² ou bar) Arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm² ou bar) Conduite aux vitesses supérieures à 100 mph (160 km/h) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajouter 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm² ou bar) aux pneumatiques avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression de gonflage des pneumatiques à froid indiquée sur le flanc du pneu. Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar)
Dimension des jantes	17 × 7 1/2 J, 18 × 4T (roue de secours)
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

► Type D

Dimensions des pneus	P245/55R19 103S, T165/90D18 107M (roue de secours)
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage à froid recommandée)	Utilisation en conditions normales Avant: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm² ou bar) Arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm² ou bar) Conduite aux vitesses supérieures à 100 mph (160 km/h) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajouter 5 psi (30 kPa, 0,3 kgf/cm² ou bar) aux pneumatiques avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression de gonflage des pneumatiques à froid indiquée sur le flanc du pneu. Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm² ou bar)
Dimension des jantes	19 × 7 1/2 J, 18 × 4T (roue de secours)
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Ampoules

	Ampoules	Ampoules N°	W	Type
Extérieur	Projecteurs	—	60/55	C
	Clignotants avant	—	21	B
	Feux de stationnement/position latéraux avant	—	5	B
	Projecteurs antibrouillards avant*	—	55	A
	Clignotants arrière	—	21	B
	Feux de recul	—	16	D
	Feux stop/arrière et feux de position latéraux arrière	—	21/5	D
	Éclairage de plaque d'immatriculation	—	5	D
	Éclairages extérieurs de sol*	—	5	D
Intérieur	Éclairage de courtoisie	—	8	D
	Éclairages intérieurs/individuels (avant)	—	5	D
	Éclairages intérieurs/individuels (centre)*	—	5	D
	Éclairage intérieur	—	8	D
	Éclairage d'accueil sur porte	—	5	D

A: Ampoules à halogène H11

B: Ampoules à culot poussoir (ambrées)

C: Ampoules à halogène HB2

D: Ampoules à culot poussoir (blanches)

*: Sur modèles équipés

Carburant

Utilisez exclusivement de l'essence sans plomb pour votre véhicule. Utilisez de l'essence sans plomb dotée d'un indice d'octane de 87 (indice d'octane recherche de 91) ou supérieur afin d'optimiser les performances du moteur.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux normes ASTM D4814 aux États-Unis et CGSB3.5-M93 au Canada.

■ Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre Toyota est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

■ En cas de cliquetis du moteur

- Faites appel à votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques rares cas, il peut arriver que la marque d'essence utilisée occasionne un manque d'agrément à l'utilisation de votre véhicule. Si ces désagréments persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Normes de qualité des carburants

- Les constructeurs automobiles américains, européens et japonais ont développé une norme de qualité des carburants, baptisée World-Wide Fuel Charter (WWFC, Charte universelle sur l'essence), ayant vocation à s'appliquer à l'échelon mondial.
- La WWFC classe les carburants en 4 catégories, sur la base des niveaux de dépollution à atteindre. Les États-Unis ont adopté la catégorie 4.
- La WWFC vise à améliorer d'une part la qualité de l'air en militant pour une réduction des émissions polluantes du parc automobile, et d'autre part la satisfaction du client via l'amélioration des performances.

■ Toyota recommande l'utilisation d'essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande l'utilisation d'essence contenant des additifs détergents afin d'éviter toute accumulation de dépôts dans le moteur thermique.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient des additifs détergents destinés à nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des circuits d'admission.

■ Toyota recommande l'utilisation de carburants propres.

Les essences propres, dont fait partie l'essence reformulée, obtenue par adjonction d'additifs oxygénés comme l'éthanol ou le MTBE (Oxyde de méthyle et de terbutyle), sont disponibles dans de nombreuses régions.

Toyota recommande l'utilisation d'essence à combustion propre et d'essence reformulée correctement mélangée. Les essences de ce type garantissent au véhicule des performances excellentes, abaissent les taux de pollution et améliorent la qualité de l'air.

■ Toyota déconseille les essences mélangées.

- Toyota autorise l'utilisation d'essence mélangée à des additifs oxygénés d'une teneur maximale en éthanol de 10% ou en éther méthyl-tertiobutylique de 15%.
- Si vous utilisez du gasohol dans votre Toyota, veillez à ce qu'il ait un indice d'octane d'au moins 87.
- Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essences contenant du méthanol.

■ Toyota déconseille l'utilisation des essences contenant du MMT.

Certaines essences contiennent un additif appelé MMT (Méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle).

Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essence contenant du MMT. Si vous utilisez ce type de carburant, le dispositif antipollution risque d'être affecté.

Le voyant d'anomalie de fonctionnement situé au combiné d'instruments risque de s'allumer. Dans ce cas, contactez un concessionnaire Toyota.

 NOTE

■ **Avertissement sur la qualité de l'essence**

- N'utilisez pas d'essence au plomb.

L'essence au plomb fait perdre toute son efficacité au convertisseur catalytique trois voies et compromet le bon fonctionnement du dispositif antipollution.

- N'utilisez pas d'autre gasohol que celui indiqué ici.

Tout autre gasohol pourrait occasionner des dommages au circuit d'alimentation et une baisse de performances du véhicule.

■ **Problèmes d'agrément d'utilisation liés au carburant utilisé**

Si, après avoir utilisé différents types de carburant, vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, phénomène de détonation, etc.), arrêtez d'utiliser ces types de carburant.

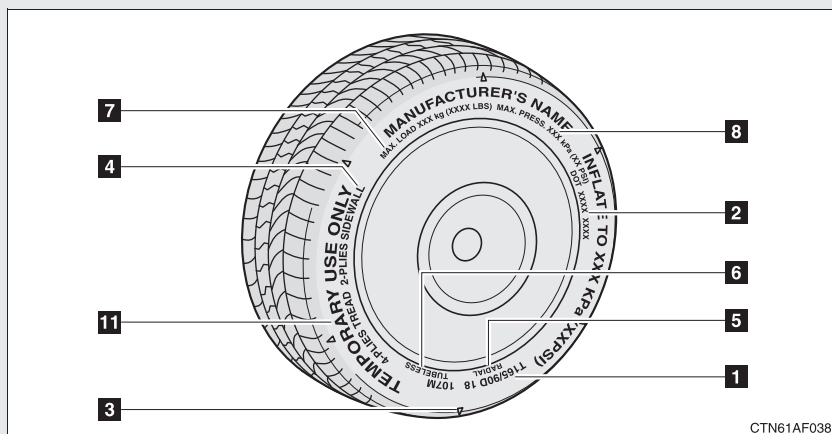
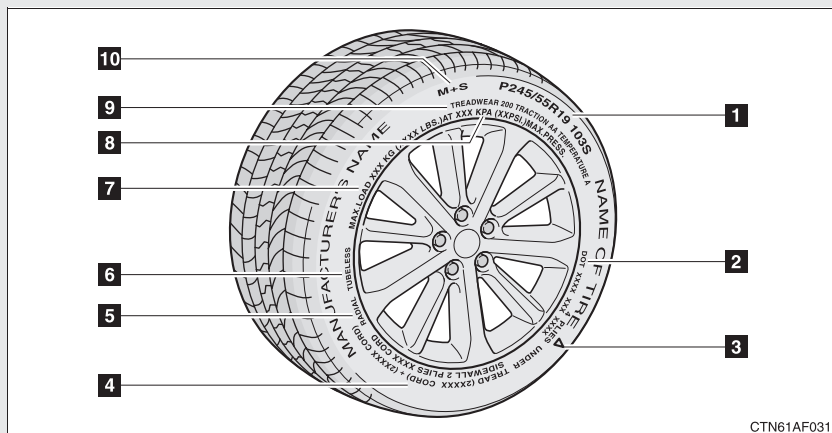
■ **Lors du ravitaillement avec du gasohol**

Prenez soin de ne pas renverser le gasohol. Ce produit est nocif pour la peinture de votre véhicule.

6-1. Caractéristiques techniques

Renseignements sur les pneus

Symbologie courante des pneumatiques



- 1 Dimensions des pneus (→P. 598)
- 2 DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 597)
- 3 Emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement (→P. 599)
- 4 Composition de la carcasse et matériaux utilisés

On appelle “plis” les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis (ou carcasse) du pneumatique.

5 Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention “RADIAL” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention “RADIAL” est un pneu à carcasse diagonale.

6 TYPE TUBELESS ou À CHAMBRE

Un pneu dit “Tubeless” est dépourvu de chambre à air à l'intérieur, l'air remplissant directement le pneu. Les pneus avec chambre comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.

7 Limite de charge à pression maximale de gonflage à froid

(→P. 601)

8 Pression maximale de gonflage à froid

(→P. 601)

Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

9 Niveau de qualité uniforme des pneumatiques

Pour plus de détails, reportez-vous à “Niveau de qualité uniforme des pneumatiques” ci-après.

10 Pneu d'été ou pneu toutes-saisons

(→P. 599)

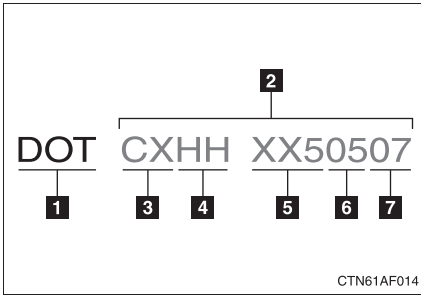
Un pneu toutes saisons porte la mention “M+S” sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention “M+S” est un pneu d'été.

11 “TEMPORARY USE ONLY”

(→P. 556)

Une roue de secours compacte est reconnaissable grâce au marquage “TEMPORARY USE ONLY” moulé sur son flanc. Cette roue est uniquement conçue pour une utilisation temporaire, en cas d'urgence.

Marquage DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

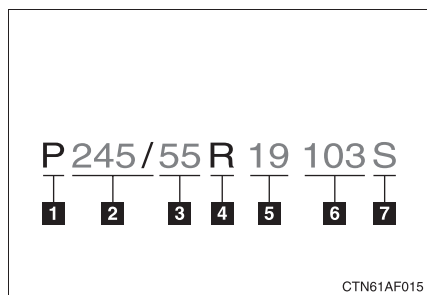


- 1** Marquage DOT*
- 2** Numéro d'identification du pneu (TIN)
- 3** Marque d'identification du fabricant du pneu
- 4** Code dimensionnel du pneu
- 5** Code de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)
- 6** Semaine de fabrication
- 7** Année de fabrication

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules automobiles.

Dimensions des pneus

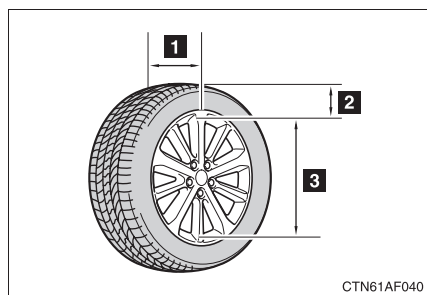
■ Informations dimensionnelles du pneu



L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment sur les pneus.

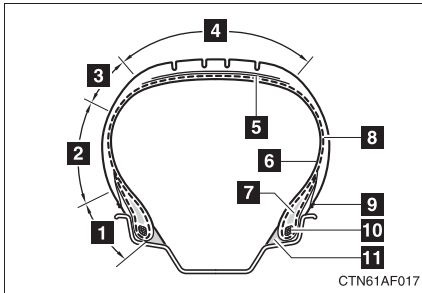
- 1** Utilisation du pneu
(P = Voiture de tourisme,
T = Utilisation temporaire)
- 2** Largeur de section
(en millimètres)
- 3** Rapport hauteur du pneu sur
largeur de section
- 4** Code de structure du pneu
(R = Radial, D = Diagonal)
- 5** Diamètre de la roue
(en pouces)
- 6** Indice de charge
(2 ou 3 chiffres)
- 7** Indice de vitesse
(1 caractère alphabétique)

■ Dimensions du pneu



- 1** Largeur de section
- 2** Hauteur du pneu
- 3** Diamètre de la roue

Appellations des parties du pneu



- 1 Talon
- 2 Flanc
- 3 Epaulement
- 4 Bande de roulement
- 5 Ceinture
- 6 Calandrage intérieur
- 7 Gomme de renforcement
- 8 Carcasse
- 9 Segment de jante
- 10 Fils d'acier de la tringle
- 11 Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneumatiques

Cette notice d'information a été préparée dans le respect des réglementations publiées par la "National Highway Traffic Safety Administration" du Ministère des transports américain.

Elle renseigne les clients et/ou clients potentiels de véhicules Toyota sur le niveau de qualité uniforme des pneumatiques.

Votre concessionnaire Toyota peut vous apporter des informations complémentaires quant aux questions que vous vous posez après la lecture de cette information.

■ Indices de qualité DOT

En plus de ces indices de qualité, tous les pneus pour véhicules de transport de passagers doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité. Vous trouverez les niveaux de qualité selon le cas sur le flanc des pneus entre l'épaulement de la bande de roulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction
AA Température A

■ Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure est établi par comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1,5) plus sur un banc d'essai homologué qu'un pneu de classe 100.

Les performances relatives des pneumatiques dépendent des conditions actuelles de leur mode d'utilisation, cependant, elles risquent de se démarquer de façon significative des normes en raison des variations dans les habitudes de conduite, la pratique des services et les différences présentées par les caractéristiques du revêtement routier et du climat.

■ Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu marqué C présente des performances de traction faibles.

Avertissement: Le niveau de qualité de traction affecté à ce pneu est établi à partir de tests de traction en freinage (sur ligne droite) et ne comprend pas la traction dans les virages (rotation).

■ Indices thermiques A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi la durée de vie du pneu, tandis qu'une température excessive peut entraîner des défaillances soudaines des pneus.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus pour voitures de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité No.109 applicable aux véhicules automobiles.

Les qualités B et A représentent les plus hauts niveau de performances basés sur les essais de roue en laboratoire de la valeur minimum imposée par la loi.

Avertissement: Les indices thermiques sont établis pour un pneu correctement gonflé et soumis à une charge normale.

Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, toutes ces conditions séparées ou combinées peuvent entraîner une augmentation de la température et engendrer des défaillances possibles du pneu.

Glossaire terminologique du pneumatique

Terminologie du pneu	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression régnant dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins 3 heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) après stationnement
Pression de gonflage maximale	Pression maximum à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage à froid recommandée par le manufacturier

Terminologie du pneu	Signification
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission automatique, la direction assistée, l'assistance au freinage, les lève-vitres électriques, les sièges électriques, l'autoradio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient montés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, tous pleins faits (carburant, huile et liquide de refroidissement) et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids total en charge	Valeur égale à la somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après
Poids des options de série	Poids cumulé des options de série usuelles effectivement montées, pesant au moins 5 lb. (2,3 kg) de plus que les équipements de série qu'elles remplacent, non comptabilisées dans le poids à vide ou le poids des accessoires, dont notamment les freins renforcés, le correcteur d'assiette, la galerie de toit, la batterie 12 V longue durée et les habillages intérieurs spéciaux
Jante	Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu

Terminologie du pneu	Signification
Diamètre de la jante (diamètre de la roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le fabricant
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de jante
Charge utile du véhicule (capacité totale en charge)	Charge nominale du chargement et des bagages, plus 150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre de places assises indiqué pour le véhicule
Charge maximale du véhicule s'exerçant sur le pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids maximum en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par 2
Charge normale du véhicule s'exerçant sur le pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon tableau 1* ci-après), divisés par 2
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneumatique constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre composants du talon
Pneumatique à carcasse diagonale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement

Terminologie du pneu	Signification
Carcasse	Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge
Arrachement	Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Cordonnet	Fils formant les trames du pneu
Séparation de cordonnet	Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins
Craquelure	Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile
CT	Pneumatique pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de telle façon que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneumatique à haut indice de charge	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre 2 sculptures voisines de la bande de roulement
Calandrage intérieur	Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu tubeless et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu
Séparation du calandrage intérieur	Décollement du calandrage intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse

Terminologie du pneu	Signification
Flanc prévu à l'extérieur	(a) Le flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou porteur du nom du fabricant, de la marque, et/ou du modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement
Pneumatique pour utilitaire léger	Pneu conçu par son fabricant pour être principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximum	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximum autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximum autorisée	Pression maximum de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé
Jante gabarit	Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques
Entaille	Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre hors-tout d'un pneu neuf gonflé
Largeur hors-tout	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection comprises

Terminologie du pneu	Signification
Pneumatique pour voiture de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les voitures particulières, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids technique maximal est inférieur ou égal à 10000 lb.
Toile	Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc
Séparation de toile	Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées
Pneumatique	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux, qui monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz supportant la charge
Pneumatique à carcasse radiale	Pneumatique dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneumatique renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection exclues
Flanc	Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation du flanc	Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc

Terminologie du pneu	Signification
Pneumatique neige	Pneumatique obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneumatique de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00 méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné
Bande de roulement	Partie du pneu en contact avec la chaussée
Sculpture de bande de roulement	Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneumatique	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*:Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur un siège de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 dans le second siège, 1 dans le troisième siège, 1 dans le quatrième siège
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 dans le second siège, 2 dans le troisième siège, 1 dans le quatrième siège

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences personnelles. La programmation de ces fonctions personnalisables nécessite un équipement spécialisé et peut être réalisée par votre concessionnaire Toyota.

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Contactez votre concessionnaire Toyota.

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Verrouillage des portes (→P. 79)	Verrouillage automatique des portes asservi à la vitesse	ARRÊT	MARCHE
	Déverrouillage de toutes les portes à l'ouverture de la porte conducteur.	ARRÊT	MARCHE
	Déverrouillage de toutes les portes asservi à la mise sur "P" du sélecteur de vitesses.	MARCHE	ARRÊT
	Verrouillage de toutes les portes asservi à la mise du sélecteur de vitesses sur une autre position que "P".	MARCHE	ARRÊT
	Déverrouillage avec la clé	Déverrouillage de la porte conducteur à la 1 ^{ère} action, puis de toutes les autres à la 2 ^{ème}	Déverrouillage de toutes les portes en une action

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P. 45)	Système d'accès et de démarrage "mains libres"	MARCHE	ARRÊT
	Confirmation de fonctionnement (Feux de détresse)	MARCHE	ARRÊT

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 69)	Télécommande du verrouillage centralisé	MARCHE	ARRÊT
	Déverrouillage	Déverrouillage de la porte conducteur à la 1 ^{ère} action, puis de toutes les autres à la 2 ^{ème}	Déverrouillage de toutes les portes en une action
	Fonction de verrouillage automatique des portes activée si aucune des portes n'est ouverte après déverrouillage	MARCHE	ARRÊT
	Temporisation avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	60 secondes	30 secondes
			120 secondes
	Confirmation de fonctionnement (Feux de détresse)	MARCHE	ARRÊT
	Signal sonore de verrouillage des portes	MARCHE	ARRÊT
	Confirmation de fonctionnement (Signal sonore)	MARCHE	ARRÊT
	Fonction "panique"	MARCHE	ARRÊT

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Système de commande automatique de l'éclairage (→P. 219)	Sensibilité du capteur de luminosité	Niveau 3	Niveau 1 à 5
	Temps écoulé avant que les projecteurs ne s'éteignent automatiquement une fois les portes fermées	30 secondes	0 seconde
			60 secondes
			90 secondes
Feux (→P. 219)	Système d'éclairage de jour (réservé aux États-Unis)	MARCHE	ARRÊT
Système d'alarme (→P. 134)	Temps écoulé avant activation de l'alarme	14 secondes	30 secondes
Écran multifonctionnel (→P. 208)	Choix de la langue	Anglais	Français
Éclairages (→P. 392)	Temporisation d'extinction des éclairages	15 secondes	7,5 secondes
			30 secondes
	Fonctionnement portes déverrouillées	MARCHE	ARRÊT
	Fonctionnement après mise en mode ARRÊT du bouton "POWER"	MARCHE	ARRÊT
	Éclairages extérieurs de sol	MARCHE	ARRÊT

Systèmes à initialiser

Après tout débranchement/rebranchement de la batterie de servitude (12 V) ou entretien du véhicule, les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement.

Élément	Quand initialiser	Référence
Hayon à commande électrique	• Après le rebranchement ou le remplacement de la batterie • Après le changement d'un fusible	P. 86

Index

Index des sigles..... 616

Index alphabétique 618

Que faire si... 628

Pour plus de détails concernant l'équipement lié au système de navigation et à l'écran tactile, tel que le système audio, reportez-vous au "Système de Navigation Manuel du Propriétaire".

SIGLES	SIGNIFICATION
A/C	Air Conditioning (Climatisation)
ABS	Anti-Lock Brake System (Système de freinage antiblocage)
ALR	Automatic Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique)
AWD	All Wheel Drive (4 roues motrices)
CAL	Calibration (Calibration)
CRS	Child Restraint System (Siège de sécurité enfant)
DISP	Display (Valeur affichée)
ECON	Economy (Économie)
ECU	Electronic Control Unit (Calculateur électronique)
EDR	Event Data Recorder (Enregistreur de bord)
ELR	Emergency Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence)
EPS	Electric Power Steering (Direction assistée électrique)
GAWR	Gross Axle Weight Rating (Poids maximal autorisé par essieu)
GVM	Gross Vehicle Mass (Poids total en charge)
I/M	Emission inspection and maintenance (Entretien et contrôle antipollution)
INFO	Information (Informations)
INT	Intermittent (Intermittente)
LED	Light Emitting Diode (Diode électroluminescente)
OBD	On Board Diagnostics (Autodiagnostic de bord)
SRS	Supplemental Restraint System (Système de retenue supplémentaire)
TIN	Tire Identification Number (Numéro d'identification du pneu)
TEMP	Temperature (Température)

SIGLES	SIGNIFICATION
TPMS	Tire Pressure Warning System (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)
TRAC	Traction Control (Système antipatinage)
VDIM	Vehicle Dynamics Integrated Management (Gestion intégrée du comportement du véhicule)
VIN	Vehicle Identification Number (Numéro d'identification du véhicule)
VSC	Vehicle Stability Control (Contrôle de la stabilité du véhicule)

A	A/C268, 274, 282, 285
	ABS234
	Accès "mains libres"69
	Accoudoir418
	Adaptateur AUX320
	Adaptateur d'entrée
	audio/vidéo.....345
	Affichage de la température
	extérieure208
	Aide au freinage d'urgence234
	Alarme134
	Ampoules
	Puissance.....591
	Remplacement.....513
	Antenne299
	Antibrouillards
	Commutateur223
	Puissance.....591
	Remplacement des
	ampoules513
	Antivol de direction192
	Appuis-têtes
	Réglage104
	Autoradio295

B	Batterie
	Batterie du système hybride....34
	Contrôle.....474
	Préparatifs et contrôles
	pré-hivernaux.....250
	Si la batterie de servitude
	12 V du véhicule est
	déchargée.....566
	Bloqué
	Si votre véhicule est
	bloqué574
	Bluetooth®362
	Boîte à gants396
	Bougie584
	Boussole433
	Bouton de commande
	vocale363
	Bouton de téléphonie363

	Bouton de verrouillage des
	lève-vitres.....119
	Bouton "ECON"198
	Bouton "POWER"190

C	Cache-bagages422
	Capacité de charge249
	Capacité de charge totale249
	Capacité de chargement249
	Capacité en places assises249
	Capot457
	Caractéristiques techniques ...578
	Carburant
	Capacité.....580
	Informations592
	Jauge de carburant.....201
	Ravitaillement en
	carburant124
	Renseignements concernant
	la station service632
	Type.....580
	Casier auxiliaire404
	Ceintures de sécurité
	Enrouleur de ceinture de
	sécurité à blocage
	automatique.....109
	Enrouleur de ceinture de
	sécurité à blocage
	d'urgence.....109
	Installation du siège de
	sécurité enfant.....161
	Nettoyage et entretien
	des ceintures de sécurité....442
	Port de la ceinture de sécurité
	pour les enfants.....110
	Port de votre ceinture de
	sécurité107
	Prétensionneurs de ceintures
	de sécurité112
	Rallonges de ceinture de
	sécurité111
	Réglage de la ceinture de
	sécurité107

Utilisation correcte de la ceinture de sécurité pour les femmes enceintes	109
Voyant de rappel	539
Chaînes	250
Chargeur CD	302
Circuit de refroidissement Surchauffe du système hybride	570
Clé de commande à distance du verrouillage centralisé Remplacement de la pile	497
Télécommande du verrouillage centralisé	69
Clé électronique Si la pile de votre clé électronique est déchargée	564
Clés Accès "mains libres"	69
Clé conventionnelle	43
Clé de commande à distance du verrouillage centralisé	69
Clé électronique	43
Clés	43
Contacteur de démarrage	190
Numéro de clé	43
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement	564
Si vous perdez vos clés	563
"POWER"	190
Clignotants Commutateur	199
Puissance	591
Remplacement des ampoules	513
Clignotants arrière Puissance	591
Remplacement des ampoules	513
Clignotants avant Puissance	591
Remplacement des ampoules	513
Commande d'activation vocale	363
Commande d'ouverture de la porte de garage	426
Commande de verrouillage de sélecteur	562
Commutateur Bouton de commande d'ouverture de la porte de garage	426
Bouton de commande électrique du hayon	83
Bouton de verrouillage des lève-vitres	119
Bouton "ECON"	198
Bouton "EV"	194
Bouton "POWER"	190
Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs	117
Commande de toit ouvrant	121
Commutateur d'essuie-glace de pare-brise et de lave-glace	224, 226
Commutateur de lève-vitre électrique	119
Commutateur de verrouillage centralisé des portes	79
Commutateur principal de commande électrique du hayon	85
Commutateurs d'éclairage	219
Contacteur de démarrage	190
Sélecteur d'antibrouillards	223

Compteur de vitesse.....201

Compteurs

Commande d'éclairage du
tableau de bord.....202

Compteurs.....201

Condenseur472

Conduite

Conseils de conduite
hivernale250

Conseils de rodage179

Position correcte138

Procédures.....178

Conseils de rodage.....179

Console de pavillon.....397

Contacteur de démarrage190

Contrôle de la stabilité du

véhicule234

Contrôle I/M451

Cric

Mise en place du cric459

Remplacement d'une roue548

Crochets

Crochet d'arrimage.....420

Sac de courses420

Crochets d'arrimage.....420

Crochets pour sacs de

courses.....420

D

Dégivrage de la lunette

arrière288

Dégivrage des essuie-glaces

de pare-brise.....290

Désembuage

Lunette arrière.....288

Rétroviseurs extérieurs288

Dimension.....578

Direction

Déverrouillage de la colonne
de direction192

Direction assistée

électrique.....234

Disque MP3.....309

Disque WMA.....309

Données de vidange de

l'huile moteur.....466

E

Éclairage d'accueil sur porte

Éclairage d'accueil sur
porte392

Puissance591

Éclairage de courtoisie

Éclairage de courtoisie.....410

Puissance591

Éclairage de plaque

d'immatriculation

Puissance591

Remplacement des
ampoules.....513

Éclairages

Commodo de clignotants199

Commutateur d'éclairage
individuel.....393

Commutateur d'éclairage
intérieur.....393, 394

Éclairage d'accueil sur
porte392

Éclairage de courtoisie.....410

Éclairages extérieurs de
sol392

Puissance591

Remplacement des
ampoules.....513

Sélecteur d'antibrouillards.....223

Sélecteur d'éclairage219

Éclairages intérieurs

Commutateur393, 394

Éclairages intérieurs392

Puissance591

Éclairages intérieurs/individuels

Commutateur393

Puissance591

Écran multifonctionnel.....208

Enregistreur de données

d'événement533

Entrée audio.....320

Entrée audiovisuel.....345

Entretien

Ceintures de sécurité	442
Entretien à faire soi-même ...	452
Entretien général	448
Extérieur	438
Intérieur	441
Prescriptions d'entretien	445
Valeurs pour l'entretien	578

Entretien à faire soi-même 452**EPS..... 234****Essuie-glace de lunette**

arrière.....	226
--------------	-----

Essuie-glaces de pare-brise... 224**Étiquettes de prévention**

contre le vol.....	137
--------------------	-----

F**Feux de position**

Commutateur.....	219
Puissance	591
Remplacement des ampoules	513

Feux de position latéraux

Commutateur.....	219
Puissance	591
Remplacement	513

Feux de position latéraux avant

Commutateur.....	219
Puissance	591
Remplacement des ampoules	513

Feux de recul

Puissance	591
Remplacement des ampoules	513

Feux de stationnement

Commutateur.....	219
Puissance	591
Remplacement des ampoules	513

Feux stop

Puissance	591
Remplacement des ampoules	513

Filtre de climatisation494**Fonctions personnalisables ...609****Frein de stationnement200****Freins**

Frein de stationnement	200
Liquide.....	473

Fusibles500**G****Gestion intégrée du
comportement du**

véhicule	234
----------------	-----

Glaces de vitres119**H****Habillage du compartiment**

moteur	462
--------------	-----

Hayon

Hayon	83
Système d'accès et de démarrage "mains libres"	45
Télécommande du verrouillage centralisé	69

Huile

Huile moteur.....	464
-------------------	-----

Huile moteur

Capacité	582
Contrôle.....	464
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux.....	250

I**Identification**

Moteur	580
Moteur électrique	580
Véhicule	579

**Informations relatives au
trajet.....208****Initialisation**

Systèmes à initialiser	613
------------------------------	-----

J**Jantes.....492****Jauges.....201**

L	Lavage et lustrage438
	Lave-glace
	Commutateur224, 226
	Contrôle.....477
	Préparatifs et contrôles
	pré-hivernaux.....250
	Lecteur CD302
	Lecteur de DVD331
	Lève-vitres électriques119
	Levier de sélecteur
	Si le levier de sélecteur est
	bloqué.....562
	Transmission.....197
	Liquide
	Freins.....473
	Lave-glace.....477
	Liquide de refroidissement
	moteur thermique/module de
	commande de puissance
	Capacité.....583
	Contrôle.....468
	Préparatifs et contrôles
	pré-hivernaux.....250
M	Manivelle de cric548
	Mécanisme d'ouverture
	Capot.....457
	Hayon.....83
	Lunette arrière.....89
	Trappe à carburant.....124
	Messages d'alerte547
	Miroir de conversation411
	Miroirs
	Miroir de conversation.....411
	Miroirs de courtoisie.....410
	Résistances de chauffage
	des rétroviseurs
	extérieurs288
	Rétroviseur intérieur.....115
	Rétroviseurs extérieurs117
	Miroirs de courtoisie410
	Mode "Eco"198
	Mode "EV"194

Montre208
Moteur
Bouton "POWER".....190
Capot.....457
Comment démarrer le
système hybride190
Compartiment461
Contacteur de démarrage.....190
Numéro d'identification579
Si le système hybride ne
démarre pas560
Surchauffe.....570

N	Nettoyage
	Ceintures de sécurité.....442
	Extérieur.....438
	Intérieur.....441
	Numéro d'identification du
	véhicule579

O	Outillage548
----------	---------------------------

P	Pare-soleil409
	Pneus
	Chaînes.....250
	Contrôle478
	Dimensions587
	En cas de crevaison.....548
	Informations595
	Permutation des
	pneumatiques478
	Pneus neige250
	Pression de gonflage488
	Remplacement.....548
	Système de surveillance
	de la pression de
	gonflage des
	pneumatiques478, 539
	Poids
	Capacité de chargement.....244
	Limites de charge.....249
	Poids578

Porte-bouteilles	403
Porte-gobelets	399
Portes	
Rétroviseurs extérieurs	117
Verrouillage	
des portes	45, 69, 79
Vitres de portes	119
Précautions à observer en	
tout-terrain.....	239
Précautions à observer pour	
le rangement	246
Pression de gonflage	
des pneus.....	488
Prise d'alimentation	412
Projecteurs	
Commutateur.....	219
Puissance.....	591
Remplacement des	
ampoules	513
Projecteurs antibrouillards avant	
Commutateur.....	223
Puissance.....	591
Remplacement des	
ampoules	513
R Radiateur.....	472
Rangement de console.....	396
Rangements.....	395
Régulateur de vitesse	227
Remorquage	
Conduite avec une	
caravane/remorque.....	254
Remorquage de secours	527
Remorquage de véhicule	265
Remorquage de véhicule.....	265
Remplacement	
Ampoules	513
Fusibles	500
Pile de la clé.....	497
Pneus	548
Renseignements concernant	
la station service.....	632

Renseignements sur les pneus	
Dimensions	598
Glossaire	601
Niveau de qualité uniforme	
des pneumatiques	599
Numéro d'identification du	
pneu.....	597
Résistances de chauffage	
Rétroviseur extérieur.....	288
Sièges chauffants.....	416
Rétroviseur	
Boussole	433
Rétroviseur intérieur.....	115
Rétroviseurs extérieurs	
Réglables et rabattables	117
Roue de secours	
Pression de gonflage	587
Roue de secours	548

S

Sacs de sécurité gonflables	
Conditions de déploiement	
des sacs de sécurité	
gonflable rideau	145
Conditions de déploiement	
des sacs de sécurité	
gonflables	144
Conditions de déploiement	
des sacs de sécurité	
gonflables latéraux.....	145
Emplacement des sacs de	
sécurité gonflables.....	140
Modification et mise au rebut	
des sacs de sécurité	
gonflables	153
Position de conduite	
correcte.....	138, 149
Précautions à observer	
vis-à-vis des enfants	
concernant les sacs de	
sécurité gonflables.....	149
Précautions concernant les	
sacs de sécurité gonflable	
rideau.....	149

Précautions concernant les sacs de sécurité gonflables latéraux.....	149
Précautions d'ordre général concernant les sacs de sécurité gonflables.....	149
Sacs de sécurité gonflables SRS	140
Système de classification de l'occupant du siège passager avant	154
Voyant de sac de sécurité gonflable	537
Sacs de sécurité gonflables latéraux.....	140
Sacs de sécurité gonflables rideau.....	140
Sécurité de l'enfant	
Commutateur de verrouillage des lève-vitres électriques	119
Installation du siège de sécurité enfant	165
Port de la ceinture de sécurité pour les enfants	110
Précautions concernant la batterie 12 V	475, 568
Précautions concernant le remplacement de la pile	498
Précautions concernant le toit ouvrant.....	121
Précautions concernant les ceintures de sécurité.....	111
Précautions concernant les lève-vitres électriques	120
Précautions concernant les rallonges de ceinture de sécurité	113
Précautions concernant les sacs de sécurité gonflables	149

Précautions concernant les sièges chauffants.....	417
Sécurité enfants	80
Siège de sécurité enfant	161
Sécurité enfants.....	80
Siège arrière	
Dépose du siège central de la deuxième rangée	99
Dossier de siège de la deuxième rangée rabattable.....	96
Rangement du siège central de la deuxième rangée	99
Réglage.....	94
Siège de la troisième rangée rabattable.....	98
Siège de sécurité enfant	
Coussins de rehausse, définition	162
Coussins de rehausse, installation.....	165
Installation d'un siège de sécurité enfant au moyen des ceintures de sécurité....	167
Installation d'un siège de sécurité enfant au moyen des points d'ancrage inférieurs.....	171
Installation d'un siège de sécurité enfant au moyen des sangles supérieures....	172
Sièges jeune enfant, définition	162
Sièges jeune enfant, installation.....	165
Sièges modulables, définition	162
Sièges modulables, installation.....	165
Système de classification de l'occupant du siège passager avant	154

Sièges

Appui-tête	104
Installation des sièges enfant/ des sièges de sécurité enfant	161
Nettoyage	441
Position correcte d'assise sur le siège	138
Précautions relatives au réglage	93, 102
Réglage	91, 94
Sièges chauffants	416

Sièges avant

Réglage	91
---------------	----

Sièges chauffants 416**Sigaux sonores**

De porte ouverte	539
De rappel de ceinture de sécurité	539
Système de freinage	536
Toit ouvrant	541

Système antipatinage 234**Système antivol**

Alarme	134
Système d'antidémarrage	129

Système audio

Adaptateur AUX	320
Adaptateur d'entrée audio/vidéo	345
Antenne	299
Autoradio	295
Baladeur	320
Commandes audio au volant	322
Disques MP3/WMA	309
Entrée audio	320
Entrée audiovisuel	345
Lecteur de CD/chargeur	302
Lecteur de DVD	331
Optimisation	317
Système multimédia aux places arrière	324
Type	292

**Système d'accès et de démarrage
"mains libres"**

Accès "mains libres"	45
Démarrage du système hybride	190

Système d'antidémarrage129**Système d'éclairage de****courtoisie à l'ouverture****des portes392****Système d'éclairage de jour ...221****Système de classification****de l'occupant du siège****passager avant154****Système de climatisation**

Filtre de climatisation	494
Système de climatisation automatique arrière	285
Système de climatisation automatique avant	274
Système de climatisation manuel arrière	282
Système de climatisation manuel avant	268

Système de climatisation**automatique arrière285****Système de climatisation****automatique avant274****Système de climatisation****manuel arrière282****Système de climatisation****manuel avant268****Système de commande****automatique de l'éclairage ...219****Système de freinage****antiblocage234****Système de rétrovision****sur écran230****Système hybride**

Bouton "POWER"	190
Composants haute tension	34
Contrôle de l'énergie disponible/écran consommation	35

Système de coupe-circuit
d'urgence 35

**Système hybride,
surchauffe 570**

**Système mains-libres
(pour téléphone mobile)..... 356**

**Système multimédia
aux places arrière 324**

Système VDIM 234

T **Tablette centrale arrière 407**

Tapis de sol 419

**Témoin de rappel
d'entretien 204**

Témoins 204

**Thermomètre de liquide
de refroidissement 201**

Toit ouvrant 121

Totalisateur kilométrique 201

Totalisateur partiel 201

TRAC 234

Transmission 197

Trappe à carburant 124

U **Urgence, En cas d'**

En cas de crevaison 548

Lorsque le véhicule
chauffe 570

Remorquage du véhicule 526

Si la batterie de servitude
12 V du véhicule est
déchargée 566

Si la clé électronique ne
fonctionne pas
normalement 564

Si le levier de sélecteur est
bloqué 562

Si le mécanisme d'ouverture
du hayon est inopérant 86

Si le signal sonore retentit 536

Si le système hybride
ne démarre pas 560

Si le voyant s'allume 536

Si un message s'affiche 547

Si votre véhicule est
bloqué 574

Si vous perdez vos clés 563

Vous suspectez un
problème 532

V **Valeur affichée**

Contrôle de l'énergie
disponible 36

Écran multifonctionnel 208

Informations relatives au
trajet 208

Message d'alerte 547

Vitres

Dégivrage de la lunette
arrière 288

Lave-glace 224, 226

Lève-vitres électriques 119

Volant de direction

Commandes de climatisation
au volant 291

Commuteurs du système
audio 322

Réglage 114

**Voyant de rappel de ceinture
de sécurité conducteur 539**

**Voyant de rappel de ceinture
de sécurité passager
avant 539**

Voyants

Aide au freinage d'urgence ... 537

Circuit de charge 537

De porte ouverte 539

Direction assistée
électrique 537

Pression d'huile 537

Prétensionneurs 537

Sacs de sécurité
gonflables SRS 537

Système de freinage 536

Système de freinage	
antiblocage.....	537
Système de gestion	
électronique du moteur	537
Voyant d'alerte principal	539
Voyant d'anomalie de	
fonctionnement	537
Voyant de rappel de	
bouclage des ceintures de	
sécurité	539
Voyant de surveillance de la	
pression de gonflage.....	539
VSC.....	234

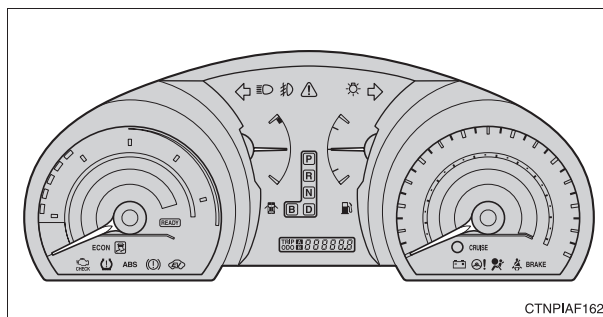
Que faire si...

Que faire si...

Vous avez un pneu crevé	P. 548	En cas de crevaison
Le système hybride ne démarre pas	P. 560	Si le système hybride ne démarre pas
	P. 129	Système d'antidémarrage
	P. 566	Si la batterie 12 V est déchargée
Vous n'arrivez plus à bouger le sélecteur de vitesses	P. 562	Si le levier de sélecteur est bloqué
Le thermomètre du liquide de refroidissement est dans la zone rouge	P. 570	Lorsque le véhicule chauffe
Vous voyez de la vapeur s'échapper par le dessous du capot		
Vous avez perdu votre clé	P. 563	Si vous perdez vos clés
La batterie de servitude (12 V) ne tient pas la charge	P. 566	Si la batterie 12 V est déchargée
Vous n'arrivez plus à verrouiller les portes	P. 79	Portes
L'avertisseur sonore se déclenche tout seul	P. 134	Alarme
Le véhicule est embourbé ou ensablé	P. 574	Si votre véhicule est bloqué

Le voyant ou le témoin s'allume

P. 536 Si le voyant s'allume



CTNPIAF162

■ Voyants

BRAKE

Voyant de système de freinage

OU



P. 536



Voyant du circuit de charge P. 537



Témoin d'anomalie de fonctionnement

OU



P. 537



Voyant SRS

P. 537



Voyant d'ouverture des portes P. 539



Voyant de réserve de carburant P. 539



Voyant de rappel de ceinture de sécurité conducteur P. 539



Voyant de rappel de ceinture de sécurité passager avant

OU



P. 539



Voyant d'alerte principal

P. 539



Voyant ABS

ou



P. 537



Voyant de direction assistée
électrique

P. 537



Voyant de surveillance de la pression
de gonflage

P. 539

Le message s'affiche

P. 547

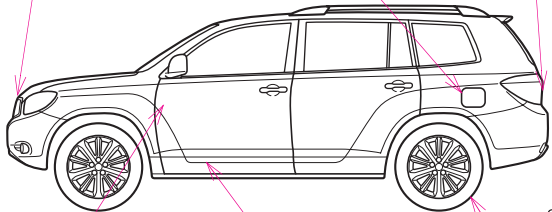
Si un message s'affiche à l'écran
multifonctionnel

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA STATION SERVICE

Loquet de sécurité
d'ouverture du capot
P. 457

Trappe à carburant
P. 124

Mécanisme
d'ouverture du hayon
P. 83



CTNP1AF113

Levier de déverrouillage
du capot
P. 457

Commande d'ouverture
de la trappe à carburant
P. 124

Pression de gonflage
des pneus
P. 587

Capacité du réservoir de carburant (Référence)	17,2 gal. (65,0 L, 14,3 Imp.gal.)	
Type de carburant	Essence sans plomb, indice d'octane 87 (Indice d'octane recherche 91)	
Pression de gonflage des pneus à froid	P. 587	
Contenance d'huile moteur Vidange et remplissage (Référence)	Sans filtre	qt.(L, Imp. qt.) 4,8 (4,5, 4,0)
	Avec filtre	5,0 (4,7, 4,1)
Type d'huile moteur	"Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalente Qualité d'huile: P. 582 Huile moteur multigrade ILSAC Viscosité d'huile préconisée: SAE-5W-20 ou SAE-0W-20	

